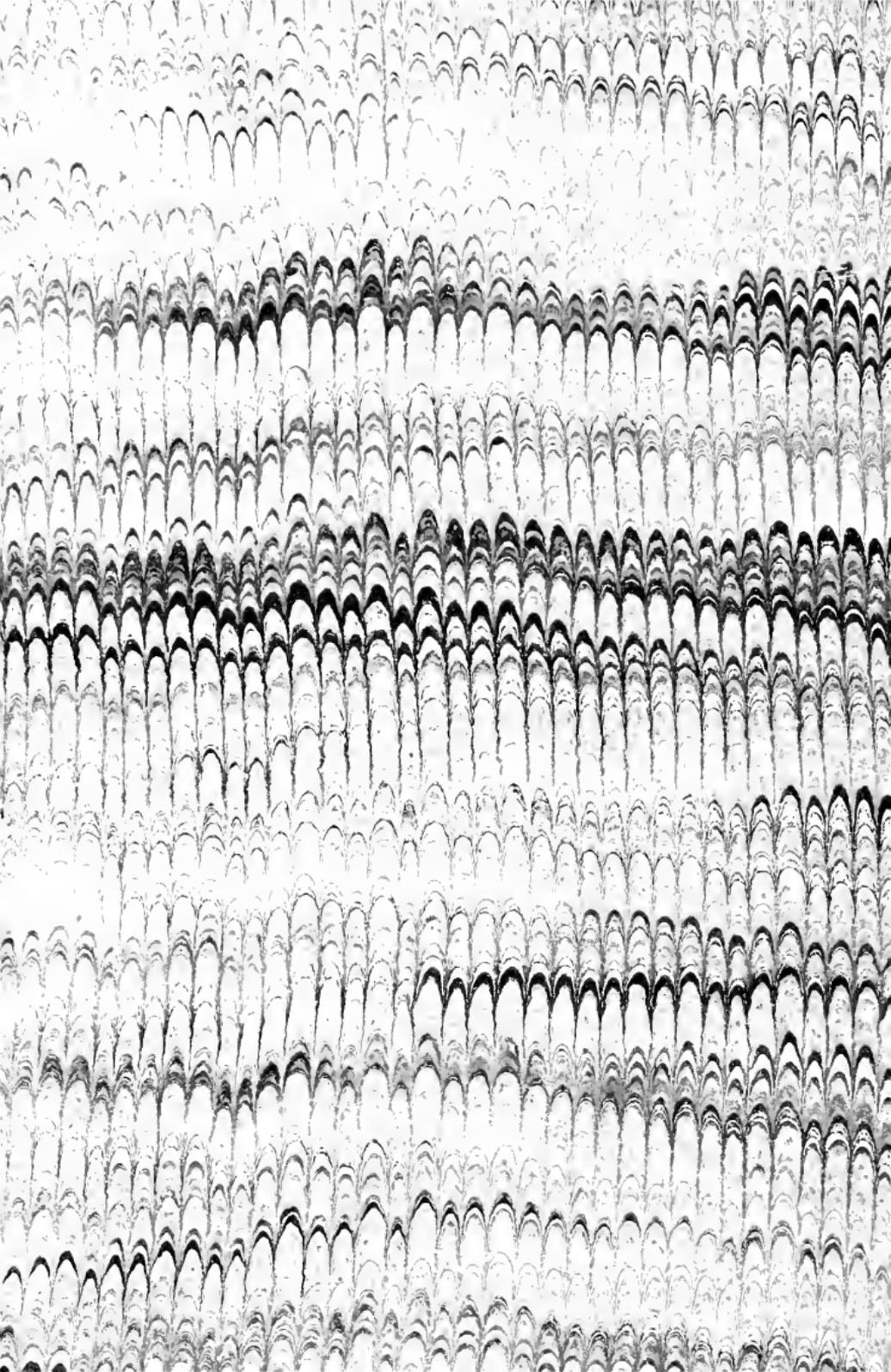
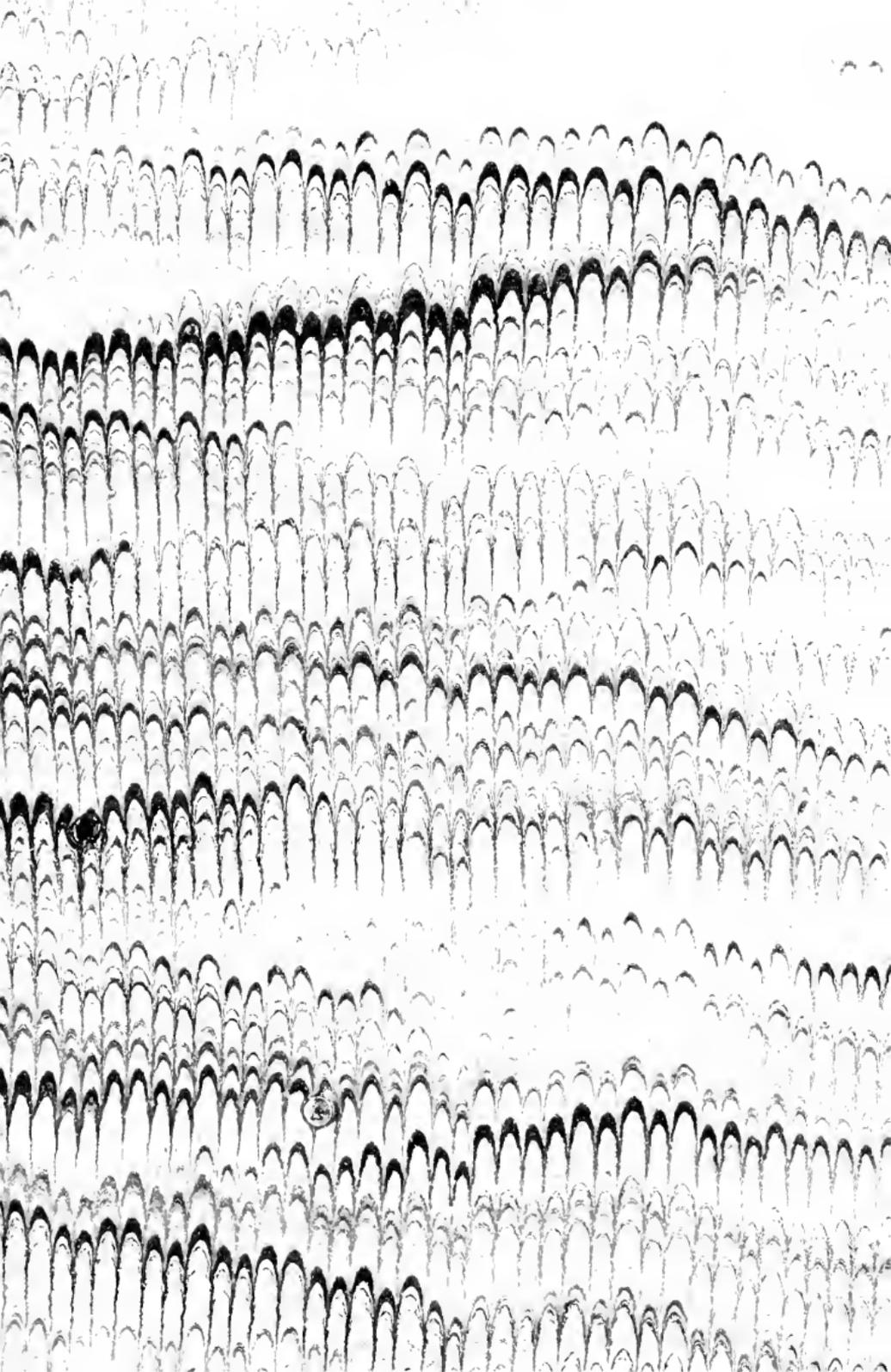
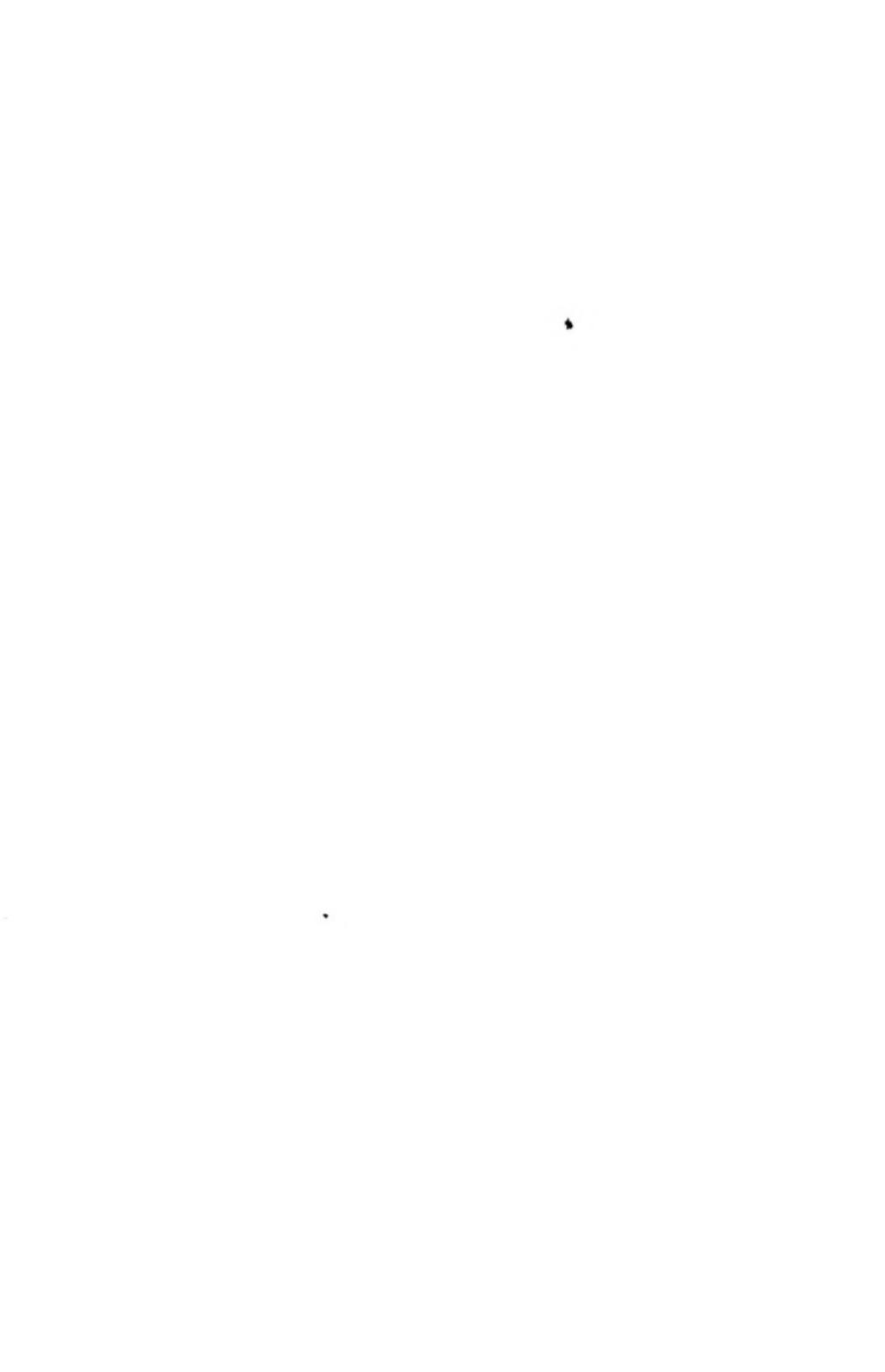




3 1761 04569298 5











L'ÉGLISE

ET

L'EMPIRE ROMAIN

AU IV<sup>e</sup> SIÈCLE

III

A LA MÊME LIBRAIRIE

---

# L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN

AU IV<sup>e</sup> SIÈCLE

Forme 3 parties en 6 volumes

1 <sup>re</sup> Partie : RÈGNE DE CONSTANTIN.....	2 vol.
2 <sup>e</sup> Partie : CONSTANCE ET JULIEN.....	2 vol.
3 <sup>e</sup> Partie : VALENTINIEN ET THÉODOSE.....	2 vol.

DEPARTMENTAL  
LIBRARY

# L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN

AU IV<sup>E</sup> SIÈCLE

PAR

M. ALBERT DE BROGLIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Sixième édition

DEUXIÈME PARTIE

CONSTANCE ET JULIEN

I



PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE

DIDIER ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1879

Réserve de tous droits.

111975  
2475/11

1000

1



# L'ÉGLISE ET L'EMPIRE

AU IV<sup>e</sup> SIÈCLE

---

CONSTANCE ET JULIEN

---

## CHAPITRE I

ATHANASE A ROME

(337—345)

## SOMMAIRE.

Sujet de cette seconde partie. — Ses difficultés. — Funérailles de Constantin. — Constance y préside. — Caractère de Constance. — Soulèvement militaire et renvoi du Préfet Ablave. — Assassinat du Patrice Olyat. — Massacre des membres principaux de la famille impériale. — Apotheose de Constantin à Rome. — Nouveau partage de l'Empire entre les trois jeunes empereurs. — Leur entrevue à Surinim. — Affaires de l'Église. — Dispositions différentes des trois empereurs. — Constantin le jeune permet à Athanase de retourner à Alexandrie. — Sa lettre aux Alexandrins. — Athanase ne profite pas sur-le-champ de la permission. — Les empereurs font rentrer tous les évêques exilés, sans distinction de croyance. — Guerre de Constance contre les Perses; caractère équivoque, résultat fâcheux de cette guerre. — La guerre éclate entre Constantin le jeune et Constant. — Constantin le jeune entre en Italie; ses victoires; sa mort. — Constant reste maître de tout l'Occident. — Athanase rentre à Alexandrie. — Difficultés de sa situation. — Eusebe de Nicomédie recommence ses intrigues contre lui. — Deputation des Eusebiens auprès du pape Jules. Les députés d'Athanase devant ceux d'Eusebe. — Jules convoque un concile pour l'année suivante. — Émotion répandue en Égypte. — Les évêques de la province protestent en faveur d'Athanase. — Vision de saint Antoine. — Athanase se rend à Rome. — Elle a produit par sa présence. — Les Eusebiens n'osent pas l'y suivre, et se réunissent en concile à Antioche. — Mort d'Eusebe de Césarée. — Canons du concile d'Antioche. — Leur portée et leur caractère. — Athanase est déclaré déchu et remplacé par Grégoire de Cappadoce. — Les Eusebiens ne professent pourtant pas l'arianisme. — Symboles d'Antioche: leur nombre, leur ambiguïté. — Entrée violente de Grégoire à Alexandrie. — Retour et fuite d'Athanase. — Sa lettre aux évêques. — Le concile se réunit à Rome. — Lettre des Eusebiens pour refuser de s'y rendre. — Scandale causé par cette lettre et réponse du pape Jules. — Les Occidentaux s'adressent à l'empereur Constant pour obtenir la réintégration d'Athanase. — Caractère de Constant. — Il mande Athanase auprès de lui. — Conduite réservée d'Athanase à la cour. — Constant demande à son frère la convocation d'un concile œcuménique. — Désordres en Orient. — Mort d'Eusebe de Nicomédie. — Sédition à Constantinople. — Constance consent à la convocation du concile. — Réunion du concile à Sardique. — Les Eusebiens s'y rendent bien qu'avec répugnance. — Ils demandent l'exclusion d'Athanase et des autres prélats déposés à Tyr. — Elle leur est refusée. — Ils se retirent et s'arrêtent à Philippopolis. — Lettres du concile de Sardique. — Lettre du concile de Philippopolis. — Canons du concile de Sardique. — Envoi des députés du concile à Constance, à Antioche. — Piège qui leur est tendu par l'évêque Étienne. — Mort de Grégoire à Alexandrie. — Constance consent au rappel d'Athanase. Lettre qu'il lui écrit. — Retour d'Athanase et son entrevue avec l'empereur.

## CHAPITRE PREMIER

ATHANASE A ROME.

(337 — 345)

J'ai raconté comment un souverain éminent, touché de la vérité divine, employa trente ans de toute-puissance à en faire pénétrer les principes dans la législation du monde romain. Je n'ai dissimulé ni les hésitations ni les violences par lesquelles il compromit cette grande œuvre en croyant la servir, ni les difficultés qui naquirent pour lui du sein déchiré de l'Église même, que sa main avait couronnée. Le spectacle du génie dévoué au service de la vérité a toujours, même à travers beaucoup d'incertitudes et d'éclipses, une noblesse touchante qui saisit fortement l'imagination des hommes.

J'aborde aujourd'hui, dans la suite du même récit, une tâche plus ingrate. Constantin ne transmet à ses enfants, ni les facultés de son intelligence, ni ses généreuses inspirations, ni même l'étendue de son pouvoir. De l'héritage moral de leur père, ses successeurs semblent ne recueillir que les habitudes d'un despotisme hautain, et un goût malheureux de discussion

et de dogmatisme théologiques. Favorisées par la rivalité des princes, les dissensions ecclésiastiques s'accroissent, se multiplient et s'enveniment. L'intervention du pouvoir civil dans les débats de la religion, déjà capricieuse et violente sous Constantin, devient, sous les règnes suivants, oppressive et humiliante. Tout semble se morceler à la fois, l'empire comme la religion, et la société comme l'Église. L'effet d'une telle dissolution est si rapidement funeste, qu'il balance, aux yeux des peuples, même les bienfaits moraux de la religion chrétienne; et une nouvelle période de trente ans n'est pas écoulée, que la vieille religion païenne, remontant sur le trône avec le dernier rejeton de la race de Constantin, semble avoir retrouvé quelque force par l'épreuve de l'adversité et par les fautes de ses vainqueurs.

L'historien manquerait à son devoir de fidélité, si son récit ne faisait comprendre à ses lecteurs l'amère impression de désenchantement et de dégoût qui fut commune alors, même aux chrétiens les plus fervents, et dont plus d'un docteur de l'Église s'est fait l'éloquent interprète. Mais, placé par son éloignement même de manière à dominer ces incertitudes passagères, et à embrasser dans une vaste perspective ces sinuosités du fleuve des âges qui en dissimulent souvent la pente aux contemporains, c'est un devoir aussi pour lui de montrer l'influence divine du christianisme, continuant à se faire sentir malgré les agitations humaines, à transformer les mœurs par un courant insensible, mais continu, et

préparant l'avenir, alors même qu'elle ne réussit pas à apaiser et à régénérer le présent.

La difficulté d'une telle tâche est accrue encore par la nécessité de réunir dans un même tableau des faits de l'ordre le plus différent, accomplis sur les points les plus éloignés du monde. Tout le temps que Constantin a vécu, son activité partout présente et toujours à l'œuvre a fait régner l'unité dans l'histoire. Nul événement politique ou religieux qui n'aboutît rapidement à lui, comme à un centre unique, et où il ne fit bientôt sentir sa main puissante. Après lui, le faisceau des forces de l'empire se rompt, et lorsqu'un de ses fils parvient à réunir un instant le pouvoir impérial tout entier, il n'exerce pas un ascendant moral suffisant pour tout concentrer en lui-même. De plus, par là même que les personnages sont moins illustres, la curiosité des contemporains se met moins en peine de s'enquérir de leurs actes : les récits des historiens deviennent secs, sans suite, sans couleur : un mot leur suffit pour peindre un homme, une phrase pour embrasser plusieurs années. Le fil qui unit entre eux les événements contemporains est donc ici très-peu apparent, et se brise dans la main qui croit le tenir. Il faut tenter cependant de le découvrir : l'intelligence de l'histoire est à ce prix.

A la nouvelle de la mort de son père, le César Constance <sup>1</sup>, quittant la Mésopotamie où il commandait

A. D.  
337

<sup>1</sup> A. D. 330. — Indictio. x. — U. C. 1090. — Felicianus et Titianus. Coss.

l'armée destinée à combattre les Perses, se mit promptement en route vers Constantinople. On l'avait attendu pour les funérailles; elles eurent lieu sur-le-champ, avec toutes les pompes impériales et toutes les solennités chrétiennes. Le corps porté à l'église des Saints-Apôtres, au milieu d'une nombreuse escorte de soldats, fut élevé sur une haute estrade. Puis le jeune César se retira lui-même avec tous ceux de ses officiers qui, comme lui, n'avaient pas droit d'assister encore aux saints mystères, et le saint sacrifice fut offert pour l'âme de l'illustre mort, au milieu des larmes de toute l'assemblée. Si l'on en croit une indication de saint Jean Chrysostome, la dépouille mortelle de l'empereur ne fut point déposée dans le cénotaphe qu'il avait fait construire lui-même à l'intérieur de l'église des Saints-Apôtres. Ce fut dans le vestibule, et à la porte de cette église, qu'un tombeau magnifique lui fut dressé, comme pour montrer, dit saint Chrysostome, qu'il n'était que le serviteur des apôtres, et que les pécheurs sanctifiés étaient ses maîtres. Constance donnait ainsi des gages à l'opinion chrétienne dominante à Constantinople, et d'abondantes aumônes achevèrent d'assurer sa popularité naissante <sup>1</sup>.

1. Eus., *Vit. Const.*, iv, 71. — Soz., II, 34. — *Chron. Alex.*, p. 670. — S. Jean Chrys., *Hom.* 26 sur la seconde épître aux Corinthiens, éd. Gaume, t. x, p. 742. — Le tombeau de Constantin ayant péri d'assez bonne heure, il pouvait subsister quelque incertitude à ce sujet. — Soc., II, 38. — M. Brunet de Presle, qui a consacré une curieuse dissertation aux *tombeaux des empereurs à Constantinople*, ne paraît pas avoir tenu compte de la phrase de saint Jean Chrysostome.

Il en avait besoin, en effet, pour le but qu'il se proposait d'atteindre et en vue duquel il ne perdit pas un jour. Puîné des fils de Constantin, Constance n'avait guère alors que vingt et un ans. C'était celui qui semblait le mieux reproduire les qualités paternelles. Quoique fort petit de taille et rendu presque difforme par des jambes courtes et tortues, il avait la même adresse que son père dans les exercices militaires, la même patience dans les fatigues, la même sobriété dans les repas, et une sévérité aussi exemplaire sur tout ce qui touchait à la continence. Il annonçait aussi, avec le même goût de domination sans contrôle, les mêmes prétentions littéraires et théologiques : il aimait à faire montre d'éloquence et à haranguer ses courtisans. Mais le fonds solide de talent et de génie qui relevait chez Constantin l'éclat des dons extérieurs, et tempérant des défauts trop réels, manquait complètement chez Constance. Nulle grandeur dans les idées, nulle fermeté dans les résolutions, nulle générosité dans les sentiments, ne venaient justifier chez lui la soif du pouvoir absolu. Impatient de toute autorité rivale, jaloux du mérite, même lorsqu'il le rencontrait chez ses serviteurs, il était, au fond, faible, irrésolu, et en proie à la domination secrète d'influences subalternes. Une sorte de conscience de sa propre incapacité perceait même sous sa morgue ridicule, et les écrivains contemporains se sont raillés plus d'une fois de la gravité qu'il affectait, n'osant, disent-ils, ni remuer devant le monde, ni cra-

cher, ni faire aucun geste, de crainte qu'un mouvement naturel ne vint porter atteinte à sa dignité d'apparat <sup>1</sup>.

Doué d'un tel caractère, il avait dû souffrir de n'être que le second des fils de l'empereur, et de n'être point appelé à recueillir la succession tout entière. La nécessité de partager l'empire avec ses frères, et plus encore l'association inattendue de ses cousins au pouvoir, l'ulcéraient profondément. Aussi ne peut-on douter qu'il arriva à Constantinople avec l'intention bien arrêtée de réduire au moindre nombre possible les collègues qui devaient s'asseoir avec lui sur le trône du monde.

Dans cette disposition, le premier soin du jeune empereur devait être d'écarter de sa personne les ministres qui avaient dicté les dernières dispositions testamentaires de son père, et qui en étaient les exécuteurs désignés. Au premier rang, dans ce nombre, figurait le fameux préfet du prétoire, Ablave, que Constantin, en mourant, avait laissé auprès de ses fils, pour leur servir de conseil. Les exactions, les violences de ce grand fonctionnaire, avaient excité de vifs ressentiments, même parmi les chrétiens; et tout ce qui restait de païens dans l'armée (le corps de l'État peut-être qui en contenait encore le plus), avaient contre lui un grief personnel : ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir pris une part active à l'exécution du philosophe Sopâtre, le

1. Thém., *Or.*, II, p. 39, éd. Paris, 1684.—Amm. Marc., XXI, 16.—Aurél. Vict., *Epit.* 42.—Liban., *Or.* XXVI, p. 591.—Jul., *Or.*, éd. 1630, p. 71; *Or.*, II, p. 142, et passim. Éd. Paris, 1630.

dernier païen honoré des faveurs de Constantin, que cet empereur n'avait abandonné qu'assez tard à la fureur de la population de Constantinople<sup>1</sup>. Il ne fut pas difficile d'exciter parmi les soldats un soulèvement contre Ablave, et Constance se laissa de bonne grâce forcer la main pour éloigner un ministre qui lui déplaisait<sup>2</sup>.

Les passions militaires une fois mises ainsi en liberté et secrètement favorisées par le nouveau César, ne s'en tinrent pas à cette seule exécution. Le patrice Optat, qui avait donné probablement lieu à des ressentiments du même genre, se vit en butte aux mêmes attaques. Cette fois les soldats allèrent plus loin. Optat fut assassiné. Il était, disent quelques historiens, mari d'Anastésie, sœur de Constantin<sup>3</sup>.

Constance ne se mit point en devoir de venger son oncle. Bientôt, au contraire, circulèrent dans les rangs des soldats de sinistres insinuations auxquelles il est difficile de croire qu'il fût complètement étranger. Des émissaires disaient tout bas qu'il ne fallait pas reconnaître d'autres maîtres que les fils mêmes de Constantin; et cette rumeur grossissant toujours, en même temps que la licence des camps s'étendait, le désordre aboutit bientôt à un effroyable massacre. Le frère de Constantin, Jules Constance; puis les deux Césars, Dalmace et Annibalien,

1. Voir première partie de cette histoire, t. II, p. 342.

2. Eunap., *Vit. soph.*, *Ederius*. — S. Grég. Naz., *Or.* IV, 21. — Zos., II, 40.

3. Zos., *ibid.*

venus probablement à Constantinople pour les funérailles de leur oncle ; enfin cinq autres membres de la famille impériale qui ne sont pas nommés, périrent assassinés en peu de jours. Ces scènes nous sont racontées crûment et sans détail, avec ce laconisme énigmatique qui est la flatterie des historiens de cet âge. Il ne resta de toute cette branche collatérale de la maison de Constantin, que deux enfants en bas âge, dont l'un était tenu en réserve par la justice divine pour venger ces forfaits. Le soulèvement s'étendit assez loin autour de Constantinople, car Ablave périt aussi de la même manière dans sa maison de plaisance de Bithynie, où il s'était retiré. Quand on vint le chercher pour le faire mourir, le vieux ministre crut, avec la présomption naturelle aux ambitieux en disgrâce, qu'on le rappelait à la cour, peut-être même pour le couronner. Il courut donc de lui-même au-devant du messager, qui n'eut que la peine de le frapper. Telle est la vanité des volontés des mourants. Constantin avait tout fait pour mettre la dignité impériale à l'abri des caprices militaires, et on l'accusait même d'avoir compromis, dans cette vue, la défense de l'État. A peine avait-il fermé les yeux qu'un de ses fils suscitait une émeute de soldats, pour se débarrasser de rivaux importuns <sup>1</sup>.

<sup>1</sup>. Zos., *loc. cit.* — Eus., *Vit. Const.*, iv, 68. — Jul., *ad Athen.*, p. 497, 498. — Eubap., *loc. cit.* — Aurél. Vict., *de Cæs.*, 42. — Eutr., x, 9. — Soc., ii, 25; iii, 1. — S. Athan., *ad Sol.*, p. 856. — S. Jér., *Chron.* — En faisant suivre immédiatement la mort de Constantin du massacre de ses neveux, nous nous conformons à la chronologie

Pendant que ces scènes sanglantes se passaient à Constantinople, sous les yeux et avec le tacite assentiment du fils de Constantin, la nouvelle de la mort de l'empereur arrivait à Rome, où elle était reçue avec toutes les marques de la douleur officielle. Les spectacles, les divertissements étaient suspendus : les bains, les lieux de réunion publics étaient fermés. On espérait que le corps de l'empereur serait rapporté dans la vieille capitale de l'empire ; Rome eût aimé à posséder après sa mort celui qui l'avait dédaignée et qu'elle avait haï pendant sa vie. Quand on sut que cette espérance devait être trompée, le dépit des Romains fut assez vif. Les cérémonies ordinaires ne furent pourtant pas interrompues, et rien ne fut changé à l'étiquette accoutumée. Constantin eut son apothéose comme ses prédécesseurs. Le sénat ne recula pas devant le ridicule de donner aux dieux pour collègue dans le ciel le souverain qui sur la terre avait détruit leurs autels. Il exprima en même temps le vœu que les fils de l'empereur fussent seuls appelés au rang d'Augustes. On ne sait si quelque nou-

adoptée par Pagi, préférablement à celle de Tillemont. Eusèbe dit, en effet, que ce fut aussitôt après la mort de Constantin, que les soldats demandèrent que les fils de l'empereur seuls fussent Augustes ; et tous les auteurs s'accordent à charger Constance seul du meurtre de ses parents, ce qui n'aurait pas eu lieu s'il avait auparavant, comme le suppose Tillemont, fait le partage de l'empire avec ses trois frères. — D'ailleurs, si Dalmace avait régné, même un jour, il eût régné à Constantinople, puisqu'il avait la Thrace en partage ; et comment ce fait serait-il demeuré sans mention dans l'histoire ? — Voir cependant les difficultés de texte que Tillemont oppose. *Constance*, note 1.

velle des massacres de Constantinople était déjà parvenue aux sénateurs, ou s'ils devinaient seulement, avec l'instinct de la servilité, le cours prochain qu'allait suivre la fortune. Quoi qu'il en soit, ce vœu était exaucé par avance <sup>1</sup>.

A. D. 338  
 Mais il fallait refaire le partage de l'empire, puisque les dispositions testamentaires de Constantin avaient été si violemment bouleversées. Pour procéder à cette division nouvelle, les trois empereurs se donnèrent rendez-vous à Sirmium en Pannonie <sup>2</sup>. Ni Constantin, ni Constant, ne réclamèrent, comme on peut le présumer, contre des crimes dont ils n'étaient pas complices, mais dont ils ne dédaignaient pas de profiter. La dépouille des morts ne fut point partagée sans quelques difficultés. Il y a lieu de croire, d'après plusieurs indices, ou que la conférence de Sirmium se prolongea fort longtemps, ou qu'il y eut deux réunions de souverains différentes et successives dans le même lieu. La question la plus difficile à trancher paraît avoir été la possession de la Thrace, qui entraînait celle de Constantinople. Quelques expressions de la Chronique alexandrine et de Zosime feraient croire que Constantin le jeune y prétendit

1. Eus., *Vit. Const.*, iv, 69. — Aurèl. Vict., 42. — Eutr., x, 8 : atque inter divos meruit referri. Voir des médailles où Constantin est représenté parmi les dieux. Ducange, *Fam. Byz.*, p. 23 et suiv. — Il est difficile d'interpréter autrement que comme une des conséquences de l'apothéose les tableaux qu'Eusèbe nous dit avoir été faits à Rome après la mort de Constantin, et où cet empereur était représenté montant au ciel.

2. A. D. 338. — Indictio. xi. — U. C. 1091. — Ursus et Polemius. Coss.

en sa qualité d'aîné, et qu'il exerça même cette souveraineté pendant quelques mois. Mais c'était une province trop éloignée pour le monarque qui avait à régir les Gaules et à défendre la frontière du Rhin. Constantinople appartenait naturellement au maître de l'Orient : ce fut, après quelques hésitations, Constance qui finit par l'avoir en partage, et il reçut par là le prix de sa criminelle audace et en même temps de l'habile modération dont il fit preuve dans ses relations avec ses frères. Constant s'agrandit en Illyrie et céda l'Afrique à Constantin<sup>1</sup>. Le monde se trouva ainsi partagé, au sein de la profonde indifférence des peuples, sans plus de formalités ni d'embarras que s'il se fût agi de la succession d'un bourgeois riche.

Au nombre des points que débattirent entre eux les royaux interlocuteurs, les affaires de l'Église, le schisme triomphant en Orient, l'exil d'Athanase, durent tenir une grande place. Ils avaient trop longtemps vécu auprès de leur père, et sous ses yeux, pour ne pas attacher à

1. Jul., *Or.* I, p. 33. — *Cod. Theod., Chron.*, p. 38. — *Zos.*, II, 39. — *Chron. Alex.*, p. 670. — Ces deux auteurs disent, l'un en propres termes, l'autre par une expression indirecte, mais assez claire, que Constantin régna à Constantinople : et, d'un autre côté, la suite des faits fera voir que Constance y fut maître, même avant la mort de son frère aîné. La cession de l'Afrique à Constantin par Constant résulte de la comparaison des deux lois du code Théodosien (*Chron.*, p. 39 et 40), où l'on voit successivement ces deux empereurs régner en Afrique. Ce sont aussi deux lois du code Théodosien, citées aux mêmes pages de la *Chronologie*, toutes deux datées de Pannonie presque à un an d'intervalle, qui font croire, ou que le séjour des princes en Pannonie se prolongea huit mois, ou qu'ils y revinrent deux fois.

tout ce qui touchait l'Église chrétienne une extrême importance. Sur le fond même des questions, ils étaient tous à peu près dans une égale ignorance ; mais comme ils arrivaient des points opposés de l'empire, et que chacun d'eux avait subi l'influence de ceux qui l'entouraient, leurs impressions étaient fort différentes. Constance, qui n'était pas sorti d'Orient, et n'avait guère quitté la cour de son père, était tombé dès le premier jour sous l'empire presque exclusif d'Eusèbe de Nicomédie et de son parti. Les historiens ecclésiastiques, Rufin, Socrate, Théodoret, font aussi reparaître auprès de lui le même prêtre arien qu'ils ne nomment pas, et qui avait abusé des derniers moments de l'impératrice Constantia, et de l'émotion pieuse de son frère<sup>1</sup>. Il paraîtrait que ce prêtre était employé dans le palais aux missions les plus confidentielles, et qu'il jouissait surtout de l'affection des princesses et des dames de la cour. L'impératrice, femme de Constance, vivait entièrement sous sa direction. Il n'était pas moins bien placé dans l'esprit d'un ordre de courtisans, trop illustre dans les annales de l'empire, que Constantin paraît avoir éloigné de sa faveur<sup>2</sup>, mais qui reprenait auprès de Constance un rôle depuis longtemps connu, de servilité et d'astuce. C'étaient les eunuques, ces victimes dévouées de l'immoralité des cours anciennes, toujours pressés de cacher leur humiliation

1. Voir première partie de cette histoire, t. II, p. 429 et suiv.

2. Lampridius dans l'*histoire Auguste* loue Constantin de s'être soustrait au joug des eunuques. Gibbon, ch. XIX.

sous l'éclat du pouvoir, et de tromper par l'activité de l'intrigue l'oisiveté de leur vie. Le chambellan de Constance, Eusèbe, était l'un de ces êtres malheureux, et il avait tous les vices de sa condition. Il entra avec passion dans la carrière de machinations ecclésiastiques où se plaisaient les prélats ariens. Il se fit ainsi tout naturellement, autour de Constance, un concert de récriminations contre les évêques orthodoxes. On les accusait de tous les maux de l'Église; et comme le nouvel empereur ne pouvait porter à l'œuvre du concile de Nicée le même attachement que Constantin, qui se flattait d'y avoir concouru, on s'enhardissait jusqu'à accuser le symbole même de cette assemblée, et jusqu'à désigner de nouveau le fameux mot *consubstantiel*, comme l'innovation téméraire qui jetait le trouble dans les consciences<sup>1</sup>.

Constantin le jeune et Constant rapportaient d'Occident, où la foi de Nicée régnait sans contestation, des sentiments tout opposés. Le premier surtout venait de voir à Trèves l'illustre martyr de cette foi, proscrit à la fois et triomphant, opposant à la condamnation impériale et à l'enthousiasme populaire la même impassibilité chrétienne. Il n'avait point échappé à

1. Soc., II, 2. — Théod., II, 3. — Rufin, I, 41. — S. Athan., *ad Sol.*, p. 813. — Nous avons expliqué dans le volume précédent (p. 373) pourquoi nous écartons l'histoire d'un testament confié à ce prêtre arien par Constantin, puis livré par lui à Constance. Les dispositions testamentaires de Constantin étaient parfaitement connues, puisque le partage de l'empire était consommé de son vivant.

l'ascendant du génie et de la sainteté. Aussi, pressé par l'opinion de tous ceux qui l'entouraient, à peine avait-il été maître de ses actions qu'il en avait profité pour révoquer de sa propre autorité la sentence qui condamnait Athanase. Par un reste de précaution et de modestie, il avait seulement eu soin de se mettre encore ici à couvert derrière le nom de son père, et de lui supposer des intentions qu'il savait probablement lui-même fort contraires à la réalité<sup>1</sup>.

« Vous n'ignorez pas, avait-il écrit au peuple d'Alexandrie, qu'Athanase, l'interprète de notre adorable loi, a été envoyé dans les Gaules pour quelque temps, de crainte que l'inimitié de ses sanguinaires ennemis ne menaçât sa tête sacrée, et qu'il ne souffrît du crime de ces hommes vils quelque mal sans remède. Pour le dérober donc à la férocité de ces gueules ouvertes qui cherchaient à l'engloutir, on lui a ordonné de venir vivre sous ma loi ; et pendant qu'il a demeuré dans cette

1. Nous refusons encore ici d'admettre que Constantin eût véritablement rappelé saint Athanase avant de mourir. — Sozomène (III, 2), est le seul historien qui parle de ce rappel, et il se sert de ce mot : On dit : *Δέχεται*. — On ne peut rien tirer non plus, à l'appui de ce fait, de la lettre du jeune Constantin que nous allons citer, car elle est évidemment contraire en substance à la vérité. Constantin le jeune savait parfaitement que ce n'était point pour soustraire Athanase à la fureur de ses ennemis que son père l'avait banni. Les termes dont il se sert n'ont donc pour but que de ménager le respect filial, en révoquant la volonté paternelle. Saint Athanase, qui rapporte cette lettre, en aurait tiré un plus grand parti si elle avait contenu la preuve d'un changement dans les dispositions de Constantin. Il dit seulement que Constantin le jeune *se souvenait de ce que son père avait écrit* : expression très-vague, dont on ne peut rien conclure (S. Athan., *Apol.*, p. 805).

ville, on a pourvu avec abondance à tout ce qui lui était nécessaire, quoique sa vertu si renommée, soutenue par le secours divin, se soit montrée assez forte pour supporter sans fléchir le fardeau de la mauvaise fortune. Mais comme notre père et seigneur Constantin, voulait rendre ce grand évêque à votre piété et le rétablir dans son siège, et qu'il a été prévenu par la mort avant d'exécuter ce dessein, j'ai pensé qu'il me convenait d'accomplir moi-même la résolution de ce prince de divine mémoire. Et quand vous verrez Athanase, vous apprendrez de lui le respect que je lui ai témoigné. Et il n'y a rien là qui doive vous surprendre, car la pensée de vos regrets et la vue d'un si grand homme ont poussé mon âme à cette conduite. Que la divine providence vous conserve <sup>1</sup>. »

La lettre était datée de Trèves du 15 des calendes de juillet (17 juin), moins d'un mois par conséquent après la mort de Constantin. Athanase, cependant, n'avait pas fait usage sur-le-champ de cette permission. Il attendait probablement que tous les arrangements étant réglés entre les co-partageants du pouvoir, il fût sûr de l'accueil que Constance lui réservait <sup>2</sup>.

1. S. Athan., *loc. cit.*

2. Cette date du 17 juin a fort embarrassé les érudits. Ils ne savent si on doit la rapporter à l'année 337 ou à l'année 338. Si on met la lettre de Constantin en 337, on ne comprend pas pourquoi saint Athanase ne rentra à Alexandrie que l'année suivante, ce qui ressort pourtant d'un texte de Théodoret (II, 1). Si on la met en 338, on tombe dans une autre difficulté. Saint Athanase dit en effet qu'il vit Constance à son retour, à Viminac, en Mœsie (*Apol.*, p. 676). Or, il y a des lois au

En effet, malgré l'opposition de leurs sentiments, les princes avaient trop d'affaires à régler et trop d'intérêt à se ménager réciproquement, pour ne pas essayer de se mettre d'accord, au moins extérieurement, sur les affaires de l'Église. On convint, par conséquent, de rappeler purement et simplement les évêques exilés, sans procéder à aucune représaille contre leurs persécuteurs, sauf à laisser les diverses églises se démêler comme elles pourraient dans ce balancement d'autorités rivales et ce conflit d'intérêts contraires. Le pouvoir civil, dans ses interventions maladroitement, ne savait rien imaginer de mieux en faveur de l'Église, que de faire vivre, de force, la vérité avec l'erreur dans une confusion humiliante.

En même temps qu'Athanase, d'autres évêques exilés recouvrèrent donc leurs sièges. C'étaient Marcel d'Ancre; Asclépas de Gaza; enfin Paul, élu à Constantinople dans les derniers jours du règne de Constantin pour remplacer le vieil Alexandre, et qui avait partagé sa disgrâce<sup>1</sup>. Mais, comme compensation, Eusèbe de Nicomédie recevait en ce même moment, de Constance, la plus haute marque de faveur. On lui confiait l'éducation des deux jeunes cousins de l'empereur, échap-

code, datées de cette ville de Viminac, et qui montrent que les empereurs y étaient réunis dès le 12 juin de cette année (*Cod. Theod., Chron.*, p. 38). Nous nous sommes décidé pour l'année 337, en donnant une explication, qui nous semble satisfaisante, du retard d'Athanase.

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 813 et 814. — Philost., II, 18.

pés au massacre de leurs parents. Le dernier, qui portait le nom de Julien, lui était allié par sa mère Basiline. Eusèbe reçut ainsi la commission de faire oublier à ces enfants le meurtre de leur père et le crime de leur parent<sup>1</sup>.

Les partages faits, et la balance à peu près établie entre les intérêts opposés et les affections différentes des trois jeunes princes, ils se séparèrent en assez bons termes, sans inimitié vive, mais aussi sans affection, et chacun retourna à la conduite de ses propres affaires. Constance dut reprendre le commandement de la guerre contre les Perses, qui n'avaient pas désarmé, quoiqu'ils n'eussent pas profité de l'interrègne autant qu'on aurait pu le craindre. Ses premières armes furent heureuses ; les Perses reculèrent devant les enseignes romaines ; les Arméniens, un instant ébranlés dans leur vieille alliance avec Rome, rentrèrent promptement dans la soumission ; des tribus du désert, qui suivaient habituellement la destinée du plus fort, vinrent aussi en aide aux armes de l'Empire<sup>2</sup> ; le Tigre fut franchi sans obstacle à plusieurs reprises. Mais Constance profita mal et se hâta trop de triompher de ces succès. Il aimait l'agitation des camps et non le péril des combats. Assez entendu pour exercer des troupes, pour discipliner les soldats barbares

1. Amm. Marc., xii, 9. — Ab Eusebio educatus episcopo, quem genere longius contingebat.

2. Jul., *Or.*, 1p, 36-38. — Liban., *Or.* iii, p. 121 ; x, p. 309. — On n'ose guère se fier aux récits des succès de Constance, faits par ces deux panégyristes qui devinrent si rapidement ses détracteurs.

et présider même à l'organisation de nouveaux corps, il craignait la responsabilité du champ de bataille. Son esprit indécis et cauteleux reculait en tout genre devant les partis décidés et se plaisait dans les demi-mesures. Sous sa conduite, la guerre des Perses, au lieu de marcher à un prompt résultat, fut soutenue avec un mélange de ténacité et de mollesse qui entretint sur cette frontière de l'empire comme une fièvre continue. La tactique qu'il mit en œuvre dès la fin de 338, et qui ne se démentit guère pendant toute la durée de son règne, consistait à tenir les ennemis en échec sur la limite des provinces romaines, repoussant leurs attaques sans leur en porter aucune, évitant les engagements trop décisifs, et hasardant juste assez pour rapporter chaque hiver à Antioche les trophées qui pouvaient orner un triomphe. Chaque année ramenait par conséquent les mêmes incidents presque sur les mêmes lieux, et c'est ainsi que les sièges de Nisibe et de Singare, qui nous sont signalés comme les événements principaux de la première campagne, reparaissent trois ou quatre fois dans le cours de dix ans, à peu près avec les mêmes circonstances. Cette incertitude explique aussi pourquoi les divers historiens ont pu à peu près également, suivant leurs penchants, représenter les Romains comme habituellement vainqueurs ou comme toujours vaincus dans cette longue guerre ; comment, par exemple, le même orateur Libanius peut dans deux discours différents et dans des termes également emphatiques, exalter tour à tour la gloire ou dépré-

cier la valeur de Constance <sup>1</sup>. L'hésitation de Constance maintenait à la guerre un caractère indécis qui permettait ces appréciations différentes. Toujours victorieux quand ils se lançaient en avant, les Romains, après chaque succès partiel, reculaient avec un empressement qui pouvait donner souvent à leur retraite l'apparence d'une fuite. Toujours vaincus dans les engagements sérieux, mais jamais découragés, les Perses reprenaient leur avantage par des attaques inattendues sur des villes sans défense ou par des actes de pillage dans les campagnes. Au fond, cependant, dans cet échange timide de représailles, c'était l'empire qui perdait le plus; il y laissait surtout son prestige, la plus grande de ses forces contre les attaques barbares. Des succès partiels étaient sans importance, mais la moindre défaite était fatale pour les armes réputées invincibles des Romains <sup>2</sup>.

Pendant que l'un des empereurs s'épuisait ainsi dans ces luttes ingrates <sup>3</sup>, les deux autres s'engageaient dans une rivalité déplorable. Autant entre les deux moitiés occidentale et orientale de l'empire le partage était na-

1. Conf. Liban., *Or.* III, p. 121; X, p. 310; XII, p. 400. — Jul., *loc. cit.*, et *ad Athen.*, p. 498.

2. L'impression générale que nous donnent tous les écrivains, sans qu'ils racontent aucun grave échec, est pourtant que les guerres de Constance contre Sapor furent en somme malheureuses. — Amm. Marc., XXI, 16, dit de lui : *In externis bellis hic princeps fuit saucius et afflictus.* — Entr., X, 10 : *A Persis multa et gravia perpressus.* — Soc. II, 25.

3. A. D. 339. — Indictio. X. — U. C. 1092. — Constantius II et Constans. Coss. — A. D. 340. — Indictio. XIV. — U. C. 1093. — Acyndinus et Proculus. Coss.

turel, conforme aux habitudes et aux instincts des populations; autant en Occident, où toutes les nations marquées de la forte empreinte de l'unité romaine parlaient la même langue et étaient habituées à vivre de la même vie, toute division était arbitraire et difficile à maintenir. Il n'y avait pas de raison suffisante pour que le maître de la Gaule et de l'Espagne n'étendît pas sa domination sur l'Afrique et sur l'Italie. Les points de contact toujours nombreux et les intérêts souvent croisés, faisaient éclater à tout instant entre les souverains de contrées si naturellement unies les rivalités et les conflits. On ne sait trop d'où partit l'hostilité entre Constantin le jeune et son frère : elle naquit probablement de l'impatience d'ambitions trop rapprochées et trop souvent aux prises. Quoi qu'il en soit, dès le commencement de l'année 340, à propos de quelques débats sur une délimitation de frontières, Constantin le jeune avait franchi les Alpes et s'était avancé jusqu'à Aquilée, dans la haute Italie. Il trouva ces provinces sans défenseur, leur souverain étant alors en Dacie, où il s'était porté pour se rapprocher de l'Orient, sur la demande de Constance. Cette facilité inattendue fut précisément ce qui perdit le jeune vainqueur. Son armée se répandit à l'aventure dans ces plaines fertiles de Lombardie qui semblaient lui être livrées sans contestation. Lorsque Constant, averti à temps, eut fait enfin partir quelques troupes pour s'opposer à cette invasion, elles trouvèrent l'armée de Constantin débandée et abandonnée au pillage. L'empereur lui-même tomba

avec un petit nombre d'hommes dans une embuscade, où il périt, percé de coups et écrasé sous les pieds des chevaux. Son corps fut précipité dans les eaux de la petite rivière d'Alse, d'où quelques serviteurs fidèles purent cependant le retirer<sup>1</sup>. « Ainsi, ajoute l'historien Eutrope, la république fut réduite à deux empereurs. » C'était là désormais la division que commandait la nature des choses. L'empire avait deux têtes et parlait deux langues : il lui convenait d'avoir deux maîtres, et la division était si conforme à la nécessité que Constance n'insista pas pour prendre sa part dans la succession de son frère. Constant recueillit l'Occident tout entier<sup>2</sup>.

Peu s'en fallait qu'il n'y eût aussi dès lors deux Églises. A la suite de la convention de Sirmium, Athanase était rentré dans son diocèse vers le milieu de l'année 338. Il avait traversé en triomphe Constantinople d'abord, où l'évêque Paul, récemment rentré comme lui, l'avait ostensiblement reçu dans sa communion<sup>3</sup>; puis toute l'Asie Mineure et toute la Syrie. Par-

1. Eutr., x, 9. — Soc., II, 5, 25. — Aurél. Vict., de *Cæs.*, 41; *Epit.*, 41. — Zen., xii, 5. — Zos., II, 41. — Nous n'empruntons aucun détail à un petit écrit d'un panégyriste, qui a passé longtemps pour l'oraison funèbre du jeune Constantin, et dont Gibbon, Tillemont et M. A. Thierry se sont, suivant nous, trop servis. Le dernier éditeur de ce petit écrit nous paraît avoir prouvé jusqu'à l'évidence qu'il se rapporte à un autre Constantin et à une date postérieure (*Anonymi Græci oratio funebris in Constantinum*. Friburgæ, 1856).

2. Jul., *Or.*, II, p. 174.

3. S. Athan., *ad Sol.*, p. 813.

tout sur sa route un vif mouvement de réaction s'était opéré en faveur des orthodoxes : les évêques et les prêtres schismatiques s'étaient vus souvent assez violemment chassés de leurs églises, l'humeur vive des populations orientales se portant très-volontiers à ces exécutions sommaires. Athanase ne prenait aucune part à ces représailles légitimes, mais désordonnées, bien qu'elles dussent plus tard lui être très-amèrement reprochées<sup>1</sup>. Admis deux fois en présence de l'empereur Constance, il avait gardé en face de ce souverain, au fond très-hostile pour lui, une attitude de réserve fière. « Je vous prends à témoin, lui écrivait-il plusieurs années après, si lorsque je vous vis à Viminac en Mœsie et à Césarée en Cappadoce, je vous fis la moindre plainte, soit contre mon persécuteur Eusèbe, soit contre ceux qui m'avaient fait tort<sup>2</sup>. »

Outre que sa grande âme n'était point accessible au sentiment de la vengeance, son esprit perspicace ne lui laissait pas ignorer de quels périls il était encore entouré, et combien son avantage momentané était précaire. Reçu à Alexandrie avec de grandes démonstrations d'enthousiasme populaire<sup>3</sup>, il y trouvait pourtant un groupe d'Ariens très-déterminés, qui s'étaient même, en son absence et de leur autorité privée, donné pour

1. S. Athan., *Apol.*, p. 724. — Soz., III, 8.

2. S. Athan., *Apol.*, p. 676.

3. Théod., II, 1. — S. Athan., *Apol.*, p. 728. — S. Grég. Naz., *Or.* XXI.

évêque un prêtre du nom de Piste. Piste était en correspondance avec tous les prélats schismatiques d'Orient, et il ne crut point devoir céder la place à Athanase. Telle était la faveur dont jouissaient ses protecteurs, qu'aucun ordre impérial ne vint l'y contraindre. Athanase dut demeurer plus d'un an dans sa métropole, face à face avec son rival<sup>1</sup>.

Ce temps ne fut point perdu pour ses ennemis. Eusèbe de Nicomédie se mit à l'œuvre pour recommencer, sur nouveaux frais, exactement les mêmes trames qui lui avaient si bien réussi une première fois. Afin d'achever de tenir l'Orient sous sa loi, il mit d'abord hardiment la main sur le siège de Constantinople. Sur un léger prétexte, sur une banale accusation de mauvaises mœurs, on décida Constance à faire déposer précipitamment l'évêque Paul, et Eusèbe se fit introniser violemment à sa place<sup>2</sup>. C'était la seconde fois qu'Eusèbe donnait ainsi l'exemple de quitter, par un motif d'ambition, le siège épiscopal que tous les canons l'obligeaient à garder jusqu'à la mort. Né pour vivre auprès des souverains, il lui semblait tout simple de suivre la cour partout où elle se transportait : sans attachement pour ses diverses églises, il n'avait de constance que dans son dévouement à la fortune.

Athanase se trouva donc ainsi de nouveau le seul

1. S. Athan., *Apol.*, p. 743. — S. Épiph., *Hæres.*, LXIX, 8.

2. Soc., II, 7. — Soz., III, 4. — S. Athan., *Apol.*, p. 727-744 — Théod., I, 49.

grand métropolitain d'Orient, qui fût demeuré rigoureusement fidèle à la foi de Nicée. Dans cette situation isolée, les calomnies, les imputations d'arrogance et de sédition recommencèrent à pleuvoir sur lui. Il était désigné chaque jour à Constance, par tous les courtisans, d'un commun accord, comme le seul homme qui empêchât la paix religieuse de s'établir, et comme un sujet insolent qui disposait en maître de la population, des ressources et surtout des aumônes d'une grande province <sup>1</sup>. Constance n'était pas difficile à persuader ; mais quand on le poussait à quelque mesure un peu vive, il alléguait toujours la promesse de conciliation qu'il avait faite à ses frères. Pour lever cette objection, Eusèbe essaya de s'adresser directement aux empereurs d'Occident, auxquels lui et ses amis envoyèrent une députation <sup>2</sup>. Cette démarche, prévenue par une lettre d'Athanase, resta sans effet ; mais il ne fut probablement pas difficile aux députés de s'apercevoir que, si les maîtres de l'Occident se montraient si favorables à la foi de Nicée et à son défenseur, c'était moins encore par conviction personnelle que pour complaire aux évêques qui les entouraient. C'était donc l'Église latine qu'il fallait séduire, si l'on voulait avoir pour soi le concours de la puissance civile.

Ce fut dans cette pensée que les Eusébiens imaginèrent de s'adresser à l'évêque qui à sa qualité généralement reconnue de chef suprême de l'Église joignait celle de

1. S. Athan., *Apol.*, p. 737.

2. *Id.*, *ad. Sol.*, p. 815 ; *Apol.*, p. 675, 676.

patriarche de l'Occident. Au vénérable Sylvestre qui, par ses représentants, avait dirigé et approuvé le concile de Nicée, venait de succéder, après quelque intervalle <sup>1</sup>; un nouveau pape, Jules, dont on pouvait espérer de tromper l'inexpérience. Les Eusébiens se résolurent à tenter une démarche solennelle pour engager le siège de Rome dans leur intrigue. Ainsi, grâce à une disposition toute providentielle, l'évêque usurpateur de Constantinople, prédécesseur et modèle de Photius, se trouvait entraîné par un intérêt de parti à rendre un solennel témoignage à l'antique primauté romaine <sup>2</sup>.

Des députés se dirigèrent vers Rome, emportant avec eux toutes les pièces qui avaient déterminé la sentence du concile de Tyr, entre autres le procès-verbal de l'information faite dans la Marécote. Mais telles étaient, sous l'apparence du calme, la vigilance et l'activité d'Athanasie, qu'en débarquant en Italie et en arrivant à Rome, les ambassadeurs eusébiens se trouvèrent prévenus par des envoyés d'Alexandrie, prêts à réfuter leurs calomnies et à répondre à leurs questions. Leur surprise en se voyant ainsi devancés fut si vive, que l'un d'eux, l'ami personnel d'Eusèbe, le prêtre Macaire, saisi de terreur, abandonna ses collègues pendant la nuit <sup>3</sup>. Investi d'une juridiction reconnue par un accord commun, éclairé

1. S. Sylvestre fut remplacé par Marc sur le trône pontifical. Marc ne régna que neuf mois et fut remplacé par Jules le 6 février 337. — (Tillemont, *Hist. eccl.*, vii, p. 267.)

2. S. Athan., *Apol.*, p. 741 et suiv.

3. *Ib.*, p. 743.

par des informations contradictoires, le pape Jules se montra digne de l'hommage que le monde chrétien rendait à sa dignité. Il fit comparaître devant lui les deux députations, et confronta avec soin leurs témoignages. L'énergie des représentants d'Athanase et la clarté de leurs réponses étaient telles que les députés d'Eusèbe, voyant bien de quel côté la balance allait pencher, ne trouvèrent d'autre expédient, pour détourner le coup, que de demander la convocation d'un concile. Jules les prit au mot, et sur-le-champ fit savoir aux deux parties qu'il les convoquait à une réunion libre, où chacun pût être entendu dans ses accusations et dans sa défense. En même temps, donnant une preuve manifeste de l'intérêt qu'il prenait à Athanase, il lui faisait secrètement demander quel lieu il préférerait pour la réunion du concile<sup>1</sup>.

Athanase était resté calme à Alexandrie. Ses lettres pastorales, récemment retrouvées, nous le montrent encore cette même année 339, tout occupé des intérêts du culte et de l'édification de son troupeau. A peine quelques allusions à ses périls viennent-elles troubler l'émotion de la joie pieuse qu'à l'approche de la fête de Pâques il recommande à tous les chrétiens : « Chantons donc avec les saints, s'écrie-t-il, et que personne de nous ne néglige ces devoirs en pensant aux angoisses et aux difficultés de ces temps, et principalement aux maux que suscitent contre nous ces Eusébiens qui nous font une accusation et un crime de notre culte

1. S. Athan., *ad. Sol.*, p. 815.

fidèle à Dieu..... Que ces fêtes de Pâques ne se passent pas dans l'angoisse et dans la tristesse, comme on pourrait le présumer : débordons de joie, au contraire; soyons tous vêtus d'habits de fête... La tristesse! c'est ce que voudraient nous imposer, et la fraude des Juifs, et l'impunité des Ariens : les uns ont tué Notre-Seigneur, et les autres lui enlèvent son triomphe sur la mort, quand ils disent qu'il n'est qu'une créature. S'il n'avait été qu'une créature, la mort l'aurait retenu dans ses liens; mais puisque, comme l'Écriture l'atteste, elle n'a pu le garder sous sa loi, c'est donc qu'il n'a point été créé et qu'il est le maître de toute la création. De quoi la fête que nous célébrons est un immortel témoignage. Le conseil des Juifs et de ceux qui leur ressemblent a été trompé... Celui qui réside dans les cieux se rit des uns et des autres. Ne pleurez point, disait-il lui-même aux femmes qui le suivaient à la croix, voulant signifier par là que sa mort n'est point un sujet de tristesse, mais de joie; que, bien que mort, il vit encore, parce qu'il n'était pas créé du néant, comme on vous le dit, mais qu'il vient du père... Nous commencerons donc le jeûne du carême au neuvième jour du mois de Phamenoth; nous servirons Dieu dans la continence et dans la pureté, et le quatorzième jour du mois de Pharmuth, lui-ront pour nous la lumière du Seigneur et la splendeur du saint dimanche où notre Sauveur est ressuscité<sup>1</sup>. »

1. S. Athan., *Epistola festalis* xi, dans Mai, *Nova bibliotheca*, t. vi, p. 110 et suiv.

Mais pendant qu'il se concentrait lui-même dans ces nobles et paisibles occupations, autour de lui ses amis et ses partisans s'agitaient pour sa défense. Les évêques d'Égypte, de Thébaïde et de Libye, qui avaient gardé le souvenir du rôle humiliant qu'on leur avait fait jouer à Tyr, se rassemblèrent presque spontanément à Alexandrie au nombre de plus de quatre-vingts, pour rédiger une lettre collective, qu'ils adressèrent à tous les évêques du monde, et en particulier au pape Jules <sup>1</sup>. Cette lettre, que saint Athanase nous a conservée tout entière, n'est qu'une dénonciation animée de la longue et odieuse intrigue qui se poursuivait sous leurs yeux depuis dix ans. C'est le plus précieux et le plus complet des documents qui peuvent guider l'historien dans toute cette narration. Mais, outre l'intérêt qui s'attache à l'exacte connaissance des faits, l'esprit qui anime cette généreuse protestation ne permet guère de la lire sans émotion. Il y règne un chaleureux dévouement à l'innocence persécutée, un dédain contenu, mais fier, des menaces de la puissance temporelle, qui consolent et relèvent l'âme. Tandis que les intrigues ecclésiastiques et les faiblesses épiscopales ouvraient presque partout largement la porte aux empiétements de l'autorité civile, et semblaient prendre les

1. S. Athan., *Apol.*, p. 721.-757; *ad. Afr.*, p. 940. — S. Hilaire, *ex opere historico Fragm.* II, Paris, 1693, p. 1286. — C'est de cette lettre que nous avons tiré la plupart des détails insérés dans le récit du second volume de cette histoire, relativement au concile de Tyr et à l'information de la Maréote.

empereurs par la main pour les faire entrer dans le sanctuaire, les évêques d'Égypte s'écriaient noblement : « De quel droit ces gens ont-ils pu réunir un concile contre nous ? De quel front peuvent-ils appeler concile cette réunion présidée par un comte ; où des appariteurs de justice étaient présents ; où, à la place des diacres de l'Église, on voyait des gens de police introduire et faire ranger les assistants <sup>1</sup> ; où le comte parlait pendant que les évêques se faisaient ou se courbaient sous toutes ses paroles ; où ce qui plaisait au commun des évêques était empêché par le magistrat ? Il commandait, et des soldats nous faisaient mouvoir..... En somme, frères chéris, quelle espèce de concile était-ce là, où la mort et l'exil pouvaient être prononcés contre nous s'il avait plu à César?..... S'ils avaient voulu juger en évêques, qu'avaient-ils besoin de comtes et de soldats et de lettres de convocation signées d'un empereur?..... Ne les écoutez donc point, disaient-ils en terminant, s'ils vous écrivent contre l'évêque Athanase. Tout ce qui vient d'eux est frauduleux et mensonger ; et quand vous verriez les noms des évêques d'Égypte en tête de leurs lettres, n'y ajoutez aucune créance <sup>2</sup>. »

L'émotion était grande aussi autour d'Alexandrie et pénétrait jusque dans les retraites des solitaires. Le

1. Sur le sens des mots *speculator* et *commentarius* employés dans la lettre des évêques, voir *Cod. Theod.*, ix, t. III, l. 5 ; xi, t. 30, l. 21, et les notes de Godefroy.

2. S. Athan., *Apol.*, p. 728, 730 et 738.

pieux Antoine, du fond des déserts, faisait parvenir à son ami engagé dans les luttes de la terre, des paroles qui fortifiaient cette grande âme, mais qui eussent épouventé un moins intrépide ; elles annonçaient un grand triomphe, mais précédé de longues et douloureuses épreuves. Un jour, après une longue extase, le saint s'était relevé de sa prière, tremblant et tout baigné de larmes : « O mes enfants, avait-il dit, qu'ai-je vu ? J'aimerais mieux mourir... J'ai vu l'autel de Dieu environné de mulets qui le renversaient à coups de pieds ; c'était une grande confusion de bêtes qui sautaient et ruaient ; et j'ai entendu une voix qui disait : Mon autel sera profané... Mais ne perdez pas courage, car la colère de Dieu n'est pas pour toujours, et il nous délivrera... Prenez garde seulement à la doctrine des Ariens <sup>1</sup>. »

Les lettres du pape tombèrent au milieu de cette émotion générale. Autant Athanase avait mis autrefois de répugnance et de lenteur à comparaître devant un concile irrégulièrement convoqué et soumis à l'action usurpatrice d'un magistrat ; autant il mit d'empressement à répondre au premier appel du chef légitime de l'Église. Cette âme fière, pleine du sentiment de sa dignité et de ses droits, avait su résister à un ordre de l'empereur : la moindre prière du pape la trouva docile. Il était à Rome, même avant toute convocation officielle, dès la fin de l'année 339 <sup>2</sup>.

1. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 497, 498.

2. Il y a ici une difficulté de chronologie, qui n'est que le commen-

Sa présence dans la capitale de l'Occident excita un vif mouvement de curiosité. Sa réputation, ses malheurs, son courage, tout le désignait à l'attention publique. D'illustres patriciens, de grandes dames, se pressaient autour de lui pour l'entendre. Il nomme

cement d'une série d'autres pareilles, et dont il est impossible de sortir autrement que par une conjecture. Il s'agit de déterminer la date du voyage d'Athanase à Rome.

La chronique mise à la tête des lettres pascales fait partir Athanase d'Alexandrie pour Rome dès les fêtes de Pâques de 339, et elle ajoute que ce départ eut lieu à la suite de l'invasion faite dans son diocèse par l'évêque intrus Grégoire, qui força Athanase à fuir; en effet, à partir de cette date jusqu'à la mort de cet évêque intrus, les lettres pascales sont, ou interrompues, ou datées de Rome (*Epist. Fest. Chron.*, p. 15).

Athanase raconte aussi dans ses écrits, qu'il quitta Alexandrie après cette invasion violente de Grégoire.

Mais, d'autre part, il résulte très-clairement de la lettre du pape Jules aux Eusébiens, que Grégoire fut envoyé à Alexandrie après le concile tenu par les Eusébiens à Antioche (S. Athan., *Apol.*, p. 748); et ce concile, dont Athanase nous donne la date précise, ne peut s'être tenu qu'en 341 (S. Athan., *de Syn.*, p. 894).

Dès lors, de deux choses l'une : ou la chronique pascale se trompe en rapportant le départ d'Athanase en 339, ou le pape Jules se trompe en rapportant à l'envoi du concile d'Antioche l'invasion violente de Grégoire à Alexandrie.

M. Hefele (*Concilien-Geschichte*, t. 1, p. 473), le seul écrivain qui ait tenu compte de la chronologie des lettres pascales, résout cette contradiction en supposant qu'il y eut vers le commencement de 339 un concile spécial des Eusébiens à Antioche, différent de celui de 341, et uniquement rassemblé pour envoyer Grégoire.

Nous avons préféré, pour notre part, former une autre supposition, à savoir qu'il y eut, non pas deux conciles d'Antioche, mais deux départs d'Athanase, le premier volontaire, en 339, pour se conformer à l'invitation du pape Jules, suivi d'un retour à Alexandrie vers le commencement de 341; le second départ au contraire fut contraint et eut le caractère d'une fuite, à la suite de l'invasion de Grégoire.

Plusieurs raisons nous déterminent à adopter cette conjecture, qui avait déjà été mise en avant par Tillemont et Hermant.

Le retour d'Athanase à Alexandrie datant tout au plus du milieu de

lui-même, parmi ses hôtes de prédilection, la princesse Eutropie, sœur de Constantin, les sénateurs Abutère et Spérance <sup>1</sup>. Il avait d'ailleurs amené avec lui des compagnons de voyage, dont le costume, l'attitude, les usages singuliers, éveillaient un autre genre d'intérêt.

338, puisque c'est à cette époque qu'eut lieu la réunion des princes à Sirmium, il nous paraît impossible d'admettre que, dès le printemps qui suivit cette entrevue, Constance ait manqué à tous ses engagements envers ses frères en permettant une invasion violente d'Alexandrie. Les motifs qui avaient déterminé l'arrangement entre les trois frères subsistent évidemment encore, et ne peuvent avoir cédé qu'au temps et à la mort de Constantin le jeune, le plus intéressé des trois princes au maintien d'Athanase. Nous tenons donc que sur ce point la chronologie des lettres pascales est dans l'erreur, et qu'il faut mettre l'invasion de Grégoire à la suite du concile d'Antioche, comme cela résulte d'ailleurs, jusqu'à l'évidence, de la lettre citée du pape Jules.

Mais il serait également impossible de renvoyer le séjour d'Athanase à Rome jusqu'à cette époque, sans bouleverser toute la suite des faits postérieurs. Athanase dit en effet lui-même qu'il s'écoula dix-huit mois entre son arrivée à Rome (S. Athan., *Apol.*, p. 748) et le concile tenu dans cette ville par Jules. En ajournant son arrivée au milieu de l'année 341, on serait obligé de mettre le concile de Rome en 343, ce qui est contredit par toute la suite des faits.

C'est cette raison qui avait déjà décidé Tillemont et Hermant à supposer deux voyages d'Athanase à Rome, et cette supposition reçoit une grande confirmation de la chronologie nouvellement découverte des lettres pascales. Car si nous n'admettons pas l'assertion de cette chronologie, en ce qui touche la date de l'invasion de Grégoire, il n'en résulte pas moins que la série des lettres pascales est interrompue à partir de 339, ce qui indique qu'Athanase cessa, à partir de cette époque, de résider habituellement à Alexandrie. Ses deux départs, séparés par un court séjour, se seront confondus dans la mémoire du chronologiste.

Conf. sur les difficultés chronologiques de cette époque, Wetzler ; *Restitutio veræ chronologiæ rerum ex controversiis arianis exortarum*, p. 17 et suiv. — Voir aussi *Revue des questions historiques*, janvier 1867, une dissertation du bénédictin Dom Chenard sur Maximin de Trèves, qui admet comme véritable la date de 339 donnée par les lettres pascales à l'envoi de l'usurpateur Grégoire.

1. S. Athan., *Apol.*, p. 677, 678.

C'étaient des habitants du désert qui l'avaient suivi pour partager ses épreuves. L'Église d'Occident ne connaissait encore que par une renommée assez vague et par des récits défigurés, ces formes de la piété contemplative, éloignées de ses habitudes comme de ses tendances naturelles. On s'empressait avec surprise, même dans les rues de Rome, autour de ces nouveaux venus. On ne pouvait se lasser de regarder, par exemple, le solitaire Ammon, qui se promenait dans la ville éternelle sans jeter un regard autour de lui sur le magnifique spectacle de cette grande cité, et qui marchait droit, la tête baissée, pour aller couvrir de ses baisers le sol baigné du sang de saint Pierre et de saint Paul. On pressait Athanase de questions, pour apprendre les détails de l'institution à laquelle appartenaient ces hommes étranges. Athanase racontait à ses auditeurs, surpris autant que charmés, les détails de la vie d'Antoine au fond des montagnes. Séduite par l'attrait de ces récits, une dame de qualité du nom de Marcelle, plus tard l'amie et la confidente de saint Jérôme, conçut l'idée de transporter sur ce nouveau théâtre les exemples du saint exercice. Elle fut la première à former, par le conseil et sous les yeux d'Athanase, une réunion de vierges et de veuves consacrées à la méditation et à la prière. Athanase devenait ainsi le lien des deux sociétés chrétiennes; il représentait presque seul en Orient la saine et simple doctrine de l'Église latine : il apprenait à la piété de l'Europe les saintes pratiques de la dévotion orientale <sup>1</sup>.

1. S. Jér., *Epist.* 16. — Palladius, *Hist. lausiaca*, ch. 12. —

Les Eusébiens ne se pressaient pas d'imiter l'exemple d'Athanase. Le pape Jules leur écrivit enfin une lettre officielle pour leur indiquer le jour du concile. Le délai qu'il leur marquait, et qui leur laissait plus d'une année pour le voyage, était assez long pour leur ôter tout prétexte de faire défaut. Aussi leur déclarait-il que, s'ils ne venaient au temps marqué, ils seraient réputés coupables de calomnie. Deux prêtres, Elvide et Philoxène, furent envoyés pour remettre cette missive et rétablir en attendant, s'il était possible, quelque paix dans l'Église désolée d'Orient <sup>1</sup>.

L'embarras des Eusébiens était grand. Ils étaient véritablement pris dans leur propre piège. Ils n'avaient plus affaire, comme ils avaient espéré, à un pape novice qu'il serait aisé d'égarer par des équivoques, d'entraîner de haute lutte, ou d'étourdir par un concert assourdissant de calomnies. Il s'agissait maintenant de quitter leurs propres diocèses, le lieu de leur domination habituelle, où ils étaient environnés de tous leurs amis et soutenus par un empereur qu'ils avaient eu l'art de circonvenir, pour se présenter seuls, devant une réunion d'é-

Soc., iv, 23. On croyait encore, il y a peu d'années, que ce fut à ce moment de sa vie et pour maintenir l'Église d'Occident dans l'inébranlable fidélité de sa doctrine qu'Athanase composa un symbole de foi, conservé sous son nom, dans nos liturgies. Cette pièce, qu'on a cessé de regarder comme émanée d'Athanase, atteste pourtant, par le nom qu'on lui a donné, le souvenir qu'avait laissé dans l'Église de Rome le passage et l'enseignement du grand évêque. — Baronius, *Ann. eccl.*, 340, § 40.

1. S. Athan., *Apol.*, p. 739, 744, 745; *ad Sol.*, p. 816; *ad Orth.*, p. 950. — Soz., iii, 8.

vêques d'Occident, tous pleins d'un respect inébranlable pour la foi de Nicée. Il s'agissait de discuter de nouveau, sous le feu des arguments d'Athanase, une série de procédures hâtives, violentes, mensongères. Athanase serait là, devant eux, avec son argumentation calme, sa dialectique incisive et railleuse, son ardeur concentrée. L'évêque *jurisconsulte*, comme l'appelle un historien, arriverait, suivant sa coutume, les mains chargées d'un dossier de pièces officielles, recueillies, étiquetées, classées avec un soin minutieux, dont chacune était destinée à démentir une calomnie. A l'autorité d'un docteur, il joindrait, pour les confondre, la précision de l'homme de loi et la logique souple de l'avocat<sup>1</sup>.

Il ne leur fallait pas grande perspicacité pour deviner que, mis à pareille épreuve, ils auraient bientôt changé de rôle, et que les accusés deviendraient accusateurs. « Quand ils ouïrent parler, disait plus tard en raillant saint Athanase, d'un jugement ecclésiastique où il n'y aurait ni comte pour présider, ni satellites pour garder les portes, où on ne demanderait pas de décision souveraine à l'empereur... ils furent saisis d'une grande terreur<sup>2</sup>. » Eusèbe de Nicomé-

1. Ces qualités d'homme de loi habitué à la discussion des textes et à l'étude de dossiers étaient si bien connues que Sulpice-Sévère, *Hist. sacra*, II, 36, nomme Athanase Alexandriae episcopum jurisconsultum. Gibbon, en rapportant ce texte, dit que cette qualité n'apparaît nulle part dans la vie et dans les écrits d'Athanase. Il n'y en a, au contraire, presque aucune qui soit plus apparente.

2. S. Athan., *ad Sol.*, p. 816.

die, cependant, sut payer d'adresse et d'impudence.

On reçut convenablement les envoyés du pape, mais on leur fit attendre la réponse. Le voyage était difficile, disait-on, avec les dangers toujours menaçants de la guerre de Perse, plus vive que jamais sur la frontière des diocèses orientaux<sup>1</sup>. Moyennant ce prétexte et d'autres encore, on put laisser passer toute l'année 340, et atteindre le début de la suivante, époque où il y avait tout naturellement une grande réunion des évêques d'Orient à Antioche pour la dédicace d'une vaste église nommée la Basilique d'or, dont les fondements avaient été posés par Constantin. Constance, qui passait assez volontiers les hivers à Antioche pour ne pas s'éloigner de son armée de Perse, devait assister à cette cérémonie. Eusèbe savait par expérience le parti qu'il pouvait tirer de ce genre de réunions, qu'il excellait, comme on avait pu s'en convaincre à Tyr, à gouverner par d'habiles manœuvres<sup>2</sup>.

A. D. 341 L'assemblée d'évêques eut lieu en effet à Antioche dès les premiers jours de 341<sup>3</sup>. Quatre-vingt-dix prélats d'Orient s'y montrèrent, et l'on voit encore figurer ici les noms déjà trop connus de Narcisse de Néroniade, de Patrophile de Seythople, de Maris de Chalcédoine. Mais

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 816.

2. Soc., II, 8. — S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 894.

3. A. D. 341. — Indictio. xiv. — U. C. 4994. — Marcellinus et Fabianus. Coss. — La date est donnée de même dans Socrate et saint Athanase, *loc. cit.*

les deux principaux évêques de Palestine manquaient au rendez-vous. Maxime de Jérusalem, mis cette fois de bonne heure sur ses gardes, s'était abstenu par une juste défiance<sup>1</sup>. Eusèbe de Césarée n'était plus : il venait de terminer sa vie, n'ayant pas cessé d'écrire jusque sur son lit de mort. Ses dernières années avaient été consacrées à l'élucubration d'un ouvrage où il avait déployé à la fois toutes les ressources de son esprit et toutes les faiblesses de son caractère. Sous le titre de *Vie de Constantin*, c'était un panégyrique enflé du souverain dont il avait approché la personne et trop souvent inspiré les déterminations. Nulle bonne foi dans les appréciations, nulle mesure dans les éloges, nulle sincérité dans le récit des faits, ne recommandent cette œuvre de flatterie à la confiance de l'historien. Tout ce qui peut nuire au héros ou embarrasser l'auteur, depuis les sanglantes exécutions de Rome jusqu'aux intrigues de Jérusalem, depuis le meurtre de l'innocent Crispus jusqu'à la mort du criminel Arius, est tranquillement passé sous silence. Mais une heureuse disposition du récit, une narration habile, des documents curieux et certainement originaux, les impressions, toujours vivement senties et toujours curieuses à connaître, d'un témoin oculaire, font cependant de cette espèce de testament littéraire le plus intéressant des ouvrages d'Eusèbe. Il était remplacé dans son siège par son disciple le plus cher, un prêtre du nom d'Acace,

1. Soc., II, 8.

d'un esprit moins brillant, mais d'un cœur à la fois plus pervers et plus résolu <sup>1</sup>.

Malgré la perte de ces importants auxiliaires, Eusèbe de Nicomédie disposait dans la réunion d'Antioche d'une immense majorité. Pousser du premier coup les choses à l'extrémité; engager d'abord toute l'Église d'Orient, puis l'autorité impériale elle-même, dans une mesure décisive qui ne leur permit pas de reculer; intimider ainsi le pontife de Rome par la crainte d'une collision avec tout le monde asiatique, tant civil que religieux : tel paraît avoir été son dessein. Il fallait fermer sans retour à Athanase la porte d'Alexandrie.

L'habileté principale d'Eusèbe consista à ne point faire de la détermination qui allait frapper Athanase un acte isolé, mais à la rattacher à tout un système de mesures générales qui semblaient prises dans l'intérêt du bon ordre et de la saine discipline ecclésiastique. La réunion d'Antioche, se constituant en concile d'elle-même, sans avoir reçu aucune mission, sans compter dans son sein aucun représentant de cette église de Rome hors de laquelle, dit à cette occasion l'historien grec Socrate, l'ancienne règle ecclésiastique défend de rien décider dans l'Église, prit une série de résolutions générales dont l'esprit était excellent et auxquelles on n'eût rien eu à redire, si l'application n'en eût été viciée d'avance par les violences antérieures qu'elles étaient

<sup>1</sup> Soc., I, 1; II, 4. — Sez., III, 2. — S. Jér., *De Vir. ill.*, 98. — Philost., IV, 12. — S. Épiphr., *Hær.*, LXXII, 6 et suiv.

destinées à sanctionner. Vingt-cinq canons, qui nous ont été conservés et qui ont été depuis consacrés par l'approbation d'un concile général, établirent des règles pour prévenir les schismes et pour faire respecter l'autorité légitime dans les diocèses<sup>1</sup>. A d'excellents principes sur les droits de juridiction métropolitaine ou épiscopale et sur les attributions des conciles provinciaux, se trouvaient mêlés des articles comme ceux-ci :

« Si un évêque déposé par un concile, ou un prêtre ou un diacre déposé par son évêque, ont osé faire les fonctions sacrées..., qu'ils perdent l'espoir d'être rétablis dans un autre concile, et qu'on ne leur permette plus de se défendre. Et que tous ceux qui communiquent avec eux soient rejetés de l'Église, surtout s'ils

1. Labbe, *Conc. gen.*, t. II, p. 563 et suiv.—Les canons du concile d'Antioche ont été réunis dans un code qui fut produit au concile de Chalcedoine, où ils furent admis comme lois de l'Église. Cette admission de canons portés par un concile irrégulièrement convoqué et qui concourut au bannissement d'Athanase, ainsi que l'épithète de *Synodus sanctorum* que saint Hilaire donne en passant à la réunion d'Antioche, ont suscité les plus vives discussions entre les érudits. Schelstrat, Pagi, Mansi, Tillemont lui-même, ont fait à ce sujet les conjectures les plus diverses. Ils ont supposé, soit que le concile d'Antioche s'était ouvert d'abord avec une majorité orthodoxe qui avait porté les vingt-cinq canons et s'était retirée pour ne pas concourir au bannissement d'Athanase; soit que ces canons étaient l'œuvre d'un autre concile d'Antioche antérieur. On peut voir cette discussion fort bien résumée dans Hefele (t. I, p. 486-493). Le savant docteur allemand conclut, à notre avis, fort sensément, en disant que l'assemblée d'Antioche ne fut point, à proprement parler, hérétique; puisqu'elle adhérait au concile de Nicée, et surtout ne paraissait pas telle aux contemporains, puisque saint Athanase n'était pas encore pleinement justifié aux yeux de Rome. C'est ce qui explique comment de très-saints évêques purent prendre part à la plupart de ses délibérations.

ont eu connaissance de la sentence présente (4<sup>e</sup> canon). »

« Tous ceux qui entrent dans l'église pour y entendre les saintes Écritures, et qui refusent de participer à la prière commune et de recevoir la sainte Eucharistie par quelque esprit de rébellion, qu'ils soient expulsés de l'église... Et il n'est point permis d'avoir des rapports avec des excommuniés, ni de se réunir avec eux pour prier dans des maisons particulières, ni de recevoir dans une église ceux qui ne communient pas dans une autre... (2<sup>e</sup> canon). »

« Tout prêtre ou diacre qui, méprisant son évêque, se séparera de l'Église et fera une réunion privée, ou élèvera un autel particulier et refusera d'obéir à son évêque, après deux appels de lui, sera déposé sans espoir de rétablissement (5<sup>e</sup> canon). »

En apparence, rien n'était plus juste et plus sensé ; en réalité, cela voulait dire : Athanase et ses complices ont été déposés par des conciles réguliers ; nulle autre autorité n'a pu ni ne pourra les rétablir : Et à partir de ce moment, quiconque communique avec eux, quiconque refusera de communiquer avec les successeurs qui vont leur être donnés, et protestera contre cette intrusion, sera dégradé s'il est prêtre, et retranché des sacrements s'il est laïque. Les règles qui, en temps ordinaire, eussent défendu le pouvoir légitime, étaient invoquées dans la pensée évidente de confirmer l'usurpation. Il est vrai que, pour accroître encore son autorité prétendue, le concile, par une disposition jusque-là sans

exemple, ajoutait : Et celui qui persévère à troubler ainsi l'Église, qu'il soit puni comme séditionnier par la puissance du dehors <sup>1</sup> (5<sup>e</sup> canon). Cet appel *au comte* et aux soldats arrivait à point pour justifier toutes les railleries d'Athanase.

La *puissance du dehors* devait, en effet, répondre à cette invitation. Les règles générales ainsi posées, on s'adressa à Constance pour en assurer l'application. On lui fit part de la résolution de l'assemblée de nommer un successeur à Athanase, et on lui demanda une escorte de soldats afin d'accompagner le nouvel évêque, et des instructions pour que le gouverneur d'Égypte eût à lui prêter main-forte. On alla même jusqu'à lui désigner, pour remplir cette place de gouverneur, le même préfet Philagre, dont le zèle s'était si activement montré dans l'enquête de la Marécote. Il faut laisser Athanase rendre compte de cette démarche éblouissante avec ce tour ironique qui n'est pas le côté le moins original de son talent : « Voyez, ô empereur, leur fait-il dire, tout nous « manque : nous ne sommes plus qu'en petit nombre : « hâtez-vous de persécuter, car ce petit nombre même « va se disperser. Ceux que les proscriptions des évêques « avaient réunis de force à notre communion, la « quittent, dès que la proscription cesse... Faites donc « sans délai un édit universel, et rendez-nous Philagre « en Égypte : car c'est là l'homme qu'il nous faut pour

1. Διὰ τῆς ἐξωθεν ἐξουσίας.

« ce genre d'affaires, comme il l'a bien fait voir ; ce qui est tout simple, puisqu'au fond il est apostat<sup>1</sup>. » Constance ayant tout promis, il s'agit de choisir l'instrument de cette odieuse opération. On hésita entre un prêtre de Mésopotamie, distingué par ses talents et ses connaissances, qui portait le nom alors si commun d'Eusèbe, et un ancien protégé d'Athanase devenu, on ne sait pourquoi, son mortel ennemi, Grégoire, originaire de Cappadoce. La mission était périlleuse, car on connaissait les passions ardentes des Alexandrins, et on redoutait les collisions sanglantes dont les bords du Nil avaient été si souvent le théâtre. Le nouvel Eusèbe, d'une nature fine et polie, ne se sentit pas de force à affronter une telle lutte. Le farouche Grégoire s'y prépara<sup>2</sup>.

On peut se demander pourquoi le concile ne songea pas tout simplement à confirmer les pouvoirs de l'arien Piste, qui s'était fait évêque de son chef et s'était maintenu sous les yeux d'Athanase. Mais Piste avait été un des premiers disciples d'Arius, et il ne convenait pas

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 815.

2. Soc., II, 9, 10. — Soz., III, 6. — S. Athan., *ad Sol.*, p. 860; *ad Orth.*, p. 944; *Apol.*, p. 749. — S. Grég. Naz., *Or.* XXI. — Nous avons adopté ici la correction généralement reçue et qui rapporte à cette première invasion du siège d'Alexandrie tous les détails donnés par Athanase dans sa lettre *aux Orthodoxes*, bien que dans cette lettre l'évêque intrus soit nommé tout le temps Georges et non Grégoire. Tous les faits relatés dans cette lettre, la mission du préfet Philagre, la mention du concile de Rome, etc., se rapportent exactement à l'invasion de Grégoire, telle qu'elle est racontée ailleurs, et seraient sans aucune application à l'égard de la seconde usurpation d'Alexandrie par Georges en 356. — Conf. Tillemont, *S. Athan.*, note 43.

encore, même aux plus ardents ennemis d'Athanase, de rompre aussi ouvertement avec la mémoire du fameux concile, où un si grand nombre d'entre eux avaient siégé, et de se ranger parmi les disciples d'un simple prêtre, dont la fin sinistre avait laissé dans l'esprit des peuples une si forte impression. Tout au contraire, le premier de leurs canons avait eu précisément pour but de mettre la nouvelle assemblée sous la protection et, pour ainsi dire, sous l'invocation des souvenirs de Nicée, en confirmant par des peines plus graves le décret du concile sur le temps de la Pâque : « Nous ne sommes point les suivants d'Arius, » disaient les évêques dans un document pastoral adressé à tous les fidèles, « car, étant évêques, qu'aurions-nous besoin de prendre conseil d'un simple prêtre? Nous n'avons pas d'autre foi que celle qui a été établie dès le commencement. Nous avons été les juges d'Arius, et non ses disciples<sup>1</sup>. » Un Arien trop prononcé ne pouvait donc être le représentant du concile à Alexandrie<sup>2</sup>. Pourtant, malgré ces déclarations explicites, Eusèbe avait bien l'intention de ne pas laisser le concile se séparer sans avoir fait rayer au moins tacitement du symbole la fameuse expression de *consub-*

1. Soc., II, 10. — S. Athan., *de Syn.*, p. 892.

2. Si l'on adopte la correction proposée plus haut, il faut dire avec Tillemont que ce qui est relaté dans la lettre de saint Athanase *aux Orthodoxes*, p. 948, relativement à l'excommunication du prédécesseur de Georges comme arien, doit être entendu comme se rapportant à Piste. — Dans tout ce texte, les noms auront été effacés et suppléés par un copiste peu au courant de la suite des faits, qui aura mis Georges à la place de Grégoire et Grégoire au lieu de Piste.

*stantiel*, qui lui rappelait sa défaite, sa faiblesse, et l'énergie victorieuse de son ennemi. Ce fut probablement dans cette vue qu'il rédigea lui-même, ou fit rédiger par ses amis, jusqu'à trois professions de foi différentes<sup>1</sup>, calquées sur le symbole même de Nicée, mais toujours à l'exception de ce mot capital qui était tantôt omis, tantôt remplacé par des équivalents affaiblis<sup>2</sup>. Aucune de ces formules ne satisfaisait complètement l'assemblée : elles paraissaient toutes, ou trop semblables à celle de Nicée, ou trop voisines de celle d'Arius<sup>3</sup>. C'était le commencement, ou, pour parler comme l'historien Socrate, l'entrée de ce labyrinthe de professions de foi dans les détours duquel devait s'égarer pendant toute la durée du siècle la croyance de l'Église d'Orient. Pour suppléer à ce qu'elles laissaient d'équivoque dans les esprits, on eut soin seulement de les accompagner d'anathèmes très-énergiques contre les Sabelliens, répétés avec une affectation si marquée, qu'il était évident que, sous ce nom, on voulait désigner très-clairement les défenseurs trop ardents de l'identité substantielle des personnes divines. Dans l'un de ces canons même, le nom de Marcel d'Ancyre était prononcé<sup>4</sup>.

1. Soc., *loc. cit.* — S. Athan., *de Syn.*, p. 892. — Soz., III, 5.

2. Comme ceux-ci : Image de la divinité, de la substance, de la puissance du père. — Soc., *ibid.*

3. Soz., *loc. cit.*, et saint Hilaire, *de Synodis*, p. 1154. — Ces deux auteurs croient pouvoir approuver, dans une certaine mesure, la seconde de ces professions de foi.

4. S. Athan., *de Syn.*, p. 894.

Pendant qu'on perdait le temps à mettre ces subtilités dans un juste équilibre, Grégoire, parti d'Antioche sous bonne escorte, allait au but par des voies plus sûres et plus directes. Il fit voile, accompagné de l'eunuque Arsace et du duc Balac, deux favoris de l'empereur Constance. Le préfet Philagre les avait devancés. Mais quelque diligence qu'ils fissent, et quoique le secret eût été bien gardé, ils ne trouvèrent point Alexandrie veuve de son évêque. Se méfiant des résolutions qui allaient sortir de la réunion d'Antioche, et ne voulant quitter son Église que devant la force, Athanase, sans balancer, était revenu à son poste dès les premiers jours du carême, et se mettait en devoir paisiblement de préparer les fêtes de Pâques. La nouvelle de la venue de Grégoire, annoncée par un édit du préfet, tomba au milieu des pieuses assemblées de ce temps de pénitence<sup>1</sup>.

Elle fut reçue avec une surprise et une indignation universelles. De toutes parts des protestations tumultueuses.

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 815 et suiv.; *ad Orth.*, p. 944 et suiv. — Nous rencontrons ici la suite de la difficulté chronologique exposée plus haut. La collection des lettres pascales d'Athanase contient une épître synodale de cette année 341, datée de Rome, ce qui semble contredire l'idée d'un retour du prélat à Alexandrie dans le carême de 341. D'un autre côté, lui-même, dans sa lettre encyclique aux évêques, que nous allons citer plus bas, ne laisse aucun doute qu'il était présent au moment de l'invasion de Grégoire. Tout pourra s'accorder, si l'on suppose que le retour d'Athanase eut lieu à l'improviste, quand il fut averti de ce qui se passait à Antioche. Alors la lettre pascale aura pu être écrite de Rome, vers l'Épiphanie par exemple (époque où, encore aujourd'hui, on indique dans l'église la date de la Pâque); et Athanase a pu revenir un ou deux mois après la lettre écrite, et arriver dans le courant du carême.

tucuses s'élevèrent, et assaillirent même le tribunal de l'autorité civile. Les églises, et principalement celle où Athanase célébrait l'office divin, ne désemplirent pas, plusieurs jours durant, des flots d'une population émue. Il était évident que l'entrée de l'évêque usurpateur ne se passerait pas sans violence. Pour adoucir le spectacle odieux d'un évêque intronisé par la force armée, le préfet se mit en devoir d'opposer une partie de la population à l'autre, se réservant d'intervenir lui-même en qualité de pacificateur et non de maître. Mais pour trouver des ennemis à Athanase dans les classes populaires, il fallait les chercher dans les rangs des ennemis du christianisme. Chrétien fort douteux lui-même, attaché au paganisme au moins par ses regrets, Philagre ne répugna point à faire appel aux vieilles inimitiés païennes contre le héros de la croix victorieuse. Une recrue de gens de toute sorte, vachers, bergers, débauchés de bas étage, païens de cœur et de mœurs sinon de profession, telle fut l'armée à laquelle Philagre, après l'avoir secrètement pourvue d'épées et de massues, remit le soin de frayer au nouvel évêque l'accès de son église<sup>1</sup>.

De telles gens ne pouvaient manquer une si bonne occasion de se venger sur les ministres et même sur les symboles odieux du christianisme, d'une humiliation qui durait depuis vingt années. Avec quelque sévérité

1. S. Athan., *ibid.*; *Apol.*, p. 747-749.

que les récits contemporains nous autorisent à juger la conduite des schismatiques de cet âge et de Grégoire leur créature, il est impossible de croire qu'un chrétien qui prétendait au nom d'évêque ait pu voir sans rougir les désordres qui précédèrent cette lugubre intronisation. Les sanctuaires au pillage, les prêtres battus et foulés aux pieds, les vierges dépouillées de leurs vêtements, toutes sortes d'impudicités commises dans les lieux saints, les cérémonies de l'Église parodiées par de profanes imitations, des sacrifices idolâtres offerts sur l'autel avec des pompes grotesques ; en un mot, un débordement inouï, une véritable orgie de cruautés et de débauches : à ces traits il est aisé de reconnaître les caractères d'une violente réaction et comme une revanche du paganisme. Le malheur de Grégoire était de s'être rendu de tels alliés trop nécessaires pour être libre de les désavouer ou maître de les contenir<sup>1</sup>.

Précédé par ces scènes de désolation, l'évêque schismatique entra enfin dans sa métropole, et, se faisant accompagner du préfet Philagre, il se rendit le jour même de Pâques dans la grande église qui portait le nom de Quirin<sup>2</sup>. Quand le cortège, moitié sacerdotal et moitié militaire, entra, suivi d'un ramassis de juifs et de païens, il y eut un mouvement d'horreur dans toute l'assistance. Pour mettre fin à ces manifestations sédi-

1. S. Athan., *ad Orth.*, p. 945-948.

2. S. Athan., *Ad Sol.*, p. 815. — On ne sait ce que ce nom signifie : c'était peut-être celui du fondateur de l'église.

tienses, Philagre fit arrêter sur-le-champ les plus considérables de l'assemblée, et, dans le nombre, beaucoup de femmes, matrones ou vierges de qualité. Les soldats leur arrachaient des mains leurs livres de prières, les meurtrissaient de coups et les conduisaient en prison.

On avait compté trouver Athanase. On espérait probablement qu'il périrait dans l'invasion de l'église, et que cette mort, imputée à la fureur populaire et dont les agents de l'empereur ne seraient pas responsables, débarrasserait les maîtres de l'Orient d'un si rude adversaire. Cette attente fut déçue. Athanase ne voulant plus rentrer dans une église souillée par tant d'excès, alla célébrer la fête dans un sanctuaire plus retiré, et, son devoir ainsi rempli jusqu'au bout, il parvint à s'évader nuitamment, se souvenant, dit-il, de cette parole du Seigneur : Si on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre. Le dépit de ses persécuteurs fut extrême. Ils se vengèrent de leur déception par un redoublement de violence contre les chrétiens restés fidèles à leur évêque, et par une dénonciation rédigée dans les termes les plus outrageants et envoyée à l'empereur Constance. Athanase y était accusé d'avoir causé seul, par sa résistance, tous les désordres dont la ville d'Alexandrie venait d'être le théâtre. On fit répandre cette pièce à profusion, bien qu'elle fût si manifestement mensongère qu'on trouvait difficilement des messagers pour s'en charger. Il fallut contraindre par la force de simples matelots à en pren-

dre des copies à leur bord, pour les distribuer en Orient<sup>1</sup>.

Mais ce récit artificieux ne parvint pas seul aux églises qu'il était destiné à égarer. Du sein d'une retraite inconnue sortait en même temps, pour se répandre dans les principales villes d'Orient, une lettre pleine de feu et d'éloquence. C'était une protestation indignée qu'Athanasé, fuyant vers Rome, laissait en partant à tous ses frères dans la foi. Elle commençait par ces mots : « Je ne saurais mieux vous peindre les intolérables maux que nous venons de souffrir qu'en vous redisant une histoire que nous racontent les saintes Écritures. Un homme, lévite, fut une fois gravement insulté dans la personne de sa femme qui était Juive et de la tribu de Juda. Cet homme, considérant la grandeur de l'offense qu'il avait reçue... divisa en plusieurs morceaux le corps de sa femme, et les envoya aux tribus d'Israël, afin que tous comprissent qu'il n'était pas seul outragé, mais que la nation entière l'était avec lui, et que tout Juif devint son vengeur ou fût couvert de confusion s'il refusait de s'armer pour une telle cause... Les Israélites donc, entendant et voyant un tel forfait, s'écrièrent : Il n'est jamais rien arrivé de pareil depuis que les enfants d'Israël sont sortis d'Égypte. Et tous se levèrent comme si le crime eût été commis sur leurs personnes... Vous connaissez cette histoire, mes frères, et il serait superflu de vous l'expliquer. Mais voici ce qui se passe aujour-

1. S. Athan., *ad Orth.*, p. 947-948.

d'hui... et ce que j'ai à vous dire. Il n'y avait alors qu'un seul lévite outragé et une seule femme violée... Aujourd'hui, c'est l'Église entière qui est en proie à la violence... A la vue des membres d'une femme, toutes les tribus s'émurent : vous avez maintenant sous les yeux les membres de l'Église déchirée... Je vous conjure donc d'être touchés comme si ce n'était pas nous seulement, mais vous tous qu'une telle injure fût venue frapper... Les canons et la foi de l'Église sont en danger. Elles ne sont pas d'hier, ces règles sacrées qui président au gouvernement de nos églises : nos pères nous les ont transmises par une sainte et salutaire tradition. Elle n'a pas pris naissance aujourd'hui, la foi que nous professons, mais elle est descendue jusqu'à nous du Sauveur même, par l'intermédiaire de ses disciples. Laissez-vous donc périr entre vos mains ce qui a été conservé dans nos églises depuis les temps les plus anciens<sup>1</sup> ? » — Suivait un récit animé et exact des scènes violentes qui avaient accompagné la prise de possession de Grégoire.

Une si éclatante manifestation contre un acte accompli au nom de l'empereur, était à elle seule un fait de rébellion après lequel les jours d'Athanase n'eussent plus été en sûreté en Égypte. Aussi, ne comptait-il pas y demeurer. Le plus grand secret protégea sa fuite. Sans qu'on sache quel itinéraire il suivit, ni où il parvint à s'embarquer, il était de retour à Rome dès les premiers

1. S. Athan., *ad Orth.*, p. 942.

jours de juin, au moment où la capitale attendait la réunion du concile que le pape y avait convoqué<sup>1</sup>.

Tout était là bien différent. L'Occident seul s'était rendu à l'appel de Jules, et Athanase ne comptait que des amis parmi les cinquante et quelques évêques qui se réunirent dans l'église que dirigeait le prêtre Vilon, un des légats du pape à Nicée. Le procès qu'on fit à l'évêque d'Alexandrie ne fut guère que pour la forme. L'absence suspecte des Eusébiens qui ne voulaient pas comparaître à une réunion qu'ils avaient eux-mêmes provoquée; la lettre des évêques d'Égypte; le témoignage verbal des prêtres et des diaeres de cette contrée; par-dessus tout, la présence d'Athanase, le calme de son visage, le parfum de sainteté qui émanait de sa personne : tout concourait à le justifier. D'une voix commune il fut reçu dans la communion de l'Église, dont il n'était en réalité jamais sorti. Le bénéfice de la même réhabilitation fut étendu à d'autres prélats bannis comme lui de leurs sièges par les évêques du concile de Tyr, au

1. Cette date de juin 341 pour le concile de Rome est déterminée par Tillemont (*Hist. eccl., saint Jules pape, note 4*), de la manière suivante : Le concile de Rome ne se tint qu'après le concile d'Antioche, lequel est indiqué par Athanase et par Socrate pour le commencement de 341. Mais il se tint immédiatement après, puisque les députés Elpide et Philoxène, qui ne quittèrent Antioche que pendant le concile de cette ville, arrivèrent encore pendant le concile de Rome. C'est donc au printemps de 341 qu'il faut placer ce dernier concile. A la vérité, saint Jules, dans sa lettre insérée dans S. Athan., *Apol.*, p. 774, dit que ces députés furent retenus jusqu'en janvier (*Ἰανουαρίῳ*); mais à la place de *Ἰανουαρίῳ* on peut bien lire *Ἰουνίῳ*, juin, et alors on arrive à la date fixée par Tillemont.

nombre desquels figurent Paul de Constantinople et aussi Marcel d'Ancyre qui parvint, non sans qu'on exigeât de lui quelques excuses, à se laver du reproche de Sabellianisme <sup>1</sup>.

Pendant que ces procédures suivaient leurs cours, les nouvelles d'Orient se succédaient rapidement. On apprenait chaque jour, par le récit des fugitifs, quelque nouvelle vexation exercée en Égypte contre les amis d'Athanase. Enfin, les députés du pape même, Elpide et Philoxène, revinrent, racontant tout ce qui s'était passé à Antioche et les vaines instances qu'ils avaient faites auprès des Eusébiens pour obtenir qu'ils vissent à Rome, au rendez-vous sollicité par eux-mêmes. On sut aussi qu'ils avaient rapporté une lettre des principaux membres de la réunion d'Antioche, adressée au pape. On éprouvait la plus vive curiosité d'en connaître le contenu. Mais, pendant plusieurs jours, Jules garda le silence. Il attendait s'il ne viendrait point de la même part quelques marques de repentir ou quelques nouvelles plus favorables. Enfin, les bruits devenant de jour en jour plus fâcheux, il ne put résister plus longtemps aux demandes qui lui étaient faites, et, au milieu du scandale universel, il donna lecture de la lettre qu'il avait reçue <sup>2</sup>. Cette épître, dernier

1. S. Athan., *Apol.*, p. 720, 739, 745, 751 ; *Ad. Sol.*, p. 818. — Soc., II, 15. — Soz., III, 8. — S. Épiph., *Hær.*, LXXII. D'après un texte de Sévère, et une lettre de saint Basile, il y a lieu de croire que Marcel retomba encore dans ses erreurs et fut exclu de la communion par Athanasius. *Bar. Ann. eccl.*, 347, § 60 et 61.

2. S. Athan., *Apol.*, p. 740.

chef-d'œuvre de l'art d'Eusèbe, douceuse dans la forme et insolente au fond, n'avait pour but que de décliner la compétence et la suprématie du siège de Rome. Mais telle était, cependant, à cette époque, l'incontestable autorité de la primauté romaine, que les rédacteurs de la lettre n'osaient l'attaquer tout à fait de front. Ils convenaient que l'église de Rome jouissait d'un privilège reconnu, comme l'école des Apôtres et la métropole de toute piété<sup>1</sup>. Mais, pourtant, ajoutaient-ils, il ne faut point oublier que c'est d'Orient qu'est partie la prédication de l'Évangile; et doit-on mesurer la dignité des évêques à la grandeur de leur siège? — Pourquoi Jules leur avait-il écrit seul, et en son propre nom? Pourquoi ne pas recevoir comme valables tout de suite, les décrets du concile de Tyr qui avaient déposé Athanase et Marcel d'Ancyre? Les décrets d'un concile ne devaient-ils pas être regardés comme immuables? Athanase et Marcel étaient désormais en dehors de la communion de l'Église : ceux qui restaient avec eux s'exposaient au même sort. Et l'on faisait entendre assez nettement au pape qu'on ne l'exceptait point de cette menace<sup>2</sup>.

L'indignation qu'éprouva le concile en voyant ainsi

1. Rohrbacher, *Hist. de l'Église*, t. vi, p. 293, croit voir dans les expressions employées par les Eusébiens, au sujet du siège de Rome, des équivoques ironiques. Le texte ne nous paraît pas se prêter à cette interprétation. Möhler, *Hist. de saint Athanase*, t. 1, p. 266, partage l'opinion de Rohrbacher.

2. Soc., *loc. cit.* — Soz., *loc. cit.* — S. Athan., *Apol.*, p. 740-754. — C'est de la lettre du pape qu'on peut induire le contenu de celle à laquelle il répond.

de simples évêques braver ouvertement le successeur de saint Pierre, fut extrême. On pressa unanimement Jules de réprimer, par une réponse sévère, cet insupportable orgueil. Il le fit, en effet, dans une pièce qu'Athanase nous a conservée tout entière, et où respire, jusque dans l'extrême modération du langage, la fermeté d'un homme sûr de son droit.

« J'ai lu, dit le pontife, la lettre que vous m'avez envoyée par mes prêtres Elpide et Philoxène, et j'en suis resté surpris. Je m'étonne que, moi vous ayant écrit en toute charité et en droiture de conscience, vous répondiez avec un esprit de contention et sur un ton qui ne convient pas. Votre lettre témoigne de l'orgueil et de l'arrogance de ceux qui l'ont écrite... Et je ne sais à quoi vous pensez lorsque vous vous comportez de manière à nous faire croire que même vos paroles de respect à notre égard n'ont pour but que de vous jouer de nous. » Le pape consentait ensuite à discuter l'un après l'autre tous les griefs des Eusébiens. Il leur rappelait qu'en convoquant un concile à Rome, il n'avait fait que se rendre aux vœux de leurs députés. Il leur avait écrit seul, il est vrai, et en son nom, mais toutes les églises d'Occident et d'Italie étaient derrière lui, et il portait la parole pour elles. Il n'avait point admis sans discussion les décrets du concile qui avait déposé Athanase et Marcel; mais fallait-il tenir plus de compte de la réunion de quelques évêques à Tyr, que du grand concile de Nicée où tout le monde chrétien réuni avait

condamné le schisme d'Arius? Et cependant les Ariens n'étaient-ils pas rentrés aujourd'hui dans la communion de toute l'Asie? — Quelle valeur, d'ailleurs, pouvait avoir une sentence portée non-seulement contre toutes les formes de la justice, mais contre toutes les règles de l'Église? « Si ces évêques étaient coupables, comme vous le dites, ajoutait-il en terminant, il fallait les juger suivant les canons; il fallait nous écrire à tous, afin que tous, nous eussions à décider ce qui était juste. C'étaient des évêques qui souffraient, et leurs églises ne sont point des églises ordinaires, mais celles même que les apôtres ont fondées. Et puisqu'il s'agissait du siège d'Alexandrie, pourquoi ne nous avez-vous pas écrit? Ne saviez-vous pas que c'est la coutume en pareil cas de nous écrire premièrement, afin que ce soit d'ici que vous vienne la décision? Si donc l'évêque de cette ville était tombé en suspicion, il fallait écrire à l'église d'ici<sup>1</sup>. »

Cette lettre fut sur-le-champ expédiée en Orient, et le concile de Rome, n'ayant plus d'autre affaire, songea à se dissoudre. On ne pouvait se dissimuler cependant ce qu'il y avait de hardi à braver aussi ouvertement la volonté de l'empereur Constance, dont le concours était publiquement acquis aux prélats d'Antioche. Pour ne

1. S. Athan., *Apol.*, p. 739-753. — Le lecteur se rappellera sans doute que le siège d'Alexandrie étant patriarcal, relevait de Rome directement. Cette phrase a été invoquée, et avec raison, comme un des plus forts témoignages de la primauté romaine.

pas rester tout à fait désarmé devant sa colère, et se ménager un protecteur en cas de besoin, les évêques réunis autour de Jules eurent naturellement la pensée de recourir à l'autre Auguste, le maître de l'Occident, qui jusqu'ici paraissait s'être peu mêlé de débats ecclésiastiques. Constant était en Gaule, où des invasions de tribus franques lui donnaient beaucoup d'occupation<sup>1</sup>. On lui fit parler par Maxime, évêque de Trèves, qui portait à Athanase une affection devenue tout à fait intime durant le premier exil de ce grand homme, et par Osius de Cordoue, qui passait par les Gaules en s'en retournant dans son diocèse. Le pape Jules, lui-même, crut devoir écrire une lettre détaillée pour expliquer à Constant ce qui avait été fait à l'égard des évêques d'Alexandrie et de Constantinople. Il était à craindre, en effet, qu'imbu des notions confuses que les représentants du pouvoir civil se faisaient encore au sujet de la constitution ecclésiastique, Constant ne trouvât étrange qu'on fût intervenu à Rome dans une querelle qui ne regardait que des sujets de son frère<sup>2</sup>.

Autant qu'on en peut juger à travers les appréciations contradictoires des divers historiens, Constant était d'une nature simple, un peu grossière, sans portée d'esprit, mais sans malice. Dans l'héritage des qualités paternelles, tandis que Constance semblait avoir pris pour sa part (tout en n'en reproduisant qu'une image

1. Soc., II, 20. — Soz., III, 6. — Liban., *Or.* III, p. 138. — S. Jér., *Chron.* — 2. S. Hil., *Fragm.*, p. 1295. — Soz., III, 10.

très-affaiblié) la science politique, l'art militaire et l'éloquence, Constant n'avait recueilli qu'une grande bravoure et une honorable droiture de cœur. Il était d'ailleurs ami du plaisir ; on le soupçonnait des plus graves désordres de mœurs : accusation d'autant plus facile à accréditer que, fiancé du vivant de son père à la fille encore enfant du ministre Ablave, il lui avait fidèlement tenu parole malgré sa disgrâce ; et, en attendant qu'elle fût en âge d'être mariée, il restait célibataire dans une jeunesse déjà mûre. Une grande faiblesse de caractère qui le livrait à d'imprudents conseillers ; des besoins d'argent et des goûts de dépense qui le rendaient à la fois avide et prodigue, faisaient de lui, au fond, un fort médiocre souverain. Mais il avait une foi très-solide, bien que peu éclairée, et il en donnait fréquemment des preuves en distribuant des largesses aux églises et des faveurs aux chrétiens. C'est ainsi qu'Eunape nous raconte qu'il avait fait venir d'Athènes un sophiste chrétien célèbre, du nom de Proœrèse, qu'il faisait manger à sa table et à qui, par une disposition singulière, il avait donné le titre de général avec une grosse pension<sup>1</sup>.

Il avait eu indirectement quelques relations avec Athanase, qui, sur sa demande, avait rédigé pour lui un

1. Aurél. Vict., *de Cæs.*, 41. — *Id.*, *Epit.*, 41. — Zos., II, 42. — Eutr., x, 9. — Liban., *Or.*, 3, p. 121. — S. Athan., *Ad. Sol.*, p. 856; *Apol.*, p. 678 et 679. — Amm. Marc., xx, 41 — Eunap., *Vit. soph.*, Paris, 1849, p. 492.

petit catalogue et une sorte d'abrégé des livres de l'Écriture. Mais, pressé de prendre parti dans la cause qui partageait le monde chrétien, il éprouva le désir de faire plus ample connaissance avec le principal accusé et de s'entretenir avec lui. Il ne put guère donner suite à cette pensée avant la fin de l'année 342, parce que ce ne fut qu'à cette époque qu'il put terminer la guerre des Franes par une paix dont les conditions ne paraissent pas avoir été bien satisfaisantes pour l'honneur romain<sup>1</sup>. De retour alors à Milan, il manda Athanase auprès de lui<sup>2</sup>.

A. D. 342 Cet ordre surprit et ne contenta que médiocrement l'évêque proscrit : sujet de Constance, et aussi éloigné de la rébellion que de la bassesse, Athanase éprouvait quelque scrupule à recourir contre son souverain à l'appui d'une influence étrangère. Il savait d'ailleurs qu'il est aisé de blesser l'orgueil des princes, mais qu'il est peu sûr de se fier à leurs paroles. En sollicitant l'intervention de Constant, il offensait mortellement le maître de l'Orient, avec qui tout évêque d'Alexandrie était destiné à entretenir des relations journalières, et il n'était

1. A. D. 342. — Indictio. xv. — U. C. 4095. — Constantius III et Constans II. Coss.

2. Soc. — Soz. — Liban. — S. Jér., *loc. cit.* — Nous mettons ici l'entrevue de Constant et d'Athanase, que Tillemont rejetait plus loin. Cette entrevue précéda immédiatement le concile de Sardique. Or on verra tout à l'heure les raisons qui, de concert avec les chronologistes modernes, nous font avancer jusqu'en 343 la réunion de ce concile. Athanase (*Apol.* p. 675) dit qu'il s'était écoulé trois ans entre son arrivée à Rome et l'appel de Constant. En mettant cette arrivée en 339, comme nous l'avons fait, on se trouve porté à la fin de 342.

nullement certain que la bienveillance de l'un des monarques fût d'aussi longue durée que la rancune de l'autre. Aussi, bien que reçu à la cour de Constant avec une faveur marquée, il demeura fidèle à sa prudence accoutumée, et se tint sur une adroite réserve. Il ne laissa pas échapper une seule plainte contre Constance; et, se doutant que toutes ses démarches étaient épiées et faussement rapportées à la cour d'Antioche, il prit d'avance la précaution de ne jamais s'entretenir avec l'empereur qu'en présence de témoins qui pouvaient entendre toutes ses paroles et en déposer au besoin. Cette prévoyance ne prévint pas la calomnie, mais lui préparait les moyens de la réfuter<sup>1</sup>.

Le souvenir du grand Constantin était le moyen principal que les catholiques employaient pour agir sur l'esprit de son jeune fils. Rien n'était plus propre à lui suggérer la pensée de suivre cet illustre exemple, en prenant lui-même l'initiative d'un concile universel pour compléter l'œuvre de Nicée. Chacune des deux grandes fractions de l'Église venait en quelque sorte de se prononcer dans des sens différents, quoique en se disant l'une et l'autre fidèles au symbole qu'elles avaient arrêté en commun. Le moyen le plus simple de les faire accorder semblait être de les mettre en présence et de les faire délibérer ensemble. C'est dans cette vue que Constant se décida à écrire à son frère pour

1. S. Athan., *Apol.*, p. 674-676.

provoquer son consentement à une réunion de toute l'Église. Il fit partir un messager à cette intention vers la fin de l'année 342, en même temps qu'il quittait lui-même Milan pour aller faire une courte apparition en Angleterre, afin de mettre ordre à quelques incursions de barbares<sup>1</sup>.

La lettre trouva Constance et le parti qui dominait à sa cour, sous le coup d'un événement inattendu qui les jetait dans de graves embarras. Eusèbe de Nicomédie était mort presque à l'improviste, au moment même où l'exil d'Athanase consommait son triomphe en Orient. Il laissait ses amis sans guide dans la voie périlleuse où il les avait engagés, et la ville de Constantinople, dont il avait usurpé le siège, dans une grande agitation<sup>2</sup>.

En effet, l'évêque précédemment déposé, Paul, protestant contre l'illégalité de la sentence qui l'avait enlevé à son troupeau, et fort de la sympathie qu'il venait de trouver à Rome, s'était immédiatement présenté pour reprendre possession de sa charge. Il y réussit sans peine, un très-vif mouvement populaire s'étant déclaré en sa faveur. Mais sa réintégration ne pouvait convenir aux évêques de la province, Théognis de

1. Soc., II, 20. — Soz., III, 41. — Théod., II, 3. — Nous nous conformons au récit de ces écrivains pour le fait de la lettre écrite par Constant à son frère, et non pour la date : on en verra tout à l'heure la raison. — Liban., *Or.*, III, p. 140. — Amm. Marc., XX, 1. — *Cod. Theod.*, *Chron.*, p. 44.

2. Soc., II, 12. — Soz., III, 7. — S. Athan., *Apol.*, p. 754.

Nicée, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée, qui ne se souciaient nullement de garder à leur tête un ami d'Athanase. Ils firent donc choix d'un diacre nommé Macédonius, dont les mœurs étaient bonnes, mais dont l'esprit d'intrigue était connu, et le consacèrent à la hâte dans une église nouvelle dont la construction était à peine achevée. Deux évêques se trouvant ainsi en conflit d'attributions dans l'enceinte de la même ville, leur rivalité fut le signal d'un très-violent désordre. Le maître de la cavalerie, Hermogène, devant l'assentiment de Constance, se hâta de prêter main-forte à Macédonius. La population entière, indignée de cette préférence, entra en révolte. On mit le feu au palais d'Hermogène, on s'empara de sa personne et on le traîna tout meurtri par les rues de Constantinople, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir<sup>1</sup>.

Constance reçut à Antioche cette effroyable nouvelle. Quoiqu'il n'aimât guère à commettre sa personne en aucun genre de péril, il ne pouvait se dispenser de venir rétablir l'ordre dans sa capitale en feu. Il monta à cheval en toute hâte et se rendit à grandes journées à Constantinople. A la nouvelle de l'arrivée du souverain, la population chrétienne, qui avait pu céder à un mouvement d'emportement, mais à qui tout esprit de rébellion durable était étranger, fut saisie de terreur et de contrition. Elle sortit en foule de la ville pour venir en pleu-

1. Soc., II, 42, 43 et 46. — Soz., III, 3, 7. — S. Jér., *Chronic.*, an 341. — Amm. Marc., XIV, 10.

rant implorer le pardon de l'empereur. Heureux d'être si aisément délivré du péril, l'empereur ne se montra pas sévère. Il infligea pour châtement à la ville la suppression de la moitié des distributions de blé ordinaires. Du reste, il ne fit perdre la vie à personne ; il écouta de bonne grâce la harangue justificative qui lui fut adressée par le président du sénat, et daigna même y répondre. Craignant de se compromettre personnellement avec les passions populaires, il reçut assez froidement les amis de Macédonius, se plaignit qu'on ne l'eût pas consulté sur ce choix ; et, pendant le très-court séjour qu'il fit à Constantinople, ne voulut point se prononcer explicitement en sa faveur. Il quitta la ville, la laissant dans cette incertitude, mais donnant tout bas pour instructions au préfet du prétoire, Philippe, de le délivrer sans bruit de la présence de Paul.

Philippe exécuta ces commandements avec intelligence et résolution. Il manda Paul auprès de lui, dans un lieu public, le bain de Zeuxippe, où ses fonctions l'appelaient pour traiter quelques affaires. Il lui fit voir secrètement l'ordre de l'empereur et le somma d'y obéir. Paul reçut cette intimation avec respect, protesta qu'il était condamné sans justice, mais ne voulut pas faire de résistance. De crainte que le bruit de son départ ne se répandit, on ne le laissa pas même rentrer chez lui. On perça la muraille du bain pour ouvrir une communication avec le palais qui était contigu, et par une fenêtre du palais on fit monter Paul dans un vaisseau tout préparé qui

mit à la voile sur-le-champ<sup>1</sup>. Tranquille de ce côté, Philippe, sans perdre de temps, alla chercher Macédonius, le fit monter sur son char et se présenta avec lui, escorté par un gros bataillon de soldats, sur la place publique. Les passants ouvraient les yeux de surprise, croyant voir apparaître, dit l'historien Socrate, une machine de théâtre. Avant qu'on eût eu le temps de se reconnaître, Philippe entra dans l'église, suivi d'un attroupement confus au travers duquel les soldats se faisaient faire place à coups d'épée. En un instant l'église fut pleine de gens qui se ruaient, qui se pressaient les uns sur les autres, et l'air fut rempli des effroyables cris des victimes étouffées par la foule ou frappées par les soldats. C'est dans ce cortège que Macédonius prit possession de son trône épiscopal.

De pareilles scènes, renouvelées sur divers points de l'empire et mettant tous les jours aux prises l'autorité impériale avec les populations tumultueuses des grandes villes, fatiguaient et effrayaient Constance<sup>2</sup>. Ce fut donc sans trop de répugnance qu'il entra, pour un instant, dans les vues pacificatrices de son frère, et la réunion d'un concile œcuménique fut résolue d'un commun accord entre les deux souverains. De concert avec le pape Jules, on convint de choisir, pour lieu de réu-

1. Soc. II, 45 et 46. — Soz., *loc. cit.*

2. Athanase rapporte de graves désordres survenus pour des causes analogues dans plusieurs villes de Thrace et à Andrinople (*ad Sol.*, p. 820 et 821).

nion, la ville de Sardique placée sur l'extrême limite des deux empires, à égale distance, par conséquent, des deux Églises<sup>1</sup>.

A. D. 343. Les évêques, principalement ceux qui étaient attachés à la foi orthodoxe, se rendirent à l'appel avec empressement. On crut un instant qu'on allait voir le retour des scènes imposantes de Nicée. Plus de deux cents évêques, appartenant à trente-cinq provinces différentes, arrivèrent en peu de temps de divers côtés. Il y en avait de tous les pays, depuis les provinces reculées d'Espagne jusqu'aux extrêmes limites de l'Asie<sup>2</sup>. On retrouvait, à la tête de cette nouvelle phalange, le même Osius de

1. A. D. 343. — Indictio. 1. — U. C. 1096. — Placidus et Romulus. Coss. — Nous plaçons à cette date le concile de Sardique, de concert avec le nouvel historien des conciles, Hefele (vol. 1, p. 514), et contrairement aux indications de Sostrate (II, 20) et de Sozomène (III, 12), qui rapportent le même fait au consulat de Rufin et d'Éusèbe et à la onzième année après la mort de Constantin, c'est-à-dire à l'année 347. Les raisons qui ont déterminé Hefele et qui me décident à le suivre sont concluantes. Il résulte en effet du récit d'Athanase que son retour à Alexandrie eut lieu deux ans environ après le concile de Sardique : or, ce retour est fixé, par les lettres paschales nouvellement découvertes, à la fin de l'année 345 au plus tard, puisque l'on y voit déjà saint Athanase présidant au carême de 346. On est donc reporté forcément en arrière jusqu'à l'année 343. Ce résultat avait déjà été pressenti par le chronologiste Mansi, d'après un fragment d'une vieille chronique découverte à Vérone par le savant Mallei. Les lettres paschales ne laissent plus d'incertitude sur l'erreur de Sostrate et de Sozomène. La chronologie nouvelle se trouve d'ailleurs d'accord avec une indication de la chronique de saint Jérôme qu'on n'avait pas pu expliquer jusqu'ici, et qui rapporte le retour d'Athanase à la dixième année de l'empereur Constance, c'est-à-dire 346 (Conf. Wetzer, *Restit. chronol.*, p. 17 et suiv.).

2. Soc., II, 20. — Soz., III, 12. — S. Athan., *Apol.*, p. 720, 767, 768; *ad Sol.*, p. 818. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1290.

Cordoue qui avait présidé à Nicée et qui allait, cette fois encore, avec les prêtres Archidame et Philoxène, représenter le siège de Rome à la tête de l'Église universelle. Jules s'était excusé de paraître, retenu par les besoins de son église<sup>1</sup>. L'évêque de Sardique lui-même, Protogène, ne marchait qu'après cette députation du premier siège du monde. Comme à Nicée aussi, on voyait des martyrs; mais ce n'étaient plus les héros de la persécution païenne : c'étaient les victimes des luttes intestines de l'Église. Les troupeaux, privés de leurs pasteurs et dépouillés de leurs sanctuaires par la violence des Eusébiens, avaient envoyé leurs députés chargés de lettres racontant leur oppression et leurs misères avec des détails qui faisaient circuler dans tous les rangs de l'assemblée un frémissement d'indignation douloureuse. On se passait de main en main des chaînes de fer et des instruments de torture, apportés comme de saisissants témoignages de l'oppression que des chrétiens faisaient subir à des chrétiens pour la cause de la vé-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 767. — S. Hil., *Fragm.*, *loc. cit.* — La présidence du concile paraît avoir encore été ici réservée à Osius de Cordoue, puisqu'il signe avec les légats du pape dans la lettre synodale du concile, etc. Sozomène (III, 12) donne aux évêques orthodoxes ce nom : (οἱ ἐπιτὶ τοῦ Ὄσιου, ceux qui étaient avec Osius. Le concile s'étant d'ailleurs si fortement prononcé, comme on va le voir, dans le sens de la primauté de Rome, il est évident qu'Osius ne pouvait prendre le pas sur tous les évêques qu'en raison de cette primauté.

On voit par un mot de saint Athanase (*Apol.*, p. 676) qu'Osius, avant le concile, avait eu une entrevue avec Athanase, en Gaule, où probablement ce prélat fit un voyage entre son entrevue à Milan avec Constance et sa venue à Sardique.

rité<sup>1</sup>. Un mouvement très-prononcé d'opinion se déclara donc aussitôt dans la réunion, avant même qu'elle fût constituée, en faveur d'Athanase et de ses amis.

Le groupe des prélats eusébiens (auxquels on continuait à donner ce nom malgré la disparition du chef qui les avait conduits si longtemps) fut plus lent à se mouvoir. Ils témoignèrent même au premier moment une grande répugnance à partir. A quoi bon, disaient-ils, un tel déplacement? Pourquoi leur faire quitter le soin de leurs ouailles et la prédication de la doctrine évangélique? Pourquoi imposer à des vieillards chargés d'années les fatigues d'un si long voyage<sup>2</sup>? Il fallut pourtant se décider à partir, car on ne pouvait mécontenter à la fois les deux empereurs. Ils firent route ensemble, au nombre de soixante-seize ou quatre-vingts, s'avancant à très-petites journées, se concertant dans chaque ville sur toutes les nouvelles qu'ils recevaient et dont l'apparence ne leur était guère favorable. Ils avaient grand soin, surtout, de ne point se séparer les uns des autres, et exerçaient même une intimidation assez violente sur ceux qui paraissaient trouver leur société compromettante et auraient désiré s'en écarter<sup>3</sup>. Ils avaient d'ailleurs emmené, comme compagnons de route, le comte Musonien et un général du nom d'IIésyque; car ils ne se sentaient jamais tout à

1. S. Athan., *Apol.*, p. 762. — S. Hil. *Fragm.*, p. 1285, 1291.

2. S. Hil. *Fragm.*, p. 1315.

3. S. Athan., *Apol.*, p. 765.

fait à l'aise, quand ils n'avaient pas quelque représentant de la force armée à leur service<sup>1</sup>.

Arrivés à Sardique, ils s'enfermèrent aussitôt dans le palais où un logement leur était réservé, et déclarèrent qu'ils n'en sortiraient pas avant qu'on eût réglé à leur satisfaction un point sur lequel leur honneur ne leur permettait pas de transiger. Ils soutinrent qu'Athanase, Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza ayant été séparés de la communion de l'Église par un décret de concile, aucune réunion ecclésiastique ne pouvait être valable s'ils y participaient; et que, quant à eux, ils ne prendraient pas séance avant qu'on eût fait sortir les excommuniés<sup>2</sup>.

C'était trancher eux-mêmes la question que le concile devait juger. Une prétention si exorbitante causa autant de surprise que d'émotion parmi les Pères déjà assemblés. A l'unanimité, on leur fit réponse qu'après le jugement du pape et le témoignage des évêques d'Égypte, c'était déjà beaucoup de remettre Athanase en jugement; qu'à la vérité les empereurs et le concile même avaient trouvé bon que l'affaire entière fût recommencée et l'innocence des prélats accusés une seconde fois mise en question; mais que l'esprit de conciliation ne pouvait aller au delà. « Que prétendez-vous, ajoutait-on, par ce jugement prématuré? Athanase est là, prêt à écouter vos preuves et à y répondre, se résignant à la

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 818.

2. S. Athan., *Apol.*, p. 757. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1290, 1291.

sentence s'il est coupable, demandant justice s'il est innocent. Voulez-vous donc le condamner sans l'entendre <sup>1</sup>? »

Plusieurs jours se passèrent dans ce conflit. Les évêques orthodoxes s'épuisèrent en instances pour ébranler la résolution des Eusébiens. Osius, Athanase lui-même, se rendirent personnellement auprès d'eux, et descendirent à de véritables supplications pour obtenir qu'ils ne fissent pas échouer par leurs exigences le dernier espoir de la pacification de l'Église. Osius alla jusqu'à leur offrir d'ouvrir devant lui, et à huis clos, une enquête particulière où ils pourraient lui soumettre leurs griefs contre Athanase, leur promettant que tous les Occidentaux s'en remettraient à son arbitrage <sup>2</sup>. Athanase protestait de son côté que, si son honneur était justifié et son innocence établie, il n'insisterait pas pour reprendre possession de son diocèse, et finirait ses jours en Occident <sup>3</sup>. A ces offres conciliantes, les Eusébiens répondirent par la proposition dérisoire d'envoyer une nouvelle députation en Égypte, pour recommencer une enquête sur la conduite d'Athanase. C'était avouer très-évidemment qu'ils n'avaient d'autre but que de lasser la patience et d'annuler les délibérations du concile. Aussi ne fut-on point surpris d'apprendre, peu de jours

1. S. Athan., *ibid.*, p. 761-763.

2. S. Athan., *ad Sol.*, p. 839. — Le fait résulte d'une lettre d'Osius à Constant.

3. S. Athan., *ad Sol.*, p. 819 et 839. — Soz., III, 11.

après, qu'ils se disposaient à retourner en Orient, sous prétexte qu'on ne voulait point leur accorder leurs légitimes demandes, que leur vie était en danger dans une ville remplie de leurs ennemis, et que les incidents de la guerre de Perse les rappelaient dans leurs diocèses. Constance, disaient-ils, les réclamait avec instances pour célébrer son triomphe. Puis, un matin, on trouva le palais vide ; les Orientaux l'avaient quitté pendant la nuit<sup>1</sup>.

Dieu permit que l'Église donnât alors un douloureux spectacle, bien propre à troubler l'esprit encore incertain des peuples, à contrister ses enfants et à réjouir ses ennemis. Les Pères assemblés à Sardique ne crurent point, et avec raison, que la désertion de leurs collègues dût suspendre le cours de la justice que tant d'innocents et d'opprimés réclamaient. Le concile passa donc outre à ses séances. Mais les Orientaux, de leur côté, ne firent pas beaucoup de chemin sans réfléchir que leur fuite leur donnait l'apparence de coupables contumaces qui craignaient leurs juges. Ils prirent donc le parti de s'arrêter résolûment à vingt lieues environ de Sardique, dans la ville de Philippopolis en Thrace, de s'y constituer eux-mêmes en concile, et de prendre les devants en fait d'excommunication et d'anathème. Il y eut ainsi, dans les limites d'une même province, deux réunions d'évêques chrétiens, employant les mêmes formes,

1. S. Athan., *loc. cit.* — S. Hil. *Fragm.*, p. 1294. Nocturna et turpis per conscientiam fuga.

parlant le même langage, invoquant le même Dieu, et occupés à s'excommunier mutuellement. Par une circonstance qui ne se présente que rarement dans tout ce récit, nous avons sous les yeux, en partie du moins, les documents émanés des deux partis; nous pouvons donc les contrôler les uns par les autres, et en faire la comparaison.

Le concile de Sardique, rendant pleine justice à Athanase et aux deux autres prélats accusés, ne pensa pas faire assez en les délivrant tous les trois de toute inculpation. De justes châtimens étaient nécessaires contre les perturbateurs de l'Église. Tous les évêques intrus, Grégoire d'Alexandrie en tête, furent dépouillés de la dignité qu'ils avaient usurpée et frappés d'anathème. La même sentence fut étendue à tous les prélats qui avaient adans, de leur propre mouvement, dans leur communion, ou Arius lui-même, ou ses disciples. A ce titre, Théodore d'Héraclée, Narcisse de Néroniade, Acace de Césarée, Étienne d'Antioche, Ursace de Singidon et Valens de Murse, etc., furent déposés de l'épiscopat<sup>1</sup>. Ces résolutions énergiques furent communiquées, par des lettres différentes, aux empereurs d'abord, puis au pape et aux évêques absents, enfin aux fidèles des villes opprimées. Aux empereurs, on ne demanda que la liberté; point de chaînes, point de procès, point de bourreaux; interdiction aux magistrats de se mêler d'affaires ecclé-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 766; *ad Sol.*, p. 820. — Théod., II, 8. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1283 et suiv.

siaistiques et de persécuter les catholiques, sous prétexte de servir l'Église<sup>1</sup>. Au pape, le concile offrit l'hommage de ses décisions, *comme il convient aux prêtres par rapport au siège de l'apôtre Pierre*<sup>2</sup>. Aux évêques, il adressa un récit très-simple, et exempt de toute déclamation, de la conduite des Eusébiens au concile<sup>3</sup> : aux fidèles enfin, une exhortation à se maintenir dans la pureté de la foi et la fermeté au milieu des épreuves. « Très-chers frères, leur dit le concile, nous vous exhortons et nous vous avertissons de garder, avant toutes choses, la foi de l'Église catholique. Vous avez certainement souffert des maux extrêmes et des injures atroces. L'Église aussi a souffert de grandes injustices ; mais celui qui persévère jusqu'à la fin sera sauvé. Si les méchants poussent donc encore plus loin leur audace, que cette affliction vous soit une joie ; car ce que vous souffrez est une sorte de martyre, et vos maux ne seront pas sans récompense... Combattez donc pour la vraie foi et pour l'innocence de votre évêque, notre frère Athanase<sup>4</sup>. »

La pièce émanée des fugitifs rassemblés à Philippopolis porte un tout autre caractère. Sur les incidents mêmes qui s'étaient passés dans la ville de Sardique, les deux récits sont uniformes : et c'est une preuve pré-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 759.

2. S. Hil., *Fragm.*, p. 1290.

3. Théod. — S. Hil., *loc. cit.*

4. S. Athan., *Apol.*, p. 758.

cieuse à recueillir de la confiance parfaite qu'on peut placer dans le témoignage d'Athanase. Il est évident qu'il n'y eut d'autre différend entre les évêques que de savoir si on appliquerait aux prélats inculpés une flétrissure anticipée. Toute la lettre roule donc uniquement sur une question d'étiquette et de préséance. Les évêques d'Orient soutiennent qu'il n'était pas de leur dignité de laisser remettre en cause par ceux d'Occident les questions qu'ils avaient eux-mêmes déjà tranchées. Il semblerait, à les entendre, que l'Église dût vivre partagée comme en deux fractions indépendantes, n'ayant rien à démêler dans le gouvernement l'une de l'autre. Suivent de violentes invectives contre Athanase et ses collègues : « Le monde est agité, disent-ils, de l'orient au couchant, pour deux ou trois scélérats de sentiments impies et de mœurs honteuses... S'ils avaient le moindre germe de foi, ils imiteraient le prophète qui disait : Prenez-moi et jetez-moi à la mer, et la mer s'apaisera devant vous, puisque cette tempête ne vient que de moi. » Comme conséquence de ces conseils pacifiques, et pour rendre apparemment la concorde plus aisée à rétablir dans l'Église, les signataires de la lettre ne trouvèrent rien de mieux que de retrancher de leur communion, outre leurs frères déjà condamnés, Osius, Protogène de Sardique, et enfin le pape Jules lui-même. Tout se termine par une profession de foi longue et ambiguë, dont le mot *consubstantiel* est soigneusement exclu. La pièce entière est datée de Sardique, indication manifestement fausse,

mais qui trahit assez la confusion que causait aux signataires le souvenir de leur fuite précipitée<sup>1</sup>.

Au fond, le débat qui s'engageait ainsi avec une vivacité croissante, c'était la question même de l'unité de l'Église chrétienne. Y avait-il une Église universelle et souveraine, gouvernée par un chef unique et représentée tout entière par des assemblées générales? Ou bien chaque fraction du monde chrétien avait-elle son église propre et son autorité indépendante? Exerçait-elle une juridiction sans appel, rendait-elle des décisions irréformables? Le dogme, la discipline, avaient-ils un centre unique d'où découlait une règle commune? Ou bien l'autorité devait-elle varier, se déplacer, se multiplier, avec les divisions des empires et les vicissitudes des nations? Si la prétention des prélats d'Orient de ne pas laisser réformer leurs sentences même par un concile universel avait prévalu, c'en était fait de l'unité du corps ecclésiastique. La robe sans couture était déchirée. L'Église s'engageait fatalement à partager la fortune des empires. On lui demandait alors de se diviser en deux fractions correspondant aux deux cours des deux Césars. Quand serait venu le jour fatalement mar-

1. La lettre des prélats eusébiens est rapportée presque en entier dans les *Fragments historiques* de saint Hilaire, p. 1307-1323. — Elle était principalement adressée aux évêques de la province d'Afrique, probablement les seuls Occidentaux qui n'eussent pas été représentés au concile de Sardique, et qu'on pût essayer d'induire en erreur. L'artifice réussit en partie, puisqu'on voit au siècle suivant saint Augustin, dans ses polémiques avec les Donatistes, discuter cette pièce comme émanée d'un concile véritable.

qué par la Providence, où le sol de l'empire devait se déchirer entre vingt nations différentes, chaque tribu conquérante aurait prétendu, en vertu du même principe, organiser dans son domaine une église réputée nationale, et en réalité attachée à chaque trône. Les Pères assemblés à Sardique sentirent instinctivement le péril, et le prévinrent en proclamant avec une autorité nouvelle ce principe monarchique qui devait être dans tout le cours des âges la clef de voûte de l'unité de l'Église et la garantie de son indépendance.

A leur décret d'excommunication et à leurs lettres synodales, les Pères de Sardique joignirent, en effet, la rédaction de vingt et un canons, presque tous dictés par deux pensées intimement unies l'une à l'autre : fortifier, par un hommage solennel, la prééminence du siège de Rome; arrêter les invasions du pouvoir civil, et flétrir les complaisances des prélats prévaricateurs qui livraient le sanctuaire aux caprices de la force armée. Les translations de siège sollicitées par l'ambition et accordées par la faveur, les absences prolongées motivées par de longs séjours auprès de la personne des princes, tous ces symptômes de l'esprit de servilité, qui gagnait si rapidement le corps épiscopal, sont passés en revue dans ces canons, pour être énergiquement réprouvés et réprimés. Ces divers objets sont énumérés dans une sorte de dialogue grave et concis qui a passé dans le texte même des décrets, et dont le vénérable Osius est le principal interlocuteur. La touchante simplicité du

langage fait voir combien, chez les évêques d'Occident restés fidèles à la saine doctrine, la saveur de la foi antique était loin de se perdre.

« Osius, évêque, dit : C'est une coutume aussi vicieuse que funeste de permettre à un évêque de passer de son siège à un autre. Le but qu'on se propose par de tels changements est très-évident... Car on n'a jamais vu d'évêque qui voulût passer d'une plus grande ville à une plus petite. Il est donc clair que c'est l'ardeur de l'avarice et la servitude de l'ambition qui poussent ces hommes à changer : c'est pour avoir de plus grands biens. Que si, donc, il vous convient de réprimer sévèrement cette peste, je pense qu'il faut interdire à de tels hommes même la communion des laïques. Et tous répondirent : Cela nous convient. <sup>1</sup> »

« Et l'évêque Osius dit encore : Si quelqu'un se rencontre qui soit assez téméraire pour alléguer, en excuse, qu'il a été invité à de tels changements par des lettres du peuple chrétien : comme il est clair qu'on peut corrompre un petit nombre de personnes par l'argent et les récompenses, et leur faire erier ce qu'on veut dans l'église, pour avoir l'air d'être appelé par le peuple, je pense qu'il faut châtier ces artifices et exclure de telles gens de la communion laïque, même au dernier moment de leur vie. Si cela vous convient, répondez. Et

1. 1<sup>er</sup> canon du concile de Sardique dans toutes les collections de conciles. Labbe, vol. 11, p. 627. — On a le texte grec, et une version de Denys le Petit qui n'est pas entièrement semblable.

tous dirent : Ce que vous venez de dire nous convient. <sup>1</sup> »

« L'évêque Osius dit encore : ... Si dans une province un évêque a un procès contre son frère, qu'on n'admette à le juger aucun évêque d'une autre province ; et si, après avoir été condamné, quelque évêque pense avoir bonne cause et veut renouveler le jugement, honorons, s'il vous plaît, la mémoire de l'apôtre Pierre, en telle sorte que ceux qui auront examiné la cause soient tenus d'écrire à Jules, évêque de Rome ; et s'il pense qu'il faille renouveler le jugement, qu'il indique le juge dans une province voisine ; si, au contraire, il pense qu'il n'y ait pas lieu de remettre la chose décidée en question, que ce qu'il aura confirmé soit résolu. <sup>2</sup> »

« Gaudentius, évêque, dit : Il faut ajouter, s'il vous plaît, à cette décision, que lorsqu'un évêque aura été déposé par le jugement des évêques de sa province, et qu'il aura déclaré rapporter son affaire à Rome, aucun autre ne puisse être appelé dans la chaire de l'évêque déposé, avant que la cause ait été réglée par l'évêque de Rome. <sup>3</sup> »

« Et Osius dit encore : ... Si celui qui demande que sa cause soit jugée de nouveau, obtient, par ses prières, de l'évêque de Rome, que cet évêque envoie un prêtre d'auprès de lui (*de latere ejus*), il sera au pouvoir de

1. 2<sup>e</sup> canon.

2. 3<sup>e</sup> canon.

3. 4<sup>e</sup> canon.

l'évêque de Rome de faire à ce sujet ce qu'il veut et ce qui lui convient. <sup>1</sup> »

« Osius, évêque, dit encore : Il est arrivé, par suite d'importunités et de demandes injustes, que nos paroles n'ont plus le crédit et n'inspirent plus la confiance qui devraient leur appartenir... Car beaucoup d'évêques ne cessent point d'habiter la cour du prince... Et le même homme souvent porte à cette cour de nombreuses pétitions sans aucune utilité pour l'Église, et non point, comme il devrait, des demandes de secours pour les pauvres, les veuves et les orphelins, mais des sollicita-

1. 5<sup>e</sup> canon. — Ces diverses décisions, si importantes pour établir dans le droit ecclésiastique les prérogatives du Saint-Siège, n'ont pas, comme on peut le présumer, cessé de faire le sujet de grandes discussions entre les écrivains ecclésiastiques. Les auteurs protestants et une partie des écrivains attachés aux opinions gallicanes ont essayé de faire considérer les dispositions prises par le concile de Sardique, les uns comme des innovations inconnues à la tradition des siècles antérieurs; les autres comme des mesures toutes de circonstance, et ne conférant de droits qu'à la personne du pape Jules, spécialement désigné dans un de ces canons. Les écrivains italiens, au contraire, en ont peut-être étendu le sens, en y voyant un droit d'appel direct attribué dès lors explicitement au pape. Tous ces débats sont résumés à merveille et décidés avec beaucoup de modération et de justesse par Hefele (*Concilien-Geschichte*, vol. I, p. 546-555). Il nous semble impossible de ne pas reconnaître dans la forme de ces canons et dans cette phrase du 3<sup>e</sup> : *Honorans, s'il vous plaît, la mémoire de Pierre*, le fait d'une consécration de dispositions anciennement reconnues, bien qu'imparfaitement observées, et non l'introduction d'usages nouveaux. Ce qui met, suivant nous, cette opinion hors de doute, c'est que, dans l'état de division où était l'Église, il ne s'éleva, même de la part des Orientaux, aucune contestation contre ces canons en eux-mêmes. La lettre citée des Pères séparés de Sardique évite soigneusement de s'expliquer sur la suprématie de Rome, ce qu'elle eût fait assurément en présence de l'affirmation du concile de Sardique lui-même, si la contestation eût été possible et la prétention nouvelle.

tions pour des biens et des dignités temporels : et cette indécence excite des murmures et des scandales. S'il vous plait, donc, frères très-chers, décidez qu'aucun évêque n'aille à la cour, si ce n'est ceux qui y seront invités par les lettres du pieux empereur... Et que ceux qui passent par Rome remettent à notre saint frère, l'évêque de l'église de Rome, les prières qu'ils ont à adresser, pour que celui-ci examine d'abord si elles sont honnêtes et justes, et qu'ensuite il emploie sa diligence à les faire parvenir à la cour. Et tous dirent que ce conseil leur plaisait et était parfaitement juste.<sup>1</sup> »

« Gaudentius, évêque, ajouta : ... Si quelqu'un, s'élevant contre la décision que vous venez d'émettre, veut servir plutôt son ambition que son Dieu, qu'il sache qu'il perdra son honneur et ses dignités... Ce qui s'accomplira aisément par ce moyen : il faut que ceux d'entre nous qui demeurent sur les routes publiques, lorsqu'ils verront un évêque qui voyage, l'interrogent sur les causes et le but de son voyage ; et, s'il se rend à la cour, lui demandent s'il y est appelé. En ce cas, ils ne l'arrêteront pas. Mais s'il a entrepris le voyage par ambition et pour ses désirs personnels, qu'il ne lui soit point donné de lettres de communion.<sup>2</sup> »

Joignant au précepte l'exemple de la soumission, les Pères de Sardique envoyèrent toutes leurs décisions à la ratification de l'évêque de Rome. Quelques-uns d'entre

1. 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> canons.

2. 20<sup>e</sup> canon.

eux avaient pensé à y joindre une nouvelle profession de foi, pour confirmer celle de Nicée; mais le concile repoussa très-vivement cette proposition et ne se jugea point digne de rien ajouter à l'œuvre de l'Esprit divin proclamée par l'Église entière <sup>1</sup>.

Le concile avait raison. Impuissante à prévenir les maux de l'Église, et même à panser ses plaies; frappée de stérilité par l'obstination rebelle d'une moitié de ses membres; décréditée de très-bonne heure dans une grande partie du monde chrétien, par les calomnies des hérétiques, la réunion de Sardique n'était pas destinée à l'honneur de prendre rang parmi ces conciles universels de l'Église, auxquels a été promise l'infailibilité doctrinale. On ne compte pas le concile de Sardique, malgré sa respectable autorité, parmi les conciles œcuméniques <sup>2</sup>.

Un dernier espoir de paix restait encore; c'était d'obtenir de l'empereur Constance, par les sollicitations de son frère, qu'un libre cours fût laissé aux destitutions et aux réintégrations prononcées. Constant se prêta à faire à

1. S. Athan., *Epist. ad Antiochenses*, p. 576. — Le texte cité par ce saint est si positif qu'il condamne absolument, comme apocryphe, la formule de foi attribuée par les écrivains, Socrate et Sozomène, au concile de Sardique.

2. La question de savoir si le concile de Sardique doit être tenu pour œcuménique, a été souvent agitée. On peut lire à ce sujet Baronius (*Ann.* 347, §47) qui incline à reconnaître l'œcuménicité; Tillemont (*S. Athanase*, note 71), qui laisse la question dans le doute; Hefele (*Concilien-Geschichte*, t. 1, p. 596 et suiv., et aussi p. 50 et 51). La grande majorité des canonistes a conclu contre l'œcuménicité.

ce sujet un dernier effort. Il envoya en députation à son frère deux évêques, Vincent de Capoue et Euphrate de Cologne, accompagnés d'un de ses généraux, Salien, chrétien fervent et distingué. Il les chargea d'une lettre très-pressante, qui contenait même, à ce qu'on pense, quelques menaces de recourir à la force, si on méprisait sa prière<sup>1</sup>.

A. D. 344. Les députés, qui arrivèrent à Antioche vers les fêtes de Pâques 344<sup>2</sup>, trouvèrent Constance assez soucieux des troubles de son empire. Il était surtout fort inquiet de la guerre des Perses, qui s'envenimait tous les jours depuis que le roi Sapor II, parvenu à l'âge d'homme, avait pris les rênes de son gouvernement et déployait à la fois les plus brillantes qualités militaires et la plus violente haine contre la vieille gloire et la nouvelle religion de Rome. Une guerre avec son frère eût été un embarras très-grand, que Constance n'avait nul désir de s'imposer, et il se montra très-manifestement enclin à chercher quelque moyen terme pour satisfaire les desir de tout l'Occident, sans se rétracter ouvertement. Cette disposition pacifique fut assez visible pour causer une véritable alarme aux prélats eusébiens, et ce fut alors que le besoin de raffermir leur faveur et leur popularité chancelantes leur inspira

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 822. — Soc., II., 21. — Soz., III, 20. — Théod., II, 8. — Philost., III, 12. — Rufin, I, 19.

2. A. D. 344. — Indictio. II. — U. C. 1097. — Leontius et Sallustius. Coss.

un artifice d'une nature à la fois si odieuse et si bizarre, qu'il serait difficile d'y ajouter foi, si le témoignage contemporain et toujours véridique d'Athanase n'était là pour l'attester.

Ils résolurent de perdre de réputation les évêques occidentaux auxquels Constant avait confié ses pouvoirs, et que leur caractère d'ambassadeurs défendait contre toute violence directe. L'évêque schismatique d'Antioche, Étienne, successeur d'Euphrone, imagina donc de s'adresser à un jeune débauché de la ville, du nom d'Onagre, et de l'engager à introduire de nuit une femme perdue dans le logis des deux évêques. Onagre se prêta à l'artifice, fit marché avec une courtisane au nom de deux étrangers qu'il ne nomma pas, gagna l'un des serviteurs des évêques, et, la nuit venue, la femme fut subrepticement conduite jusqu'à la porte de la chambre où couchait Euphrate de Cologne. La maison était isolée, et un peu en dehors de la ville, au pied de la montagne. Dans les buissons qui l'entouraient on eut soin de cacher des hommes apostés, prêts à accourir au moindre bruit. La courtisane approcha demi-vêtue de la couche où Euphrate reposait paisiblement dans un premier sommeil. A la vue de ce vieillard endormi et des insignes sacerdotaux épars dans la chambre, elle fut saisie d'effroi et poussa un grand cri. L'évêque, de son côté, se réveilla en sursaut dans un vif mouvement de surprise, puis de colère. Au bruit de leur dialogue entrecoupé, les témoins subornés accoururent; Onagre

lui-même entra comme survenant par hasard, et, élevant la voix, invita tous les voisins à venir contempler le scandale donné par les envoyés d'Athanase et les missionnaires de l'Occident<sup>1</sup>.

Mais les évêques calomniés et le général Salien que les accompagnait ne perdirent pas leur sang-froid. Ordonnant de fermer la cour et de faire main basse sur les témoins prétendus, Salien, qui avait pénétré le piège, se rendit directement chez l'empereur et demanda une enquête publique. Cette hardiesse déconcerta l'évêque Étienne, qui était accouru aussi au bruit de la nouvelle et se mettait déjà à l'œuvre pour en tirer parti. Il s'efforça timidement de représenter à Constance le scandale fâcheux qui naîtrait d'un procès intenté contre les membres éminents du clergé. Mais cette charité prétendue, qui fuit la lumière sous prétexte d'éviter le scandale et dissimule la calomnie pour la mieux répandre à petit bruit, ne convenait pas à l'innocence des évêques. Ils insistèrent pour une interrogation ouverte et une confrontation publique des témoins. Le procès eut donc lieu dans le palais même, et là, d'un commun aveu, la courtisane et les témoins, pressés de questions, désignèrent Onagre comme l'auteur de toute la fraude, dont celui-ci à son tour se déchargea sur l'évêque Étienne. Étienne, couvert de confusion, sentit presque de lui-même qu'il ne pouvait plus paraître à la tête du siège métropolitain

1. S. Athan. — Théod., *loc. cit.*

d'Antioche. Sur l'ordre de Constance, très-irrité qu'on eût voulu le faire tomber dans un tel piège, il fut déposé de sa charge ; mais on eut soin de le remplacer par l'eunuque Léonce de Phrygie, prêtre scandaleux et irrégulier, sans autre titre à une telle promotion que son dévouement aux intérêts du parti dominant<sup>1</sup>.

Avec la faveur visiblement ébranlée de Constance, les Eusébiens perdaient leur principal appui. Il fallait donc, de gré ou de force, commencer à se montrer plus complaisants et plus souples, et consentir à entrer dans quelques essais d'accommodement. Une année presque entière se passa dans des pourparlers inutiles, dans des allées et venues de députations entre Milan et Antioche, dans des rédactions de formulaires de foi et de symboles, successivement envoyés aux évêques d'Occident et toujours rejetés par eux<sup>2</sup>. La négociation tirait en longueur, et c'était probablement tout ce que désiraient les Eusébiens, quand une nouvelle imprévue d'Alexandrie vint offrir à Constance l'occasion qu'il cherchait de se tirer d'embaras et de consommer à tout prix une réconciliation dont son orgueil souffrait, mais dont sa politique avait momentanément besoin.

La suite du pontificat improvisé de Grégoire à Alexan-

1. S. Athan., *loc. cit.* et p. 718. — Théod., *loc. cit.*

2. C'est ici, sans doute, qu'il faut placer diverses rémissions d'Antioche et de Milan, dont il est assez confusément question dans les auteurs (Soc., II, 18; Soz., III, 10), et que les historiens précédents, par suite de leur erreur de chronologie, avaient été induits à mettre avant le concile de Sardique.

Ilrie avait répondu aux débuts. Ce n'était qu'une série de désordres, de persécutions et de violences. Grégoire parcourait incessamment la province, appuyé d'un côté par le préfet Philagre et de l'autre par le due Balac. Partout où passait cet étrange cortège pontifical, mieux garni de soldats que de prêtres, c'était un effroi général suivi de scènes de désolation. Tout prêtre, toute vierge, tout chrétien, suspects de quelque fidélité à Athanase, étaient battus de verges et jetés en prison<sup>1</sup>. D'illustres victimes ensanglantèrent cette persécution faite au nom de la croix. Les serviteurs d'un prétendu évêque achevèrent sur le corps épuisé du vieux Potamon l'œuvre des bourreaux de Dioclétien. Mais c'était surtout avec les solitaires du désert que la lutte était vive et acharnée. De ses retraites inaccessibles, où le gardaient l'amour des peuples **et le renom** de sa gloire chrétienne, Antoine bravait les magistrats, affrontait les soldats, provoquait par de vives et piquantes paroles l'erreur victorieuse. Un jour même, il osa quitter sa montagne, parut à Alexandrie dans son costume d'anachorète, et prêcha sur la place publique contre la doctrine d'Arius : « Vous êtes chrétiens, disait-il aux catholiques, parce que vous croyez que le Verbe que vous adorez est Dieu ; mais les Ariens ne diffèrent en rien des païens, puisqu'ils disent que le fils de Dieu est une créature, et qu'ils ne

1. S. Athan., *Apol.*, p. 749-751 ; *ad Sol.*, p. 816, 817.

laissent pas de l'adorer <sup>1</sup>. » Une autre fois, il écrivait à Balac : « Prenez garde à vous, persécuteur des chrétiens. La colère de Dieu vous menace, et elle est proche. » Balac fut si irrité de cette lettre, qu'il la jeta publiquement par terre, cracha dessus, maltraita le messenger et le chargea de dire à son maître qu'il prit garde à sa personne, au lieu de menacer celle des autres. Cinq jours après, le duc Balac, se promenant aux environs d'Alexandrie, fut renversé d'un cheval très-doux qu'il avait accoutumé de monter et qui, devenu tout à coup furieux, lui déchira grièvement la cuisse. Rapporté à Alexandrie, il y mourut au bout de peu de jours des suites de sa chute; et chacun vit dans cet accident imprévu l'effet des menaces méprisées du saint anachorète <sup>2</sup>.

Quatre années s'étaient passées ainsi, pendant lesquelles la plus florissante province de l'empire était en proie à une agitation croissante, quand la mort imprévue de Grégoire vint mettre un terme à cette insupportable situation. Cet événement, diversement rapporté par les auteurs; causa à Constance un soulagement inespéré <sup>3</sup>. Par un de ces brusques revirements de conduite.

A. D.  
345.

1. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 491.

2. S. Athan., *ibid.*, p. 499, 500; — *ad Sol.*, p. 816, 817.

3. A. D. 345. — Indictio. III. — U. C. 1098. — Amantius et Albinus. Coss. — Cette date est déterminée par la première lettre pastorale d'Athanase après son retour, laquelle est de 346. Cependant Théodoret (II, 4) dit que Grégoire gouverna six ans le diocèse d'Alexandrie, tandis qu'à ce compte, on n'en trouve que cinq.

qui étaient un trait héréditaire de la race de Constantin et qui rendaient auprès de cette royale famille le métier de courtisan si difficile, il prit le parti de satisfaire son frère par le rappel d'Athanase ; et cette détermination, qui tomba sur les Eusébiens comme un coup de foudre, fut aussitôt exécutée.

« Notre humanité ne peut souffrir, lui écrivit-il sur-le-champ de sa propre main, avec plus de courtoisie que de sincérité, que vous soyez plus longtemps le jouet des ondes furieuses de la tempête, et notre infatigable piété ne peut vous laisser ainsi chassé de votre foyer paternel, dépouillé de vos biens et errant dans des lieux sauvages. Et j'ai différé jusqu'ici de vous écrire ma pensée, parce que j'espérais que de vous-même vous viendriez me trouver et chercher auprès de moi le remède de vos maux. Mais comme la crainte vous retient peut-être, j'envoie à votre constance ces lettres en témoignage de notre munificence, afin que vous vous présentiez sans crainte, dans le plus court délai, à nos yeux, et qu'ensuite vous puissiez être rendu à votre patrie. J'ai donc écrit à votre sujet à mon frère et seigneur Constant, vainqueur et Auguste, afin qu'il vous donne liberté de partir, et que, par notre consentement commun, vous retourniez dans votre patrie, et que vous gardiez ce gage de notre gratitude <sup>1</sup>. »

Cette lettre trouva Athanase à Aquilée, où il était

1. S. Athan., *Apol.*, p. 769. 770. — Soc., II, 23.

resté paisiblement depuis la fin du concile de Sardique. Il ne se hâta point d'en profiter. Nul empressement frivole, nulle joie inconsidérée du triomphe, ne troublaient le calme de son âme. L'expérience de l'instabilité des volontés souveraines, le pressentiment des hostilités furieuses et mal domptées qui l'attendaient en Asie, peut-être la réserve d'une dignité blessée qui ne voulait pas servir de jouet à un caprice impérial, le retiennent quelque temps dans sa retraite. Il fallut trois lettres consécutives, dont la dernière lui fut apportée par un diacre de son église, pour le décider à se mettre en mouvement. « Enfin, dit-il, ayant reçu toutes ces lettres de l'empereur, je me rendis à Rome pour prendre congé de cette église et de son évêque. » Les adieux furent très-tendres. L'ardente amitié de Jules se livra, dans une lettre pontificale adressée à l'église d'Alexandrie, à des transports de joie qu'Athanase, plus prudent, ne partageait pas. Ce devoir de reconnaissance rempli, il se rendit à Antioche, où Constance l'attendait<sup>1</sup>.

L'empereur le reçut affectueusement, non sans quelque embarras pourtant; et, pour sauver un peu sa dignité compromise, il lui fit avec une bonne grâce royale une réprimande légère et railleuse sur l'obstination de son caractère<sup>2</sup>. Athanase reçut, avec autant de respect que de froideur, les reproches et les compliments;

1. S. Athan., *loc. cit.*, et *ad. Sol.*, p. 823. — Soc., *loc. cit.* — Théod., II, 11.

2. Rufin, I, 19. — Levi increpatione perstrictum.

et il ne parut guère dans l'entretien avoir qu'une seule pensée, c'était de convertir en sentence définitive et en chose jugée l'acte d'arbitraire impérial qui lui rendait momentanément ses dignités. Après tant d'informations successives, il demandait encore des juges et une enquête, souffrant d'être rappelé par faveur et ne voulant rien devoir qu'à son innocence et à son droit. Mais Constance l'avait fait revenir pour vivre en paix, pour se décharger d'un embarras qui gênait sa politique, et non pour se jeter de nouveau dans le trouble des procès, des contestations et des luttes. Il n'y eut pas moyen d'obtenir son attention sur le fond de l'affaire, et tout ce qu'il accorda aux instances un peu impérieuses de son interlocuteur, ce fut qu'on enlèverait des greffes et des tribunaux d'Égypte toutes les pièces de l'enquête de la Maréote qui pouvaient consacrer le souvenir de cette violence judiciaire<sup>1</sup>. En quittant l'audience impériale, Athanase alla porter ses actions de grâces à Dieu, non dans l'église d'Antioche, mais dans une petite assemblée particulière où, depuis la déposition d'Eustathe, quinze années auparavant, les vrais catholiques célébraient leur culte, à l'abri de la communion profane des évêques usurpateurs<sup>2</sup>.

Les prélats eusébiens remplissaient toujours le palais impérial, n'osant murmurer contre la volonté du maître, mais cherchant à en troubler l'exécution. On vit peu de

1. S. Athan., *Apol.*, p. 676, 772; *ad Sol.*, p. 823 et suiv. et 839.

2. Soz., III, 20, et voir première partie de cette histoire t. II, p. 300.

jours après l'effet de leurs conseils. Constance manda de nouveau Athanase auprès de lui : — « Athanase, lui dit-il, j'ai quelque chose à vous demander qui ne doit pas vous coûter beaucoup. Vous allez rentrer à Alexandrie par notre consentement et en exécution du décret du concile. Mais, comme il y a des gens dans votre ville qui ne veulent pas rester en communion avec vous, accordez-leur, je vous prie, la liberté de disposer d'une église ; vous en avez un si grand nombre à Alexandrie. — Eh ! que puis-je vous refuser, répondit Athanase sans se troubler, à vous, empereur, qui avez le droit de tout ordonner ? Mais, en retour, m'accorderez-vous une humble prière ? — De grand cœur, dit l'empereur, et qu'est-ce donc ? — C'est, reprit le prélat, qu'il y a aussi dans la ville d'Antioche des gens de mon sentiment, à moi, qui ne veulent pas rester en communion avec les évêques qui sont ici ; et je trouve qu'il serait équitable de leur accorder aussi une église. » L'empereur qui, effectivement, ne voyait pas de difficultés dans une si juste réciprocité, n'hésita pas à y consentir. Mais quand il eut rapporté la conversation à ses conseillers habituels, ceux-ci ne trouvèrent point que le partage fût à leur profit. Ils laissèrent donc tomber leur demande, et Athanase put partir sans qu'on lui fit de conditions nouvelles<sup>1</sup>.

La plupart des historiens ecclésiastiques en rappor-

1. Rufin, I, 49. — Soc., II, 23. — Soz., III, 20. — Théod., II, 12.

tant ce trait de la vie d'Athanase, n'y ont vu qu'un détour ingénieux, suggéré par une heureuse présence d'esprit, pour rejeter sur autrui l'embarras d'une question délicate. Les détours n'étaient guère pourtant dans les habitudes d'Athanase, et s'il employa ce jour-là un artifice, ce fut le premier et le seul de toute sa vie. C'est lui faire plus d'honneur de penser qu'en acceptant pour lui-même et en imposant à ses adversaires l'épreuve de la concurrence et de la lutte, il obéissait aux instincts généreux de sa nature et suivait les vues lumineuses de son grand esprit. Le schisme qu'il combattait était en ce moment condamné à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Sourdemment révoltés contre la foi du grand concile, les hérétiques étaient en rupture ouverte avec l'autorité du siège de Rome : leur dissolution cupide, leurs fanatiques violences, les décréditaient chaque jour dans l'esprit des chrétiens sincères. Un seul appui leur restait, la faveur du prince ; un seul espoir, le triomphe de la force. C'était par là que le schisme devait encore survivre et toujours renaître. Un souffle de liberté aurait éteint ce germe de mort que couvait la chaleur malsaine d'une cour.

## CHAPITRE II

TRANSFORMATION DU PAGANISME.

## SOMMAIRE.

Athanase rentre à Alexandrie. — Effets de son retour. — Rétractation d'Ursace de Singidon et de Valens de Murse. — Etat de l'Eglise chrétienne pendant cette paix momentanée. — Développements de la vie monastique. — Fondation des ordres religieux. — Saint Pacôme. — Sa naissance. — Sa vocation. — Il institue le premier monastère. — Ses règles. — Fécondité de cette institution. — Miracles de saint Pacôme et des Peres du désert. — Leur caractère. — Fondations pieuses. — Hôpitaux. — Hospices. — Caractère de l'enseignement de l'Eglise dans cette période. — *Catéchèses* de saint Cyrille de Jérusalem. — Influence du christianisme sur la législation. — Diverses lois des fils de Constantin, dans lesquelles cette influence est visible. — Abus de la protection des empereurs. — Quelques chrétiens les poussent à la prohibition absolue du culte païen. — Firmicus Maternus. — Conduite équivoque et contradictoire des fils de Constantin à cet égard. — Force subsistante du paganisme. — En quoi elle consistait. — Jeux et théâtres, prohibés par la loi chrétienne. — Les populations ont peine à y renoncer. — Ecoles de littérature presque entièrement soumises à l'influence païenne — Sophistes : leur vie, leur autorité. — Histoire de Libanius. — Magie : sorciers, enchanteurs. — Culte de Mithra : époque de sa diffusion dans l'empire : ses ressemblances avec le christianisme. — Philosophie néoplatonicienne d'Alexandrie. — Son éclectisme, ou conciliation des divers systèmes. — Elle entreprend de concilier la philosophie et la fable. — Théories à l'aide desquelles elle y parvient. — Triade et série des êtres ou âmes. — Extase. — Théurgie, repoussée par Porphyre, défendue et prêchée par Jamblique. — Elle prévaut et transforme le paganisme, en lui rendant un moment d'autorité et quelques chances de succès.

## CHAPITRE II

### TRANSFORMATION DU PAGANISME.

Après s'être délivré de la politesse captieuse du souverain et avoir échappé aux pièges de la cour, Athanase poursuivit sa route vers Alexandrie. Il s'arrêta quelques jours à Jérusalem, où l'attendait une réunion d'un petit nombre d'évêques d'Orient, restés pendant les mauvais jours silencieusement fidèles à la bonne cause, qui le comblèrent de témoignages d'affection et d'hommages<sup>1</sup>. Il rentra ensuite dans son diocèse, où son arrivée fut saluée par le vif empressement des peuples, par des actions de grâces solennelles, des festins publics et des fêtes. Rien ne manquait extérieurement à son triomphe, pas même ce triste spectacle de servilité et d'apostasie que donnent toutes les révolutions politiques et religieuses. Pendant un moment personne n'avait été Ariën, ou ne voulait plus l'être. « Combien d'ennemis, a dit Athanase lui-même avec cette raillerie douce qu'in-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 774. — Soc., II, 24. — Soz., III, 22. — Philost., III, 12. — Maxime de Jérusalem avait hésité pendant la persécution d'Athanase, et c'est ce qui explique pourquoi les catéchèses de S. Cyrille, prononcées à cette époque à Jérusalem, ne parlent de la querelle de l'Eglise que comme s'il y avait eu des torts des deux côtés.

spirent à une âme élevée la connaissance et, par suite, le mépris des faiblesses humaines, « déposaient alors leur inimitié ! Combien de calomniateurs qui se défendaient d'avoir jamais calomnié ! Que d'amis Athanase avait alors, qui l'avaient toujours détesté ! Que de rétractations et de palinodies ! Beaucoup venaient de nuit lui confier qu'ils étaient retenus de force parmi les Ariens, chargeaient l'hérésie d'exécérations et d'anathèmes, lui demandaient pardon de tant de pièges et d'embûches qu'ils avaient concouru à lui tendre, protestaient que, s'ils étaient de corps avec les hérétiques, de cœur ils étaient avec Athanase : Laissez-nous faire seulement, disaient-ils, et fiez-vous à nous <sup>1</sup>. »

La contagion gagna même jusqu'à des évêques très-compromis dans la lutte. On vit arriver à Alexandrie des lettres de deux prélats déjà célèbres et toujours inséparables, Ursace de Singidon et Valens de Murse, qui demandaient humblement la communion d'Athanase. Ils reconnaissaient qu'on les avait trompés, et que tous les griefs auxquels ils avaient ajouté foi étaient des inventions et des mensonges. Ils adressaient le double de ce désaveu à l'évêque de Rome. Il est vrai que leurs diocèses, situés l'un dans la haute Mœsie et l'autre dans la Pannonie, avoisinaient les possessions de l'empereur Constant, et que Valens avait des prétentions déclarées au siège d'Aquilée qui dépendait de ce souverain <sup>2</sup>.

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 823.

2. La rétractation d'Ursace et de Valens est un fait très-constant,

Mais Athanase était moins touché de ces hommages intéressés que de l'édification pieuse causée par le triomphe de la vérité aux chrétiens restés fidèles. La présence de leur évêque justifié devenait pour ceux-ci le signal d'un grand élan de reconnaissance et de ferveur. « Combien, dit encore Athanase au même endroit, de jeunes filles prêtes à se marier se décidèrent alors à rester vierges pour Jésus-Christ ! Combien de jeunes gens embrassèrent la vie solitaire, suppliant leurs pères de ne point les détourner du saint exercice ! Combien de femmes persuadèrent à leurs maris, ou de maris à leurs femmes, de se livrer tout entiers à l'oraison, suivant le conseil de l'Apôtre ! Combien de veuves et d'orphelins, auparavant affamés et sans vêtements, soulagés tout à coup par l'abondante effusion des aumônes, ne connurent plus ni la nudité ni la misère ! En somme, il y eut entre tous une telle émulation de vertus que chaque famille paraissait une église <sup>1</sup>. »

Telle était l'inépuisable ardeur de la foi de ces premiers âges. Les scandales pouvaient la contrister un instant, non la refroidir. Sa flamme s'animait par le souffle même du vent dont elle était agitée. En prenant connaissance, à son retour, de l'état des populations

puisque les pièces en sont citées par S. Athanase en deux endroits (*Apol.*, p. 776 et 777 et *ad Sol.*, p. 826 et 827; et par S. Hilaire, *Fragm.*, p. 1298). Il n'y a de difficultés que pour le moment où il faut la placer. Nous avons suivi les indications d'Athanase lui-même, conformes à celles de Sozomène (III, 23).

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 825.

confiées à ses soins, Athanase put se convaincre qu'au travers des épreuves le progrès des mœurs et des institutions chrétiennes ne s'était point ralenti ; et c'est vers ce tableau consolant, quoique encore mêlé de quelques ombres, que l'historien doit porter un instant ses regards, pour jouir lui-même de la trêve momentanée que la politique accorda alors à la religion.

De toutes les formes de la piété chrétienne, celle qui se développait le plus rapidement dans ces temps d'orage, c'était celle-là même dont l'Égypte était le théâtre favori : l'institution monastique. Née du dégoût des choses du monde, de la crainte des tentations et de la fatigue des luttes, la propension vers la vie solitaire s'accroissait en raison des agitations de la politique. Tout le temps que la vie des chrétiens, au sein des cités populeuses, s'était écoulée entre un opprobre constant et des persécutions intermittentes, entre l'ignominie et les supplices, une sorte de point d'honneur pouvait leur ordonner de se maintenir à la portée du péril et sous les regards de leurs ennemis. La retraite aurait pris souvent l'apparence de la fuite : la vie publique et commune était l'épreuve véritable de la foi. Mais lorsque le christianisme triomphant vit entrer dans son sein la brigue avec la faveur, la cupidité avec les richesses, l'ambition avec les honneurs, le dégoût même qui suivit un tel spectacle, la vue des sanctuaires envahis par les passions et souvent par les armes des grands de la terre, tournèrent vers la solitude ces âmes fatiguées qui ne trouvaient plus la paix même

au pied des autels. Il fallut chercher, dans une cellule, la pauvreté, le renoncement, l'oubli des grandeurs, ces legs sacrés de Jésus-Christ, qui semblaient fuir le faste des demeures épiscopales : et Dieu lui-même, prenant soin de l'équilibre moral de son Église, semblait lui ordonner de compenser par les austérités volontaires les dangereux enivrements de la prospérité et du pouvoir.

Mais les plus généreux entraînements ne peuvent se maintenir longtemps purs, sans une autorité qui les modère. Des hommes séparés du monde, affranchis des devoirs de la vie civile, livrés aux transports de l'extase, soumis à des macérations qui pouvaient ébranler leurs nerfs ou troubler leur cerveau, en seraient venus facilement à prendre tous leurs rêves pour des visions et toutes leurs fantaisies pour des ordres célestes. Le respect populaire aurait bientôt développé chez eux cet orgueil délicat et dangereux qui peut se cacher sous les formes de l'humilité, subtile tentation à laquelle succombent souvent les âmes détachées de concupiscences grossières. A côté du culte fixe et hiérarchique, on courait risque de voir ainsi s'établir un mysticisme bizarre, abandonné aux écarts de l'imagination individuelle. Heureusement dans l'Église, nul mouvement ne reste sans règle. L'impulsion donnée par Antoine allait être régularisée par un de ses amis et de ses disciples. Antoine avait ouvert la voie de la solitude et devait demeurer à jamais le patron des anachorètes ;

Pacôme de Tabenne devait organiser la vie monastique et fonder les ordres religieux.

Pacôme <sup>1</sup> était, comme Antoine, un enfant de la Thébaïde. Il était né dans les derniers jours de la persécution de l'Église, d'une famille de païens habitant un district si reculé de l'Égypte qu'on n'y connaissait pas même le nom des chrétiens. De bonne heure, pourtant, la nature de ses inclinations, l'instinct délicat de ses vertus et une effusion miraculeuse de grâce divine, l'avaient écarté des superstitions profanes de ses parents; les prêtres de son village disaient communément qu'il était l'ennemi du culte des dieux et que les cérémonies saintes ne pouvaient s'accomplir en sa présence. A vingt ans, vers l'an 315 environ, il fut compris dans une levée de troupes opérée par les ordres de l'empereur Maximin, qui se préparait à combattre Licinius. Sa légion fut rassemblée dans la ville de Thèbes : elle manquait à peu près de tout, comme c'était souvent le cas des meilleures troupes, dans ce temps de désordres et de désastres politiques. La charité des chrétiens de la ville subvint aux premiers besoins des soldats, et Pacôme, touché de ce secours inattendu, résolut dès lors que, si jamais il recouvrait la libre possession de lui-même, il se consacrerait au service d'un

1. Voir, sur tout ce qui va suivre, les Bollandistes, 10 mai, p. 287 et suiv. — Palladius, *Hist. Lausiaca*. — *Vitæ Patrum* per Rosweiden editæ, Antuerpiæ, p. 106.—*Regula S. Pacomii*. *Bibl. Patr.*, 1698, t. iv, p. 32-36. — *Vies des Pères du désert* traduites par Arnould d'Audilly. Paris, 1688.

Dieu qui apprenait aux hommes à aimer les hommes. La défaite de Maximin et le rétablissement de la paix ne tardèrent pas à lui rendre cette liberté désirée, et le premier usage qu'il en fit fut d'aller recevoir le baptême dans la ville voisine de Chérabosque. Puis l'élan du même zèle le porta à se retirer avec un saint homme du nom de Palémon, près de Panoplie, entre le Nil et la mer Rouge; il vécut là plusieurs années privé, autant que la nature humaine pouvait le comporter, de nourriture et de sommeil, ne mangeant que du pain et du sel pilé, marchant nu-pieds dans les épines, et, le soir venu, s'appuyant à peine sur un banc, les bras étendus dans l'attitude de la prière.

La retraite n'apporta pas à Pacôme tout le repos qu'il désirait. Des visions célestes, des rêves prophétiques, l'avertissaient qu'il avait une autre vocation à suivre et un autre devoir à remplir sur la terre, que de s'y préparer seul pour le ciel. Il résista longtemps à cette inspiration qui revenait sous diverses formes; mais enfin Palémon lui-même lui conseilla d'y céder. Ils firent choix, d'après des indications où ils reconnaissaient l'un et l'autre un ordre du ciel, d'un jardin situé sur les bords du Nil; une vaste maison y fut bâtie, et Pacôme invita les solitaires du désert voisin et ceux qui s'étaient déjà adressés à lui pour être initiés aux saints exercices, à y venir vivre auprès de lui sous une loi uniforme et dans une complète communauté de régime.

Jusque-là, en effet, chaque anachorète avait vécu à

peu près pour son compte, possédant d'ordinaire une cellule séparée qu'on appelait proprement le monastère, (*μοναστήριον*, de *μόνος*, seul), choisissant le genre de privations qu'il jugeait utiles au bien de son âme et les mesurant au degré qui lui convenait. Là même où, comme dans le désert de Nitrie habité par l'ami de saint Antoine, Ammon, et dans les retraites de Palestine peuplées par son disciple Hilarion, les cellules étaient nombreuses, rapprochées, quelquefois communes à plusieurs solitaires, cette liberté d'habitudes subsistait encore. Sauf les exercices de l'église, où on célébrait ensemble le service divin, chacun restait maître de ses actions et seul juge de sa règle de vie. Pacôme, au contraire, imposa sur-le-champ à ses disciples une loi complète et minutieuse qui dut s'étendre à tous les détails de leur journée <sup>1</sup>. Il n'avait guère que cinq associés quand il l'inangura, parmi lesquels un de ses frères et un enfant de quatorze ans. En moins de dix ans sa maison était pleine de manière qu'il fallut en élever jusqu'à sept autres, toutes calquées sur le même plan, restant unies par un lien étroit et soumises au même chef.

Chaque maison commune, qu'on nomma d'un mot grec dont celui de couvent n'est que l'imparfaite traduction (*κοινότης*, vie commune, d'où *cénobite*), tout en

1. Voir sur le rôle de S. Pacôme pour l'organisation monastique, la dissertation des Bollandistes à la tête de la vie de S. Pacôme, p. 292 et suiv.

restant soumise au supérieur général, dut avoir un supérieur particulier, et se diviser en plusieurs familles, conduites elles-mêmes par un chef ou prévôt. La famille était une catégorie de moines qui s'occupaient tous au même genre de travail et rendaient à la communauté le même genre de services. Ceux qui pourvoyaient à la nourriture formaient ainsi une famille. Il y eut une famille de laboureurs, une de boulangers, une de serruriers, une de tanneurs; d'autres avaient soin des chameaux; d'autres tissaient la toile ou faisaient les sandales. Les lettrés, qui savaient le grec, étaient de même réunis en un seul groupe. Chaque maison abritait, dit-on, environ trente ou quarante de ces familles qui mangeaient et travaillaient aux mêmes heures; et chaque cellule était l'habitation commune de trois religieux.

Repas, jeûnes, costume, sommeil, prières, tout fut réglé sur un mode uniforme. Une tunique de gros lin, sans manches, s'arrêtant aux genoux, recouverte d'une peau de chèvre blanche, un capuchon de laine, firent reconnaître de loin, dans la plaine, le disciple de saint Pacôme. Le pain, les olives, les herbes crues ou assaisonnées au vinaigre, de petits poissons salés sans être cuits, étaient la nourriture des frères en état de supporter l'abstinence; les légumes cuits et la viande n'étaient permis qu'aux enfants, aux vieillards et aux malades. Les repas, comme le travail, s'accomplissaient en silence, le capuchon baissé sur le visage, pour éviter les observations réciproques et la frivole recherche des

actions d'autrui. Le supérieur seul regardait et surveillait tout : chaque semaine, il prenait connaissance du travail fait et en recevait le produit. Avec une telle activité et une telle abstinence, le travail des moines suffisait et au delà à l'entretien de la maison; le reste était vendu et le prix en était distribué aux pauvres, ou servait à la nourriture des hôtes nombreux qui cherchaient un abri dans le couvent en traversant le désert. Nulle propriété ne demeurait entre les mains des moines; tout était remis au supérieur, jusqu'à leur linge de rechange et leurs livres, quand la lecture en était interrompue <sup>1</sup>.

A cette vie de travail manuel et pénible, la pensée pourtant ne devait rien perdre. Tout religieux devait savoir lire et écrire : se mettre en état de lire l'écriture était le premier devoir imposé aux novices. Aussitôt qu'un candidat à la vie religieuse se présentait, on s'assurait qu'il était libre de tout engagement séculier, puis on lui apprenait par cœur la prière dominicale, quelques fragments des psaumes et des épîtres de saint Paul, et on lui mettait l'alphabet entre les mains <sup>2</sup>. Des prédications fréquentes, des lectures continues, entretenaient chez les

1. *Regula S. Pacomii.* — Bolland., p. 311.

2. *Regula S. Pacomii.* — *Bibl. Patr., loc. cit.*, p. 35. — La règle sur ce point est formelle : Qui rudis, dit-elle, in monasterio fuerit ingressus, docebitur prius quæ debeat observare, et cum doctus ad universa consenserit, dabunt ei viginti psalmos aut duas epistolas apostoli aut alterius scripture partem... Omnino nullus erit in monasterio qui non discat litteras et de scripturis aliquid teneat.

frères l'activité de l'intelligence, en l'élevant vers les choses d'en haut. Le prévôt de chaque famille faisait l'instruction tous les jours; le dimanche c'était le supérieur du couvent qui s'acquittait de ce devoir.

Une règle si sévère ne lassa pourtant point le zèle des néophytes. On vit des femmes même s'y soumettre. La sœur de Pacôme donna l'exemple à tout son sexe. Un jour qu'elle était venue à la porte du couvent pour voir son frère, le solitaire lui fit répondre que désormais il avait renoncé à sa famille pour plaire à Dieu, et qu'il lui conseillait de l'imiter. Elle accepta l'avis et fonda à peu de distance, dans le désert, un monastère de vierges astreintes au même régime<sup>1</sup>. Les enfants de deux sexes étaient admis dans ces pieux établissements. Pacôme ne les repoussait pas : « Ces jeunes âmes, disait-il, peuvent être élevées à ne jamais perdre la présence de Dieu. Gardez-les en mémoire du Dieu qui les aime. » Et il adoucissait pour eux la sévérité de ses lois<sup>2</sup>.

Qu'on se représente maintenant cette république de sept à huit mille hommes (ce nombre était atteint dès

1. Bolland., p. 304.

2. Voir aussi *Regula S. Pacomi, De puellarum disciplina, loc. cit.*, p. 35 — Bolland., p. 309. — *Hic porro perfectioris gradus facilius obtinebat adolescentioribus, ut a prima aetate vocem Domini audientes, Dei recordatione informantur et ad interna intendere se perpetuo continent, donec ad summa quoque et perfecti finem, Samuelis in templo veris antea exemplo, perveniunt... Curam ergo adolescentium, ut Deus nobis prece erudit, habeamus non mediocre, quoniam, ut scriptum est, custodians parvulos Dominus animas quoque nostras ut populum custodiet.*

la fin du iv<sup>e</sup> siècle), sortie comme par enchantement d'un sol jusque-là désert, vivant sous le régime de l'égalité à la fois et de la subordination, dans l'accord du travail le plus humble et des pensées les plus hautes; et qu'on s'imagine l'impression qu'en devaient ressentir les voyageurs, les commerçants, dont les caravanes, venues d'Éthiopie ou de la mer Rouge, traversaient à toute heure ces plaines sablonneuses. Jamais pareil spectacle d'activité et de paix n'avait frappé des yeux accoutumés au mélange de faste oisif et de bruyante industrie des cités orientales. Ces laboureurs au front grave, ces ouvriers, les regards baissés sur le jone qu'ils tressaient ou sur la toile dont ils tissaient la trame, ne ressemblaient ni aux chétifs colons de la glèbe, travaillant sous le fouet du maître, ni à l'insolent artisan des rues d'Alexandrie. En approchant de ce paisible atelier, on entendait quelques chants sur un mode simple : c'était un psaume ou un cantique qui tenaient l'âme élevée vers le ciel, tandis que le front était courbé vers la terre. La nuit était-elle venue, ou l'orage s'élevait-il dans la plaine, la modeste demeure s'ouvrait pour offrir un abri à tous les passants. Dans ces asiles de l'austérité et de l'abstinence, il n'y avait d'abondance que pour l'hospitalité et l'aumône, pour le voyageur et pour le pauvre. A des jours réglés, tout travail était suspendu et chacun courait à la chapelle. Une fois même par an, les routes entières étaient couvertes de nuées de pèlerins se rendant tous à la maison mère. C'était le saint jour de Pâques, et tous

les frères devaient se réunir pour célébrer en commun la Résurrection du Sauveur. D'autres jours, ils sortaient, rangés sur une longue ligne, en entonnant des chants funèbres : il s'agissait de conduire à la tombe la dépouille d'un frère mort. Le lieu de la sépulture était au delà du Nil, sur une montagne : nul n'aurait manqué de s'y rendre, ni infirme, ni vieillard, quels que fussent l'état orageux du fleuve et le débordement de ses eaux. Souvent aussi on signalait à l'horizon une petite barque qui descendait ou montait le Nil. Un vieillard en tenait la rame d'une main que ni le jeûne ni l'âge n'avaient affaibli. C'était Pacôme lui-même faisant la visite de toutes les maisons. Son bateau lui servait très-habituellement de demeure; il y prenait le repos et la nourriture, toujours voyageant d'un établissement vers un autre. A peine débarqué, tous l'entouraient, et il disait à chacun une parole grave et précise qui se fixait dans la mémoire. A ceux qui pleuraient leurs amis ou leurs frères : « Les pleurs sur les morts, disait-il, ne peuvent les ressusciter; mais les pleurs sur les vivants peuvent ressusciter les âmes<sup>1</sup>. » Les petits enfants se pressaient autour de lui en l'embrassant : Père, disait l'un d'eux, voilà plusieurs jours qu'on ne nous a fait cuire de légumes pour notre nourriture. — Ne craignez rien, mon ami, disait le saint, je me charge

1. Bolland., p. 311 : *Hi, inquit vir sanctus, mortuos quidem eos deplorant quos ad vitam revocare nullo modo possunt; nos vero primum nosmetipsos ac proximum deinde lugeamus. Forsitan... a morte suscitabit Dominus.*

de vous en faire avoir<sup>1</sup>. Il se faisait montrer tous les travaux et rendre tous les comptes. Le moindre sentiment de vanité chez l'ouvrier, tout esprit de lucre dans la communauté, trouvaient en lui un impitoyable censeur. « Voyez ce frère, disait-il à un religieux qui lui montrait avec complaisance deux nattes habilement tressées ; il a travaillé du soir au matin pour le démon, et préfère deux nattes au royaume de Dieu<sup>2</sup>. » Un économe lui racontait avec orgueil les profits qu'il avait faits pour l'établissement ou sur les fournitures des religieux et le bas prix auquel il avait trouvé le moyen d'acheter du blé pour le couvent dans une saison de famine. Mais le saint ne voulait pas de pareils gains, qui sentaient trop l'esprit de commerce, et l'économe était réprimandé ou révoqué<sup>3</sup>. Pacôme était surtout sévère pour l'orgueil spirituel, tentation ordinaire des âmes adonnées à la contemplation, pour le goût des visions, des révélations particulières. Pour lui-même son humilité était telle qu'un jour Athanase étant venu, dans une tournée pastorale, visiter toutes les maisons du désert, il parut devant lui mêlé à tous les autres moines, sans consentir qu'on le nommât ni qu'on le fit connaître au patriarche. Bien que souvent il eût fait preuve d'une puissance surnaturelle, il ne s'attendait jamais à obtenir de Dieu aucune grâce extraordinaire, surtout aucun miracle ma-

1. *Vie des Pères du désert*. Saint Pacôme, XLIII.

2. Bolland., p. 344.

3. Bolland., p. 340, 341.

tériel, pour le soulagement des maux du corps. « Les miracles invisibles, disait-il souvent, sont supérieurs à ceux qui se voient. La guérison de l'âme vaut mieux que celle du corps. Voulez-vous voir, ajoutait-il, la plus grande des visions? Si vous rencontrez un homme d'une pureté et d'une humilité parfaite, c'est là une vision digne de votre admiration. Car que peut-il y avoir de plus grand et de plus admirable que de voir le Dieu invisible habitant dans l'homme comme dans son temple<sup>1</sup>? »

Malgré ces graves avertissements d'une piété sage, toutes les biographies de saint Pacôme et tous les récits de la vie de ces premiers pères du désert, ne sont guère remplis que de prodiges accomplis par leur pouvoir ou en leur nom. Si l'on prêtait à tous une entière croyance, jamais, pas même au temps des apôtres, les miracles n'auraient été si nombreux que dans ces solitudes. Il serait également téméraire et de croire et de rejeter indistinctement ces pieuses narrations. Le don des miracles, cet attribut de la toute-puissance divine, qui ne se laisse point enfermer dans le cercle des lois qu'elle a créées, n'avait assurément pas abandonné l'Église après avoir assuré son triomphe; et si jamais quelques hommes ont mérité de pouvoir commander à la nature, ce furent certainement ceux qui avaient commencé par la dompter en eux-mêmes. Mais

1. Bolland., p. 308, 309.

nul doute aussi qu'éveillé par la vue de tant d'incontestables prodiges, un enthousiasme facilement crédule n'ait embelli, enrichi, parfois même bizarrement travesti la vérité. De ces hommes, qui habitaient des retraites inconnues, dont le costume était singulier, les traits défigurés par le jeûne ou transfigurés par l'extase, des populations, ou encore païennes, ou très-récemment converties, étaient disposées à tout attendre et à tout croire. Alexandrie était pleine de récits étranges venus du désert. La part de la vérité et de l'imagination était difficile dès lors à faire avec exactitude; elle serait impossible à la distance des siècles. Seulement on peut remarquer que ces récits naïfs, qui ont tout le charme et toute la sève d'une foi enfantine, étaient, par leur caractère particulier, merveilleusement propres à exercer un heureux effet moral sur la discipline intérieure de la vie chrétienne. Les prodiges qu'ils racontent ne sont point, en effet, de vains tours de force, d'inutiles démonstrations de pouvoir, de nature seulement à captiver les sens par un prestige surprenant. Ce sont d'ordinaire les représentations extérieures, sous une forme vivante et sensible, de la lutte de l'âme chrétienne contre les passions et le péché. On dirait le drame intérieur de l'âme produit au grand jour. C'était ainsi pour chaque chrétien l'histoire animée de sa vie intime, de ses luttes de conscience. Quand le récit des tentations de la volupté, soutenues par Antoine ou Pacôme, était fait à des hommes jeunes, par une soirée brûlante, sous

un ciel étoilé se reflétant dans les eaux du Nil, au milieu des parfums de la nature, nul sourire ne passait sur les lèvres, car chacun songeait aux combats qu'il livrait en lui-même. Chaque épreuve de la vie chrétienne avait de même sa représentation, depuis les pressantes séductions de l'orgueil et de la chair jusqu'aux puérides distractions qui viennent troubler les plus pieuses prières. Ainsi un jour c'est un saint qui aperçoit autour des moines en oraison des démons lutins tenant en main et faisant voler devant leurs yeux les richesses du monde, les maisons, les parures, les objets de jeux et d'étude qui peuvent évoquer les souvenirs de leur jeunesse ou de leur enfance. D'autres fois, c'est la lutte du culte nouveau contre les vieilles divinités de l'Égypte, qui semble personnifiée dans les combats rendus par un anachorète contre le démon sur les ruines des anciens temples ou au tombeau des magiciens de Pharaon<sup>1</sup>. C'est ainsi que dans un âge plus récent un sectaire de la Grande-Bretagne a décrit tous les combats du chrétien contre le péché par une longue allégorie où chaque vice comme chaque vertu sont personnifiés. Seulement, dans les récits du désert, ce ne sont ni des noms ni des personnages symboliques qui sont en scène. Les acteurs sont ces esprits fidèles ou déchus que l'Écriture elle-même nous représente comme toujours occupés à gouverner ou à troubler le monde, à protéger ou à perdre l'homme.

1. *Vit. Patr.*, lib. II, p. 481.

La vérité est donc toujours au fond de tels récits, quand même les détails et la forme en restent parfois douteux<sup>1</sup>.

Le progrès et la vie n'étaient pourtant pas tout à fait réfugiés au désert. L'Église militante et mêlée aux populations en gardait sa part. La prospérité avait ses avantages comme ses périls. Bien qu'elle introduisît dans le sein de l'Église de dangereux éléments de corruption, elle lui permettait pourtant de donner à toutes les influences bienfaisantes de la charité plus de régularité et d'extension. A l'abri des actes arbitraires du pouvoir, pouvant paraître au grand jour et songer au lendemain avec confiance, la charité chrétienne, jusque-là répandue avec une effusion intermittente, allait faire prendre à ses bienfaits le caractère de stabilité et de persévérance qui s'attache à une propriété durable. Les fondations pieuses de toute nature commençaient à se multiplier autour des églises devenues riches et propriétaires. Ce

1. Voici comment s'explique au sujet de ces prodiges le savant professeur Möhler : « Les récits que l'on a faits de la puissance qu'exerçait Pacôme sur la nature sont très-remarquables. On assure qu'il marchait sans être blessé sur les scorpions et les serpents, et que les crocodiles lui prêtaient leur dos pour le porter sur le Nil. C'est ainsi que l'antiquité exprimait sa croyance que, pour les hommes pleinement réconciliés avec Dieu, la nature n'a point d'ennemis. Il faut voir ici plus qu'une fiction poétique : c'est l'expression de la haute opinion que les contemporains et la postérité s'étaient faite de S. Pacôme » (Möhler, *Gesammelte Schriften, publiés par Dollinger*; Ratisbonne, 1840, t. II, p. 183). Le même Möhler (*Vie d'Athanase*, trad. par Cohen. Paris, 1840, t. I, p. 307) n'hésite pas à croire que beaucoup des détails même de la vie de saint Antoine par saint Athanase ont été insérés dans la pensée d'élever les lecteurs plutôt qu'avec un rigoureux scrupule d'exactitude, et qu'il a pu plus d'une fois accepter comme vrai des récits appuyés sur des témoignages peu certains.

changement avait pris naissance même avant la liberté de l'Église. Dès les derniers temps de la captivité et à la faveur des instants de relâche que la persécution laissait aux fidèles, le trésor de chaque église, au début composé seulement des collectes faites dans les familles, avait commencé à s'immobiliser par l'acquisition de quelques biens-fonds; et c'est ainsi qu'on a vu l'édit de Milan ordonner la restitution de tous les biens confisqués aux chrétiens, y compris (et très-spécialement) les propriétés *autres que les lieux de réunion*, appartenant aux corporations ecclésiastiques <sup>1</sup>. Mais ce fonds, encore peu considérable, grössit tout d'un coup, dès le lendemain de la défaite de Licinius, par la disposition de Constantin qui attribua à chaque église les propriétés des martyrs morts sans testament et sans famille, et par la loi qui permit à tout testateur de disposer de ses biens en faveur des corporations <sup>2</sup>. A partir de ce moment, l'église de chaque diocèse devint maîtresse de propriétés considérables. Tout prêtre entrant dans son sein lui fit don de ce qu'il possédait; le pénitent, le catéchumène riche, la comblaient de leurs offrandes. De ce trésor commun, une partie fut consacrée à l'entretien de l'église même, de son culte et de ses ministres; une autre, et la plus considérable, resta la propriété des pauvres. Toutes deux furent remises à la disposition de l'évêque <sup>3</sup>. Mais déjà, à côté

1. Voir la première partie de cette histoire, t. 1, p. 243.

2. Première partie de cette histoire, t. 1, p. 307 et 342.

3. Voir 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> canons du concile d'Antioche en 341.

de lui, on voit dans les documents voisins de cette époque figurer un intendant spécial qu'on nomme l'économé des pauvres, le nourricier des orphelins <sup>1</sup>.

C'est que ce ne sont plus seulement quelques éparques à distribuer régulièrement chaque dimanche à des veuves, à des orphelins ou à de pauvres passagers : il y a des maisons entières à régir, des établissements à gouverner. Le premier de ces asiles de la charité, celui qui s'élève presque partout auprès de l'église, c'est la maison de l'hospitalité <sup>2</sup>. Le soin des hôtes, rappelé en termes si touchants par l'apôtre saint Paul, était la tradition favorite de l'Église chrétienne. Son unité et sa paix en avaient dépendu bien longtemps. C'était par l'habitude imposée de bonne heure aux familles chrétiennes de recevoir à leur foyer tout voyageur qui se recommandait du nom du Christ, qu'à travers la dispersion et le silence obligé, les relations entre les chrétiens s'étaient maintenues intimes et fréquentes. L'Église captive s'était propagée à l'ombre de l'hospitalité : libre, elle lui éleva des palais qui semblaient attester sa reconnaissance. Il y eut dans chaque grande ville, à côté de la demeure de l'évêque, un vaste bâtiment ouvert à tous les voyageurs. Puis au corps du bâtiment on ajouta plusieurs ailes; elles furent réservées aux malades, aux enfants ou aux vieillards. Chacune eut bientôt son administration particulière, sa population d'affligés et d'infir-

1. ὀρφανοτρόφος — *Conc. Nic. canones arabici*, 84.

2. (ξενιδοχείον).

miers. « Sortez de la ville, disait quelques années plus tard un orateur chrétien, évêque lui-même et racontant les bienfaits d'un collègue chéri, et regardez cette ville nouvelle, le vaste dépôt de la charité! C'est le trésor où tous les riches sont venus placer leurs épargnes, où ils ont apporté non-seulement leur superflu, mais leur nécessaire : là les vers ne rongent point. Rien n'attire les voleurs; rien n'excite ni les luttes de l'envie, ni les débauches du siècle. Là, la maladie est reçue avec calme, l'adversité est appelée un bonheur : c'est là l'épreuve de la charité<sup>1</sup>. » — « Qu'il y ait dans toutes les villes, dit un de ces canons apocryphes du concile de Nicée qui peuvent servir à nous faire connaître avec certitude les usages contemporains, une demeure séparée pour les étrangers, les pauvres et les malades..... Et que l'évêque choisisse un homme parmi les solitaires qui habitent le désert, étranger à la ville et dont la patrie soit éloignée, qui n'ait point de parents autour de lui, mais dont la probité soit assurée, et qu'il le mette à la tête de cette demeure. Et son office sera de préparer les lits, les couvertures et tout ce qui est nécessaire pour des malades ou des pauvres. Et si les biens de l'Église ne suffisent pas pour de telles dépenses, il devra faire faire des quêtes par les diacres et recevoir des secours de tous les chrétiens suivant leurs facultés. »

Ce que l'Église faisait collectivement et par les res-

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLIII, 63.

sources réunies de tout le troupeau, beaucoup de particuliers riches, de grandes dames, maîtresses de ces fortunes colossales qui survivaient encore à la ruine de la richesse publique et qui s'alimentaient à ses dépens, l'essayaient par leurs propres forces. Tel qui naguère se serait ruiné à bâtir un cirque, à faire venir des bêtes féroces du fond de la Nubie, à distraire et à nourrir pendant des journées entières une foule enivrée, renonçant maintenant à la richesse au lieu de la prodiguer, bâtissait à ses frais un hospice ou un sanctuaire. C'était, de toutes parts, une prise de possession du sol par la foi et par l'aumône. A la veille des grands désastres publics, la charité chrétienne se creusait des fondements dans le roc et se bâtissait des citadelles.

Les faits matériels ne sont que l'expression des révolutions morales. A cette situation désormais plus assurée de l'Église, correspond aussi je ne sais quoi de plus calme, de plus majestueux, de plus impératif dans le langage de ses ministres. Les écrits des premiers âges, dans leur ardente éloquence, portent presque tous les caractères d'une discussion agitée. Ce sont, ou de grandes luttes apologétiques contre les païens, ou de hautes considérations propres à être débattues entre les docteurs. L'enseignement dogmatique proprement dit, très-discrètement distribué aux catéchumènes; la prédication faite à voix basse dans les catacombes, ont laissé peu de traces. Toute la vie intime, journalière de l'Église, est restée couverte d'un voile. Mais le triomphe amène la lumière,

et nous avons pour la première fois, à cette époque, un monument complet de l'enseignement chrétien tel qu'il se donnait au pied des autels à la foule des esprits simples. Les *Catéchèses* de saint Cyrille, qui furent prononcées à peu près vers cette date dans l'église de Jérusalem, nous présentent le premier exposé de la foi chrétienne qui ait été rédigé sous une forme purement dogmatique et dans une synthèse abrégée et régulière. C'est un simple prêtre, semblable à un vicaire de nos paroisses (Cyrille encore jeune remplissait à peu près cet office auprès de l'évêque de Jérusalem, Maxime), qui développe l'ensemble de la foi chrétienne à des catéchumènes prêts à recevoir le baptême au jour de Pâques. Il faut voir tout le système évangélique se dérouler sous sa main avec la tranquillité d'une doctrine sûre de l'accueil qu'elle va recevoir, confiante désormais dans la fermeté de ses appuis, dans la docilité de ses auditeurs, dans le respect universel qui l'environne. Cyrille sait déjà qu'il ne parle pas à des croyants tous également sincères et à des convertis d'une foi bien pure. Il démêle sur le visage de ses auditeurs les motifs complexes, de mode, de fantaisie, d'intérêt, qui peuvent les attirer dans le sein d'une Église florissante, maîtresse du pouvoir et des honneurs. Il les avertit, juste assez pour les mettre en garde, pas assez pour les éloigner. Rien ne donne mieux l'idée du mouvement un peu confus, mélange de curiosité, d'ambition, d'admiration et de foi naissante, qui poussait les populations vers le christianisme vainqueur; on saisit

sur le fait l'art à la fois savant et sincère par lequel l'Église se servait des passions humaines elles-mêmes pour en tempérer les excès, et de son pouvoir temporel pour avancer le règne spirituel de Dieu dans les âmes.

« O vous, dit Cyrille au début de ses *Catéchèses*, qui voulez être éclairés, le parfum de la béatitude vous attire. Vous voulez cueillir les fleurs spirituelles pour tisser la couronne du ciel. Le souffle embaumé de l'Esprit a passé sur vous. Vous voici debout sous le vestibule du palais : qu'il plaise au roi de vous introduire. Les fleurs seules ont paru jusqu'ici. Plaise au ciel de faire mûrir les fruits ! Vous avez donné vos noms pour la milice, il s'agit maintenant de prendre les armes... Le désir de la sainte cité vous pousse : votre dessein est bon, et l'espérance qui en naît est légitime, car il ne trompe pas, celui qui a dit : que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu. Dieu est libéral dans ses bienfaits, mais il veut chez tous une volonté sincère. C'est pourquoi l'apôtre se sert de ces termes : *Ceux qui sont appelés suivant le dessein qu'ils en ont formé*. C'est donc la volonté sincère qui fait que vous êtes appelés ; et vainement votre corps est-il présent ici si votre esprit est absent... Que personne donc n'entre ici en disant : Voyons ce que font ces fidèles ; j'entrerai pour savoir ce qui s'y passe. Vous voudriez voir, et vous pensez qu'on ne vous verra pas ! Vous examineriez ce que nous faisons, et Dieu n'examinerait pas le fond de votre cœur !... L'époux sans doute est libéral, mais il

n'est pas dépourvu de jugement. Il examine tous les convives... et s'il en voit un qui ne soit pas revêtu de la robe nuptiale : Mon ami, dit-il, pourquoi êtes-vous entré ici?... Le portier ne vous a pas arrêté; soit, parce que l'hôte est magnifique; vous ne saviez pas le vêtement qu'il vous convenait de prendre pour venir au festin : soit encore, mais une fois entré vous avez vu les vêtements des convives éclatants de blancheur, ne fallait-il pas vous instruire par ce spectacle? Nous, les ministres du Christ, nous sommes les portiers, et nous laissons la porte ouverte. Vous êtes peut-être entrés ici avec une âme souillée de la boue du péché, et dans un dessein honteux. Vous êtes entré, on vous admet; on a pris votre nom. Voyez-les milices canoniques! la pieuse lecture des Écritures! la suite et l'enchaînement des leçons! — Que le respect d'un tel lieu vous pénètre. Instruisez-vous de ce que vous voyez. Sortez plutôt à temps aujourd'hui; vous rentrerez demain plus à propos... Je vous y engage avant que paraisse Jésus, l'époux de vos âmes qui examinera tous vos vêtements.....

« Mais il se peut que vous ayez quelque autre motif encore pour être venus ici. Un homme peut venir ici pour se mettre en mesure d'obtenir la main d'une femme; une femme aussi, pour se rendre digne d'un mari; un esclave, pour être agréable à son maître; un ami, pour plaire à son ami. Je saisis cet hameçon avec son appât et je vous reçois, bien que votre motif ne soit

pas légitime, dans la légitime espérance de vous sauver. Vous ne saviez peut-être pas où vous veniez ni dans quels filets vous tombiez. Vous êtes tombés dans les filets de l'église; vous êtes pris tout vivants, vous ne fuirez plus. Jésus vous a pris à son amorce, non pour vous livrer à la mort, mais pour qu'étant morts vous ressuscitiez<sup>1</sup>. »

Pour agir sur des esprits si divers et encore si incertains, le catéchiste suit un plan méthodique qui éblouit les païens par la majesté de la doctrine du Christ, avant de les rassurer par sa miséricorde et de les enchaîner par sa puissance. L'unité de Dieu lui fournit les premiers de ses développements. C'était là, en effet, l'idée capitale qui, une fois rentrée en possession de l'intelligence humaine dont elle n'aurait jamais dû sortir, la ravissait par sa grandeur. L'unité du plan divin, la beauté touchante de l'ordre de la Providence, jusque-là couvertes comme d'un voile, apparaissaient pour la première fois aux imaginations. Quand Cyrille développe, aux auditeurs curieux et un peu indifférents qu'il vient de nous dépeindre, tout ce tableau merveilleux sur lequel notre raison est aujourd'hui trop souvent blasée et nos impressions émoussées, mais qui avait pour des païens tout le charme et tout l'éclat de la nouveauté, il semble voir un rayon de soleil perçant le brouillard des montagnes, et déployant aux yeux du voyageur surpris

1. S. Cyrille de Jérusalem, *Procatechesis*, I, 5.

les sinuosités des fleuves, les riches moissons de la plaine, toute une perspective de grandeur, de fécondité et de paix.

« Que dirai-je? s'écrie-t-il. Celui qui regarde le soleil peut-il ne pas admirer? Il point à l'horizon comme un cercle de peu d'étendue ; mais sa force est déjà grande et sa lumière s'étend de l'orient jusqu'à l'occident. Le Psalmiste décrivant son lever matinal : Le voilà, dit-il, comme le jeune époux sortant du lit nuptial. Et telle est en effet la splendeur tempérée qu'il répand lorsqu'il paraît aux yeux des hommes... Mais les ténèbres, qu'en dirons-nous? O hommes, pourquoi vous irriter contre elles? Pourquoi supporter impatiemment le temps qui nous est donné pour le repos? Le maître ne laisserait pas de repos à son esclave, si les ténèbres n'imposaient une trêve au travail..... Et quoi de plus utile que la nuit pour la sagesse? C'est pendant les ombres de la nuit que nous viennent le plus souvent les pensées qui nous conduisent à Dieu : c'est alors que notre esprit est libre pour lire et pour méditer les oracles divins... N'est-ce pas la nuit que nos péchés nous reviennent le plus souvent en mémoire? Ne croyez donc point qu'il y ait un auteur des ténèbres et un auteur de la lumière ; car l'expérience démontre que les ténèbres aussi sont très-bonnes et très-utiles..... Et la pluie, quel en est père? Qui est-ce qui a distillé les gouttes de la rosée? Qui est-ce qui a épaissi l'air pour en faire les nuages, et pour soutenir au-dessus de nos têtes les eaux de la pluie?..... Tour à

tour cette eau de pluie est blanche comme la laine ; c'est la neige : puis elle se répand dans les airs comme la cendre, ou bien elle se durcit comme la pierre..... Sa nature est une, son efficacité est diverse. Dans la vigne, elle devient le vin qui réjouit le cœur de l'homme. Dans l'olivier, c'est l'huile qui fait briller le visage de l'homme : elle produit aussi le pain qui soutient les forces de l'homme..... Pouvez-vous embrasser dans votre connaissance toutes les vertus des plantes, ou dire l'utilité à laquelle est destiné chaque animal? Des vipères les plus venimeuses sortent les remèdes salutaires pour les hommes. Mais, direz-vous, le serpent est terrible : craignez Dieu, et il ne vous nuira pas. Le scorpion a un dard qui pique : craignez Dieu, et sa pointe ne vous atteindra pas. Le lion aime le sang : craignez Dieu, et il viendra se coucher auprès de vous comme auprès de Daniel..... O hommes, voyez en toutes choses le grand ouvrier et le sage fondateur <sup>1</sup>. »

Voilà le Dieu unique replacé sur le trône de la création et de l'intelligence, mais sa splendeur aurait pu éblouir les regards. Cyrille se hâte de la tempérer aussitôt par l'éclat voilé de l'humanité du Christ.

« Croyons, dit-il, aussi à Jésus-Christ, qui est venu dans la chair et s'est fait homme : car autrement nous

1. S. Cyr., *Catech.* ix, 6, 7, 9, 14, 15, passim.

n'aurions pas pu l'embrasser par la pensée ; car, comme nous ne pouvions le voir tel qu'il est, ni jouir de lui, il s'est fait ce que nous sommes, afin que nous puissions aussi le posséder. Que si nous ne pouvons, en effet, regarder le soleil qui n'a été fait que le quatrième jour, comment pourrions-nous voir Dieu qui en est l'auteur ? Dieu s'était montré sur le mont Sinaï, et le peuple n'a pu soutenir son éclat..... Si entendre la voix de Dieu donne la mort, voir Dieu lui-même, comment cela n'eût-il point été mortel?... L'expérience de notre faiblesse étant ainsi faite, le Seigneur a opéré ce que désirait l'homme. L'homme désirait entendre la parole de la bouche d'un être fait comme lui : le Sauveur a pris notre nature pour instruire plus aisément les hommes..... Les hommes oubliant Dieu s'étaient fabriqué des idoles à forme humaine : et la figure humaine recevait ainsi à tort les honneurs divins. Dieu s'est fait véritablement homme, afin de détruire le mensonge. Ainsi, par les œuvres mêmes que le diable employait pour nous écraser, nous avons été sauvés<sup>1</sup>. »

C'était là un point délicat pour l'orateur chrétien, car ce rapport mystérieux de l'unité divine avec l'humanité

1. *Id.*, *Catech.* xii, 13, 14, 15, passim. — On se rappellera peut-être que cette pensée de saint Cyrille est tout à fait analogue à celle que nous avons développée dans l'introduction de la première partie de cette histoire, relativement à l'origine de l'idolâtrie et à l'effet salutaire de l'Incarnation pour rendre la croyance à un Dieu unique facile à l'humanité. (Voir t. I, p. 78-88.)

du Christ était précisément le nœud de toutes les discussions de l'Église et la source de toutes ses agitations. Cyrille détourne prudemment les yeux de ses auditeurs de ce douloureux spectacle. A l'abri de la neutralité prudente qu'avait gardée son honnête mais timide évêque, Maxime, au milieu de tous ces conflits, il évite de se prononcer trop ouvertement sur les questions débattues autour de lui. Il tire seulement des maux du temps quelques sujets d'instruction morale : « Si vous entendez dire, continue-t-il, que des évêques s'élèvent contre des évêques, des prêtres contre des prêtres, des populations contre des populations, et qu'ils en viennent jusqu'à verser du sang, ne vous troublez pas, car cela a été prédit dans les Écritures..... Et si moi qui vous enseigne, je viens à faillir, ce n'est pas une raison pour que vous périissiez avec moi. Mais le disciple peut devenir meilleur que le maître, et celui qui est arrivé le dernier peut devenir le premier..... Si la trahison s'est trouvée parmi les apôtres, vous étonnerez-vous qu'il y ait entre les évêques des luttes contraires à la fraternité chrétienne<sup>1</sup> ? »

Puis il s'arrache à ces tristes pensées pour retourner promptement au grand spectacle du siècle, à cette conquête pacifique du monde soumis par la foi, miracle permanent dont l'évidence chaque jour croissante entraînait et subjuguait tous les cœurs.

1. *Id.*, *Catech.* xv, 7.

« Tout, s'écrie-t-il, doit vous convaincre de la puissance du crucifié ; tout, jusqu'à votre présence ici. Qui est-ce qui vous a amenés dans cette enceinte ? Quels soldats vous y ont traînés ? Où sont les fers dont vous avez été liés ? Où est la sentence du juge qui vous y a condamnés ? — C'est le trophée de Jésus-Christ, c'est la croix qui vous a tous amenés ici ; c'est la croix qui a réduit les Perses à la soumission, qui a apprivoisé les Scythes ; c'est la croix qui a donné à l'Égypte la connaissance du vrai Dieu, à la place de ces vils animaux, de ces chiens, de ces chats, de ces idoles de toutes sortes et de toutes formes qu'elle adorait..... Glorifions-nous donc de cette croix, applaudissons et tressaillons de joie, adorant celui qui a été crucifié, et le Père qui l'a envoyé, et le Saint-Esprit <sup>1</sup>. »

De tels enseignements prêchés, ou pour mieux dire de tels chants de triomphe entonnés à l'ombre des sanctuaires élevés par la piété d'Hélène, en face du bois de la croix naguère souillé de boue, aujourd'hui tout étincelant des bijoux de la couronne impériale, retentissaient au fond de toutes les âmes et couvraient le bruit discordant des dissensions ecclésiastiques. Le courant du fleuve conservait encore assez de son impétuosité première pour franchir en bondissant les premiers obstacles déjà semés sur sa route.

1. *Id.*, *Catech.* XIII, 40, 41.

L'autorité impériale, d'ailleurs, n'était que trop pressée de venir en aide à ce progrès non encore ralenti de la foi chrétienne. Elle faisait payer cher sa protection à l'Église, mais elle la lui accordait fidèlement. Pendant que ses soldats et ses préfets chassaient de leurs sièges les prélats orthodoxes et intronisaient des évêques de leur choix, par une réciprocité qui servait à peine de compensation à tant de maux, les conseillers chrétiens des empereurs continuaient à faire passer dans les lois les principes généraux de leur religion, et à creuser pour ainsi dire chaque jour plus profondément la place du clergé parmi les pouvoirs politiques. Après la mort de Constantin, il est vrai, il se fait comme un silence dans le recueil de lois de cette époque. On ne les voit plus se succéder si rapidement : elles ne traitent plus de sujets si nombreux et si variés ; leur rédaction ne porte plus l'empreinte d'une conviction animée, personnelle, éloquente, mais on voit pourtant le législateur s'avancer, bien que plus lentement, dans la même voie. Adoucissement des lois civiles et pénales ; simplifications des rapports de la famille chrétienne ; sévérité jusque-là inconnue de la loi pour des vices que l'antiquité païenne couvrait de son indulgence ; protection intelligente étendue sur les classes souffrantes de la société ; tous ces traits, qui ont distingué l'activité législative du premier empereur chrétien, continuent à se faire remarquer dans les actes plus rares et moins systématiques de ses successeurs. C'est ainsi que, pendant ces années et celles qui les sui-

vent de plus près, on voit se compléter les règles déjà posées pour la succession des mères aux biens de leurs enfants<sup>1</sup>; et s'introduire dans les prescriptions relatives au mariage quelques-uns des empêchements que suggérait seule, jusqu'alors, la pureté de la loi chrétienne<sup>2</sup>. Sous l'empire des mêmes influences novatrices, disparaissent les derniers vestiges du vieux droit quiritaire. Un édit porté en 342 sous le consulat des deux fils de Constantin est conçu en ces termes : « Que les formules de l'ancien droit, ces syllabes captieuses qui sont des pièges pour la bonne foi, disparaissent complètement de tous les actes<sup>3</sup>. » Une disposition de l'année 340 qui interdit par une juste prudence le mélange des sexes dans les prisons<sup>4</sup>; une autre qui protège la pudeur des vierges chrétiennes contre les trafiquants de prostitution<sup>5</sup>; une autre de 336 qui arrête l'abus des longues détentions préventives, en ordonnant d'interroger les accusés dans le mois qui suit leur détention<sup>6</sup>, portent le même caractère. On peut rattacher aussi au même ordre d'idées une tentative, trop promptement abandonnée, d'arrêter l'avidité du fisc en limitant à deux crimes seulement la confiscation des biens des

1. *Cod. Theod.*, VIII, t. 48, l. 4, 5. — Voir Éclaircissement D, première partie de cette histoire, vol. II, p. 443. — *Cod. Just.*, VI, 2, 5, 6 et 2. — Ces lois sont des années 339, 349, 354

2. *Cod. Theod.*, III, t. 12, l. 4, 2, année 355.

3. *Cod. Just.*, II, t. 58, l. 1.

4. *Cod. Theod.*, IX, t. 3, l. 3.

5. *Ibid.*, XV, t. 8, l. 1.

6. *Ibid.*, IX, t. 1, l. 7

condamnés<sup>1</sup>; et une disposition qui préserve les esclaves de la glèbe du malheur d'être enlevés au champ qu'ils cultivent. On reconnaît enfin le langage indigné de la sévérité chrétienne dans un édit des deux empereurs adressé au peuple entier, qui flétrit du haut du trône, au nom de la nature frémissante, des infamies tolérées par toute l'antiquité et chantées par ses poètes<sup>2</sup>. Seulement, à côté de la morale évangélique, l'ambition qui se glisse dans le corps ecclésiastique, souvent l'intérêt caché sous un masque hypocrite, savent aussi se faire réserver leur part. Ce n'est point Athanase probablement, toujours si pressé de demander des juges et d'appeler l'enquête publique sur tous ses actes, qui a dicté une loi de 355, destinée à soustraire les évêques en toute cause, non-seulement criminelle mais civile, aux tribunaux séculiers<sup>3</sup>. Ce n'est pas lui qui a sollicité trois dispositions successives qui étendent au delà de toute prudence les immunités cléricales : l'une dispense les prêtres non-seulement des charges civiles incompatibles avec la vie sacerdotale, mais même des impôts du commerce, *afin de leur laisser*

1. *Cod. Theod.*, ix, t. 42, l. 2, 3, 4. — La dernière de ces lois révoque la première, années 350, 358.

2. *Ibid.*, ix, t. 7, l. 3. Cum vir nubit in femina viros projectura, quid capiat ubi sexus perdidit locum? ubi scelus est id quod non proficit scire? ubi Venus mutatur in alteram formam, ubi amor quæritur nec videtur? Jubemus insurgere leges, armari jura gladio ultore, ut exquisitis pœnis subdantur infames qui sunt vel qui futuri sunt rei.

3. *Cod. Theod.*, xvi t. 2, l. 12.

*faire*, dit la loi, *le commerce pour subvenir à leur nourriture*<sup>1</sup>. Une autre accorde les mêmes faveurs, non-seulement aux prêtres eux-mêmes, mais à leurs femmes et à leurs enfants, comprenant ainsi dans la même protection maladroite, les droits de l'Église et les abus qu'elle tolérait en les condamnant<sup>2</sup>. On retrouve là l'effet de ces demandes, de ces sollicitations indécentes que flétrissait la juste sévérité des Pères de Sardique. La vérité des portraits qu'Athanase a faits de ses ennemis ne se reconnaît nulle part mieux que dans ces mesures inspirées par eux à l'empereur dont ils gouvernaient les conseils.

Et cependant il y avait des chrétiens impatients qui ne trouvaient pas que la *puissance du dehors* en fit encore assez pour la foi. Ils auraient voulu des dispositions plus énergiques, plus radicales, pour faire disparaître du sol, d'un coup et par la force, les débris du culte païen. L'esprit de persécution par lequel le faux zèle imite et prétend remplacer la ferveur qui lui manque, se laisse déjà apercevoir dans quelques écrits contemporains. Un personnage illustre, Firmicus Maternus, qui se décore lui-même du titre de *clarissime*, et qu'on reconnaît, à la forme oratoire de son langage, pour un rhéteur converti, dédie, vers cette époque, aux deux empereurs Constant et Constance une attaque violente contre le paganisme,

1. *Ibid.*, l. 8. Si qui de vobis alimoniam causam negotiationem exercere volunt, immunitate potientur.

2. *Ibid.*, l. 10.

Il y produit de bonnes raisons qui ont l'inconvénient de venir un peu tard, et déploie une éloquence qui rappelle, au courage près, les souvenirs des Tertullien, des Athénagore et des Méliton. Tout un luxe de démonstrations dont les arguments étaient déjà connus et dont les empereurs n'avaient nul besoin d'être entretenus, n'est destiné au fond qu'à amener cette ardente péroraison :

« O vous, Constant et Constance, très-sacrés empereurs, nous invoquons la vertu de votre foi vénérable, qui vous a élevés au-dessus des hommes, qui vous a séparés de la fragilité humaine, qui vous associe aux choses célestes, et qui, en toutes choses, autant qu'elle le peut, se conforme à la volonté de Dieu. Il ne vous reste que peu à faire pour écraser le diable sous vos coups, et pour que périsse la contagion funeste de l'idolâtrie. La vertu de ce venin est évanouie, et chaque jour sa profane exhalaison s'évapore. Levez donc le drapeau de la foi : c'est à vous que la Divinité a réservé cet honneur... Élevez le signe de notre loi vénérable. Sanctionnez, ordonnez, promulgez ce qui est nécessaire. Heureux souverains que Dieu a appelés en part de son œuvre et de sa gloire ! Le Christ favorable aux peuples réserve à vos mains l'honneur de ruiner l'idolâtrie et de mettre en poussière les temples profanes. Depuis que les temples sont abaissés, la puissance de Dieu vous élève. Vous avez vaincu vos ennemis. Vous avez étendu les limites de votre empire, et pour ajouter encore à la gloire de vos exploits,

méprisant l'ordre des saisons, c'est au cœur de l'hiver (audace qui ne s'était point vue et ne se verra plus) que vous avez courbé sous vos rames les vagues frémissantes de l'Océan. Les eaux d'une mer inconnue se sont émues devant vous. Le Breton a tremblé devant le regard inattendu d'un empereur. Que voulez-vous de plus? Les éléments vaincus cèdent devant vous. Mais les saintes Écritures vous déclarent ce que Dieu attend de vous... La loi du Très-Haut vous ordonne de frapper de votre sévérité la honte de l'idolâtrie... Faites donc ce que Dieu ordonne; accomplissez ce qu'il vous commande. Jamais règne ne fut plus comblé de biens que le vôtre. Vous avez senti et reçu les bienfaits de la foi. La main de Dieu ne vous a point abandonnés : il n'a point refusé son secours à vos travaux. Les rangs de vos adversaires ont été dispersés : les armes des rebelles sont tombées devant vous... Voilà, sacrés empereurs, les récompenses que Dieu vous a données pour votre foi : et c'est par là qu'il vous invite à votre tour à témoigner votre respect pour sa loi.» Ces adulations qui n'ont pas même, comme celles d'Eusèbe, l'excuse de s'adresser au génie; ces excitations à la sévérité légale; ces promesses trop judaïques de prospérités temporelles, sont des nouveautés dans l'Église. C'est le langage d'un courtisan dans la bouche d'un chrétien <sup>1</sup>.

1. Firmicus Maternus, *De errore profanarum religionum*, Lugd Bat., 1672, p. 43, 59 et 63.

On peut croire que les deux fils de Constantin, très-décidés dans leurs sentiments religieux et nullement difficiles dans le choix des moyens, auraient volontiers prêté l'oreille à de telles incitations. Ce n'étaient ni le désir, assurément, ni les bons prétextes qui leur manquaient pour raser au niveau du sol les autels déshonorés du paganisme. A voir même la généralité et la force des termes de certaines de leurs lois, l'énergie des menaces qu'elles contiennent, on croirait que les conseils de Maternus ont été suivis : « Que la superstition cesse, s'écrie une loi datée de 341, portant le seing des deux empereurs ; que la folie des sacrifices soit abolie <sup>1</sup>. » Qui ne penserait, à entendre ce langage, que tous les temples vont disparaître devant l'éclat du courroux impérial ? Il n'en est rien pourtant. La phrase qui suit atténue prudemment la force de ces terribles paroles : « Quiconque, ajoute en effet le même texte, *violant la loi du divin prince notre père* et cet ordre de notre clémence, osera célébrer des sacrifices, que la vengeance s'étende sur lui en vertu de la sentence présente. » Constantin, comme on l'a vu, n'avait jamais défendu les sacrifices publics faits dans les temples par les prêtres officiels ; ses prohibitions ne s'étendaient qu'aux superstitions privées, aux cérémonies magiques accomplies dans l'ombre par la fourbe ou la crédulité populaire. En se couvrant du nom et de l'exemple de leur

1. *Cod. Theod.*, xvi, t. 10, l. 2.

père, les fils commentent et restreignent leur propre loi<sup>1</sup>.

Est-ce à dire qu'ils se tiendront eux-mêmes bien rigoureusement dans cette distinction, si ingénieusement imaginée, mais si peu observée déjà par Constantin? Nullement : la loi est élastique et équivoque. On l'appliquera aussi loin, aussi hardiment, à autant de sanctuaires du culte païen, qu'on osera et qu'on pourra. Ce qu'on ne fait pas soi-même, on le laissera faire, souvent sans répression, par les populations qu'anime le zèle de la religion victorieuse. Ainsi s'expliquent dans cette seconde phase, comme dans la première, ces témoignages contradictoires dont s'étonnent trop volontiers les érudits. Sous la main des fils de Constantin, comme de leur père, le culte païen est à la fois officiellement conservé, souvent même honoré, et impunément outragé. Tout dépend de la disposition des peuples ou des magistrats, de la force des partis, souvent du hasard des circonstances. Aussi, tandis que dans les villes où les païens sont sinon plus nombreux du moins plus agglomérés, où ils ont leurs collèges de pontifes et leur population d'adorateurs, tout l'ancien culte reste debout, professé par des magistrats, par des préfets et par des curiales, qui instituent des corporations, qui élèvent des statues, qui gravent des inscriptions sur les mo-

1. Voir sur la conduite de Constantin à l'égard du culte païen, et sur le sens de la loi de ses fils, l'Éclaircissement D à la fin du premier vol. de la première partie de cette histoire. — Beugnot, *Destruction du Paganisme*, tome I, liv. 1. — Labastie, *Sur le souverain pontificat des empereurs*, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. xv, p. 98 et suiv.

numents publics<sup>1</sup> ; dans les lieux abandonnés, au contraire, dans les campagnes désertes, où nulle surveillance municipale ne s'exerce, l'indignation naturelle aux chrétiens vainqueurs se donne souvent plus librement carrière. On trouve des temples détruits et dégradés par des mains inconnues. Les vastes sépultures des familles riches, qui bordent les grandes voies romaines, toutes chargées d'insignes païens, sont l'objet d'insultes nocturnes, et bientôt la cupidité se met à l'aise à la faveur de l'impunité laissée au zèle. Sous prétexte de détruire des sanctuaires profanes, des brigands soi-disant chrétiens dépouillent les temples, dérobent les objets précieux, les colonnes de marbre, les riches statues qui les ornent. Le scandale en vient au point qu'il faut que les empereurs interviennent pour arrêter les désordres qu'ils ont d'abord excités et tolérés. Une loi de Constant,

1. Plusieurs inscriptions du temps, soigneusement recueillies par M. le comte Beugnot, (*Destruction du Paganisme en Occident*, t. 1, p. 152-155), ne laissent aucun doute sur cette liberté et même cette puissance officielle du culte païen dans les grandes villes. Ainsi, on trouve à l'année 350 cette inscription :

ANTONIN . . . . .

U. C. PONT. ET. DECEMVIR SA. F.  
 TAUROBOLIO CONFECTO III KAL. MAI  
 FA. ANICIO ET NIGRIANO CON. ARAM.  
 FELICITER CONSECRAVIT.

Fabretti (*Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur explicatio*: Romæ, 1699). Equitius Lollianus, préfet de la ville en 342, est qualifié AUGUST. QUIRINUS, P. R. E. dans une inscription trouvée à Ponzzoles (Muratori, p. 702, n° 2). — Des vestales dédient un autel à Constance, etc.

postérieure d'un an seulement à celle que nous venons de citer, et rédigée avec un embarras visible, ordonne qu'on répare aux frais de l'État les temples situés dans le voisinage de Rome. Il écrit au préfet de la ville, Catulinus, païen lui-même et même augure : « Quoique notre intention soit assurément de détruire la superstition de fond en comble, nous voulons pourtant que les bâtiments des temples qui sont en dehors des murailles de Rome restent intacts et préservés de toutes dégradations. Car, comme c'est à l'occasion de plusieurs d'entre eux qu'ont pris naissance des jeux du cirque et des solennités, il ne faut pas détruire ce qui fournit au peuple romain ses plaisirs accoutumés <sup>1</sup>. » Deux autres lois frappent des peines les plus sévères les violeurs et les spoliateurs des sépulcres <sup>2</sup>.

Telle est, dans cette période qui suit immédiatement la mort de Constantin, l'incertitude de ses fils à l'égard du culte païen. Tout est contradictoire dans leurs actes et, par suite, dans les récits de leurs historiens. Ils avancent, ils reculent : un jour novateurs hardis, le lendemain, intimidés par le fantôme des anciennes institutions et des préjugés qui les environnent ; ici détruisant, là réparant eux-mêmes les sanctuaires ; tantôt frappant de leur disgrâce, tantôt honorant de leur confiance des magistrats païens <sup>3</sup> ; et méritant par cette

1. *Cod. Theod.*, xvi, t. 10, l. 3.

2. *Cod. Theod.*, ix, t. 17, l. 2, 3.

3. Ainsi Vitrasius Orfitus, six années préfet de Rome sous Constance,

conduite incohérente les éloges ou les invectives les plus contraires des avocats des deux partis, et souvent des mêmes écrivains <sup>1</sup>.

On pourrait se demander quelle était cette force occulte qui résidait encore dans le paganisme pour que, bien que décrédité et déchu, il pût tenir tête encore au flot montant de l'opinion et aux dépositaires ardents d'un pouvoir absolu. Cette force était grande et persistante : car c'était la force du passé dans une société vieille de dix siècles de puissance et de gloire. Un mélange de superstitions populaires, de traditions politiques, d'habitudes sociales, et de goûts littéraires, défendait encore contre l'invasion des mœurs nouvelles les restes solides et massifs, bien que brisés, du vieux culte. Toute la société romaine était pénétrée de ses souvenirs et de ses croyances : la langue populaire, administrative, poétique ou élégante, en était également imprégnée. Les campagnes, les curies, les écoles, regor-

éleva un temple à Apollon (Beugnot, p. 153. — Gruter, p. 38, n° 67). Turcius Apronianus, préfet de Rome en 335, en dédia un au Génie du peuple romain. (Beugnot, *ib.*).

1. Les contradictions des écrivains sont positives, et nous ne voyons pas d'autre explication à en donner que celle que nous présentons ici. Sozomène (III, 17) dit que les fils de Constantin firent fermer tous les temples, tant dans les campagnes que dans les villes. — Libanius (*Or.* p. 591) dit que Constance détruisit les temples de fond en comble : κατέσκαψε τοὺς ναοὺς. Mais Symnaque (l. x, *ep.* 54), tout en reprochant à Constance d'avoir enlevé la statue de la Victoire du sénat, ajoute qu'il n'enleva aucun privilège aux vierges sacrées, donna le sacerdoce aux nobles, et ne refusa pas de pourvoir aux dépenses des cérémonies. Du reste, il y a, comme nous verrons, une distinction à faire entre la conduite tenue par Constance avant et après l'insurrection de Magnence.

geaient encore de païens avoués ou secrets. Le vieil arbre frappé de la foudre, et atteint à la cime, n'avait point cessé d'étendre ses fortes racines sous le sol ; et, comme il arrive souvent aux vaincus, l'adversité même préparait aux derniers païens des ressources nouvelles, en resserrant leurs rangs et en leur rendant l'union au défaut de la puissance.

Nous avons vu, en effet, dans quelle division et dans quel chaos étaient tombés, aux derniers jours de leur puissance, la philosophie comme le culte qui subsistaient à l'ombre du polythéisme. Nous en avons compté les éléments divisés et confus ; mais l'époque où nous sommes parvenus présente un spectacle différent. Sous l'empire d'une nécessité commune, à la veille d'être enveloppées dans une destruction pareille, toutes ces forces diverses qui se neutralisaient naguère, se réunissent, se rapprochent et se préparent, moins par un calcul réfléchi que par l'instinct irrésistible de la défense, à tenter de concert un dernier effort. Il faut suivre, à tous les degrés de la société romaine, cette dernière et fébrile excitation de l'agonie qui devait prendre pendant quelques jours les apparences de la résurrection.

De toutes les formes différentes qu'avait revêtues le polythéisme, la plus intacte en apparence, mais la plus rudement atteinte au fond, c'était la religion officielle, cette fille de la Grèce et de Rome, produit mélangé des souvenirs de la république et des emprunts de la conquête, fondus par l'habile conciliation des premiers

Césars. Comme elle s'était concentrée tout entière, d'abord dans l'abstraite divinité de la ville éternelle, puis dans la personne déifiée de l'empereur, la défection du souverain la faisait trembler sur sa base. C'était son Dieu même qui descendait de l'autel et donnait l'exemple de l'apostasie. Aussi, malgré les murmures du vieux sénat romain, malgré la répugnance plus redoutable d'une administration qui ne se cabrait jamais sous la main du maître, mais qui entravait longtemps ses volontés par le poids de sa masse inerte, le vieux cadre de la religion légale n'aurait pu résister longtemps à l'action continue du zèle et de la puissance. Si le polythéisme officiel n'avait eu d'autre appui que les corps constitués, la servilité eût bien vite étouffé chez ses derniers champions les murmures du préjugé ou de la conscience. Mais il conservait des racines sur un sol plus résistant que celui des lois : il s'appuyait, non sur les mœurs politiques, mais sur les plaisirs populaires. Ce fut là son dernier et longtemps son inviolable asile.

Le droit de se divertir aux frais de l'État et de ses maîtres était pour le peuple de Rome le dernier des droits politiques. C'était le seul qu'il n'eût jamais sacrifié, et celui qui avait absorbé peu à peu tous les autres. L'oné-reux devoir d'amuser des concitoyens demeurait l'unique prérogative réservée aux fonctions électives. La préture ne conservait plus guère, on l'a vu, que cette attribution, et le revenu le plus clair du patrimoine d'un noble de Rome passait à décorer un cirque ou à faire venir à ses

frais soit des artistes savants de la Grèce, soit des bêtes sauvages de grand prix du fond des déserts d'Afrique. Esclave partout ailleurs, le peuple au cirque était maître et se souvenait qu'il avait été roi. Il exerçait ce jour-là tous les droits de la souveraineté, y compris celui de décider, par ses applaudissements ou ses clameurs, de la vie de ses sujets d'un jour. Disposant du magistrat qui se ruinait pour lui plaire, et de l'acteur qui épuisait sa voix et souvent son sang sur un ordre parti de la foule, le parterre d'un théâtre goûtait avec les émotions d'une joie brutale l'orgueilleux plaisir de commander.

Cette passion de jeux qui de la Grèce avait gagné Rome, et de Rome s'était répandue par contagion sur le monde, était, toute frivole qu'elle puisse paraître, l'un des obstacles les plus sérieux que rencontrât encore le développement de la religion nouvelle. Le faste parfois cruel et toujours voluptueux, la sensuelle oisiveté de tels divertissements, étaient repoussés par l'esprit comme par la lettre de la loi chrétienne. Parmi les jeux consacrés, quelques-uns ne pouvaient à aucun prix, sous aucun prétexte, être tolérés par l'Église : c'étaient ceux qui repaissaient la foule de la vue du sang et de l'agonie humaine. Un gladiateur se faisant un jeu du meurtre, un chasseur de bêtes féroces risquant dans une lutte inégale une âme rachetée par le Christ, étaient des spectacles intolérables pour les regards d'un chrétien. La pudeur chrétienne n'était pas moins choquée par la nudité des athlètes, par les attitudes lascives des pantomimes et les

refrains érotiques des chanteurs. Les courses de chars, de chevaux ou de piétons, les luttes d'adresse, spectacles en eux-mêmes peut-être plus innocents, étaient pourtant regardés comme des passe-temps frivoles qui consumaient en vanités des moments précieux, réclamés par les soins du salut. Puis tout, dans de telles cérémonies, rappelait les souvenirs du paganisme. Point de jeu un peu célèbre qui ne fût consacré à la mémoire d'une divinité; et dans le rituel ordinaire de ces solennités, une promenade publique où figuraient les statues des dieux était un prélude obligé<sup>1</sup>. Enfin, n'y eût-il eu que le souvenir encore mal effacé de la persécution, il n'en eût pas fallu davantage pour détourner les enfants des martyrs de venir chercher un plaisir bruyant dans les lieux tout baignés encore du sang de leurs pères.

Aussi la sentence de l'Église primitive avait-elle été inapitoyable pour les spectacles de toute espèce. Ce n'était pas seulement Tertullien, avec sa fougue accoutumée, c'était le sage Cyprien lui-même qui avait fait de leur interdiction absolue un cas de conscience sans restriction<sup>2</sup>. Les antiques constitutions apostoliques, et plus

1. Tertull., *De spect.*, 7 : Quanta præterea sacra, quanta sacrificia præcedant, intercedant, succedant; quot collegia, quot sacerdotia, quot officia moveantur, sciunt homines illius urbis in qua demoniorum conventus consedit... Et si pauca simulacra conferat, in uno idololatria est.

2. *Ibid.*, 24 : Numquid ergo super est ut ab ipsis Ethnicis responsum flagitemus? — Illi nobis jam renuntiant an liceat Christianis spectatulo uti. Atqui hinc vel maxime intelligunt factum Christianum de repudio spectaculorum.

tard le concile d'Elvire<sup>1</sup>, avaient porté sur la profession d'acteur et même sur celle de cocher du cirque des anathèmes formels. Enfin Cyrille de Jérusalem, du haut de sa chaire, s'exprimait encore dans le même sens : « La pompe du diable, c'est la folie des théâtres, ce sont les courses de chevaux dans l'hippodrome, les chasses dans le cirque, et les vanités du même genre..... Ne gardez aucun goût pour cette folie du théâtre, où vous verrez les honteuses et indécentes agaceries des mimes, les folles danses des hommes efféminés..... Fuyez même les courses de chevaux, spectacle insensé et qui bouleverse l'âme. Ce sont là les pompes du diable<sup>2</sup>. »

Aucune décision de l'Église n'était plus positive ; mais aucune n'était moins obéie. Chrétien pour tout le reste, consacrant même souvent à la défense du christianisme une passion un peu aveugle, un habitant d'Antioche ou de Constantinople redevenait païen le jour où le cirque s'ouvrait. La fureur du plaisir brisait à ce moment tous les liens de la discipline, et rien ne contribuait plus à rétablir dans les grandes villes le crédit ébranlé des magistrats païens, et à faire porter sur leurs noms tous les suffrages, que l'espérance de trouver en eux des amateurs décidés des plaisirs populaires, qu'aucun scrupule n'empêcherait d'en assurer l'éclat et d'en couvrir la dépense<sup>3</sup>.

1. *Const. Apost.* citée dans l'introduction du tome I<sup>er</sup> de cette histoire, p. 143. — *Conc. Elv.*, can. LXII.

2. S. Cyr., *Catech.* XIX, 6.

3. Nous citerons en preuve de cette importance conservée aux jeux

Voisine du cirque était l'école, autre refuge du paganisme proscrit. Malgré les efforts heureux que faisait chaque jour la science chrétienne pour s'approprier tous les secrets des lettres profanes, malgré les modèles d'un art vif et délicat que donnaient déjà dans leurs écrits ou dans leurs chaires, les Athanase, les Eusèbe et les Cyrille, le paganisme conservait pourtant encore sur toute la littérature de cet âge comme un droit de paternité. Il était la souche primitive de toute poésie, de toute philosophie, de toute éloquence : la greffe chrétienne, non encore détachée de l'arbre, n'en avait point aspiré toute la sève. Aussi, même du sein des familles converties envoyait-on les jeunes gens achever dans les écoles païennes le cours de leurs études profanes. Ils passaient ainsi plusieurs années au pied des chaires de maîtres habiles, consommés dans l'art de parler élégamment. Ces sophistes, comme ils se nommaient eux-mêmes par un nom emprunté aux plus beaux jours du génie grec, n'étaient point des pédants de collège, enfermés dans un cabinet et pâlisant sur des parchemins. Ils avaient gardé sous le despotisme impérial quelque chose des libres allures du Portique et de l'Académie. Ils vivaient avec leurs élèves, les enseignant plus encore par leurs conversations familières

publics, et principalement aux jeux de bêtes, même dans les villes chrétiennes, plusieurs lettres de la volumineuse correspondance de Libanius, demandant des indemnités pour des magistrats qui se sont ruinés aux jeux, ou annonçant des envois de bêtes féroces pour le cirque d'Antioche. (Liban., *Epist.* 218 et suiv. 458, etc.).

et dans des promenades, que dans des leçons régulières; captant leurs applaudissements; prétendant à diriger leurs mœurs, à former leurs croyances, à leur inspirer pour les Muses et leurs interprètes un véritable culte d'enthousiasme. Ils passaient ainsi de ville en ville, dans des courses triomphales, partout attendus, célébrés, fêtés, et faisant entendre à des spectateurs ébahis d'admiration quelque déclamation sur des points de morale, ou quelque amplification mise dans la bouche des héros de l'histoire ou de la fable. En Grèce, en Asie, partout où se conservait encore la passion de bien dire, un sophiste était l'enfant gâté de la foule. Un groupe de disciples s'attachait à ses pas. Possédant d'ailleurs dans leur tête la courte encyclopédie du savoir antique, familiers avec Platon comme avec Homère, mêlant comme Aristote l'étude de la nature à celle de l'âme, la physique à la métaphysique, ces héritiers de la Grèce antique ne laissaient naître dans l'intelligence de leur élève aucune question à laquelle ils ne se piquassent de répondre; il n'y avait nul acte de sa vie qu'ils ne prétendissent régir. Et comme, par suite de l'importance qu'avaient gardée les hommes de lois, l'étude de l'art oratoire était l'indispensable préliminaire de toute carrière publique, c'étaient eux, en fait, qui préparaient tous les candidats aux grandes fonctions de l'État. Tous les rangs de l'administration étaient remplis de leurs anciens disciples, demeurés leurs admirateurs. Leurs recommandations étaient écoutées dans tous les prétoires; leurs cor-

respondances bien accueillies, même à la cour : et parfois même on ne dédaignait pas de leur confier quelques emplois honorifiques, comme la présidence des sénats. Ils y trouvaient l'occasion de consacrer au panégyrique de l'empereur vivant, ou à des invectives contre ses rivaux terrassés, le flux d'une éloquence verbense, maladroitement imitée de Cicéron, de Pline et de Quintilien.

Un de ces derniers héros des lettres païennes destiné à jouer quelque rôle dans l'histoire, et dont le nom va fréquemment reparaitre, nous a conservé de cette vie animée un récit assez curieux bien qu'un peu diffus. Par l'importance qu'il se donne à lui-même, on juge de l'action qu'il exerçait autour de lui et du sentiment qu'il avait conçu de sa dignité. Libanius était né à Antioche, d'une famille honorable bien que ruinée, où la profession oratoire était héréditaire <sup>1</sup>. Il avait perdu son père de bonne heure, et sa mère comme ses oncles l'auraient volontiers détourné de la carrière des lettres; mais le feu sacré s'alluma dès l'enfance dans son âme, et, bien que privé de maîtres habiles (Antioche n'en possédait pas alors), il se mit à étudier sans guide, passant la journée dans la solitude, la tête cachée

1. Tout ce récit est tiré du discours de Libanius, *De vita sua*, morceau fort curieux, mais d'un style contourné et difficile qui en rend certains détails fort obscurs. On ne saurait guère le comprendre dans la traduction qu'en a donnée l'éditeur Morel, et qui fourmille de nonsens. Les notes mises par Reiske à l'édition de Libanius publiée à Altenbourg, 1781, éclaircissent beaucoup les difficultés.

dans quelque livre. Son ardeur était telle qu'il ne s'aperçut point un jour d'un orage qui grondait dans le ciel, et que le tonnerre vint tomber à ses pieds sans qu'il s'en doutât. L'ébranlement lui causa une douleur de tête qui ne le quitta plus. Mais sa passion d'étude n'en fut point ralentie, et bientôt il ne fut question dans Antioche que du jeune rhéteur et de ses travaux. Antioche offrait peu d'aliment à tant d'ardeur. C'était vers Athènes, la terre des souvenirs et la patrie des études, que tendaient tous ses vœux. Il arracha enfin de la tendresse maternelle la permission de s'y rendre.

Là les écoles ne manquaient pas, et autour de chacune une population d'étudiants, bruyante, animée, souvent dissolue, mêlait aux travaux littéraires les jeux, les courses, les débauches, les festins prolongés dans la nuit. Chaque école était enrégimentée sous un chef, et c'étaient entre ces compagnies rivales des défis continuels, des luttes, des rixes qui souvent attiraient les sévérités de la police urbaine. On s'enlevait les écoliers célèbres; on se disputait les nouveaux venus; puis, avant de les admettre à tous les honneurs scolaires, on leur faisait subir des épreuves burlesques, pareilles à celles qui sont encore d'usage aujourd'hui dans beaucoup de nos grands établissements d'instruction publique; on leur tendait des pièges, on leur jetait des défis ridicules, on essayait leur courage en assourdissant leurs oreilles de cris et d'injures, puis on les conduisait au bain en pompe, et ce n'était qu'après une

ablution solennelle qu'on les recevait au rang d'écoliers<sup>1</sup>.

Libanius, à peine débarqué, fut ainsi arrêté et conduit de force à l'auditoire d'un maître qui ne lui convenait guère, et nulle réclamation ne le délivra de cette violence. Bon gré, mal gré, il lui fallut écouter et même applaudir une éloquence qu'il ne goûtait pas. Il n'y aurait pas eu sûreté pour lui, même à se montrer froid dans son approbation, et il était obligé de s'excuser de ne pas crier plus fort, sur la faiblesse malade de sa voix. Contrarié de voir ainsi ses vœux trompés, il céda, fort à regret, se tenant à l'écart de ses camarades et ne prenant part ni à leurs rivalités, ni à leurs triomphes. L'école ne le compta pas, dans ses jours de fête et de lutte, au nombre de ses héros ; mais il n'en étudia que mieux, nous dit-il, et plus à l'abri des distractions.

Au bout de quelques années, un voyage entrepris pour accompagner un ami l'amena à Constantinople. Il y trouva de même des écoles en lutte et des sophistes aux prises. L'un d'entre eux, dépité d'être vaincu par un rival plus habile, lui proposa de lui céder son auditoire, et de le faire maître à son tour. L'offre fut acceptée avec empressement ; mais pendant que Libanius se rendait à Athènes pour prendre congé de ses professeurs et s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait, son patron lui manqua de parole, et à son retour il trouva sa chaire

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLIII, 16.

remplie par un rival que le sénat de la ville et l'empereur lui avaient préféré. La chaire, en effet, dépendait de l'autorité impériale et était payée des deniers de l'État. Le jeune rhéteur, un instant déconcerté, ne perdit pourtant pas courage et ouvrit lui-même bravement au cours en face de l'enseignement officiel. En moins d'un mois, il avait quatre-vingts élèves, et la salle de son rival était vide. On désertait les courses de chevaux et les spectacles, pour venir entendre sa parole. « C'était l'empereur, dit-il, qui nourrissait l'un de nous deux ; mais c'étaient les pères de mes élèves qui subvenaient à mes besoins. » De dépit, la faction vaincue fit venir des villes voisines un autre sophiste renommé, appelé Bémarque, fort bien placé dans la faveur de Constance et dans l'intimité de ses courtisans. Libanius était un païen strict et dévoué : Bémarque adorait aussi les dieux ; mais il admettait plus d'accommodements. Ne rendant pas hommage au Dieu de Constance, il avait imaginé, comme expédient pour rester en grâce, d'écrire le panégyrique descriptif des belles églises que l'empereur faisait élever. Ce fut un de ces morceaux de rhétorique dont il essaya l'effet dans un concours proposé à son jeune rival.

C'était un beau jour pour un orateur et pour toute une ville grecque, que celui où devait avoir lieu, dans l'amphithéâtre, une grande joute oratoire. D'avance, des esclaves parcouraient les rues pour avertir les amateurs, on louait des banquettes, on se disputait les pla-

ces. Le sophiste en renom ne négligeait rien pour éblouir les yeux de la foule. Sa toilette était l'objet d'un soin tout particulier : il y consacrait une bonne part de l'argent qu'il tirait de ses leçons. Ses cheveux étaient parfumés, ses joues enduites de fard, sa tête couronnée de lauriers ou de fleurs artificielles, entremêlées de pierres précieuses. Il y avait un art d'entrer à propos, de répondre aux applaudissements de la foule par un salut gracieux, de se poser avec nonchalance, en faisant briller ses mains chargées d'anneaux de diamant. Bémarque, riche et bon courtisan, ne négligea sans doute aucun de ces moyens de succès, auxquels un rival pauvre et inconnu ne pouvait atteindre. Mais tous vinrent échouer devant le prestige du talent naissant et de la jeunesse. Malgré l'appui des magistrats et la faveur souveraine, Bémarque succomba devant le jugement public : l'honneur des armes oratoires demeura à Libanius. La foule le porta en triomphe, le chargea de couronnes en lui donnant les noms de poète divin, de rossignol, de roi de l'éloquence, qu'elle prodiguait à ses favoris. En un jour, Libanius eut pris place parmi les princes de la parole <sup>1</sup>.

Ses ennemis l'attaquèrent alors par d'autres moyens. Ou l'accusa de devoir ses rapides succès à des arts illicites,

1. Tous ces traits des habitudes et de la vie des sophistes, épars dans Eunape et Philostrate, ont été résumés dans un tableau très-animé par M. Martha : *Des Sophistes grecs de l'empire romain*. (*Revue contemporaine*, 30 avril, 1857.)

aux enchantements de la magie. Les prêtres païens de la ville, trompés par la calomnie, entrèrent eux-mêmes dans cette conjuration, et déjà un astrologue qu'on accusait de complicité avec le rhéteur était cité devant le tribunal et mis à la torture. Libanius, averti à temps, quitta prudemment la ville et passa en Asie. Sa réputation l'y avait devancé, et de l'autre côté du détroit toutes les cités se disputèrent ses leçons. Nicomédie surtout les réclama, pressée de l'opposer au seul sophiste qu'elle possédât dans ses murailles, et dont l'arrogance avait lassé tous ses élèves. Il passa cinq années dans cette ville, qui furent, dit-il, les plus heureuses de sa vie, entouré des hommages universels, fêté par les plus riches, renommé auprès des plus pauvres, à ce point, assure-t-il, qu'on chantait communément dans les rues les exordes de ses discours en guise de refrains populaires. Tant de prospérités ne manquèrent pas d'exciter encore l'envie. De nouvelles accusations de sorcellerie, d'empoisonnement, circulèrent bientôt contre lui, répandues par ses rivaux; on lui intenta un second procès et l'importance de la cause paraissait telle aux yeux mêmes du gouvernement que, malgré les soins urgents de la guerre de Perse, le proconsul de Bithynie crut devoir venir en personne siéger sur le tribunal, à Nicée. précédé des glaives des soldats et des haches des lieteurs. Libanius dut une fois de plus paraître devant le magistrat, se disculper longuement, confondre son adversaire, et faire tourner les attaques de la jalousie à la gloire de son éloquence. La répu-

tation qu'il s'acquit dans ces débats devint si grande que Constantinople enfin le regretta, et qu'un ordre impérial vint le contraindre d'y rentrer. Il y retourna, bien à regret, redoutant la dissipation d'une grande ville, et plus encore peut-être le voisinage d'une cour où ses opinions ne pouvaient longtemps plaire au souverain. Il n'en débata pas moins par un panégyrique enthousiaste des deux empereurs, où il les louait, en des termes habilement ménagés, *de professer une opinion qui leur enseignait à ne pas craindre la mort, parce que la vie de tout homme est entre les mains de Dieu*<sup>1</sup>. A partir de ce moment, Libanius était devenu un personnage dans l'État; ses discours occupaient la renommée; les gens en place l'écoutaient, on tenait compte de ses avis; des relations nombreuses et une vaste correspondance suivie sur tous les points de l'empire avec d'anciens disciples<sup>2</sup> parvenus aux dignités publiques, et bientôt enfin les vicissitudes inattendues des partis, devaient élever son rôle à une véritable importance politique.

De tels hommes, car Libanius n'était pas le seul, n'étaient point, pour une cause même mourante, d'inutiles champions. Ils maintenaient son ascendant dans les

1. Liban., *Or.* III, p. 142.

2. De l'énorme correspondance de Libanius, qui ne contient pas moins de quinze cents lettres, il n'y a pas d'exagération de dire qu'au moins un quart consiste en lettres de recommandations adressées à des magistrats auxquels il rappelle d'anciennes relations, soit de maître, soit de condisciple.

hautes régions du pouvoir. Dans les bas fonds de la société, le paganisme avait d'autres représentants dont le récit même qu'on vient de lire atteste assez l'influence.

Qu'était-ce, en effet, que ces fréquentes accusations d'enchantements et de magie, assez habituelles pour se reproduire de ville en ville, assez graves pour appeler au prétoire le premier magistrat d'une province? On s' imagine difficilement ce que pouvait être le crime de sorcellerie parmi les adorateurs des dieux païens. Quand on songe, en fait de ridicule mysticisme et de jonglerie divinatoire, à ce que permettait, ce qu'ordonnait même le culte légal, combien d'orgies sombres ou sanglantes se cachaient à l'ombre des temples les mieux famés, combien d'impostures se couvraient du nom de l'oracle de Delphes ou des augures de Rome, on a de la peine à comprendre que la crédulité humaine eût encore besoin de se donner carrière en dehors d'un champ si large. Mais une erreur définie, quelques formes variées qu'elle emprunte, est impuissante à satisfaire les aspirations de l'âme vers un monde inconnu, son impatience des limites de l'intelligence humaine, son inquiète curiosité de l'avenir. A côté de tant de religions nationales, en face de tant de superstitions privées qu'abritait le foyer domestique, il y avait toujours place, au sein de la société antique, pour les pratiques ténébreuses des sciences occultes. Des invocations d'esprits ou de revenants, des mots sacramentels prononcés pour conjurer les mauvais sorts ou les diriger contre une victime désignée,

des philtres pour faire naître ou troubler l'amour; des paroles enchantées pour guérir les maladies ou intervertir le cours des astres : toutes les poésies, toutes les narrations antiques en sont pleines; Juvénal, Pétrone, Lucien, Horace et Virgile eux-mêmes nous les font trouver à chaque pas. Les quartiers reculés de toutes les villes étaient habités, toutes les campagnes étaient parcourues par des gens faisant métier de prédire l'avenir, d'annoncer à chacun sa fortune, ou de faciliter l'accomplissement des vœux qu'on leur recommandait. Il y en avait de tous les degrés et pour toutes les classes, depuis le *mathématicien* qui lisait la destinée dans les astres et dressait le *thème natal* de tout enfant nouveau-né<sup>1</sup>, jusqu'au *sortilège* qui interrogeait le sort par de petits dés chargés de figures symboliques, et jusqu'au *conjecteur* qui faisait métier d'interpréter savamment les songes<sup>2</sup>. Puis au fond des sépulcrés se cachait l'affreuse *Saga*, pâle, vêtue d'une robe noire retroussée, les pieds nus, les cheveux épars, faisant bouillir les ossements des morts, et souvent mêlant à ses préparations magiques le sang des nouveau-nés ou le suc de plantes vénéneuses<sup>3</sup>. Un archéologue a pris plaisir à relever dans les écrivains classiques plus de quatre-vingts moyens de connaître l'avenir, dont les

1. Cic., *de Divinatione*, II, 42, 47. — Suét., *Aug.*, 94. *Domit.*, 10. — Juvén., *Sat.* 6, v. 579, etc., etc.

2. Cic., *de Divin.*, I, 18; II, 41; I, 58.

3. Columelle, I, 8. — Mart., VI, 50. — Tibul., I, 2, v. 41. — Hor., *Sat.*, I, 8, v. 22 et suiv. *Epod.*, 5. — Ovide, *Héroïde* 6, v. 91.

trois quarts, assurément, étaient étrangers aux cultes légaux <sup>1</sup>.

Le polythéisme officiel avait été longtemps pour toutes ces superstitions à la fois sévère et dédaigneux. Rien n'égalait le mépris avec lequel un augure, qui venait de chercher la volonté divine dans les entrailles d'une victime, parlait d'un Chaldéen qui essayait de la lire dans les astres. Cicéron était pontife quand il écrivait le *Traité De Divinatione*, où le défenseur même des augures raille sans pitié tous les calculs de l'astrologie judiciaire. Un initié des mystères d'Élensis était sérieusement scandalisé des enchantements d'une magicienne de carrefour. Mais ces orgueilleuses inconséquences n'empêchaient pas la superstition d'être le fruit naturel de l'idolâtrie; et malgré le mépris des gens instruits, les pratiques mystérieuses n'avaient jamais compté autant de sectateurs que dans les derniers jours de l'empire. La littérature de cette époque est très-riche en récits de sorciers, et les ouvrages d'Apulée lui-même ne sont guère qu'une suite de contes de ce genre. Maternus dédiait à Constantin un traité où l'astrologie était déduite par principes et élevée à l'état de science mathématique. Maxence, à la veille de combattre, avait eu recours à des sacrifices infâmes et sanglants. Il y a plus, l'esprit nouveau que le christianisme répandait autour et en dehors de lui, les aspira-

1. Il y a un excellent exposé de toutes les superstitions en vogue sous l'Empire dans Marekhardt, faisant suite à Becker. *Handbuch der Römischen Alterthümer*, t. iv, p. 99-130.

tions d'un spiritualisme mystique qu'il inspirait même à ceux qui n'adoptaient pas son symbole, s'accommodaient mieux de superstitions indécises qui ne s'assujettissaient à aucune règle fixe, qui se prêtaient à toutes sortes d'interprétations symboliques, que des solennités légales où tout était trop public, trop clair et trop précis. Aussi, pendant tout le cours des persécutions, la tactique des adversaires du christianisme avait-elle été de ranger la doctrine chrétienne parmi les sciences occultes. On avait longtemps poursuivi les chrétiens comme des sorciers, et signalé les progrès de leur culte comme ceux d'une magie orientale.

Mais le christianisme vainqueur venait de repousser avec éclat cette solidarité. Les édits répétés de Constantin avaient frappé, à plusieurs reprises, précisément cette partie des croyances vulgaires que ne protégeait pas l'autorité d'un culte officiel : ses coups, qui épargnaient le polythéisme légal, avaient porté sans ménagement sur toutes les superstitions de contrebande. Les magiciens, les devins, les enchanteurs, sentaient toute la rigueur du pouvoir nouveau. Une inimitié commune les rapprochait alors naturellement des prêtres païens qui les avaient si longtemps méprisés. Et des alliés, maîtres des imaginations populaires, qui entraient dans toutes les cabanes des pauvres, que mandait souvent, dans l'ombre, une grande dame amoureuse ou un ambitieux trompé, qui savaient à leur gré effrayer ou séduire, n'étaient point à mépriser pour une cause obligée, sous

peine de mort, de disputer au clergé chrétien la confiance des masses et des simples.

Certains cultes étrangers, d'ailleurs, admis et même fort de mode dans les rangs supérieurs de la société romaine, pouvaient servir de trait d'union entre la magie et la religion et ménager dans cette alliance la dignité compromise du sacerdoce. Sans prêter aux étymologies trop d'importance, on peut croire que ce n'était pas sans raison que toute la sorcellerie antique avait reçu de la langue populaire un nom qui la rattachait à la religion nationale des Perses. Entre un magicien et un mage la langue latine fait à peine une différence. Et en effet, tandis que la philosophie cherchait volontiers à faire remonter aux symboles de l'Égypte l'origine de ses théories ou de ses chimères, la superstition se mettait de préférence à couvert derrière les cérémonies empruntées au culte de Zoroastre. Le rôle avoué que le système théogonique du sage perse faisait jouer au principe du mal, la lutte qu'il croyait reconnaître entre des génies contraires se combattant sur le théâtre du monde, semblaient justifier à merveille les pratiques occultes dont le but est d'évoquer ou de conjurer la puissance des esprits malfaisants. Aussi toute magie était ou passait pour être d'origine persane. Or, c'est précisément à cette époque et concurremment avec tous les progrès du christianisme, qu'on voit un rameau détaché du culte des Perses, depuis longtemps naturalisé dans l'empire, prendre, sans motif apparent, un développement considérable, qu'attestent à la

fois des inscriptions recueillies dans les provinces les plus diverses, et les invectives répétées des docteurs de l'Église : c'était le culte de Mithra, dieu du soleil, le premier des bons génies, le médiateur entre l'homme et le principe suprême de tout bien.

Les recherches des savants n'ont point suffisamment éclairci la nature et l'origine de ce culte. La place que tient le dieu Mithra dans la théogonie de Zoroastre, demeure un problème livré à leurs discussions et dont l'histoire générale n'a point d'ailleurs à s'enquérir <sup>1</sup>. Mais le fait à la fois certain et curieux que tous les monuments démontrent, c'est que, presque seule de toutes les religions de l'empire, l'adoration de Mithra croissait, au milieu de la décadence universelle des dieux, en publicité et en importance. Son introduction datait à Rome des derniers temps de la république, de la guerre des Pirates soutenue et achevée par Pompée <sup>2</sup>;

1. Voir à ce sujet Sainte-Croix, *Mystères du Paganisme*, avec les notes de M. de Sacy, vol. II, p. 121 et suiv. : *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVI, p. 272 et suiv. ; t. XXIX, p. 120 et suiv. ; Hammer, *Mémoire académique sur le culte solaire de Mithra*, Caen, 1833, ch. I. — Cet écrit contient d'excellentes indications sur tous les textes des auteurs anciens et modernes, relatifs au culte de Mithra. p. 190. — De ces diverses dissertations il semble résulter, pour un appréciateur ignorant, que Mithra était une divinité antérieure au système de Zoroastre, à laquelle on avait fait assez irrégulièrement place dans la théogonie renouvelée de ce grand sage. Les Romains le prenaient volontiers pour le dieu du Soleil, et l'assimilaient à Apollon. Mais le soleil est plutôt un des emblèmes de la nature de Mithra, que sa personnification. Voir aussi les mémoires de M. Lajard, Paris 1847, sur le culte de Mithra.

2. Plut., *Pompée*, 24.

son adoption officielle, du règne de Trajan<sup>1</sup>. Mais sa vaste diffusion ne commence qu'avec le règne des Antonins, et on la suit, presque sans décroissance, jusqu'à la fin même du iv<sup>e</sup> siècle. On rencontre les emblèmes mithriaques, les deux porte-flambeaux, le lion, le corbeau, le griffon, le taureau mystérieux, sur les ruines des anciens monuments d'Italie, d'Helvétie, des Gaules, de Germanie, de Norique, de Pannonie, du pays des Daces<sup>2</sup>. On voit jusqu'au milieu du règne de Constance, des consuls, de hauts dignitaires de l'État, prendre sur les inscriptions, à côté du titre de leurs fonctions, celui des charges sacerdotales bizarres dont ils étaient investis dans ce culte exotique<sup>3</sup>. Le temple, ou comme on l'appelait, l'autre de Mithra, subsistait dans les souterrains du Capitole et ne fut fermé que sous le règne de Gratien. Cette popularité n'était point due à l'appât du plaisir ou de la licence. Nulle initiation, au contraire, n'était plus longue et plus laborieuse : douze épreuves tentaient la patience et le courage des novices. Il fallait

1. Hammer, p. 21.

2. Hammer, chap. vii, analyse avec soin plus de quatre-vingts de ces monuments trouvés principalement dans le Tyrol et en Transylvanie. Le plus considérable est à la villa Borghèse à Rome.

3. Voir la collection de ces inscriptions dans le même chapitre d'Hammer. Sous le n<sup>o</sup> 13 on voit des questeurs; sous les n<sup>os</sup> 30 et 31, des *Clarissimes* dédier des monuments à Mithra, en se servant des mots consacrés : *Tradiderunt Heliaca, hierocoracia, leontica*, etc., correspondant aux degrés d'initiation représentés par les emblèmes du soleil, des lions et des corbeaux. Les inscriptions sont pour la plupart des années 344, 347, 350, etc. — Beugnot, *Destruction du Paganisme*, t. 1, p. 160. — Voir Orelli, *Inscr. lat. ampl. coll.*, t. 1, p. 344 et suiv.; 406 et suiv.

traverser une rivière à la nage, se précipiter dans le feu, souffrir la faim et la soif, endurer la fatigue et le froid, s'exposer à des coups de fouet répétés <sup>1</sup>. A chacune de ces épreuves correspondait un degré d'initiation figuré par l'image d'un animal symbolique. Quelque chose devait donc évidemment attirer les âmes vers ces mystères, en dépit des rigueurs de leur abord, et ce ne pouvait être que la ressemblance, soit artificielle, soit fortuite qu'ils présentaient avec certaines doctrines du christianisme, et l'emprunt qu'ils avaient faits d'un certain nombre de ses cérémonies. On y retrouvait une sorte de baptême pour la purification des péchés, une onction d'huile sainte qui rappelait la confirmation; deux ordres de sacrifices, l'un sanglant, consistant dans l'immolation d'un taureau et reproduisant ceux de l'ancienne loi juive, l'autre se bornant à une oblation de pain et de vin pareille à celle de l'Eucharistie <sup>2</sup>. Ce sont les docteurs chrétiens eux-mêmes, c'est Tertullien, c'est saint Jérôme qui signalent ces ressemblances, non sans quelque inquiétude. Cette imitation visible leur fait redouter une rivalité dangereuse. Et en effet, des espérances d'une vie future plus nettement exprimées que dans les religions ordinaires de l'antiquité; des aspirations ardentes vers une régénération morale; la promesse de la rémission des péchés et de la purification de l'âme, fai-

1. S. Grég. Naz., *Or.* iv, 70, avec les scolies d'Flie de Crète.

2. Tertull., *de Bapt.*, 3; *de Præscriptione hæreticorum*, 40.—S. Justin, *Dialogus cum Tryphone*, 70; *Apol.*, i, 66.—S. Jér., *ad Lætam epist.*, cvii.—Orig., *adv. Celsum*, i, 22. — Firm. Mat., *De error. prof. rel.*, ch. 28.

saient du culte de Mithra comme une contre-épreuve affaiblie du christianisme<sup>1</sup>, plus propre peut-être qu'aucune autre forme du polythéisme à soutenir la lutte contre la religion nouvelle. De là sa faveur marquée parmi les magistrats et les courtisans qui n'avaient pas encore désespéré du triomphe des dieux. Pour tenter de nouveaux combats contre le Christ, on espérait trouver en Mithra un puissant auxiliaire.

Telles étaient les forces diverses, considérables mais divisées, dont disposait encore le paganisme. C'était une armée puissante, mais en désordre et débandée. Pourtant, qu'une doctrine prit naissance dans le sein de la philosophie, assez vaste pour tout embrasser dans son sein; qu'un chef s'élevât dans l'empire, assez énergique pour tout réunir sous une seule main, un dernier effort était encore possible et un dernier espoir était permis.

Ce système, et bientôt ce chef se trouvèrent. C'est du sein de la nouvelle école philosophique d'Alexandrie qu'ils devaient sortir.

Nous avons fait connaître le but que s'était proposé cette philosophie. C'était, on l'a vu, un système destiné

1. Tertull., *de Præscript.*, *ibid.* Et imaginem resurrectionis induit. — S. Justin, *Dial. cum Tryph. loc. cit.*, Quando autem ex virgine genitum audio Perseum. — L'idée de l'enfantement de Persée par une vierge tenait une grande place dans le culte de Mithra, et c'était à cette tradition, évidemment d'origine chrétienne, que se rattachait le grade mithriaque intitulé *Persica*. On trouve aussi sur des inscriptions mithriaques ces mots d'apparence chrétienne : *In æternum renatus*. (Orelli, p. 409, inscr. 2352.)

à réunir dans un vaste éclectisme toutes les doctrines de spiritualisme et de morale élevée qu'avait produites la science des Grecs. La subtile dialectique de l'école d'Élée, la Théodicée de Platon, moins nuageuse et plus accessible à l'intelligence humaine, la métaphysique solide et raisonnée d'Aristote : toutes ces formes diverses de la pensée grecque, parties d'une aspiration commune vers l'infini, mais longtemps séparées par des querelles d'école, Plotin et ses disciples avaient entrepris de les pacifier par une ingénieuse conciliation. Ils avaient poursuivi cette tentative de paix à tous les degrés de la science, depuis l'analyse des facultés de l'âme jusqu'à la description de la nature de Dieu. Leur Dieu triple et un, pâle contrefaçon de la Trinité chrétienne, résumait dans sa multiple nature les trois formes que la Grèce avait fait prendre à l'idée de Dieu : l'abstraite unité de Parménide, le Démenteur du Timée et le moteur immobile du philosophe de Stagyre<sup>1</sup>. A la faveur de cette union, plus nominale que réelle, les diverses sectes philosophiques avaient momentanément posé les armes ; et bientôt, réunies plus efficacement encore par une haine commune, elles avaient tourné contre le christianisme vainqueur leurs forces trop longtemps épuisées par des luttes intestines.

Ce qu'elle avait fait pour la philosophie, l'école néoplatonicienne d'Alexandrie était fatalement appelée à

1. Voir Première partie de cette histoire, t. 1, p. 360 et suiv. ; et t. II, Éclaircissement A, p. 417-425.

l'essayer tôt ou tard pour le culte. Elle devait tenter, entre les religions diverses, la même conciliation éeclectique qu'elle avait su habilement faire régner entre les systèmes métaphysiques. La polémique qu'elle avait entreprise contre le christianisme, la popularité dont elle jouissait dans les rangs des païens, tout lui faisait un devoir et presque une nécessité de devenir ainsi le point central et comme la citadelle du polythéisme aux abois.

Longtemps, il est vrai, elle avait hésité à descendre dans l'arène populaire. Fortement attachée aux formes extérieures du vieux culte qui représentait pour elle le brillant passé de la Grèce, elle éprouvait pourtant pour les pratiques de la religion commune le dédain secret qui convenait à une héritière de Socrate et de Cicéron. Plotin, Porphyre même, bien qu'ennemis très-déclarés du christianisme et respectant dans la religion établie le soutien de l'État et la tradition des ancêtres, n'étaient au fond que des déistes déguisés; ils toléraient la pluralité des dieux comme un utile préjugé, et ne voyaient dans les récits de la mythologie que des symboles poétiques de vérités cachées au vulgaire. Mais ces rapports de politique et de politesse, composés d'hommages extérieurs et de réserves discrètes, qui avaient subsisté si longtemps entre la philosophie et la religion grecques, ne pouvaient plus être maintenus par ces temps d'orage où tout périssait dans le même tourbillon. Une alliance plus intime était nécessaire pour faire face à une destruction menaçante. Le polythéisme décrédité demandait aux philoso-

phes de le relever dans l'estime des sages. La philosophie détronée avait aussi besoin elle-même de chercher des appuis dans la foi populaire. Unir fortement ces débris de religion et de philosophie vaincues, enlacer l'un à l'autre tous ces tronçons, c'était la condition indispensable pour tenter de nouveau une lutte désespérée. L'école alexandrine le sentit et entreprit cette tâche sous les yeux mêmes et malgré la répugnance de Porphyre.

Deux doctrines en particulier, empruntées à la métaphysique et à la psychologie de Plotin lui-même, pouvaient se prêter, pour le but qu'il s'agissait d'atteindre, à une interprétation élastique. Des trois personnes ou hypostases, l'Unité, l'Intelligence et l'Âme, qui constituaient, dans le système néoplatonicien, la triple unité du Dieu suprême, une seule communiquait avec le monde dont elle avait réglé et maintenait l'ordonnance : c'était l'Âme, unique canal de communication entre l'infini et le fini, entre l'éternité et le temps, entre l'être pur et absolu et les phénomènes changeants d'un monde mobile. L'Âme divine était l'auteur direct de l'univers sensible. Mais cette âme elle-même, seule personne divine en relation avec le monde, ne l'avait pas fait sortir du néant tout entier, et d'un seul coup, par un *fiat* créateur, à l'exemple du Dieu de la Genèse. C'était au contraire par une série d'émanations, par une suite de chutes successives, que la vie, détachée de la triade suprême où elle résidait essentiellement, était venue enfin animer la matière encore informe dont l'univers était sorti. Une série

d'êtres intermédiaires s'engendrant l'un l'autre, une série d'*âmes individuelles*, comme on les nommait pour les distinguer de l'Âme générale et suprême, peuplaient ainsi tout l'intervalle qui sépare la nature de son premier et éternel principe. Au sommet de cette chaîne étaient les corps célestes, les astres glorieux et brillants; au centre, l'âme humaine; le dernier anneau était formé par la matière brute et inorganique. Sur cette longue échelle il était facile, on le voit, de placer toute une théogonie pareille à celle d'Hésiode ou de Zoroastre. Au-dessus de l'homme, au-dessous de lui, plus dégagés de la matière ou plus absorbés en elle, on pouvait imaginer des êtres protecteurs ou malfaisants, des dieux, des démons, des génies. Tout l'Olympe des Grecs pouvait habiter à des degrés divers, mais à l'aise, sur les pentes de cette dégradation de l'être. Plotin lui-même, et surtout Porphyre, ne s'étaient pas complètement refusés à des assimilations de ce genre. Ils avaient consenti plus d'une fois à donner aux êtres supérieurs à l'homme que reconnaissait leur philosophie le nom des dieux de la Grèce, à attribuer aux astres, aux corps lumineux, par exemple, une action directe non-seulement sur le monde physique, mais sur la destinée des êtres raisonnables et moraux. Ces ambages d'une pensée enveloppée de poésie avaient, il est vrai, dans leur bouche, le caractère d'allusions symboliques plutôt que d'une doctrine bien arrêtée<sup>1</sup>. Entre les mains de leurs dis-

1. Ces très-rapides extraits, dont nous n'ignorons pas l'insuffisance,

ciques il en devait être tout autrement. Ce qui n'était que l'accessoire pouvait devenir le principal; ce qui n'était qu'une concession faite à des préjugés populaires pouvait devenir le fondement de toute une doctrine, et par cette porte laissée ouverte, toute la mythologie, toutes les mythologies même, pouvaient rentrer avec les honneurs philosophiques.

Telle était la première planche de communication, le premier pont jeté, pour ainsi parler, entre la philosophie néoplatonicienne et le polythéisme. Mais ce n'était pas tout : l'école d'Alexandrie ne faisait pas seulement descendre l'âme humaine, par une suite de chutes suc-

sont tirés du livre 5 des *Ennéades* de Plotin, et des traités de Porphyre, *de Abstinencia* et *de Antro Nympharum*, très-savamment analysés par M. Jules Simon : *Histoire de l'école d'Alexandrie*, t. 1, p. 497 et suiv. ; t. 2, p. 128 et suiv. et par M. H. Vacherot, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, t. 1, p. 458 et suiv. ; t. 2, p. 105 à 110. Les questions se pressent dans la pensée devant ces importants sujets, et ce n'est malheureusement pas dans une histoire générale qu'il est possible de les traiter, encore moins de les résoudre. Comment, dans le système de Plotin, l'Âme créait-elle le monde? Est-ce par émanation, de manière à y rester mêlée et à en demeurer la substance commune? Qu'est-ce que cette matière avec laquelle l'Âme communique, et dont la participation plus ou moins grande constitue les diverses catégories d'êtres? De quel genre d'existence est-elle douée, puisque l'Être absolu réside dans la triade divine, etc? Est-elle simplement le néant, le non-être?... Et alors comment l'Être peut-il entrer en rapport avec lui? D'où peuvent provenir des êtres malfaisants dans un système où tout être émane du Bien suprême et y reste attaché sans jamais s'en séparer complètement? etc., etc. Toutes ces questions auraient besoin d'être examinées, et sur beaucoup de points on ne pourrait arriver à une clarté que la subtilité philosophique a souvent eu pour but de fuir plutôt que de rechercher. Mais on conçoit que nous ne puissions en aucune manière nous y arrêter ici. Voir aussi la savante traduction des *Ennéades* de M. Bouillet, Paris, 1857, et les dissertations qui la précèdent.

cessives, des hauteurs de l'Être absolu : elle lui enseignait aussi à y remonter par l'étude et par la vertu. A l'aide de la logique péripatéticienne et de la dialectique de Platon, par l'effort combiné des *Catégories* et des *Idées*, elle élevait l'intelligence de l'homme jusqu'à ces notions du bien, du beau, de l'Être, dont l'ensemble constitue la Divinité. Les sens, l'analyse, le raisonnement, toutes les facultés de l'âme, conjointement mises en œuvre et exercées avec puissance, conduisaient les disciples de Plotin jusqu'aux plus hautes régions de la métaphysique. Là, pourtant, se rencontrait un point que toutes les forces de la pensée seule ne pouvaient atteindre, un voile que la raison seule ne pouvait soulever. La première hypostase de la Triade, l'Unité pure, le Bien par essence, l'Absolu exempt de tout phénomène et étranger à toute affection, l'Être sans nom, comment la connaissance humaine pouvait-elle l'aborder? Dans cet abîme aucun regard ne peut plonger : dans cette région du silence aucune voix ne peut se faire entendre. L'être créé, contingent, mobile, ne peut entrer en aucune relation avec l'immutabilité pure. Aussi n'est-ce par aucune faculté humaine que l'homme, dans le système néoplatonicien, se met en communication avec cette suprême forme de l'Être divin : c'est au contraire par une faculté supérieure à lui, qui l'enlève à son essence, le transfigure et l'absorbe. Ce que la raison ne peut lui faire connaître, l'extase le lui révèle. Sous le nom d'extase, l'école néoplatonicienne entend non une fa-

culté, mais un état de l'âme. C'est l'être individuel qui disparaît et qui se perd dans la contemplation de l'être infini dont il est sorti autrefois, auquel il doit retourner un jour. Un vif amour de la vérité, une soif de la posséder, suppriment pour un moment, dès ici-bas, les limites de la nature finie et lui permettent de s'abreuver et de se fondre dans la source même de son être. Ce n'est point alors l'âme qui connaît Dieu, c'est Dieu qui descend en elle : il n'y a pas deux êtres, l'un connaissant, l'autre connu ; il n'y a plus, pour parler le langage technique, un sujet et un objet de la connaissance ; l'homme ne connaît pas Dieu, il est fait Dieu pour un instant : l'éclair de l'extase, en le touchant, l'a déifié. Il participe aux conditions de cette nature divine qui ne peut avoir d'autre objet d'amour et d'intelligence qu'elle-même, et pour qui être, aimer et penser sont une seule chose <sup>1</sup>.

Cette théorie de l'extase est le sommet de toute la doctrine néoplatonicienne. L'extase est le terme dernier de toute connaissance, et le couronnement de la vertu parfaite. L'extase n'est pas le partage de tout le monde. C'est par un patient amour du vrai, par une constante pratique du bien ; c'est par la mortification des sens, le détachement des passions, c'est par le mépris du corps et de la terre, que le sage de Plotin doit mériter cette

1. Plotin., *Ennéades*, I, IV et VI. — Porphyre, *Vita Plotini*. — Jules Simon, t. I, p. 555 et suiv. — Vacherot, t. I, p. 534 et suiv. ; t. II, p. 110 et suiv.

anticipation de l'immortalité divine. C'est en cessant d'être homme qu'il peut se rendre digne de devenir Dieu. Des pratiques austères renouvelées de Pythagore, excitées peut-être encore par l'émulation des exemples chrétiens, avaient seules révélé à Plotin l'existence de cet état surnaturel. Porphyre en traçait le tableau dans son traité *de l'Abstinence*, et, empruntant presque les paroles de l'Esprit-Saint, il engageait les hommes à purifier leur corps, comme le temple où doit descendre la gloire de Dieu. Sa lettre à sa femme Marcelle respire le même enthousiasme d'austérité. Son dégoût des choses de la terre était même poussé si loin, qu'il fallut l'intervention de Plotin pour le détourner du suicide. Et lui-même cependant, malgré tant d'efforts, n'avait goûté que rarement les douceurs de l'extase. « Pour moi, dit-il, en racontant les merveilles de la vie de son maître, je n'ai été uni qu'une seule fois à Dieu, à l'âge de quarante-huit ans. »

Qui le croirait, pourtant? Cette doctrine de l'extase, où respire un parfum si touchant de sainteté, cette essence épurée d'amour divin, était précisément ce qui devait fournir aux disciples de Porphyre lui-même le moyen de faire rentrer par un nouveau détour dans leur système les plus basses et les plus grossières pratiques de la superstition. Ce qu'il y avait d'insaisissable pour l'intelligence dans cette transformation momentanée de l'âme, ce qu'il y avait de merveilleux dans cette apothéose de l'individu, cette action mystérieuse de la Di-

vinité sur l'intérieur de l'homme, ces vues ouvertes sur un monde surnaturel, c'était là ce qui devait servir de transition pour ramener, par degrés, au sein même de la philosophie, tous les prestiges de l'idolâtrie populaire.

Les liens qui unissent la double substance dont notre être est composé, sont si subtils, en effet, et si délicats, que de l'enthousiasme de l'âme à l'exaltation des nerfs il n'y a qu'un pas facile à franchir. Au lieu de se préparer à l'extase par le long exercice des vertus morales, qu'on essayât, par exemple, de s'y élever brusquement par l'effet d'excitations physiques, de pratiques ou de paroles consacrées; qu'on fit dépendre la présence efficace et salutaire de Dieu dans l'âme, non de l'habitude de se perdre dans la contemplation de son essence, ou d'un vif désir de s'élever jusqu'à lui, mais d'une manière convenue de l'invoquer, d'une forme liturgique de cérémonies et de prières : à l'instant on quittait la voie d'un mysticisme idéal pour rentrer dans les sentiers battus du polythéisme. Ce fut là ce que fit, au bout de très-peu d'années, toute l'école néoplatonicienne. En changeant les conditions de l'extase, elle en changea aussi toute la nature. Au lieu d'écouter, dans le silence, la parole intérieure révélée par la philosophie, on la vit retourner au pied des autels, dans l'autre des oracles ou des sibylles. Les évocations, les chants magiques, les sacrifices sanglants, reparurent comme autant de moyens de produire l'extase, en élevant l'homme à Dieu ou en faisant descendre Dieu vers l'homme. Avec une interpré-

tation mystique, avec une direction d'intention morale, on en revint à sanctifier toutes les bizarreries de l'imagination ou de la crédulité. Des régions éthérées de l'enthousiasme, on retomba, sans transition, dans la fange de la magie. Cette pente et cette chute n'ont été que trop souvent l'histoire des mysticismes humains.

Porphyre vécut assez pour voir poindre et pour déplorer cette métamorphose. Il vit construire sous ses yeux toute une théorie dont le but était de faire considérer les pratiques du culte extérieur comme des recettes mécaniques pour produire l'extase et qui arrivait par là à leur donner un caractère de légitimité aux yeux de la philosophie. Cet art nouveau reçut un nom particulier. On l'appela la théurgie, l'action de Dieu ou l'art de produire Dieu. Il y eut une science, plus matérielle que morale, ayant pour but avoué d'appeler Dieu sur la terre.

Le vieux maître s'en effraya ; cette grossière traduction de ses rêveries lui causa une indignation qu'il exprima presque sans prudence. Dans une lettre adressée au prêtre égyptien Anébon, il fit, avant de mourir, assez rudement le procès aux adeptes du nouvel art et, à leur occasion, à la mythologie tout entière. Il s'efforce, dans ce traité, de démontrer aux nouveaux enthousiastes qu'ils rabaissent et déshonorent l'idée de Dieu. « Les dieux sont impassibles, dit-il,..... c'est donc vainement qu'on pense les concilier, les fléchir par des invocations, des expiations, des prières..... Ce qui est impassible ne peut être ni ému, ni contraint..... Je vois

des gens, ajoute-t-il, qui croient deviner l'avenir par une sorte d'enthousiasme et de transport divin, et bien qu'ils veillent et aient tous leurs sens en action, ils ne semblent pas maîtres d'eux-mêmes; et ils arrivent à cet état pour avoir entendu le son des cymbales ou des tambours, ou quelque chant consacré..... ou pour avoir bu d'une certaine eau.... ou respiré une certaine vapeur..... ou s'être servis de certains caractères sacrés..... Et je me demande si la divinité est à ce point aux ordres des hommes, qu'on puisse connaître sa volonté par des moyens si vulgaires..... C'est pour moi la cause d'une grande émotion, de penser que ceux dont nous invoquons le secours, parce qu'ils sont doués d'une puissance supérieure à nous, nous leur demandons en même temps de nous obéir comme s'ils nous étaient inférieurs..... Il est donc bien à craindre que tout cela ne soit que des arts d'imposteur, que nous n'attribuions aux dieux ce que nous souffrons en nous-mêmes, et que nous ne nous fassions de la Divinité une idée tout autre que ce qu'elle est réellement <sup>1</sup>. »

A ne regarder que l'honneur de la philosophie, Porphyre avait raison. Mais il ne s'agissait déjà plus d'honneur; il s'agissait de vivre; il s'agissait d'appuyer l'école au temple pour résister au flot chaque jour montant de l'inondation chrétienne. Les dédains de la science devaient plier sous la nécessité, et les scrupules des phi-

1. Porphyrii *Epistola ad Anebonem*, dans les œuvres de Jamblique. — Oxon., 1678, p. 2-6, passim.

losophes cédaient devant l'intérêt pressant de la politique. La protestation timide de Porphyre ne tarda pas à être réfutée, en règle, dans un vaste traité que nous possédons encore, et qui se recommande du nom de Jamblique, son plus fameux disciple et son héritier dans la direction de l'école. Quel qu'en soit l'auteur véritable, que Jamblique en ait été l'inspirateur ou l'écrivain, il n'importe : le traité *des Mystères d'Égypte* n'en demeure pas moins comme le pacte d'alliance conclu dans un jour de détresse entre la science et la fable <sup>1</sup>.

L'auteur s'y déclare dès le début très-résolument polythéiste. Il y a pour lui deux ordres d'êtres supérieurs à l'homme, les dieux et les démons. C'est là la première et capitale division des êtres. Au-dessous des démons viennent les héros : les âmes n'arrivent qu'au dernier degré de l'échelle, et chacune de ces classes d'êtres se rattache à celle qui la précède, dont elle émane directement et dont elle reproduit l'image en l'affaiblissant. Dieux, démons, héros, tous ont, à des degrés divers, les attributs de la Divinité<sup>2</sup>. Tous sont également impassibles, mais tous exercent pourtant sur l'âme de l'homme une action qui modifie son état sans altérer leur repos<sup>3</sup>. Les prières, les invocations, les cérémonies,

1. Jamblicus Chalcidensis, *De mysteriis liber*, Oxonii, 1678. Un autre traité attribué à l'ami et au préfet de Julien, Salluste, *de Diis et mundo*, Turici, 1821, a le même caractère et ne s'en distingue que par d'assez légères différences. Le but est le même : c'est toujours de mettre le polythéisme en harmonie avec la science alexandrine.

2. *Ibid.*, sect. 1, ch. 5-7.

3. *Ibid.*, ch. 9.

n'agissent donc point sur les dieux, mais ils agissent sur l'homme par l'effort qu'ils lui font faire pour s'élever vers la Divinité<sup>1</sup>. Le point culminant de cet effort, c'est l'enthousiasme extatique, source de toute science divinatoire. C'est en s'unissant à Dieu que l'âme apprend à le connaître, à pénétrer l'avenir, à devenir sur tous les points l'interprète de la connaissance divine<sup>2</sup>. Les actes matériels qui accompagnent, qui préparent et précèdent ces transformations morales, n'ont pour effet que d'y disposer l'être humain tout entier, par suite de cette harmonie générale du monde qui fait que toutes les forces de la nature, soit physiques, soit spirituelles, agissent dans le même sens et conspirent au même but. Les paroles sacramentelles, les sons, les cymbales, tout l'appareil des cérémonies sont des échos et des images de cette harmonie universelle du sein de laquelle l'homme est sorti et où il tend à rentrer par l'extase. C'est ainsi que la nature physique tout entière, œuvre de Dieu comme l'homme, concourt à élever l'âme vers son auteur et son centre<sup>3</sup>.

Toute cette théorie, développée avec lucidité et chaleur, n'est dépourvue ni de charme, ni même de pureté morale. Revendiquant ainsi par d'ingénieux artifices la dignité philosophique du polythéisme, Jamblique voudrait laisser en dehors tout ce que la corruption des

1. Jamblique, *De mysteriis liber*, sect. I, ch. 13.

2. *Ibid.*, sect. II.

3. *Ibid.*, sect. III, 9.

âges y avait mêlé de puérités trop choquantes. Il distingue avec soin, à plusieurs reprises, la théurgie, véritablement divine, agissant sur la partie élevée de l'âme, et la magie, grossier produit de l'illusion des sens<sup>1</sup>. Il voudrait épurer le culte en le sanctifiant, ennoblir le merveilleux en le réhabilitant. En tendant la main au vulgaire, il voudrait au moins que ce fût pour le faire monter de quelques degrés vers la sagesse.

L'effort était vain : on ne pouvait s'arrêter sur une telle pente. La superstition, une fois introduite ainsi dans le sanctuaire philosophique, y devait pénétrer tout entière, avec son cortège d'erreurs, de sottises et de crimes. A partir de ce moment, la crédulité élevée publiquement à l'état de science se donna carrière, même parmi les rangs des meilleurs adeptes de l'école. Sous prétexte d'éprouver ou de décrire les effets de l'enthousiasme, il n'y eut plus de sophiste qui n'eût à raconter sur lui-même ou sur ses maîtres quelque prodige bien merveilleux. Les prédictions, les évocations d'esprits, les opérations miraculeuses, devinrent les signes ordinaires de la vocation philosophique ; et les tableaux que dans les premières années du v<sup>e</sup> siècle l'historien Eunape nous trace de la vie des savants qu'il avait connus, ne diffèrent plus essentiellement de nos contes de sorciers. C'est ainsi qu'il nous montre Jamblique lui-même, élevé dans ses prières de dix coudées

1. *De mysteriis liber*, sect. III, 20, 25, 26.

au-dessus de terre; puis faisant sortir à son commandement, des ondes d'une fontaine, les génies et les amours auxquels la source est consacrée<sup>1</sup>. Un peu plus loin, c'est Ædesius, successeur de Jamblique, qui, divinement averti par un oracle des dangers de la profession de philosophie sous un empereur chrétien, va se cacher dans une retraite en dépit des efforts de ses disciples<sup>2</sup>. Puis, c'est Eustathe, moins célèbre encore par ses propres aventures que par celles de sa femme Sosipatre, élevée dans son enfance par des génies et qui connaissait si bien l'avenir, qu'en se mariant elle put prédire le nombre, les vertus, les qualités des enfants qu'elle devait avoir, et la durée de la vie de son fiancé<sup>3</sup>. Tous ces contes, répétés dans les écoles, répandaient dans les rangs du peuple la réputation des philosophes, et ceux qui n'auraient pas compris leurs doctrines se sentaient pénétrés de respect au récit de leurs prodiges.

Par cette condescendance, en effet, qui l'a déshonorée aux yeux de la postérité, la nouvelle école philosophique s'assurait quelques jours de popularité et même de puissance. Son concours rendait aux dieux du polythéisme quelque chose de ce qui leur avait manqué pour combattre leur victorieux ennemi. Un des mérites principaux de la religion chrétienne avait été d'offrir aux hommes des croyances à la fois populaires et sublimes,

1. Eunnap., *Vit. soph.*, p. 459.

2. *Ibid.*, p. 464.

3. *Ibid.*, p. 469.

et de réunir autour d'un même autel des enfants et des docteurs. L'alliance de la philosophie alexandrine et des fables païennes reproduisait d'une façon grossière et artificielle, et, par conséquent, moins saisissante, ce mélange efficace encore bien que dénaturé de science et de croyance. Elle donnait un *credo* commun à la foule qui se pressait dans les cirques ou dans les temples, et aux maîtres qui enseignaient dans les écoles. Des rangs du paganisme pouvait maintenant s'élever un homme à la fois lettré et croyant : et si les jeux du hasard ou la sévère justice de la Providence lui mettaient un jour une couronne sur le front, armé de la force que donnent une conviction ferme et une science profonde, il pouvait ouvrir à l'erreur de nouvelles destinées et soumettre la vérité à de nouvelles épreuves.



## CHAPITRE III

LA JEUNESSE DE JULIEN.

( 345 — 356. )

## SOMMAIRE.

**Affaiblissement de l'Empire.** — Continuation de la guerre de Perse. — Sapor II considère les Chrétiens comme des amis de Rome et les persécute. — Jacques, évêque de Nisibe. — Confession et martyre de l'évêque de Ctesiphon Siméon, et de l'eunuque Ustazade. — Reprise des hostilités. — Bataille de Singare. — Second et troisième sièges de Nisibe. — La ville est défendue par l'évêque Jacques et le diacre Ephrem. — Incidents du siège : il est levé et l'armée de Sapor mise en déroute. — Assassinat de Constant en Gaule. — L'usurpateur Magnence se fait proclamer empereur. — Il est reconnu par tout l'Occident, sauf l'Illyrie, qui proclame Vétranion. — Magnence envoie à Constance une députation qui passe par Alexandrie. — Constance fait tête à l'orage et ne veut reconnaître ni Magnence, ni Vétranion. — Il marche contre l'Occident. — Son entrevue avec Vétranion, qui est contraint d'abdiquer. — Il élève à la dignité de César son cousin Gallus, en lui confiant le gouvernement de l'Orient. — Naissance, histoire, caractères de Gallus et de son frère Julien. — Séjour de Constance en Thrace, pendant l'hiver de 350 à 351. — Les évêques ariens qui l'accompagnent tiennent concile à Sirmium et condamnent l'évêque Photin. — Reprise de la guerre au printemps de 351. — Hesitation des deux généraux : bataille de Murse. — Défaite de Magnence. — Sa fuite en Italie, puis en Gaule ; triomphe complet de Constance. — Supplices des partisans de Magnence — Affreuse tyrannie de Constance. — Les évêques ariens veulent profiter de sa toute-puissance, pour perdre Athanase sans retour. — Ils se servent, dans cette pensée, de l'influence de l'impératrice Eusèbe. — Caractère et qualités de cette princesse. — Mort du pape Jules. — Avènement de Libère. — Athanase et les orthodoxes témoignent de toute manière leur soumission à Constance. — Constance mande Athanase à sa cour. — Le prélat décline cette invitation, et bientôt après celle du pape Libère, qui l'engage à venir à Rome. — Libère envoie une députation à Constance, pour parler en faveur d'Athanase. — Cette députation, reçue à Arles, est circonvenue par l'empereur et les prélats ariens et consent à la condamnation d'Athanase. — Libère la désavoue et demande à l'empereur la convocation d'un concile à Milan. — Inconvénients de cette demande qui est accordée par l'empereur et dont l'exécution est renvoyée au printemps suivant. — Excès et mauvaise administration de Gallus en Orient. — Jalonsie de Constance contre lui : il veut le perdre. — Massacre de l'envoyé de Constance, Domitien, à Antioche. — Constance mande Gallus à sa cour. — Gallus s'y rend après beaucoup d'hésitation : il est saisi et mis à mort. — Constance seul maître de l'Empire. — Concile de Milan : hésitations de l'assemblée ; conduite énergique d'Eusèbe de Verceil et de Lucifer de Cagliari. — Émotion de la ville. — L'empereur mande les évêques en sa présence. — Son édit contre Athanase : sa discussion avec Eusèbe et Lucifer. — Exil des évêques réfractaires. — Constance veut extorquer l'adhésion de Libère. — Libère se refuse à la donner : on le fait venir à Milan. — Débat entre le pape et l'empereur. — Exil du pontife. — Procès de Julien, frère de Gallus. — Sa conduite réservée et digne à Milan, où il est amené. — État secret de son esprit : ses rapports mystérieux avec les sophistes en Asie Mineure et son apostasie déjà consommée, mais encore ignorée. — Il obtient, par l'intercession de l'impératrice Eusèbe, la faveur d'être envoyé à Athènes. — Son attitude et ses études dans cette ville. — Il y rencontre les jeunes Grégoire et Basile de Cappadoce. — Origine et caractères de ces deux jeunes chrétiens. — Julien est rappelé à la cour pour être fait César. — Motifs de cette détermination : agitation de la Gaule, révolte et supplice du général Sylvain. — Constance se décide à partager l'Empire une seconde fois. — Hésitations, craintes de Julien. — Il est reçu à la cour et proclamé devant l'armée. — Il fait le panegyrique de Constance et épouse sa sœur Helène. — Son départ pour la Gaule, à la fin de l'année 355.

## CHAPITRE III.

### LA JEUNESSE DE JULIEN.

(345-356.)

La paix momentanée de l'Église, en laissant les esprits se rasseoir, rendait aussi au pouvoir civil plus de liberté pour prendre, contre les dangers croissants de l'empire, des précautions devenues nécessaires. A mesure que le souvenir du grand Constantin s'éloignait, et que l'incapacité de ses successeurs était rendue manifeste, les habitudes d'obéissance que son génie avait fait renaître s'affaiblissaient. Les deux plaies mal fermées de la société romaine, l'anarchie intérieure et la faiblesse de la défense des frontières, se rouvraient par degrés. On recommençait à parler de soulèvements et d'invasions.

La guerre de Perse était rallumée, ou plutôt, comme nous l'avons vu, elle n'avait jamais cessé. Mais chaque jour elle s'envenimait davantage par la complication qu'y apportaient les passions et les persécutions religieuses. Les chrétiens de Perse avaient perdu dans Constantin un protecteur, dont la renommée, plutôt encore que l'intercession, les défendait contre la haine d'une caste sacerdotale

intolérante. Presque au même moment, Tiridate, roi d'Arménie, autre voisin de Sapor, allié intime et co-religionnaire de Constantin, avait également terminé ses jours, et il n'avait pas fallu beaucoup d'efforts à Sapor, pour réduire son successeur Chosroès à une sorte de vasselage <sup>1</sup>. De ce côté non plus, par conséquent, les chrétiens n'avaient plus de défense à espérer. Dès lors, débarrassé de toute crainte, Sapor II, d'un naturel prudent, mais au fond cruel, donna librement carrière à sa passion contre des sujets en qui il voyait à la fois des rebelles et de secrets agents de l'étranger. Le centre de la foi chrétienne était à Rome, et tout chrétien paraissait aux yeux de Sapor un Romain déguisé. Les deux causes du Christ et de Rome lui semblaient intimement unies, d'autant plus qu'à la porte même de son empire, il les trouvait toutes deux représentées par un même homme, l'évêque de Nisibe, Jacques, un des héros de la foi de Nicée. Jacques était tout ensemble un intrépide chrétien et un ardent patriote. Son âme, fortifiée contre tous les périls par le long usage des austérités, bravait, d'une hardiesse égale, les ennemis de la foi et ceux de l'empire. Sa métropole, Nisibe, nommée aussi Antioche de Mygdonie, à cause de sa situation semblable à celle de la capitale de la Syrie et de la rivière Mygdone qui la traverse et va se jeter dans le Tigre, passait pour la clef de la Mésopotamie. Les redoutables fortifications de cette ville gar-

1. Moïse de Chorène, *Historiæ Armenicæ*, l. II, ch. 89, p. 226-230; l. III, ch. 1-9, p. 231, 239, éd. 1736. — Gibbon, ch. 48.

daient la route de l'Asie Mineure<sup>1</sup>. C'était le premier obstacle que rencontraient les armées perses dans toutes leurs expéditions, et toujours elles trouvaient la ville mise en défense par les soins vigilants de son évêque, et les citoyens animés, par cet exemple, d'une ardeur et d'une fermeté de courage rares chez les Romains de la décadence. Jacques était, du reste, populaire et respecté dans toutes les colonies chrétiennes de la Perse, qu'il avait souvent parcourues, et dont beaucoup lui devaient leur conversion<sup>2</sup>; et Sapor était naturellement fort irrité de voir ainsi le même nom que redoutaient ses armées, invoqué et béni par une partie de ses sujets dans leurs prières.

Cette irritation fut habilement exploitée à la fois par les Mages, naturellement ennemis de toute religion nouvelle, et par les Juifs, restés assez nombreux le long de l'Euphrate, depuis la captivité de Babylone, et qui avaient su gagner la faveur de la reine<sup>3</sup>. Les chrétiens se virent bientôt désignés comme les espions de la cour de Byzance. On les chargea d'impôts insupportables, espérant, dit Sozomène, que, comme la plupart d'entre eux avaient embrassé la pauvreté, ils seraient hors d'état de payer, et se verraient ainsi, ou contraints d'abjurer, ou réduits à se mettre en contravention directe avec les lois de l'État. Bientôt même on trouva ces détours

1. Amm. Marc., xxv, 8 : *Constabat enim orbem Eorum in dittonem potuisse transire Persidis, nisi hæc civitas, habili situ et mœnium magnitudine, restitisset.*

2. Théod., *Vita patrum*, I, p. 675. — Tillemont, vol. vii, p. 77.

3. Soz., II, 9.

superflus, et un édit royal, rendu vers l'année 343 <sup>1</sup>, condamna tous les prêtres à faire abjuration, sous peine de mort, ordonna la destruction des églises, et cita l'évêque de Ctésiphon, Siméon, à comparaitre devant le roi, pour rendre compte de ses méfaits.

Siméon parut, en effet, au jour marqué, amené par des soldats et chargé de chaînes. Il entra le front haut, et fit quelques pas devant le trône royal, sans se prosterner suivant la mode de Perse, à laquelle, jusque-là, les chrétiens n'avaient fait aucune difficulté de se conformer. Le roi lui demanda, fort en colère, ce que signifiait cette insolence nouvelle. « C'est, dit l'intrepide vieillard, que  
 « l'on m'amène devant vous pour trahir mon Dieu. Quand  
 « je venais comme votre sujet, je n'ai point refusé de  
 « vous rendre les respects dus à un souverain; mais il  
 « n'est point permis de s'incliner, au soldat qui vient dé-  
 « fendre sa religion et la vérité. » — « Adore le soleil,  
 « lui dit Sapor, et je te comblerai d'honneurs. Si tu re-  
 « fuses, et toi, et toute la race des chrétiens, vous êtes  
 « perdus. » — Ni menaces, ni promesses ne firent effet sur Siméon; mais, pour lui donner le temps de réfléchir, le roi consentit qu'il fût ramené ce jour-là en prison.

1. Nous adoptons cette date, avec Tillemont et Baronius, conformément à la *Chronique* de S. Jérôme, mais contrairement à Sozomène et à Théodoret, et à la chronique de Théophaue, qui placent la grande persécution sous le règne de Constantin. Ce serait même, suivant ces historiens, à l'occasion de cette persécution que Constantin aurait écrit à Sapor la lettre que nous avons rapportée plus haut (première partie de cette histoire, t. II, p. 312 et suiv.); mais cette lettre ne fait aucune mention d'une persécution imminente.

Au moment où Siméon franchissait le seuil de la salle, un vieil officier qui était de garde à la porte s'inclina et mit un genou en terre devant lui. Le confesseur lui jeta un regard de colère, et passa en détournant le visage. L'officier s'attacha à ses pas, fondant en larmes et déchirant ses vêtements. C'était un eunuque, du nom d'Ustazade, très-attaché à la famille régnante, et qui avait veillé sur l'enfance du roi, pendant sa longue minorité. Il était chrétien d'origine, et l'avait été longtemps aussi de profession ; mais les menaces de l'édit et une vive affection pour son royal élève, avaient triomphé de sa fidélité, et peu de jours auparavant il s'était décidé à adorer le soleil. La vue du péril et du courage de son ancien pasteur, qui avait été longtemps son ami, lui ouvrait les yeux sur sa faute.

Repoussé par la généreuse indignation de Siméon, Ustazade alla dépouiller ses riches vêtements de cour, et, revêtu d'une robe noire, revint s'asseoir à la porte du palais, en poussant de sombres gémissements. « Malheur à moi, disait-il ! quel jugement portera donc de moi le Dieu que j'ai renié, puisque Siméon, mon ami, ne veut même plus me regarder ? » Le roi, informé de cette scène lugubre, appela son vieil ami auprès de lui, et lui demanda avec intérêt quel malheur l'avait frappé. « Aucun malheur, ô roi, répondit l'eunuque ; plutôt à Dieu que je fusse atteint de quelque mal !... Je gémis au contraire de ce que je vis quand je devrais être mort, et de ce que je vois ce soleil que j'ai adoré pour

vous plaire. J'ai doublement mérité la mort : J'ai trahi mon Dieu, et trompé mon roi. Mais, j'en prends à témoin le Dieu créateur du ciel et de la terre, c'en est fait, je ne changerai plus. » Sapor, contrarié de cette défection inattendue, n'en conçut qu'une colère plus vive contre les chrétiens qui lui enlevaient ainsi ses meilleurs amis. Plusieurs jours furent employés à tâcher d'obtenir d'Ustazade, soit par intimidation, soit par des caresses, qu'il ne donnât pas le funeste exemple de l'insubordination ; mais, ne pouvant arracher de lui une nouvelle faiblesse, Sapor enfin perdit patience et crut que le supplice d'un favori serait plus propre que toute autre chose à répandre la terreur, et à faire connaître son inflexible volonté. Il ordonna donc qu'on tranchât la tête à Ustazade. L'ennuque apprit sa sentence sans faiblesse ; mais, pour unique grâce et comme dernier témoignage de sa fidélité à Dieu et à son maître, il demanda qu'on fit crier dans la ville par un héraut public, qu'Ustazade mourait, non pour avoir trahi l'État, mais pour n'avoir pas voulu adorer le soleil. Il périt le Jeudi Saint, et le lendemain Siméon subit le même sort avec cent autres prêtres chrétiens<sup>1</sup>.

La persécution devint alors atroce et générale. Les Mages et les Juifs parcouraient les campagnes et les villages, pour découvrir les retraites des chrétiens et les livrer aux bourreaux. Les sœurs de saint Siméon, accusées de sorcellerie et d'empoisonnement, puis livrées à

1. Soz., II, 9, 10 et suiv.

des juges criminels, qui essayèrent en vain de les corrompre, périrent dans un affreux supplice. On scia leurs corps par la moitié ; on en attacha les lambeaux à des poteaux, et la reine, à qui les Juifs avaient persuadé qu'une maladie ancienne dont elle souffrait était l'effet de leurs sortilèges, ne rougit pas de passer entre ces hideux trophées. Sadoth, le nouvel évêque de Ctésiphon, puis des moines, des solitaires sans nombre, vinrent grossir aussi, pendant plusieurs années consécutives, la phalange céleste des martyrs <sup>1</sup>.

Ces rigueurs contre des amis supposés de Rome avaient pour conséquence naturelle un redoublement d'activité dans la guerre suivie contre Rome même. Aussi les événements militaires se multiplient vers cette époque, et croissent en importance. Un siège inutile de soixante-dix jours devant Nisibe, remplit toute la campagne de 347 <sup>2</sup>; mais, dès le commencement de la suivante <sup>3</sup>, Sapor était en armes sur le Tigre, à la tête de toutes les forces de son royaume, qu'il commandait lui-même, et auxquelles il avait joint de nombreuses troupes d'auxiliaires. Constance, accouru de son côté avec un armement moins considérable, ne voulut pas disputer le passage à une armée

A. D.  
346-347

1. Soz., II, 9, 10 et suiv.

2. A. D. 346. — Indictio. IV. — U. C. 1099. — Constantius IV, et Constans III. Coss. — A. D. 347. — Indictio. V. — U. C. 1100. Rufinus et Eusebius. Coss.

3. A. D. 348. — Indictio. VI. — U. C. 1101. — Philippus et Flavius. Coss.

supérieure à la sienne. Les Perses traversèrent donc sur trois points le fleuve qui servait de frontière à l'empire, et vinrent former un camp retranché dans une plaine de Mésopotamie, voisine de la ville et de la montagne de Singare. Les Romains, ne pouvant éviter plus longtemps la bataille, s'avancèrent pour les déposter. Sapor, usant alors de stratagème, laissa sur les remparts du camp et sur les collines avoisinantes la plupart de ses gens de trait, rangea sa grosse cavalerie devant le camp même, et ne vint au-devant de l'ennemi qu'avec la moindre partie de ses forces. Un premier engagement eut lieu, mollement soutenu par les Romains qui soupçonnaient quelque piège. Mais Sapor, se faisant élever sur les boucliers de ses soldats, pour mesurer la profondeur des colonnes romaines, et feignant d'être épouvanté de ce qu'il apercevait, donna précipitamment le signal de la fuite. Le mouvement fut exécuté avec une terreur si bien jouée et qui devint si promptement communicative dans tous les rangs, que les Romains, jusque-là en défiance, perdirent toute prudence. Ils se lancèrent à la suite de leurs ennemis, sans écouter les conseils de quelques généraux mieux avisés, et de Constance lui-même, qui leur montrait vainement du doigt les archers retranchés sur les hauteurs. Au premier moment, l'élan des Romains fut tel qu'ils emportèrent d'assaut le camp des Perses, entrèrent dans la tente du roi et s'emparèrent de son jeune fils, qu'ils mirent à mort sur-le-champ, dans un cruel

emportement. Sapor, sans se laisser émouvoir, les laissa faire main-basse sur toutes les richesses du camp; et ce ne fut que quelques heures après que, profitant de la nuit qui s'avancait et de la fatigue des pillards, accrue par l'extrême chaleur du jour et de la saison, il revint à la charge subitement avec ses archers, et jeta toute l'armée romaine dans une déroute inattendue. Ce fut, au dire des historiens, le plus grand avantage que les Perses eussent remporté sur les aigles romaines depuis Crassus et Valérien. Constance y perdit ses meilleurs généraux. Le succès avait pourtant été si chèrement acheté, que Sapor crut devoir s'en contenter, et repassa rapidement la rivière, en rompant les ponts derrière lui. Il laissa à l'empire près de dix-huit mois de relâche <sup>1</sup>.

Ce ne fut en effet que vers la fin de l'année 349 <sup>2</sup>, qu'il revint mettre pour la troisième fois le siège devant Nisibe. Il avait fait appel, dans cette campagne, à tous ses alliés, et soulevé même le fond de l'Orient contre la puissance romaine. Des rois des Indes l'accompagnaient,

1. Liban., *Or.* 3, p. 123 et suiv. — Jul., *Or.* 1, p. 40 et suiv. — Ces deux récits ne concordent pas en tout point, et tous les deux étant tirés des panégyriques de l'empereur vivant, ne sont probablement pas rigoureusement conformes à la vérité. — Julien croit que la fuite de Sapor fut l'effet, non d'un piège, mais d'une terreur véritable. Il atténue aussi beaucoup les résultats de l'échec, mais Ammien Marcellin, qui ne faisait point de panégyrique, s'exprime bien plus nettement : Singaram, dit-il, ubi acerrime illa nocturna concertatione pugnatum est, nostrorum copiis ingenti strage confossis (xviii, 5).

2. A. D. 349. — Indictio. vii. — U. C 1102. — Limenius et Catilinus. Coss.

montés sur des éléphants, et suivis d'une infinité de machines de guerre, plus ingénieuses et plus compliquées que toutes celles qu'on avait vues jusqu'alors<sup>1</sup>. Une foule immense de femmes, d'esclaves, de domestiques, des familles entières avec leurs vieillards et leurs enfants, suivaient l'armée et donnaient à l'expédition l'apparence d'une véritable invasion<sup>2</sup>. La ville avait pour gouverneur un officier distingué, du nom de Lucilien, dont le gendre Jovien fut plus tard empereur. Mais sa véritable défense, c'étaient l'ardeur et les prières de son évêque. Jacques, à la nouvelle de l'approche des ennemis, avait rassemblé les habitants, veillé à la distribution des armes et à la défense des fortifications, assigné à chacun son poste, et, toutes les précautions ainsi prises, il était allé se mettre en prières dans son église, et ne cessait ses oraisons ni jour ni nuit.

A côté de lui, partageant ses préoccupations, ses veilles et ses prières, et agissant plus efficacement peut-être encore sur l'imagination populaire, se trouvait un diacre de Syrie, du nom d'Ephrem ou d'Ephraïm, déjà connu par l'austérité de sa vie, l'ardeur de sa piété, et un don naturel d'éloquence. Ephrem, bien que pieusement

1. *Chron. Alex.*, p. 674. — *Amm. Marc.*, xxv, 8, 9. — *Théod., Hist. eccl.*, II, 30. C'est d'après la chronique alexandrine que nous plaçons à cette date le troisième siège de Nisibe. Zosime le met à la fin du règne de Constance, et Théodoret presque aussitôt après la mort de Constantin. Comme il y eut plusieurs sièges de Nisibe, la confusion des détails est inévitable.

2. *Jul., Or.* I, 48.

élevé par sa famille, n'avait été baptisé que dans l'adolescence, après quelques désordres de jeunesse, qui même l'avaient conduit, sous une fausse imputation, dans une prison criminelle. Eclairé, pendant ce temps d'épreuve, par une vision céleste, régénéré par cette humiliation, il était sorti du cachot pour courir à la solitude<sup>1</sup>. La vie des cénobites de Mésopotamie, presque affranchie de toute règle monastique, était plus sauvage encore que celle des cellules d'Égypte; elle participait de l'âpreté de ces contrées montagneuses. Plusieurs solitaires demeuraient dans les rochers, sans autre logement que des cavernes, sans autre nourriture que les herbes de la montagne, qu'ils allaient couper chaque matin avec une serpette, et qu'ils mangeaient toutes crues. On les nommait les pasteurs, ou, plus exactement, les *brouteurs* (βοσχοί)<sup>2</sup>. Ce fut parmi ces hommes des bois, peu lettrés, étrangers à tous les besoins de la nature, mais pleins d'une ferveur naïve, qu'Ephrem, sans pourtant s'engager tout

1. Ces détails sur la jeunesse de saint Ephrem sont racontés d'une manière assez confuse et contradictoire dans deux pièces qui portent son nom, l'une intitulée *Testament*, et l'autre *Confession*. L'une et l'autre ont été contestées, et sont en effet difficiles à accorder ensemble. Sozomène (III, 16), qui rapporte les traits de sa vie et de son caractère avec la plus pieuse admiration, convient pourtant qu'il avait été fort colère dans sa jeunesse, défaut dont plus tard il se corrigea complètement. La *Confession* de saint Ephrem se trouve dans le tome premier de ses œuvres publiées à Rome par Vossius (p. 120 et suiv.) Les autres renseignements sur la vie du saint peuvent être tirés de saint Jérôme, *De viris ill.*, 115, et d'un panégyrique prononcé par saint Grégoire de Nysse. Cf. *Commentatio critica de Ephraemo Syro*, auctore C. Lengerke; Halis Saxonum, 1828.

2. Soz., VI, 33. — S. Epiph., *Hæc.*, LXXI, 6.

à fait dans leurs rangs, passa plusieurs années de sa jeunesse. Dans cette vie à la fois d'aventures et de prière, sous l'action de la grâce et du repentir, et par l'essor d'une imagination naturellement originale, se développa chez Éphrem une éloquence émue et poétique, pleine d'onction. Il avait par excellence ce que, dans le touchant langage de la piété mystique, on appelle le don des larmes <sup>1</sup>. « Il était plongé, dit un pieux biographe, dans un abîme de componction. » « L'Esprit-Saint, dit Grégoire de Nysse, lui avait donné une source si merveilleuse de science, qu'encore que les paroles coulissent de sa bouche comme un torrent, elles étaient trop lentes pour exprimer sa pensée. Quelque prompt que fût sa langue, elle ne pouvait suffire à l'abondance d'idées que son esprit lui fournissait. Elle dépassait la vitesse des autres intelligences, mais ne pouvait suivre la sienne. Et c'est pourquoi l'on dit que ce grand homme pria Dieu de modérer ce flux inépuisable, en lui disant : Retenez, Seigneur, les flots de votre grâce. Car cette mer de science, qui voulait sans cesse se décharger par sa langue, l'accablait de ses flots <sup>2</sup>. » Les écrits de saint Ephrem, presque tous composés dans la langue syriaque, qui était l'idiome populaire de la Mésopotamie, et qu'il avait ployée, malgré sa rudesse, aux règles d'une versification harmonieuse, conservent, même à travers

1. S. Grég. Nyss., *Encomium Ephraem. Syr.*, dans les œuvres grecques de ce saint, t. I, p. 7.

2. S. Grég. Nyss., *ib.*, p. 11.

d'ingrâtes traductions, cette verve, eet élan, cette émotion<sup>1</sup>. A côté d'une sagace intelligence des textes sacrés et d'une ardente piété chrétienne, on est touché de rencontrer un délicat sentiment des grands spectacles de la nature. On sent comme le parfum des bois.

Sincèrement dévoué à Jacques de Nisibe, de qui il avait reçu le baptême, et dont il imitait les exemples, Éphrem était venu, à la première nouvelle du siège, partager ses travaux et ses périls. L'attaque fut plus rude à soutenir que dans les sièges qui avaient précédé. Sapor avait d'abord essayé de venir à bout de la ville par la soif, en détournant le cours de la rivière Mygdone; mais les puits suffirent à la consommation des habitants, et ce moyen se trouva impuissant<sup>2</sup>. Profitant alors des tra-

4. Les écrits de saint Ephrem, faits en syriaque, avaient, de son vivant même, été traduits en grec, et on les lisait publiquement dans les églises. Le nombre en était très-considérable, car Photius lui attribue jusqu'à mille ouvrages, et Sozomène (*loc. cit.*) dit qu'il avait composé jusqu'à trois cent mille vers. On a publié les œuvres de saint Ephrem à Rome, en six volumes, mais seulement dans une traduction latine faite sur le texte grec; et l'authenticité d'un grand nombre de pièces contenues dans ce recueil est fort douteuse. Nous nous sommes servi, dans les extraits cités plus loin, d'un choix d'écrits fait et traduit en anglais par le rév. Morris, Oxford, 1847. — Sur la part prise par S. Ephrem au siège de Nisibe, on peut consulter l'ouvrage récent intitulé : *S. Ephrem, Syr. Carmin. Nisibera*. Bickell. Leipzig, 1866.

2. Jul., *Or.* 1, II, p. 49, 50, 115. — *Chron. Alex.*, p. 536. — Théoph., *Chronogr.*, 32. — Théod., II, 30. — Zon., XIII, 7. Les détails de ces divers récits ne sont pas tous pareils. Ainsi Julien ne fait aucune mention de l'intervention de Jacques de Nisibe, et attribue la déroute des Perses aux effets de l'inondation provoquée par eux-mêmes, et qui les aurait engloutis. Théophane rapporte comme un fait véritable l'apparition d'un ange ayant la figure de Constance, sur la muraille, etc. — Nous avons combiné ces divers récits de la manière la plus vraisemblable.

vaux qu'il avait faits, Sapor retint la rivière dans de hautes digues, puis, quand une masse d'eau suffisante lui parut accumulée, il lâcha subitement les écluses, et le flot vint battre de tout son poids contre les murailles. Une grande partie des remparts céda à ce débordement artificiel, et une brèche de cent coudées fut ouverte. L'assaut donné immédiatement aurait infailliblement emporté la ville, sans un orage effroyable qui vint en aide à la défense héroïque des habitants, en éblouissant les regards des Perses par une succession d'éclairs, et en chassant dans leurs visages une pluie abondante. Il fallut renoncer à profiter de l'avantage et à pénétrer dans la ville ce jour-là <sup>1</sup>.

Dès le soir, tous les habitants, toujours excités par Jacques et Ephrem, étaient à l'œuvre; et, pendant qu'une épaisse colonne d'hommes armés défendait la brèche, d'autres travaillaient à élever par derrière un second mur. On aime à penser que, pendant cette longue nuit passée au travail, ces pieux ouvriers répétaient quelque cantique d'Ephrem semblable à celui-ci, composé on ne sait à quelle veillée de Noël :

« Joyeux doit être l'homme qui veille, puisque celui qui veille toujours est venu pour nous éveiller... Ne veillez point comme l'usurier, qui pense pendant la nuit à l'argent qu'il a placé, qui calcule son capital et son intérêt. Ne veillez point comme le voleur qui a enterré le sommeil avec son larcin dans la terre. Il

1. *Chron. Alex.* — Théoph., *Chronogr.*, 32.

veille, mais c'est pour troubler le sommeil de ceux qui dorment. L'homme intempérant veille aussi, troublé par l'excès de la nourriture ; mais sa veillée est douloureuse et pleine d'angoisse. Le marchand veille, et de nuit il compte sur ses doigts combien d'or va lui venir, et si sa richesse doit doubler ou tripler. Le riche veille : ses trésors ont chassé le sommeil, et pendant que ses chiens eux-mêmes s'assoupissent, il veille pour se garder des voleurs. L'ambitieux veille : les soucis ont étouffé son repos ; et pendant que la mort est à son chevet, il veille, pensant aux années qui vont venir... Judas veilla toute une nuit, puis il vendit le sang du Juste, et ce prix racheta le monde... Les Pharisiens, fils de l'ange de ténèbres, veillèrent toute la nuit, afin de pouvoir voiler la lumière infinie. O vous qui veillez, ne veillez point ainsi ; veillez comme les étoiles qui éclairent l'ombre de la nuit <sup>1</sup>. »

Le lendemain, quand les Perses revinrent à la charge, le mur était déjà élevé de quatre coudées <sup>2</sup>, et la brèche ainsi complètement fermée. Sur la muraille nouvelle, regardant défiler les troupes ennemies, se tenait Jacques lui-même, la tiare sur la tête et revêtu de ses habits sacerdotaux. Cette apparition excita dans l'armée persane une très-vive émotion. Sapor, se méprenant sur la forme de la coiffure qui de loin figurait assez bien un diadème, s'imaginait que c'était Constance lui-

1. S. Ephrem, *Select. Works* Oxford, 1847, p. 6.

2. Jul., *Or.* 2, p. 121, 122.

même qui était venu se mettre à la tête de la garnison, et il s'emportait contre ceux qui lui avaient assuré que cet empereur était retenu à Antioche. Dans cette persuasion, il envoya un héraut défier Constance d'en venir à une bataille. « Qu'il sorte donc votre empereur, s'écriait-il, qu'il vienne combattre contre moi, ou qu'il me livre sa ville<sup>1</sup>. » Son messenger revint bientôt, chassé par les risées des habitants, qui se railaient de sa méprise, sans vouloir la lui expliquer. Les Mages présents au camp juraient de leur côté que c'était un ange qui était venu pour défendre la ville, et répandaient l'effroi dans tous les rangs.

Témoin de ces perplexités et s'apercevant du ralentissement de l'attaque, Éphrem conseilla à Jacques de monter sur la plus haute tour du rempart, et d'accabler l'armée ennemie tout entière de la malédiction du Dieu vivant. « Dieu, s'écriait-il, a fendu la muraille de la ville pour nous enseigner sa justice : il l'a rétablie pour enseigner à nos ennemis sa miséricorde<sup>2</sup>. » Jacques suivit son avis, et à peine s'était-il mis en devoir d'appeler la colère de Dieu sur les ennemis des chrétiens, qu'au récit de Théodoret, une nuée de monches venimeuses, armées de dards, se répandit dans les rangs des Perses, et causa par ses piqûres d'affreuses douleurs aux hommes, et surtout aux chevaux et aux éléphants. Ces animaux, perdant toute patience, se cabraient, rom-

1. *Chron. Alex.* — Théod., *loc. cit.*

2. S. Éphrem., *Carmina Nisibena*, II, ¶. 76 : Docuit inter nos quod justo judicio scidit scissuras : Docuit inter nos quod benigne restauravit eas.

paient leurs liens, mettaient en pièces, dans leurs mouvements furieux, les chars ou les machines auxquels ils étaient attachés, et foulaient aux pieds leurs conducteurs. Ils mirent un tel désordre dans les rangs, et les éléphants, en particulier, causaient tant de désastres autour d'eux, qu'on jugea plus sûr de tuer toutes les bêtes de trait, puisqu'on ne pouvait venir à bout de les contenir. La confusion était accrue encore par l'état du terrain, tout détrempé de l'inondation des jours précédents, et où s'étaient formés des réservoirs d'eaux stagnantes, assez profonds pour noyer les animaux et les gens qui s'y laissaient tomber. Ce fut une déroute épouvantable. La destruction des principales machines de guerre rendait la continuation du siège impossible, et Sapor se décida à le lever. Il y avait employé cent jours et y laissa près de vingt mille hommes, au dire de Julien. Il se vengea de ce revers en mettant à mort les conseillers qui l'avaient entraîné<sup>1</sup> et les généraux qui l'avaient secondé dans cette entreprise<sup>2</sup>. Telle fut la fin ridicule et tragique de cette redoutable attaque.

Constance, dont la présence supposée avait commencé la déroute, était bien loin de songer à venir de sa personne défendre sa frontière. Un événement inattendu absorbait toutes ses préoccupations. Le même coup venait de lui conférer l'héritage de tout l'empire

1. Jul., *Or.* II, p. 122.

2. Zos., *loc. cit.*

et de lui donner un rude compétiteur à combattre. Son frère Constant avait péri victime d'une conspiration militaire et l'empire, livré de nouveau aux aventures, redevenait la proie des soldats de fortune et l'enjeu des révolutions<sup>1</sup>.

A. D.  
350

Vivant au sein d'une paix profonde, dans des provinces actives et florissantes, où, grâce au bon esprit de l'Eglise latine et à l'autorité salutaire de Rome, le bruit des dissensions religieuses arrivait à peine, l'empereur Constant s'était abandonné sans contrainte aux penchans d'un naturel ami du plaisir. Il s'en remettait volontiers sur des favoris des soins de son gouvernement. La chasse était son divertissement de prédilection, et il y passait des journées entières<sup>2</sup>. Il faisait principalement son séjour en Gaule, dans les montagnes giboyeuses de la Bourgogne. Vers le commencement de l'année 350, sa présence dans le voisinage d'Autun avait motivé une agglomération de troupes assez considérable aux environs de cette ville. On y avait rassemblé, notamment, plusieurs compagnies spécialement attachées à la personne des princes, et dont les soldats, en mémoire de Dioclétien et de son premier associé, gardaient le nom de Joviens et d'Herculeens. Elles étaient commandées par Magnence,

1. A. D. 350. — Indictio. viii. — U. C. 1103. — Sergius et Nigritianus. Coss.

2. Aurel. vict., *Epit.* 42. — Zon., xiii, 6. Cet auteur donne au goût de Constant pour la chasse un motif odieux et singulier qui ne paraît pas vraisemblable. — Zos., ii, 42. — Socr., ii, 25.

Germain d'origine et peut-être de naissance<sup>1</sup>, mais engagé dès son enfance dans les troupes romaines, où il s'était assez distingué. C'était un habile militaire, de haute stature, d'une grande force musculaire, d'une intelligence assez cultivée, et connu dans les camps pour la vivacité d'une éloquence simple et naturelle. Sa bravoure personnelle n'était pas, à la vérité, au-dessus de tout soupçon<sup>2</sup>.

Magnence vivait en intimité avec l'intendant des finances Marcellin. L'un disposant ainsi des troupes, et l'autre du trésor, ils avaient entre les mains tout ce qu'il fallait, dans l'état de l'empire, pour opérer une révolution. Ils se familiarisèrent peu à peu avec la pensée d'usurper le pouvoir. Un siècle auparavant, c'eût été le dessein du monde le plus naturel : depuis le règne de Constantin, il fallait un peu plus d'audace pour le concevoir; mais on vit bientôt qu'il ne fallait pas plus d'effort pour l'exécuter. Le 18 janvier, Marcellin réunit les principaux officiers de l'armée, dans un festin donné pour la naissance de son fils. Le repas se prolongea assez avant dans la nuit, et quand les esprits parurent suffisamment échauffés, Magnence,

1 Les écrivains, tous d'accord sur l'origine germaine de Magnence, se contredisent sur le point de savoir s'il avait été lui-même fait prisonnier, ou s'il était né d'une de ces familles captives établies en Gaule par Constance, et que l'on connaissait sous le nom de *Lietî* (barbares contents ou soumis). Julien donne la première version, Victor la seconde et le texte de Zosime est douteux.

2. Aurel. Vict., *Epit.* 41. — Zos., II, 54. — Jul., *Or.* I, p. 61; 2, p. 104 et 177.

faisant un signe convenu à son hôte, disparut de la salle. Peu de moments après, il rentrait revêtu de la pourpre et des autres marques de la dignité souveraine. La surprise fut générale. Dans l'exaltation produite par la gaieté du repas et par le vin, les officiers présents, entraînés d'ailleurs par une courte harangue des conspirateurs, s'écrièrent, sans trop réfléchir à ce qu'ils faisaient : « Salut donc à l'auguste Magnence. » Le bruit de cette élévation improvisée se répandit aussitôt dans le camp et dans la ville. Chaque officier fit comme son chef; chaque soldat comme son officier. La foule des habitants et des paysans accourut, pour voir ce qui se passait. Chacun suivit l'exemple de son voisin, tous criant, dit Zosime, sans rien comprendre à ce qu'ils voyaient<sup>1</sup>. Ce fut bientôt un concert d'acclamations, qui joignaient sur tous les tons le nom d'Auguste à celui de Magnence<sup>2</sup>.

Rien n'était fait tant qu'on n'était point assuré de la personne de Constant. Un gros de cavalerie qui passait, se rendant d'Illyrie dans la Gaule celtique, fut envoyé à sa poursuite. On avait fermé les portes de la ville, pour que personne ne pût aller l'avertir dans les montagnes où il chassait. Il fut prévenu cependant, on ne sait comment, et prit aussitôt la fuite. Il fallut le poursuivre à travers toute la Gaule, et on l'atteignit dans le voisinage des Pyrénées, au moment où il se disposait

1. Zos., II, 42. — Οὐκ εἰδότες σχεδὸν τὸ πραττόμενον, ἐπεβόων ἅπαντες.

2. Zos. — Zon. — Jul. — Aurel. Vict., *Epit.*, *loc. cit.* — *Chron. Alex.*, p. 53.

à passer en Espagne. On le contraignit à se donner la mort. C'était un officier franc nommé Gaïson qui le poursuivait ; ce fut un autre Franc Leniogaise, qui resta le dernier à le défendre. Ainsi périt, entre deux barbares, le fils de Constantin, sans motif, sans combat, sans résistance, sans que de cet empire, encore tout plein du nom du père et tout organisé par sa main, une seule voix s'élevât pour le défendre <sup>1</sup>.

Toute une vaste portion de l'empire fut alors abandonnée à l'une des plus étranges familles qui eût encore revêtu la pourpre souveraine. Si l'habitude du camp et la discipline militaire avaient un peu dégrossi les mœurs de Magnence lui-même, il n'en était de même ni de ses frères, dont il fit aussitôt ses lieutenants, ni de sa vieille mère qui exerçait encore sur lui cette autorité mystérieuse que les croyances germanes accordaient aux femmes. Celle-ci était une sorte de prêtresse ou de prophétesse qui se mêlait de prédire l'avenir, lisait les sorts, rendait des oracles, et son fils suivait religieusement tous ses avis. Sous l'impulsion de ce caractère énergique, la Gaule eut pris en peu de jours l'apparence d'un vaste camp ; on n'y entendait que le bruit du marteau sur l'enclume et la voix des instituteurs enseignant l'exercice aux nouveaux soldats. Profitant même de ses relations de parenté avec les Germains, Magnence alla chercher au delà du Rhin des auxiliaires francs qui ne se firent pas prier pour se rendre à son

1. Zos. — Zon. — Soc., etc., *loc. cit.*

appel. A vrai dire, tant d'efforts au premier moment pouvaient ne pas paraître nécessaires, car l'entraînement étourdi de la Gaule était suivi sans murmures de l'imitation stupide et servile de l'Espagne, de l'Afrique et de l'Italie. Il suffisait, ce semble, d'avoir pris la place du maître, pour avoir conquis le droit de donner des ordres comme lui. L'usurpation ne rencontra que deux résistances. A Rome, où le préfet du prétoire envoyé par Magnence avait d'abord été reçu sans hésitation, un neveu de Constantin, fils de sa sœur Eutropie et nommé Népotien, tenta de recueillir la succession de son parent. L'entreprise lui réussit au premier moment, grâce à l'insuffisance de la force armée qui gardait la ville; mais il dut céder devant le premier effort sérieux. Népotien régna vingt-huit jours, et fut détrôné au bout du mois par l'arrivée du comte Marcellin, devenu maître des offices <sup>1</sup>. Sa chute fut suivie du massacre de tous ceux qui étaient alliés de près ou de loin à la famille de Constantin. Eutropie elle-même, Abutère et Spérance, les amis d'Athanasie, périrent avec beaucoup d'autres nobles et sénateurs. En Illyrie, un vieux général du nom de Vétranion, assez borné d'intelligence, mais dont la probité et les vieux services étaient estimés, ne voulut point recevoir sans résistance les ordres de maîtres inconnus; mais ne sachant à qui garder sa fidélité, ni comment retenir ses troupes

1. Zos., II, 43. — Aurel. Vict., *Epit.* 42. — *Chron. Alex.*, p. 535. — Soc., II, 25. — Eutrop., X, 11. — S. Athan., *Apol.*, p. 677, 678. — Jul., *Or.*, I, p. 6.

sous les drapeaux, il se proclama empereur lui-même. A la vérité, il faisait dire en même temps à Constance qu'il se considérait comme son lieutenant, et non comme son égal. Il le pria de venir l'aider à combattre Magnence, et de lui envoyer de l'argent et des troupes, en l'assurant qu'on verrait ensuite à s'arranger pour le partage de l'empire<sup>1</sup>. Une fille de Constantin, qui habitait l'Illirie, sœur aînée de Constance et veuve du roi Annibalien, lui dictait, dit-on, toutes ces démarches.

Les députés de Vétranion se rencontrèrent, à la cour de Constance, avec ceux de Magnence lui-même. Maître de l'Occident, en effet, et surtout de Rome, Magnence trouvait qu'un tel lot suffisait à son ambition. Un partage amiable l'eût accommodé. La reconnaissance de sa dignité nouvelle par le fils de Constantin aurait flatté sa vanité. D'ailleurs, dans les idées romaines, la souveraineté étant collective et indivise, elle n'était tout à fait consacrée que par le consentement commun de tous ceux qui devaient y avoir part. L'usurpateur, tout en préparant l'immenses levées d'hommes et d'argent, et en étalant une grande démonstration de forces, faisait donc en même temps porter à Constance des paroles de paix, et lui proposait son alliance. Connaissant d'ailleurs l'empire de la religion sur tous les héritiers de Constantin, il avait fait choix pour cette ambassade de deux évêques, que saint Athanase nous désigne sous les noms de Serbace et de

<sup>1</sup> Zos. — Aurel. Vict. — Eutrop. — *Chron. Alex.*, *loc. cit.* — Jul., *Or.* 1, p. 47, 48, 59. — Zon., xiii, 7.

Maxime. On ne sait trop pourquoi ces prélats imaginèrent de se rendre à Antioche en passant par Alexandrie. Peut-être ne connaissaient-ils en Orient qu'Athanase, et pensaient-ils à mettre leur négociation sous la protection de cet éloquent intercesseur. En ce cas, le calcul était peu politique. Athanase n'était point en crédit auprès de l'empereur, dont il avait, par son retour, constaté la faiblesse et humilié l'orgueil. Toute relation de sa part avec l'Occident, où on le soupçonnait d'entretenir des intelligences séditiieuses, était mal vue et surveillée avec jalousie. D'ailleurs, Athanase portait à la mémoire de Constantin un souvenir trop reconnaissant, pour voir, sans un sentiment d'horreur, les députés de son meurtrier. Reçus dans la demeure épiscopale, les évêques ambassadeurs n'y trouvèrent donc aucun appui pour leur entreprise. Ils ne furent témoins que des larmes versées par le saint pontife sur la mort du fils de Constantin, et des prières qu'il ordonnait dans toutes les églises pour le salut et les victoires de celui qui survivait<sup>1</sup>. Il les conduisit lui-même à l'office avec tous les grands fonctionnaires d'Égypte et ils purent entendre tout le peuple répéter en chœur avec lui : ô Christ, secourez Constance !

L'arrivée des deux députations coïncidait avec les plus fâcheuses nouvelles de l'invasion de Sapor et du siège de Nisibe. Constance était à Edesse, suivant,

1. S. Athan., *Apol.*, p. 679.

d'aussi près que sa prudence le lui permettait, les incidents de cette grave attaque <sup>1</sup>. Assailli par tant de coups imprévus de la fortune, et tant de propositions croisées en sens divers, il fit tête à tout avec assez de calme et de courage. A défaut de valeur personnelle et de hauteur de génie, un sentiment inné de fierté monarchique, et la confiance dans son droit, le soutinrent dans ces épreuves. Il ne voulut point entendre parler de partage avec des révoltés. Il refusa d'écouter les ambassadeurs de Magnence. Il reçut de meilleure grâce ceux de Vétranion, mais sans prendre avec eux aucun engagement. En même temps, il rappelait, par une loi que nous possédons encore, tous les soldats en congé sous les drapeaux, et pressait de sa personne, par tous les moyens, l'équipement d'une vaste flotte<sup>2</sup>. Bientôt l'issue de la glorieuse défense de Nisibe vint le délivrer de tout souci pressant du côté de la Perse, il pourvut avec soin à la défense des places fortes de cette frontière; puis, il ne pensa plus qu'à l'Occident, et se dirigea lui-même vers Constantinople, avant la fin de l'année 350. Un historien raconte qu'avant de se mettre en marche, il donna ordre à tous ses soldats de recevoir le baptême ou de quitter ses drapeaux, ne pouvant se résoudre à exposer à la mort des hommes dont le salut était en péril. En ce cas, il eût pris plus de soin de l'âme de ses soldats que de la sienne propre; car il n'était lui-même encore chrétien qu'en

1. Philostr., III, 22.

2. *Cod. Theod. Chron.*, p. 49; VII, t. 4, l. 4. — *Jul., Or.* I, p. 77, 78.

espérance. Peut-être aussi comptait-il ne pas s'exposer personnellement au péril de la mêlée.

Sa marche vers l'Occident fut prompte et résolue. Il traversa Constantinople, dont les habitants étaient livrés à un grand effroi. Sa présence et son attitude déterminée les rassurèrent <sup>1</sup>. A Héraclée, il reçut une nouvelle députation de Magnence, à laquelle, par une faiblesse insigne, Vétranion avait consenti à s'associer. Magnence lui demandait en mariage sa sœur Constance, et lui offrait pour lui-même sa propre fille. Constance se montra encore inflexible, et ne ralentit pas un instant sa marche <sup>2</sup>. Zonare raconte que, remarquant quelque ébranlement dans ses troupes, il feignit d'avoir aperçu en songe l'ombre de Constantin qui lui défendait d'entrer en relations avec le meurtrier de son fils, et qu'il ranima ainsi le courage des soldats qui défaillait. Au pas de Sucques, défilé qui garde l'entrée de la Dacie, Vétranion l'attendait avec toute son armée rangée en bataille, mais sans manifester d'intentions décidément hostiles. Il eût été trop hardi de le sommer ouvertement de se soumettre : Constance entra en pourparlers avec lui, et lui demanda une entrevue pour s'entendre sur les conditions d'une alliance, et concerter une attaque commune contre Magnence. Une estrade fut dressée en vue des deux armées, et les deux chefs y montèrent. Constance, usant de la prérogative de son rang, prit la pa-

1. Thém., *Or.* III, VI, p. 42 et 56. — 2. Petrus Patricius, *Excerpta de legationibus*, éd. 1603, p. 27. — Zon., XIII, 7.

role le premier, et au lieu de s'adresser au général, il se tourna du côté des soldats et se mit à les haranguer dans la langue latine, qu'il possédait parfaitement. Il leur rappela, avec une grande chaleur d'éloquence, les bienfaits de son père en leur faveur, et les serments qu'ils avaient faits d'être fidèles à ses enfants. — « Laissez-vous impuni, leur disait-il, le meurtre du fils d'un si grand roi, votre compagnon et votre chef dans tant de guerres, qui vous a comblés de biens et d'honneurs? Ne penseriez-vous point aussi, ajoutait-il en terminant, que, par le droit de la nature, les frères doivent recueillir l'héritage de leurs frères <sup>1</sup>? »

Constance n'avait parlé que de Magnence, et le nom de Vétranion n'était pas sorti de sa bouche; mais un grand tumulte qui s'éleva parmi les soldats montra assez qu'ils avaient compris sa pensée, et qu'ils se chargeaient eux-mêmes de l'achever : « Plus d'empereurs bâtards et illégitimes, s'écrièrent-ils dans un accès de ferveur monarchique. » Et de toutes parts Vétranion se vit sommé par des gestes menaçants de dépouiller la pourpre et le diadème. Le vieux général, dont le caractère faible tenait, disent les historiens, de la nature d'un enfant, se sacrifia de bonne grâce et se jeta aux pieds de l'empereur, en implorant sa miséricorde. Satisfait de ce triomphe, Constance le releva, l'embrassa, l'appela son père, et lui offrit son bras pour descendre de l'estrade.

1. Zos., II, 44. — Jul. *Or.* 2, p. 143, 144. — S. Athan., *ad Sol.*, p. 844. — Soc., II, 28. — Soz., IV, 4.

Sa présence d'esprit et son éloquence lui avaient ainsi valu, sans coup férir, une grande province, une armée de vingt-cinq mille hommes, et une juste popularité. Tout le monde vantait sa clémence, et Vétranion plus que personne. Retiré, par la suite, à Pruse, en Bithynie, où il vivait doté d'une riche pension, devenu chrétien fervent et tout consacré aux exercices de la foi et de la charité, le bon vieillard ne cessa de remercier Constance de l'avoir débarrassé du pouvoir suprême, et d'invoquer Dieu pour son bienfaiteur dans ses prières<sup>1</sup>.

A. D.  
351

Constance n'avait donc plus en tête d'autre concurrent que Magnence. La saison était trop avancée pour passer les Alpes, et il fallut hiverner à Sirmium en Illyrie<sup>2</sup>. Pendant qu'il y séjournait, attendant un temps plus favorable, on lui apporta des nouvelles de la frontière de Perse, qui faisaient craindre le retour des attaques de Sapor. Rétrograder en face de Magnence en armes eût été impossible ; laisser l'Orient sans défense, c'était le comble de l'imprudenc. Constance vit ainsi de nouveau se dresser devant lui le problème que le génie seul de son père avait su résoudre. L'empire était trop grand pour un seul homme : de gré ou de force, le partage était nécessaire. Constance voulut au

1. Zos. — Zon. — Soc. — Soz. — Jul., *loc. cit.* — Thém., *Or.* IV, p. 56.

2. A. D. 351. — Indictio. XI. — U. C. 1104. — Post consulatum Sergii et Nigritiani. — L'année est marquée ainsi, parce que les désignations consulaires faites par Magnence ne furent pas reconnues par Constance.

moins que la royauté ne sortit pas de la race royale.

Il n'avait pas d'enfants lui-même, et une mort prématurée venait d'enlever l'impératrice. De la famille Flaviennne, décimée par tant de meurtres, deux rejetons seuls subsistaient, oubliés par le fer des meurtriers : c'étaient les enfants du patrice Jules Constance, sauvés par miracle dans le massacre de Constantinople, grâce aux soins de l'évêque Marc d'Aréthuse, qui les avait cachés dans ces jours d'horreur<sup>1</sup>. Une fois qu'ils étaient échappés au péril des premiers moments, il avait bien fallu les laisser vivre ; et, dès qu'ils vivaient, il fallait bien aussi les traiter en princes, leur rendre une partie au moins de leurs biens<sup>2</sup>. Constance s'était décidé à regret à les épargner, en se réservant de veiller de près, avec une sollicitude menaçante, à leur éducation<sup>3</sup>.

Ces deux jeunes princes, nés de lits différents, étaient séparés par une grande distance d'âge. Gallus, l'aîné, était déjà un homme fait ; Julien, le second, tout enfant encore à la mort de Constantin, sortait, en 350, à peine de l'adolescence<sup>4</sup>. On les avait longtemps séparés ; Julien était resté spécialement confié aux soins d'Eusèbe de Nicomédie, dont il était parent par sa mère. Mais depuis

1. S. Grég. Naz., *Or.* iv, 91, 21 et suiv.

2. Jul., *Fragmentum*. Ed. Span., p. 290.

3. Jul., *ad Athen.*, p. 273.

4. La date de la naissance de Julien doit être fixée à 331 ou 332. Écrivant aux Alexandrins peu de temps avant sa mort, qui eut lieu en 363, il se donne 32 ans. Eutrope et Ammien Marcellin disent qu'à sa mort il n'avait que 31 ans. (*Eutr.*, x, 16. — *Amm. Marc.*, xxv, 3.)

la mort de ce prélat, ils avaient été conduits ensemble dans un château de Cappadoce que les historiens nomment Macelle, et ils y avaient été, pendant six ans, environnés à la fois de tous les égards qu'on doit à des princes, et de toutes les précautions qu'on prend contre des prisonniers <sup>1</sup> : recevant des hommages, et ne jouissant d'aucune liberté ; ayant des serviteurs, et point d'amis.

Forcé pourtant de se donner un collègue, et voulant à tout prix un parent, Constance n'avait pas le choix : c'était dans cette retraite qu'il fallait aller chercher le nouveau César. Si, pour s'éclairer dans cette grande détermination, il prit alors des informations sur les dispositions de chacun de ses deux pupilles, les rapports qu'on lui en fit durent être fort différents. Rien n'était plus dissemblable, en effet, que le caractère et même l'extérieur des deux frères. Gallus était grand, bien fait de sa personne ; une belle chevelure blonde, l'un des agréments ordinaires de la race de Constantin, tombait sur ses épaules ; son visage, d'une beauté régulière, était animé par l'expression de passions ardentes, sensuelles, mais expansives ; son naturel était violent et prompt à la colère ; il avait peu étudié, bien qu'on lui eût donné, comme à son frère, d'excellents maîtres ; il était franc jusqu'à la rudesse <sup>2</sup>. Toute la personne de

1. Jul. *ad Athen.*, p. 499. — Amm. Marc. xv, 2. — Soz. v, 2. — S. Greg. Naz. *Or.* iv, 22.

2. Amm. Marc., xiv, 41. — Forma conspicuus bona, decente filo corporis membrorumque recta compage, flavo capillo et molli, barba licet recens emergente lanugine tenera.

Julien, au contraire, était étrange et irrégulière. Son nez était droit, mais sa bouche trop grande, et sa lèvre inférieure tombait en formant une grimace désagréable : ses larges épaules contrastaient avec la petitesse de sa taille. Ces défauts étaient rachetés par des yeux brillants et une physionomie originale qui trahissait un feu contenu. Tandis que la contrainte sous laquelle l'un et l'autre avaient vécu, avait plus révolté que soumis l'âme impétueuse de Gallus, elle avait donné à Julien une réserve précoce et qui ressemblait à la dissimulation. Son premier maître, l'eunuque Mardonius, ancien ami de sa famille, lui avait enseigné à garder dans tout son extérieur l'apparence de la gravité et de la modestie, et à faire consister toute la vertu dans un exact empire sur soi-même. Dès le plus jeune âge, on avait donc vu le royal enfant marcher à pas comptés, les yeux baissés, et fuir les regards de ses camarades. Mais je ne sais quoi d'inquiet et de haletant dans toute sa personne, des mouvements convulsifs troublant soudain la gravité de son attitude, des regards sinistres jetés autour de lui à la dérobée, laissaient deviner cependant sous ce calme extérieur, les élans d'une ardeur mal comprimée<sup>1</sup>. De sa mère, qui avait été une dame d'un esprit cultivé, versée dans l'étude des poètes, il tenait, par héritage, le

1. Jul., *Misopogon*, p. 80, 81 (éd. 1630); *ad Athen.*, p. 274 (éd. Span.). J'ai tâché de faire accorder ce portrait avec un autre fort différent que Grégoire de Nazianze trace (*Or.*, v, 23), et sur lequel nous reviendrons, et aussi avec celui d'Ammien Marcellin, xxv, 4, qui s'en écarte également en plusieurs points.

goût des lettres <sup>1</sup>, et cette disposition avait été fort développée par la lecture assidue d'Homère qu'on lui avait laissé faire dès ses plus jeunes années. Il s'était précipité en quelque sorte avec passion dans les études de tout genre, la grammaire, la rhétorique, et même les instructions de la vérité chrétienne qui avaient tenu une grande place dans son éducation. Constance avait prescrit en effet, à cet égard, le soin le plus exact. Il avait voulu que ses jeunes cousins fussent élevés comme des chrétiens accomplis : on leur avait fait pratiquer avec rigueur toutes les règles ecclésiastiques, les jeûnes, les aumônes, l'assistance aux offices. On les conduisait avec dévotion aux tombeaux de tous les martyrs <sup>2</sup>. On les avait vus plus d'une fois l'un et l'autre, remplissant dans les cérémonies solennelles l'office de lecteurs, monter sur l'estrade qui faisait face au peuple, pour lire à haute voix les textes sacrés. Dans l'accomplissement de tous ces exercices, l'ardeur des deux frères paraissait égale ; leurs surveillants ne surprénaient chez aucun d'eux, ni ralentissement de ferveur, ni répugnance cachée. On racontait pourtant, comme un fait singulier, qu'ayant voulu bâtir en commun une église sur le tombeau de saint Mamas, martyr de Cappadoce, et chacun d'eux s'étant chargé de surveiller la construction d'une aile du bâtiment, celle qui était confiée aux soins de Ju-

1. Jul., *Mis.*, *loc. cit.*

2. S. Grég. Naz., *Or.*, IV, 23. — Liban., *Or.*, X, p. 263. — Soc., III, 1. — Eunap., *Vit. Soph. Maxim.* — Théod., III, 2.

lien, toujours entravée pour un motif ou pour un autre, n'avait point été achevée <sup>1</sup>. Il semblait que Dieu refusât ses offrandes. Puis, dans les exercices de rhétorique que l'on faisait composer aux deux frères, Julien s'empressait de prendre le parti du plus faible; il se donnait presque toujours le rôle d'avocat du paganisme : c'était un jeu à la vérité, mais il s'y obstinait un peu plus que de raison, et ne se laissait battre qu'à la dernière extrémité <sup>2</sup>. Le jeune homme témoignait aussi, disait-on, un goût marqué pour l'observation des astres : on l'avait surpris, contemplant avec enthousiasme l'éclat d'un beau soleil d'été, ou perdu dans l'admiration d'une nuit étoilée, ce qui faisait craindre qu'il n'eût quelque propension pour le culte de Mithra, emblème de l'astre du jour, ou quelque faiblesse pour les visions de l'astrologie judiciaire.

Aucun motif de préférence ne portait Constance à s'éloigner du choix naturellement indiqué par le droit de l'âge. Gallus fut donc désigné pour recevoir la dignité de César, et Constance le manda pour lui en remettre les insignes. La cérémonie se fit avec des précautions qui indiquaient assez que la nécessité seule faisait violence aux instincts jaloux du fils de Constantin. On enjoignit à Gallus de prêter sur l'Évangile, en présence de plusieurs évêques, le serment solennel qu'il n'entreprendrait rien contre les droits de son cousin. Puis on lui

1. S. Greg. Naz., *Or.*, iv, 25.

2. S. Greg. Naz., *ibid.*, 28.

fit épouser, de gré ou de force, cette fille de Constantin, déjà veuve, d'un âge assurément fort mûr, et d'un caractère peu féminin, qui avait elle-même décidé Vétranion à usurper la couronne. On lui imposa en outre, pour général de ses armées, le comte Lucilien <sup>1</sup>. Quelques paroles furent prononcées par Gallus en faveur de son frère. Le jeune prince ne demandait, pour profiter du bonheur inespéré de sa famille, d'autre grâce que la permission d'aller à Constantinople suivre, sous des maîtres fameux, le cours de ses études favorites <sup>2</sup>. Après quelques difficultés, Constance se décida à lui accorder cette faveur : puis le nouveau César, investi du commandement de l'Orient, prit congé de son parent, qui comptait bien demeurer toujours son maître.

Les loisirs de Constance, pendant l'hiver, furent employés aussi à un autre genre de cérémonie. Il pourvut à la convocation d'un concile, et à l'excommunication d'un hérétique. Même dans cette expédition prompte et périlleuse, il ne marchait qu'accompagné de ses évêques favoris, les ennemis d'Athanase et les directeurs dangereux de l'Église d'Orient. La mort de Constant, protecteur déclaré des orthodoxes, et représentant armé de la pure foi de l'Occident, avait ranimé toutes les espérances de ces prélats, et ils suivaient avec anxiété la marche de Constance vers ces régions latines où siégeaient leurs

1. Aurél. Vict., *de Cæs.*, 42. — Zos., II, 45. — Zon., XIII, 8. — Eutr., X, 12. — *Chron. Alex.*, p. 679. — Philost., IV, 1.

2. Jul., *ad Athen.*, p. 271. — Eunap., *Vit. Soph. Maxim.*

principaux adversaires. Rien ne pouvait être plus favorable à leur cause qu'un événement qui aurait amené à Rome, auprès du chef suprême de l'Église, l'empereur dont ils gouvernaient la conscience et les conseils. Vingt-deux d'entre eux, les plus résolus et les plus illustres, Narcisse de Néroniade, Théodore d'Héraclée, Basile d'Ancyre, etc., n'avaient donc pas fait difficulté de suivre l'armée, et ils avaient été rejoints, à Sirmium par Ursace de Singidon et Valens de Murse, si récemment réconciliés avec Athanase, mais tout prêts à retirer, devant le plus léger intérêt politique, un désaveu que la politique seule leur avait arraché <sup>1</sup>.

Ils voulurent profiter de la halte forcée de l'expédition pour faire l'épreuve de leurs forces. L'évêque de Sirmium, Photin, était un homme de grande science, mais d'un esprit aventureux et inquiet, dont la doctrine était suspecte. On l'accusait d'incliner très-fortement vers l'hérésie de Sabellius, dont l'erreur, directement opposée à celle d'Arius, consistait, comme on l'a vu, dans la négation de toute distinction entre les personnes divines. Il refusait, disait-on, toute personnalité propre au Fils et au Saint-Esprit, et niait l'incarnation du Verbe dans le sein de Marie et dans l'humanité de Jésus <sup>2</sup>.

1. Tous ces prélats sont nommés par S. Hilaire comme ayant assisté à la condamnation de Photin à Sirmium, et pris part au formulaire qui suivit. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1337, 1338.

2. S. Épiph., *Hær.*, LXXI. — S. Jér., *De viris illustribus*, 107. — Soc., II, 18, 29, 30. — Soz., IV, 6. — S. Athan., *de Syn.*, p. 898. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1295 et suiv., etc.

Comme le reproche de sabellianisme était l'imputation ordinaire que les ennemis de la foi de Nicée dirigeaient contre les orthodoxes, c'était pour eux une heureuse occasion que de débiter, en mettant le pied sur la terre d'Occident, par la condamnation d'un Sabellien. A la vérité, l'erreur de Photin lui était personnelle, et, sauf les habitants de son diocèse, dont il s'était concilié l'affection, il ne comptait aucun partisan. Les évêques d'Occident, à l'unanimité, condamnaient sa doctrine; et dans leurs réunions, à Sardique d'abord, puis à Milan, deux années auparavant, ils avaient formellement exprimé leur dissentiment, en le séparant de leur communion<sup>1</sup>.

Mais il était de l'intérêt des Eusébiens de faire preuve avec éclat de leur zèle d'orthodoxie, et ils obtinrent de Constance la permission de citer Photin devant eux<sup>2</sup>. Les erreurs de Photin étant fort claires, la discussion ne fut pas longue. Il fut condamné tout d'une voix

1. La série des dispositions déjà prises contre Photin, dans les années antérieures au concile de Sirmium, a donné lieu à des dissertations très-nombreuses et très-complicées, de Barenius, de Tillemont, de Mansi, etc., dont on peut voir l'analyse dans Hefele, *Concilien-Geschichte*, t. 1, p. 613, 614. Il serait superflu d'insister ici sur un fait de si peu d'intérêt pour l'histoire générale. Il suffira de dire que saint Épiphane fait condamner Photin au concile de Sardique, et saint Hilaire à un concile spécial à Milan, tenu, dit-il, deux ans avant la rétractation d'Ursace et de Valens.

2. La date de ce concile de Sirmium n'est pas non plus sans quelque difficulté. Socrate le place après le consulat de Serge et de Nigritien, c'est-à-dire en cette année 351; mais il accompagne son récit de détails qui ne conviennent qu'à une époque postérieure. Nous avons suivi l'ordre adopté par la plupart des chronologistes, Pétau, Marca, Pagi, Tillemont, Hefele, et dont Mansi presque seul s'est écarté. Conf. Hefele, p. 623.

comme coupable de l'hérésie de Sabellius et de Paul de Samosate. Mais cet acte de juste sévérité n'était, dans la pensée des évêques assemblés, qu'un prétexte pour dresser de nouveau un de ces formulaires de foi qu'ils savaient produire avec une incomparable fécondité, et qui, tous différents les uns des autres, et portant sur des subtilités et des nuances, ne se ressemblaient qu'en un seul point, l'omission du mot *consubstantiel*. Cette nouvelle profession de foi, plus voisine de l'orthodoxie que les autres, s'en écartait encore par ce retranchement : et ce fut assez pour que, bien qu'admise et expliquée dans un sens orthodoxe, par quelques docteurs catholiques, elle n'ait jamais pu trouver grâce devant l'imperturbable fermeté d'Athanase <sup>1</sup>.

Le formulaire fut présenté à la signature de Photin, qui se refusa à y adhérer et demanda à être encore entendu dans une conférence, où il soutint une longue discussion contre Basile d'Ancyre. Une déposition immédiate fut la suite de son obstination, et la décision fut communiquée à Constance, qui la sanctionna aussitôt par un décret de bannissement <sup>2</sup>.

Le retour de la belle saison fit trêve à ces démêlés pacifiques, et donna le signal de luttes plus sanglantes. Magnence, qui n'avait pas employé son temps à traiter d'affaires spirituelles sur lesquelles il n'avait nulle pré-

1. Le formulaire que Socrate, saint Hilaire, *de Syn.*, II, 74, et Athanase, *de Syn.*, p. 900 et 901, nous ont conservé, est semblable, presque mot pour mot, à celui du concile d'Antioche indiqué plus haut.

2. S. Epiph., *Hæc.*, LXI. — Soc., II, 30. — Soz., IV, 26.

tention<sup>1</sup>, s'était avancé jusque dans les plaines de Pannonie, à la tête de toutes les troupes qu'il avait pu rassembler, laissant dégarnies derrière lui, par une manœuvre hardie et presque imprudente, toute la ligne du Rhin et toutes les montagnes qui séparaient l'Italie de la province de Norique. Sa confiance était telle, que, pour la première fois, dit-on, il méprisa les avis de sa mère qui lui conseillait de ne pas franchir la limite de l'Illyrie. Dès les premiers jours du printemps, il envoya défier Constance au combat, dans les plaines de Siscia, sur la Save, trente lieues environ au-dessus de Sirmium. Constance à qui le rôle agressif aurait appartenu naturellement, puisqu'il avait à déposséder son rival d'un territoire usurpé, ne crut pas pouvoir se refuser à cette provocation, et s'avança vers la ville de Siscia dont la garnison lui était restée fidèle. Mais sa marche fut bientôt arrêtée par l'échec de son avant-garde, qui tomba dans une embuscade préparée par Magnence le long du fleuve, au-dessous de la ville. Averties ainsi de la présence l'une de l'autre, les deux armées firent halte, l'une en vue de Siscia, dont la résistance durait toujours, l'autre en avant de Sirmium, dans le camp de Cibale, au lieu même où Constantin avait autrefois vaincu Licinius. Constance attachait un grand prix à ce souvenir, et désirait, avec une passion presque supersti-

1. S'il eût été païen, cependant, comme on l'a dit, il n'eût pas obtenu des évêques des Gaules le concours qui lui fut acquis, et que Constance reprocha si amèrement aux catholiques.

tieuse, combattre dans ces plaines illustrées par le triomphe de son père. Il s'y était établi sous une tente décorée avec une grande magnificence, où il déployait un luxe vraiment royal. Les champs de Pannonie étaient d'ailleurs destinés à être plus d'une fois encore témoins de ces luttes de l'Occident et de l'Orient, préliminaires d'un inévitable déchirement <sup>1</sup>.

Des deux parts, cependant, il y avait plus de forfanterie que d'audace, et les deux rivaux restèrent ainsi plusieurs mois à portée l'un de l'autre, chacun cherchant à séduire l'armée de son adversaire, et à se procurer par là les profits de la victoire, sans en courir les risques. Ils échangeaient des ambassades chargées de propositions de paix dérisoires, et qui n'avaient d'autre but que de sonder les dispositions des soldats et de les solliciter à la défection. Ce fut Constance qui commença. Son député, Philippe, se rendit au camp de Magnence, en apparence pour lui offrir la cession des Gaules, en réalité pour haranguer les troupes, leur rappeler la gloire de Constantin, l'éclat de ses exploits et les droits de sa race. Ces souvenirs commençaient à produire leur effet accoutumé, lorsque Magnence, qui avait plus de ressources d'esprit que Vétranion, répliqua en opposant aux vertus du père les désordres et les fautes des fils, en insistant même, d'une façon que Zosime, juge peu suspect en cette matière, trouve ab-

1. Zos., II, 43, 46, 48. — Jul., *Or.*, I, p. 61-65. — Zon., XIII, 8. — Eutr., X, 12.

surde et impertinente, sur les abus qui avaient déshonoré la fin du grand règne. Appuyant sa réponse d'un bon souper offert aux officiers, et d'une large distribution d'argent faite aux soldats, il raffermît l'ardeur de ses troupes à tel point qu'il crut pouvoir en profiter pour donner l'assaut à la place de Siscia. Mais ses armes eurent moins de succès que son éloquence, et l'assaut fut repoussé<sup>1</sup>.

Ce fut alors le tour de Magnence d'essayer jusqu'où on pourrait entraîner l'humeur mobile des troupes impériales. Peu de jours après cette scène, un sénateur romain, du nom de Titien, venait au camp de Constance tenter de débaucher ses troupes sous ses yeux. Rien n'égalait l'arrogance de son langage. Il se répandait en invectives contre Constantin et sa race, et offrait à Constance la vie en échange d'une prompte démission de la dignité impériale. Ce ton hautain ne réussit pas : on le congédia, lui et son ambassade, sans l'écouter, et une si prompte exécution mit un terme au scandale de cette espèce de vente à l'encan essayée sur les deux moitiés de l'empire. Un seul corps de cavalerie, commandé par un officier du nom de Sylvain, passa du camp de Magnence à celui de l'empereur légitime<sup>2</sup>.

Les armes demeuraient donc le seul, le douloureux, mais après tout, l'honorable moyen de terminer le diffé-

1. Zos., II, 46, 47.

2. Zos., *ibid.* — Ámm. Marc., xxv, 5.

rend. La journée du 28 septembre <sup>1</sup> (car toute la belle saison avait été employée dans ces pourparlers) vit enfin s'engager la bataille de laquelle dépendait la destinée de la race de Constantin. La fortune du grand empereur l'emporta encore cette fois. Ce fut dans les plaines de Murse, où Magnence s'était résolu à se transporter, après s'être enfin rendu maître de Siscia, que les deux armées en vinrent aux prises. Les chefs répugnèrent jusque sur le champ de bataille à s'exposer eux-mêmes, et la moitié du jour s'écoula sans aucun mouvement décisif<sup>2</sup>. Cette incertitude était favorable à Constance. Le courage étant égal des deux parts, il avait l'avantage de la science et de l'habileté stratégique<sup>3</sup>. Sa grosse cavalerie, revêtue d'armures de fer, d'après un modèle qu'il avait emprunté aux armées persanes, et qui laissait aux mouvements toute leur souplesse<sup>4</sup>; d'autres corps d'invention également nouvelle et ingénieuse, qu'il avait organisés lui-même, déterminèrent la victoire en sa faveur, malgré la vigueur native des troupes gauloises et germanes, dont Magnence ne savait tirer qu'un médiocre parti. La lutte fut pourtant acharnée; la mêlée se prolongea très avant dans la nuit, et coûta à l'empire, si l'on en croit les historiens, une perte de près de cinquante mille hommes répartie entre les deux armées. « Jamais, dit

1. Cette date résulte des *Fastes d'Idace* Clinton, *Fasti romani*, 350.

2. Zon., XIII, 8.

3. Jul., *Or.*, I, p. 68; II, p. 104, 105.

4. Zon., *ib.* — Zos., II, 50.

Aurèle-Victor, la puissance romaine ne reçut un aussi grand coup<sup>1</sup>. » Des officiers d'un grade élevé dans les deux camps, Ménélas, chef des archers arméniens, Romulus, le comte Marcellin lui-même, laissèrent leur vie dans cet effroyable combat<sup>2</sup>. Magnence ne dut son salut qu'à la fuite. Quant à Constance, après avoir pris d'habiles mesures qui contribuèrent beaucoup au succès de la journée, il ne paraît pas avoir aventuré sa personne dans le péril. Il attendit patiemment le résultat de ses combinaisons, retiré dans une église qui était auprès de Murse, en compagnie de l'évêque cauteleux Valens, qui l'assistait de ses prières et savait profiter de ces moments d'angoisse pour s'insinuer dans la faveur impériale. Averti de l'heureuse issue de la bataille par des messagers qu'il avait mis en observation, Valens fut le premier à annoncer à l'empereur qu'il était victorieux. « Et d'où le savez-vous? s'écria le prince encore tout ému. — Un ange me l'est venu dire, répliqua l'audacieux prélat<sup>3</sup>. » Parcourant le lendemain le champ de bataille, dont on l'accusait assez haut de s'être tenu trop loin, l'empereur ne put retenir ses larmes à la vue de tous ces braves soldats, de tous ces intrépides défenseurs de Rome, dont les cadavres jonchaient la terre; et, pour mettre fin à ces horreurs de la guerre civile, il se hâta de proclamer une amnistie; puis, soit pour en attendre l'effet,

1. Aurel. Viet., *Epit.*, 41.

2. Zos, II, 52. — Jul., *Or.*, 2, p. 109.

3. Sulp. Sev., *Hist. Ecc.*, II, 38.

soit qu'après un effort inaccoutumé d'activité il retom-  
bât plus volontiers dans ses habitudes de prudence et  
de paresse, il suspendit sa marche et prit de nouveau  
des quartiers d'hiver sur l'extrême frontière de la Pan-  
nonie. La saison n'était guère avancée, car on devait  
toucher tout au plus aux premiers jours d'octobre. Il  
est vrai qu'il fallait maintenant s'engager dans les  
défilés des Alpes, pour atteindre l'Italie, et Constance  
pouvait redouter l'effet de la rigueur des frimas sur  
des troupes habituées au ciel du midi.

Magnence fuyait vers l'occident d'un pas plus rapide<sup>1</sup>.  
Il rentra en Italie, laissant les débris assez maltraités de  
ses troupes en garnison dans les places fortifiées des  
Alpes, et ne s'arrêta qu'à Aquilée. Il n'osait descendre  
jusqu'à Rome, où un sourd mécontentement grondait  
contre lui, et dont les habitants avaient bien accueilli  
la flotte de Constance aperçue pendant l'été à l'embou-  
chure du Tibre. L'usurpation vaincue, perdant le pres-  
tige du succès, était frappée à mort. Bientôt son chef ne  
se sentit plus en sûreté derrière un seul rideau de mon-  
tagnes. Dès les approches du printemps, et malgré un  
succès partiel obtenu devant Pavie sur l'avant-garde  
de l'armée de Constance, l'Italie était évacuée. Ma-  
gnence, revenu à son point de départ, avait cherché  
son refuge et concentré ses troupes dans les Gaules.

A. D.  
352

1. A. D. 352. — Indictio. x. — U. C. 1105. — Constantius v et Gallus 1. Coss.— Dans les pays soumis à Magnence, les consuls furent Decentius et Paulus.

Constance, paisiblement parvenu et établi à Milan, dictait ses lois à toute la péninsule. Il recevait en même temps la nouvelle que sa flotte avait recueilli la soumission de la Sicile, de l'Afrique et de l'Espagne<sup>1</sup>.

Pourquoi s'arrêta-t-il encore près d'une année, pour jouir de ses succès, sans y mettre la dernière main? Pourquoi parut-il peu pressé d'aller chercher dans les Gaules un adversaire qui montrait si peu de confiance dans ses propres forces? Craignit-il de rencontrer dans cette province, toujours active et remuante, un certain esprit d'indépendance, qui lui faisait désirer sinon la liberté au moins l'honneur de faire des souverains? Faut-il croire avec les païens Zosime et Libanius, dont la haine infatigable poursuit sur la renommée du fils les péchés du père, que, n'osant s'aventurer lui-même, il donna le funeste exemple de pousser par de secrètes intelligences les peuplades voisines de la Germanie à venir faire une diversion sur les derrières de son adversaire? Négocia-t-il avec Magnence, comme l'affirme Zonare, par l'intermédiaire d'évêques chrétiens que l'usurpateur avait su gagner à sa cause<sup>2</sup>? Toutes ces hypothèses reposent probablement sur quelques faits très-simples, mais défigurés. Les Germains n'avaient pas besoin d'être excités pour chercher à tourner à leur profit les désordres intérieurs de l'empire. Les évêques

1. Jul., *Or.*, I, p. 69, 70; II, p. 132, 134. — Zos., II, 53. — Zon., XIII, 8.

2. Zos., *loc. cit.* — Liban., *Or.*, X, p. 269.

chrétiens faisaient leur devoir en essayant d'arrêter, par leur influence pacifique, l'effusion d'un sang précieux qui emportait avec lui les meilleures forces de l'État. Quel qu'ait été d'ailleurs le motif des incertitudes de Constance et de sa lenteur, sa timidité était mal fondée, et l'effet le fit bien voir. Magnence, poussé par le désespoir à un véritable délire de férocité, se méfiant de tout le monde et sacrifiant ses meilleurs amis au moindre soupçon, eut bien vite exaspéré tous ses partisans. Dès le début de 353<sup>1</sup>, quand Constance eut enfin pris la résolution de faire marcher son armée, avant même qu'elle fût tout à fait sortie des Alpes cottiennes, elle avait vu reculer devant elle, ou passer dans ses rangs les restes des troupes de Magnence. Cet indigne souverain, qui était lui-même retiré à Lyon, put entendre de ses oreilles ses propres gardes criant sous ses fenêtres : « Vive Constance Auguste ! » Ne trouvant plus de ressources pour échapper à une fin ignominieuse, il prit le parti de se donner la mort, en enveloppant dans la même résolution désespérée, sa mère et son propre fils. Son frère Décence, qu'il avait associé au pouvoir avec le titre de César, suivait son exemple, aussi fidèlement qu'il avait partagé sa fortune et ses crimes<sup>2</sup>.

1. A. D. 353. — Indictio. x. — U. C. 1106. — Constantius vi et Gallus ii. Coss.

2. Jul. — Zon. — Aurél. Vict. — Eutr. — Soc. — Soz., *loc. cit.* — *Chron. Alex.*, p. 680.

Constance commandait donc à l'Occident, et comme il se croyait encore sûr de tenir en tutelle le pouvoir de son jeune collègue en Orient, il voyait le monde entier sous ses lois, et se trouvait fortuitement arrivé au comble de son ardente bien que timide ambition. Le passage rapide d'un tel péril à une telle puissance, mit à trop forte épreuve sa faible tête. Il ne put, dit Zosime, porter modérément la prospérité. Il avait été doux, patient, humain même, pendant la lutte : il fut sans pitié comme sans prudence après la victoire. La joie d'un bien inespéré, la crainte constante de le perdre, lui enlevèrent tout sang-froid. Les poursuites contre les amis de Magnence furent poussées avec une extrême rigueur ; les délations accueillies et encouragées se multiplièrent, et d'affreux supplices les suivirent, dans lesquels les innocents furent souvent confondus avec les coupables. Le tableau de ces terribles réactions nous est tracé de main de maître par un annaliste éminent, dont il faut signaler ici avec reconnaissance l'apparition dans l'histoire. « Comme un corps malade est agité par le plus léger choc, ainsi, dit Ammien Marcellin dans le style de la décadence, mais avec la vigueur de pensée d'un autre âge, l'âme étroite et irritable de Constance, croyant que tout bruit qui se faisait entendre venait d'un fait ou d'une pensée qui tendait à sa ruine, attrista sa victoire par les gémissements des innocents. Il suffisait qu'un militaire, ou un dignitaire, ou un homme distingué dans sa classe, fût désigné par la plus légère rumeur

comme ayant soutenu la cause ennemie, pour qu'il se vit mis à la chaîne comme une bête féroce : et sur l'instigation d'un rival, ou même par le seul fait qu'on l'avait nommé devant l'empereur, qu'il était dénoncé, ou soupçonné, il se voyait condamné à la mort, à la perte de ses honneurs, ou à la rélegation dans les îles. A l'âpre inquiétude que Constance éprouvait, dès qu'il croyait voir menacer l'étendue de sa puissance, à l'irascibilité de ses soupçons, venaient ajouter encore les flatteries sanguinaires de ses courtisans; ils exagéraient les moindres incidents; ils feignaient de frémir à la pensée de ce qui arriverait si la vie du prince était compromise, cette vie à laquelle était suspendu, disaient-ils, comme à un fil, le repos du genre humain..... Aussi, le vice funeste de la cruauté, qui s'amortit chez la plupart des hommes avec les années, bouillonnait au contraire de plus en plus chez Constance. La cohorte de ses flatteurs venait incessamment prêter des armes à la dureté de ses résolutions. » Parmi ces serviteurs du pouvoir et de la vengeance, Ammien nomme en particulier le secrétaire Paul, qu'on avait surnommé *la Chaîne*, à cause de l'art qu'il savait déployer pour tirer les accusations les unes des autres, comme on déroule les anneaux d'une chaîne, afin de faire naître des conspirations et de trouver des coupables. Il exerçait ce talent funeste en Bretagne, où il avait été envoyé, et y portait une telle ardeur que le vicaire de l'île, Martin, en fut scandalisé et essaya de le contenir. Menacé lui-même d'être compromis et dénoncé à l'em-

perceur, le bon gouverneur se crut bientôt perdu, et se donna la mort. Pendant que les provinces récemment conquises retentissaient ainsi des gémissements des victimes, Constance était à Arles, célébrant son triomphe par des jeux solennels et de magnifiques spectacles<sup>1</sup>.

Au nombre des délateurs qui l'entouraient, et qu'Ammien a flétris par la touche brûlante de son pinceau, l'histoire doit nommer à regret de très-vénérés personnages qui ne le cédaient à personne pour l'acharnement de la haine et l'habileté de la flatterie : c'étaient les évêques ariens ou leurs émissaires. Eux aussi se voyaient arrivés au comble de leurs espérances. L'Occident, la Gaule même, de tout temps le foyer de l'orthodoxie et le centre de la résistance à l'erreur, obéissaient enfin à un souverain dont ils possédaient seuls la confiance, et qui n'avait plus de ce côté, ni frère, ni collègue, ni rival à ménager. Le champ était libre devant eux : l'âme de Constance, à la fois débarrassée de toute contrainte et ouverte à tous les soupçons, était toute disposée à se prêter à leurs insinuations. Dans un moment où toute accusation était écoutée, de vieilles calomnies, accréditées par leur durée seule, devaient aisément revivre. Il ne fallait pas beaucoup d'efforts pour faire d'Athanase et de ses amis, des complices de l'usurpateur d'Occident.

1. Zos., II, 55. — Amm. Marcell., XIV, 5. La narration de cet excellent historien commence après la mort de Magnence, et va devenir la lumière du récit, en ce qui touche la politique, pendant toute la fin du règne de Constance et le règne entier de Julien.

Le délit, en effet, ne fut ni long, ni malaisé à construire. Ce fut, dit-on, Valens de Murse qui se chargea de cette tâche, profitant de l'intimité qui s'était établie entre l'empereur et lui, pendant le long séjour de l'armée impériale en Pannonie<sup>1</sup>. Constance attribuait à ses prières le succès de cette rude campagne, et disait volontiers qu'il devait la victoire, non à la vertu de ses propres armes, mais aux pieux mérites de Valens. La trame fut tissée avec habileté par ce digne successeur d'Eusèbe. Athanase, dit-il, avait reçu, au début de la guerre, la visite des ambassadeurs de Magnence, et le détour fait par ces députés du côté d'Alexandrie ne pouvait avoir eu d'autre but que de remettre une lettre de l'usurpateur au fauteur désigné de tous les troubles religieux de l'empire. Sur son chemin, en Italie, en Gaule, Constance n'avait-il pas trouvé partout le nom d'Athanase en grand honneur auprès des évêques d'Occident, et ces évêques n'étaient-ils pas ceux-là même qui avaient donné à leurs populations l'exemple de la plus prompte soumission au pouvoir illégitime? A ces griefs nouveaux, habilement développés, on joignait les anciens, rajeunis et comme retrempés par les nouvelles circonstances. L'hostilité d'Athanase et de ses amis contre le pouvoir de Constance n'était-elle pas évidente? N'était-ce pas à la suite de son séjour auprès de Constant, dix ans aupara-

1. Sulpice Sév., *Hist. eccl.*, II, 28 : *Obnoxius quidem omnibus, dit-il en parlant de Constance et des prêtres ariens, sed Valenti præcipue deditus.*

vant, que des menaces de guerre avaient été prononcées par ce malheureux prince? Ainsi, il n'avait pas tenu à Athanase que la guerre civile ne s'allumât dix ans plus tôt, rendue plus douloureuse encore par l'horreur d'une rivalité fraternelle. La politique obstinée de cet ambitieux avait donc toujours été de mettre l'Orient et l'Occident aux prises, et sa présence en Orient était une insulte éclatante à la puissance de Constance, qui l'en avait si longtemps tenu éloigné. La paix se trouvant enfin si heureusement rétablie, fallait-il en compromettre le résultat en laissant durer un ferment de troubles toujours prêt à éclater?

Ces insinuations chaque jour répétées étaient appuyées par une influence plus active et d'une nature plus touchante : c'étaient les conseils d'une jeune femme, d'une beauté rare, avec qui Constance venait de contracter une seconde union. Aurélie Eusébie était d'une famille noble de Thessalonique : un caractère doux, un esprit cultivé, un sens exquis, telles étaient les qualités qu'elle avait apportées sur le trône impérial, et qui lui donnaient sur les résolutions de son époux un empire presque absolu. Elle n'était exempte ni des passions de son sexe, ni de l'orgueil de son rang ; mais, excepté dans les cas, assez rares, où soit sa jalousie, soit sa fierté royale, l'une et l'autre très-irritables, étaient en jeu, on la trouvait habituellement douce, serviable, humaine, ne manquant jamais une occasion d'obliger ses amis et ses parents.

De bonne heure elle était tombée sous l'empire des prêtres ariens, qui entendaient particulièrement l'art de subjuguier les femmes. Son goût extraordinaire pour les lettres la rendait plus accessible qu'aucune autre, à un système de religion qui se piquait d'être le produit d'une sage alliance entre la philosophie et la foi. Eusébie se montra, dès le premier jour, favorable aux docteurs ariens; et, sans pousser son époux à des violences qui auraient répugné à sa douceur naturelle, elle contribua à fermer de plus en plus la porte à tous ceux qui auraient pu parler en faveur d'Athanase et de ses amis<sup>1</sup>.

Enfin, pour mettre le comble à cet ensemble de circonstances funestes, le meilleur et le plus intrépide ami d'Athanase, l'imperturbable défenseur de la primauté romaine et de la foi de Nicée, le pape Jules venait de mourir. Son successeur, Libère, prêtre d'une irréprochable pureté de mœurs et d'une piété fervente, ne paraissait pas doué au même degré de cette sagacité

1. La date du mariage de Constance et d'Eusébie est déterminée par ce fait que, pendant la guerre avec Magnence, cet usurpateur, comme on l'a vu, lui offrit sa fille en mariage, tandis que, deux ans après la victoire, on trouve Eusébie, dans ses rapports avec Julien, en possession déjà ancienne du trône. Julien dit, du reste, que Constance l'épousa après ses triomphes (*Or.*, 3, p. 203-206). C'est également Julien, dans un panégyrique fait à dessein pour elle (et où se trouvent, au milieu des banalités du genre, quelques traits touchants,) qui nous a peint son caractère, son affection pour ses parents, son goût des lettres (p. 216, 217 et suiv.). — Ammien Marcellin (xxi, 6) dit d'elle : *Corporis morumque pulchritudine pluribus antistante et in culmine tam celsa humana.* — Aurèle-Victor (*Epist.* 42) en parle moins avantageusement. On verra par diverses circonstances qu'elle était entièrement dévouée aux Ariens. — Théod., II, 16.

et de cette prudence, nécessaires à tous ceux qui sont appelés à gouverner, même une Église. Sa foi pure et courageuse ne devait pas suffire pour le préserver de toute illusion d'esprit et de toute faute de conduite. Assez ferme pour ne fléchir devant aucun péril, il n'était pas également sûr de ne tomber dans aucun piège.

L'orage le plus menaçant grossissait donc sur la tête des orthodoxes d'Orient, et du primat d'Alexandrie. Athanase, avec sa perspicacité accoutumée, avait senti ces périls de très-bonne heure, et, devinant les imputations dont il ne pouvait manquer d'être l'objet dans toute lutte engagée entre l'Orient et l'Occident, il avait donné, dès le premier jour, beaucoup d'éclat aux témoignages de son sincère attachement pour la race de Constantin. Prières publiques, services funèbres pour la mémoire de Constant, vœux pour le succès des armes de Constance, il n'avait négligé aucun moyen de faire voir que le zèle des orthodoxes égalait celui des hérétiques<sup>1</sup>. A son exemple, tous les évêques fidèles à la foi de Nicée avaient redoublé de témoignages d'obéissance et de patriotisme ; et c'est ainsi que Cyrille, nouvellement élu évêque de Jérusalem, à la place de Maxime, ayant reconnu dans le ciel, peu de temps après sa pro-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 678, 679. — Ce fut pendant cette crise, suivant l'illustre bénédictin, éditeur d'Athanase, que fut rédigée la pièce qui, dans les œuvres du prélat, porte le nom de *Seconde apologie*. Elle fut, toujours au dire de Montfaucon, portée à Constance par une députation de cinq évêques envoyés à Milan pendant le séjour qu'il fit dans cette capitale. — Soz., iv, 9. — Nous avons négligé ces détails sans intérêt qui auraient mis de la confusion dans le récit.

motion, une croix lumineuse assez semblable à ce qu'on racontait de la fameuse apparition du Labarum, n'avait pas perdu un jour pour faire part de ce fait à Constance, comme d'un heureux présage de victoire. La lettre était arrivée peu de temps avant la bataille de Murse; les termes de cette pièce que nous possédons encore, respirent le plus chaleureux dévouement<sup>1</sup>. Athanase, d'ailleurs, connaissait aussi bien les faiblesses que les passions de Constance : il savait que ce souverain, pusillanime bien qu'impérieux, hésiterait longtemps avant de le faire arracher de son siège par la force, et de braver ainsi le mécontentement de populations turbulentes. Il avait eu la preuve manifeste de cette timidité par plusieurs lettres que Constance lui avait écrites pendant l'expédition, dans des termes amicaux, très-contraires à sa pensée connue, et évidemment destinés à prévenir toute émotion populaire<sup>2</sup>. Son parti fut donc pris sur-le-champ, de ne quitter son diocèse sous aucun prétexte, de rester inébranlable à son poste, et d'y défier la colère de ses ennemis.

Cette résolution ne tarda pas à être mise à l'épreuve. Peu de mois après la soumission de la Gaule, un officier du palais, nommé Montan, arrivait à Alexandrie, por-

1. S. Cyr., *Epist. ad Constantium*, p. 352, 353, éd. 1720. — Soz., IV, 5. — Plusieurs écrivains postérieurs, entre autres Philostorge (III, 26), et la *Chronique alexandrine*, p. 679, placent cette apparition le jour même de la bataille de Murse, et supposent qu'elle fut visible pour les combattants. Mais saint Cyrille dit expressément qu'il la vit le 7 mai, et la bataille de Murse est du 28 septembre.

2. S. Athan., *ad Sol.*, p. 824, 825; *Apol.*, p. 679-689.

teur à la fois d'une lettre impériale pour le primat, et des ordres nécessaires pour préparer son départ. En étudiant avec soin la lettre, Athanase s'aperçut, non sans surprise, qu'elle ne contenait point un ordre positif, mais simplement une permission de se rendre à la cour. L'empereur, lui accusant réception d'une demande qu'il n'avait pas faite, l'autorisait à quitter son diocèse et à se mettre en route avec tous les honneurs dus à son rang. Athanase avait sans doute trop d'habitude des cours, pour ne pas comprendre ce que signifiait ce détour. En toute autre circonstance, il eût bien deviné que l'empereur voulait s'épargner l'impopularité d'un ordre exprès, et désirait être obéi avant d'avoir commandé. Mais il ne se crut point obligé, cette fois, à tant de finesse, et il pria respectueusement l'officier de répondre de sa part à l'empereur qu'il le remerciait sincèrement d'une faveur qu'il n'avait pas sollicitée ; mais qu'il ne voyait en ce moment aucun motif pour s'éloigner de son diocèse et venir importuner par sa présence inutile la piété de son souverain. En même temps, pour ne pas donner sujet d'accuser sa mauvaise volonté, il faisait tenir toutes choses prêtes pour partir sans délai, si l'ordre explicite lui en était donné<sup>1</sup>.

A peine le messenger impérial était-il parti, porteur de cette réponse, qu'une autre invitation, plus difficile encore à éluder, lui arrivait de Rome même. C'était le

1. S. Athan., *Apôl.*, p. 686-688.

pape Libère qui priaît Athanase de se rendre auprès de lui, afin qu'il pût le mettre au courant de tout ce qui le touchait et lui démontrer son innocence. Cette démarche était singulière après tant d'épreuves répétées, après l'avis unanime des conciles de Rome et de Sardique, et il est impossible de n'y pas voir un premier effet des intrigues des courtisans de Constance sur l'esprit de Libère, plus faible que son cœur. Quelles que fussent la douleur et la surprise d'Athanase devant une demande si inattendue, il ne s'en troubla pourtant pas et ne songea qu'à en prévenir le funeste effet. Il envoya à Libère, en guise de réponse, l'attestation de tous les évêques d'Égypte, unanimes à affirmer son innocence, et attendit, encore cette fois, un ordre plus exprès, avant d'aller lui-même livrer sa liberté et sa vie aux pièges de ses ennemis<sup>1</sup>.

Cet ordre n'arriva pas : Constance, intimidé, ne jugea

1. Il y a ici une assez grande difficulté dont je suis sorti par une conjecture.

Au nombre des lettres et fragments historiques que l'on croit avoir été recueillis par saint Hilaire de Poitiers, et qui, en raison de leur date comme de leur auteur, doivent être considérés comme les meilleurs documents de cette époque, on rencontre (p. 1327) une lettre du pape Libère, annonçant à tous les évêques qu'il a sommé Athanase de venir à Rome se justifier, et que le primat d'Alexandrie ayant refusé, il croit devoir le séparer de sa **communio**n.

Cette pièce a naturellement excité une très-vive controverse. Elle aurait pour conséquence, en effet, de faire remonter la faute et la chute du pape Libère jusqu'aux premiers jours de son pontificat, ou tout au moins de supposer une première erreur dont il serait revenu, et qui ne l'aurait pourtant pas préservé d'une seconde. Or Athanase, qui raconte très-explicitement la seconde faute, celle qui suivit l'exil de Libère, et qu'on aura à discuter au chapitre suivant, ne dit pas un mot de cette première défection, et aucun autre témoignage contemporain n'en

pas encore à propos d'insister : Libère, se tenant pour suffisamment éclairé, ne persista pas non plus dans ses doutes injurieux ; mais il eut la malheureuse pensée de vouloir faire partager sa conviction à l'empereur, et au lieu de se tenir, comme Athanase, sur une habile et forte défensive, il crut devoir prendre l'initiative pour ramener la cour à un juste sentiment de l'intérêt de l'Église et des droits de la vérité. Il prit sur lui d'envoyer à Arles, auprès de l'empereur, deux légats, dont l'un était Vincent de Capoue, celui même qui avait déjà figuré à Nicée, portant les lettres des Orientaux et des

parle. On trouve, au contraire, dans toute la suite des faits de cette année, Libère constamment et courageusement attaché à Athanase.

Aussi nous n'hésitons pas, comme l'ont fait Baronius, les pieux éditeurs bénédictins de saint Hilaire, et, en dernier lieu, le savant Hefele (*Concilien Geschichte*, p. 620), à considérer cette pièce comme fautive et forgée par les Ariens, d'autant plus que ce genre de falsification était alors très-commun et a plus d'un exemple dans l'histoire.

Mais, fautive ou non, cette pièce est très-probablement contemporaine. Elle a dû avoir cours du vivant du pape Libère même, et il faut qu'elle ne fût pas dépourvue de vraisemblance pour avoir séduit saint Hilaire, qui n'avait nul intérêt à produire un témoignage du siège de Rome, contraire aux orthodoxes et à saint Athanase. Il est donc impossible d'admettre qu'elle ne repose pas sur un fondement de vérité, et ce fondement m'a paru être la demande faite par Libère à Athanase, de venir se justifier à Rome, demande à laquelle Athanase aura encore évité de se rendre, en faisant répondre pour lui les évêques d'Égypte.

J'ai été amené à cette supposition, puis confirmé dans ma pensée par une autre lettre de Libère (cette fois très-authentique), qui suit dans le recueil des fragments de saint Hilaire (p. 1330). Dans cette seconde pièce, en effet, Libère se justifie de n'avoir pas cru aux dénonciations qui lui étaient faites contre saint Athanase, parce que quatre-vingts évêques d'Égypte lui faisaient parvenir des témoignages contraires : *Fidem et sententiam*, dit-il, *non commodavimus nostram, quod eodem tempore octoginta episcoporum Ægyptiorum de Athanasio sententia repugnavit*. Ces termes n'indiquent-ils pas très-évidemment un com-

évêques d'Égypte. Ils reçurent la mission d'éclairer la conscience impériale, de prévenir les résolutions violentes qui pourraient lui être suggérées par les évêques ariens, et d'offrir même au besoin, pour terminer tous les différends de l'Église, la convocation d'un concile général; remède toujours et si vainement invoqué, et dont l'issue du concile de Sardique n'avait que trop montré l'impossibilité dans l'état de division de l'Église<sup>1</sup>.

Rien ne pouvait être plus mal calculé qu'une telle démarche. Les légats allaient ainsi, en effet, au-devant de l'embûche même qu'avait si soigneusement évitée

mencement d'enquête faite sur la conduite d'Athanase, et terminée par le témoignage des évêques d'Égypte?

Rien n'est plus d'accord d'ailleurs que notre supposition avec la suite des faits. Le tort du pape Libère, dès l'origine, tort qui eut plus tard de si funestes conséquences, fut de laisser remettre en question ce qui avait déjà été décidé à plusieurs reprises, et, tout en adhérant invariablement à la foi de Nicée, de laisser souvent séparer de cette cause sainte, celle de l'innocence d'Athanase. C'est ce qui fit la faiblesse de la défense de ses légats à Arles, et entraîna la chute d'une partie de l'Église orthodoxe d'Occident.

À la vérité, l'authenticité de toutes les pièces rassemblées dans les *Fragments historiques* attribués à saint Hilaire de Poitiers, a été contestée sans distinction dans une savante dissertation des Bollandistes, 23 sept., p. 575 et suiv. Cette conclusion nous paraît inadmissible: parmi ces pièces, il en est qui portent un caractère manifeste d'authenticité et par leur ton général et par leur rapport avec les meilleurs documents de cette époque. C'est une collection évidemment faite dans le temps même, par un écrivain habituellement bien informé, mais qui s'est parfois trompé. Il n'y a rien d'in vraisemblable à ce que ce collecteur soit saint Hilaire lui-même, qui longtemps retenu en exil, a pu être souvent induit en erreur. Il faut donc faire de toutes ces pièces un usage très-modéré, et se garder d'y prêter une foi entière; mais il serait également déplacé de renoncer à tous les renseignements précieux et parfaitement vraisemblables qu'elles contiennent.

1. S. Hil., *Fragm.*, p. 1330-1334.

Athanase. Constance, qui aurait redouté de violenter dans Rome le chef de l'Église, ne pouvait rien imaginer de mieux, pour ses desseins, que de voir cette autorité suprême représentée à sa cour (où abondaient les évêques ariens), par deux prêtres isolés, incapables de tenir tête à toutes les instances dont ils allaient être circonvenus. A peine arrivés, en effet, Vincent et son collègue apprirent qu'un édit impérial était préparé, portant l'exil et l'excommunication d'Athanase, et qu'on n'attendait que leur signature pour le ratifier. Valens et Ursace en étaient, dit-on, les rédacteurs. Tout étonnés d'une telle nouvelle, que Constance lui-même leur annonçait, en l'accompagnant de beaucoup de menaces et d'invectives contre Athanase, les députés ne se sentirent point le courage de résister ouvertement. Soit crainte pour leurs personnes, soit désir sincère de conjurer la tempête qu'ils voyaient près d'éclater sur l'Église, ils cherchèrent quelque moyen de transaction. Après tout, dirent-ils, la personne et la dignité d'Athanase n'étaient que des intérêts secondaires auprès de ceux de la foi. Si l'empereur consentait à donner satisfaction à la vérité, par une condamnation explicite de la doctrine arienne, ce résultat ne saurait être trop payé par le sacrifice d'une seule personne. Dans les crises violentes, celui qui commence à faiblir est vaincu par avance. On promit aux légats, en termes équivoques, à peu près tout ce qu'ils voulurent, ou peut-être se prêtèrent-ils eux-mêmes à croire ce qui accommodait leur faiblesse. On les

entraîna dans une réunion d'évêques, où la condamnation d'Athanase fut sur-le-champ mise aux voix. Vainement réclamèrent-ils d'une voix timide pour qu'elle fût précédée de la déclaration de foi qui leur avait été promise : la majorité passa outre, sans les entendre, et eux-mêmes, affaiblis par leur précédente concession, débordés de toutes parts sur le terrain qu'ils avaient laissé gagner autour d'eux, n'opposèrent qu'une molle et courte résistance. Un seul évêque, Paulin de Trèves, sut se défendre de cet entraînement général, et le prompt exil qui suivit son refus d'obéir, en attestant la violence que souffrait l'Église, ne servit qu'à mettre dans un plus triste jour la lâcheté de la plupart de ses autres représentants<sup>1</sup>.

La défection des légats de Rome fut accueillie en Gaule et en Italie par la plus morne stupeur. Tous les yeux aussitôt furent fixés sur Libère, qui en éprouva lui-même une douleur et une confusion inexprimables. Son chagrin était envenimé par la pensée qu'en laissant remettre lui-même en question, au moins par son attitude irrésolue, ce que tant de conciles avaient décidé, il avait placé ses députés sur la pente de l'abîme où ils venaient de se laisser tomber. Il n'hésita pas pourtant à les désavouer très-haut, et de toute la force de son âme, par des lettres énergiques envoyées aussitôt dans les principaux diocèses. « Je ne dois rien cacher à votre con-

1. S. Hil., *ibid.*, et *ad Constantium Aug.*, p. 1222. Sulp. Sév., II, 39. — S. Athan., *Apol.*, p. 692.

science, écrivait-il au grand champion de Nicée, à Osius. De concert avec beaucoup d'évêques d'Italie, j'ai demandé au religieux empereur Constance qu'il voulût bien donner des ordres pour qu'un concile fût réuni à Aquilée; et votre sainteté saura que notre députation fut confiée à Vincent de Capoue, et à Marcel, qui est de Campanie comme lui. J'espérais beaucoup de Vincent, et parce qu'il connaissait très-bien cette affaire, et parce qu'il avait eu à siéger plusieurs fois avec vous, comme juge dans cette cause; et je pensais qu'entre ses mains l'Évangile ne subirait aucune atteinte. Non-seulement il n'a rien obtenu, mais il est tombé lui-même dans le mensonge. Après un tel fait, je suis navré de douleur : je passerai pour avoir trahi l'innocence, ou pour m'être prêté à des doctrines contraires à l'Évangile. Il ne me reste donc plus qu'à mourir pour mon Dieu<sup>4</sup>.

Mais le mal était plus facile à déplorer qu'à réparer. Enhardi par la faiblesse des représentants de Rome, Constance prenait le ton très-haut avec tous les évêques d'Occident et d'Italie, et les pressait, par toutes sortes de menaces, de joindre leurs adhésions à celles qu'il avait déjà obtenues des évêques réunis à Arles. Il s'irritait des désaveux de Libère, et répandait en Italie des proclamations de sa main, très-injurieuses pour ce pontife. Libère ne vit d'autre moyen d'arrêter la contagion des défections, que de demander lui-même une nou-

4. S. Hil., *ibid.*, p. 1334.

velle réunion, et il fit choix, pour aller porter cette demande au redoutable empereur dans sa cour, des deux évêques les plus intrépides qu'il put trouver, Eusèbe de Verceil, et Lucifer de Cagliari. Il leur remit une lettre conçue dans des termes peut-être trop émus, mais pourtant dignes et touchants.

« Je vous en supplie, disait-il, ô très-sage empereur, que votre clémence me prête des oreilles favorables : que votre bonté me permette de lui expliquer mon dessein. Un empereur chrétien, fils de Constantin, de pieuse mémoire, me doit sans doute cette faveur. Ne puis-je fléchir à mon égard votre âme qui pardonne même aux coupables? Le discours que votre piété a fait répandre parmi le peuple, me déchire de toute manière : c'est à moi de tout supporter patiemment ; mais comment votre âme, qui est toujours ouverte à la clémence, qui ne laisse jamais (ainsi qu'il est écrit) le soleil se coucher sur sa colère, peut-elle garder tant d'indignation contre moi? C'est un miracle que je ne puis comprendre. Je cherche à conclure avec vous, ô très-religieux empereur, une paix véritable qui ne repose pas sur une artificieuse combinaison de paroles... mais qui soit raisonnablement fondée sur les principes de l'Évangile... Dieu m'est témoin, et avec lui l'Église et tous ses membres, que j'ai foulé et que je foule encore aux pieds, par la foi et la crainte de Dieu, toutes les choses mondaines, ainsi que l'ordonne la raison évangélique et apostolique... Dieu m'est témoin que j'ai été porté

môlgré moi au poste que je remplis, et dans lequel j'espère demeurer sans offenser Dieu tout le temps que je serai conservé dans ce siècle. Ce ne sont point mes propres décrets, ce sont ceux des apôtres que j'ai fait en sorte de maintenir invariablement. Je suis la coutume et la tradition de nos ancêtres : je n'ai rien ajouté à l'épiscopat de Rome : je n'en veux laisser rien enlever, et je veux conserver sans tache cette foi qui est venue jusqu'à nous par la succession de si grands évêques, des rangs desquels se sont levés tant de martyrs<sup>1</sup>. »

A. D. 354. Ce langage était noble, et le choix des envoyés était bon : mais le déploiement de tant de courage n'était pas nécessaire pour obtenir l'adhésion de Constance à une proposition qui ne lui présentait, à lui pas plus qu'à ses conseillers, aucun danger sérieux. Il avait vu, en effet, ce qu'on pouvait obtenir d'une réunion faite sous ses yeux, dans son palais, au milieu de ses troupes, et sous la garde de ses officiers : il consentit sans peine à en promettre une nouvelle pour le début de l'année suivante<sup>2</sup>, d'autant plus qu'il y voyait l'avantage de prendre le temps de se préparer, par une précaution qu'il jugeait indispensable, à frapper de grands coups en Orient<sup>3</sup>.

Quelque soin qu'il eût mis, en effet, à se réserver la

1. S. Hil., *Fragm.*, p. 1329-1331.

2. A. D. 354. — Indictio. xi. — U. C. 1107. — Constantius VII et Gallus III. *Coss.*

3. S. Hil., *ibid.* — Sulp. Sév., *loc. cit.*

puissance effective, en abandonnant une partie du fardeau de l'Empire à son jeune parent, une âme soupçonneuse comme la sienne ne pouvait tolérer longtemps, même le moins redoutable des collègues. Jaloux et craintif, faible et tyrannique à la fois, il devait passer sa vie à céder le pouvoir et à le reprendre, tour à tour accablé par la responsabilité, et inquiet même de l'apparence d'un partage. Au moment de braver les grandes cités d'Asie et d'Égypte, en leur enlevant des pasteurs qu'elles chérissaient, il ne se crut pas suffisamment maître en Orient, malgré toutes les garanties qu'il avait prises, et il jugea prudent de retirer à lui l'ombre de pouvoir qu'il avait aliénée. La possibilité d'une résistance quelconque, d'une conjuration entre des mécontents, troublait son sommeil : et dans ses rêves d'ambition et de terreur, les figures si différentes pourtant de Gallus et d'Athanasie, commençaient à lui apparaître comme de redoutables fantômes, dont il fallait se délivrer à tout prix.

Gallus cependant n'était pas un rival dangereux : il ne tentait rien pour usurper et faisait tout pour se perdre. Transporté brusquement de la prison au trône, il ne songeait qu'à se livrer avec une passion effrénée aux jouissances de tout genre que lui procurait le rang suprême. Ses qualités naturelles, la franchise de son caractère, la simplicité de ses manières, s'étaient rapidement altérées sous l'influence corruptrice de cette

prospérité subite<sup>1</sup>. Il était devenu brutal en actions, et emporté en paroles. Le caprice et la colère, chez un homme qui peut tout, dégénèrent vite en cruauté. Gallus devint cruel par laisser aller et par légèreté. Il sacrifia, pour le moindre mot, ceux qui résistaient à ses fantaisies, et sa férocité naissante était nourrie par l'habitude passionnée des jeux du cirque, où il ne pouvait se rassasier de la vue du sang et du spectacle de l'agonie humaine. Il avait d'ailleurs pour appui, dans toutes les affaires un peu difficiles, sa femme Constantine, plus âgée que lui, plus mûre, mais d'un naturel plus hautain et plus capable d'ambition. L'un et l'autre, par leurs vices différents, devinrent bientôt également à charge à tous leurs sujets. On riait de l'époux ; on craignait la femme. Tandis que Gallus, incapable de garder la tenue et la dignité royales, s'amusait à se promener le soir, déguisé, dans les rues d'Antioche, et, s'imaginant qu'on ne le reconnaissait pas, malgré la clarté des luminaires qui éclairaient de toutes parts cette grande ville, entraît dans les cabarets pour demander ce qu'on pensait de César ; Constantine entretenait une police beaucoup plus sérieuse, se faisait rendre un compte exact des actions de chacun et pénétrait les secrets des familles. Son avidité égalait son goût de domination : on pouvait tout obtenir d'elle pour une bourse ou pour un joyau, soit la grâce des coupables, soit la perte des innocents. En peu de temps, le couple

1. Jul., *ad Athen.*, p. 499-500.

royal eut amassé assez d'impopularité sur sa tête, pour rassurer le maître le plus ombrageux <sup>1</sup>.

Aussi Constance, pendant deux ans, avait-il fermé l'oreille aux réclamations et aux dénonciations quotidiennes des magistrats, qui se plaignaient très-hautement des embarras causés par la folle conduite du jeune César. Ces conflits ne déplaisaient pas au jaloux empereur, qui les laissait durer et s'envenimer sans y mettre ordre. Une circonstance grave lui donna pourtant l'alarme. L'année 354 amena un grand renchérissement de vivres, qui causa des troubles dans toutes les grandes villes, à commencer par Rome, où ils furent même assez sérieux. Mais nulle part l'effet n'en fut si redoutable qu'à Antioche, dont la population entière entra dans une grande fermentation. Gallus, pour faire pièce aux magistrats, n'imagina rien de mieux que de leur donner l'ordre d'abaisser par un édit le prix du grain. Les magistrats résistèrent, en représentant la vanité d'une telle mesure : il les jeta en prison, en les menaçant de mort. Le comte d'Orient, Honoratus, intervint, et d'autorité les fit délivrer. Peu de jours après, le peuple s'étant assemblé sous les fenêtres de Gallus pour le prier de porter remède à la famine, en faisant venir du blé du dehors, Gallus écouta en souriant la plainte, et répondit brusquement qu'il ne pouvait rien, et qu'on n'avait qu'à s'adresser au gouverneur de la province, Théo-

1. Amm. Marc., xiv, 1.

phile, qui saurait bien trouver du blé quand il le voudrait. Ainsi désigné comme l'auteur de la misère publique, Théophile, qui était un administrateur doux et sage, devint en peu de temps l'objet d'une absurde fureur populaire. Les artisans et le menu peuple se jetèrent sur lui un jour qu'il entraît au cirque : on l'assomma de coups de poing, et on traîna son corps par lambeaux dans les rues. Des curiales, des édiles, des gens considérables de la ville, virent aussi leurs jours mis en danger <sup>1</sup>.

C'était un grave désordre, et aux yeux de Constance le plus grand péril était sans doute la faveur que ces moyens coupables pouvaient valoir à Gallus auprès du bas peuple. Sur-le-champ, il fit partir un de ses officiers, avec ordre de tirer justice du crime, mais de mettre cependant assez de modération dans le châtement, pour ne pas exaspérer les ressentiments populaires. Le comte Stratège s'acquitta avec intelligence de sa commission, fit quelques exemples solennels qu'il tempéra par quelques actes de clémence <sup>2</sup>. Mais, à partir de ce jour, Gallus fut ruiné dans l'esprit de Constance, et sa perte fut décidée.

Le cauteleux souverain mit à la consommer un véritable luxe de prudence et d'astuce. Son but, cette fois encore, était d'attirer son ennemi hors des grandes villes d'Orient, et de le faire venir à sa cour pour l'y pren-

1. Amm. Marc., xiv, 7.

2. Liban., *Or.* 12, p. 399-400.

dre comme au piège. Il commença son jeu exactement ainsi qu'il avait fait pour Athanase. Il chargea le nouveau préfet du prétoire, Domitien, de dire à Gallus qu'il savait son désir de venir en Italie, et l'y autorisait bien volontiers. Domitien exécuta ses instructions sans beaucoup d'adresse : il se fit annoncer avec faste, passa plusieurs jours sans aller voir le jeune César, et se borna à lui faire connaître ses instructions par intermédiaire. Puis voyant que Gallus ne se pressait pas d'obtempérer à cet ordre détourné, il se rendit brusquement auprès de lui : « Partez donc, lui dit-il avec rudesse. Ne voyez-vous pas que l'empereur l'ordonne ? Si vous n'obéissez pas, je vais suspendre à l'instant toutes les fournitures de votre maison. » Gallus ne pouvait se laisser braver ouvertement par un subalterne : il donna donc ordre à sa garde de mettre le préfet aux arrêts. C'était une grande détermination, car Constance, dans le partage des attributions impériales, s'était réservé explicitement la nomination de ce haut fonctionnaire. Aussi les principaux de la cour essayèrent-ils de représenter à Gallus le danger auquel il s'exposait ; ils lui demandèrent s'il était prêt, après un tel acte, à se proclamer empereur lui-même, et à briser les statues de Constance. Gallus n'avait pas tant d'audace, mais son irritation était fort grande ; celle de Constantine n'était pas moindre ; et, sans former aucun projet arrêté, ils ne voulurent écouter aucune remontrance. Par un reste de précaution, cependant, et pour couvrir la hardiesse de sa résolution, Gallus feignit

d'avoir découvert une conspiration contre son pouvoir et sa vie, et fit appel bruyamment à la fidélité de ses gardes, qui vinrent à son aide en massacrant le prétendu coupable. Domitien périt déchiré par leurs mains. Puis, pour atténuer l'horreur et le danger d'une telle violence, on lui chercha, on lui supposa des complices, auxquels on fit un procès régulier. Ammien Marcellin, qui assistait à l'instruction, en qualité d'aide du juge militaire, rapporte les détails de ce jugement, de manière à bien faire voir qu'il ne différa que par le nom du massacre qui l'avait précédé <sup>1</sup>.

Constance n'était assurément pas dupe de cette apparence. Il lui convint pourtant de paraître trompé. Il ne témoigna à Gallus aucune colère, feignit même d'entrer jusqu'à un certain point dans les intérêts de sa dignité blessée, mais n'en insista que plus vivement pour le voir arriver auprès de lui, afin de l'entretenir des affaires de l'empire. Il n'y avait pas moyen de résister à une demande si légitime, émanée d'un supérieur. Comme Gallus n'osait, ni opposer un refus positif qui eût paru insolent, ni se fier à une parole si suspecte, Constantine lui proposa de partir à sa place. Elle voulait essayer son ascendant sur son frère, et, en tous cas, sonder le terrain. Elle se mit donc en route, laissant Gallus à Antioche ; mais à mi-chemin elle fut saisie d'une fièvre pernicieuse qui l'emporta en peu de jours <sup>2</sup>.

1. Amm. Marc., xiv, 7, 9. — Philost., iii, 27, 28. — Zon., xiii, 9.

2. Amm. Marc., xiv, 11.

Avec elle Gallus perdait son seul appui. Chaque jour Constance, qui s'était réservé aussi le commandement des troupes, prenait quelque disposition militaire pour éloigner les officiers dont il n'était pas sûr et en nommer d'autres à sa dévotion. C'était pour son bien, écrivait-il au jeune César, qu'il lui retirait des troupes : car rien n'était plus dangereux que des soldats qui n'avaient rien à faire <sup>1</sup>. Cerné ainsi de toutes parts, pressé par des lettres habiles où les menaces et les caresses étaient adroitement mêlées, le malheureux jeune homme ne vit plus d'autre ressource que de s'en remettre à la clémence de son ennemi. Il partit, bien à regret, voyageant lentement, passant la nuit dans de cruelles agitations, et s'arrêtant le jour dans les villes pour assister à des jeux de cirque et à des divertissements, afin de s'étourdir sur le sort qui l'attendait. Partout les fonctionnaires, avertis de sa disgrâce, s'écartaient avec froideur sur son passage et lui rendaient à peine les honneurs dus à son rang. On éloignait de lui les soldats, pour qu'il ne pût ni les haranguer ni les séduire. A Andrinople, il reçut l'ordre de quitter tout appareil royal, sous prétexte d'accélérer son voyage. A peine eut-il mis les pieds à Pœtovium (Pettau), en Norique, qu'un officier, du nom de Barbation, arrivé de Milan avec une grosse escorte, se fit ouvrir de nuit,

1. Amm. Marc., xiv, 7 : Adjumenta paulatim illi subtraxit, sollicitari se simulans ne, uti est militare otium fere tumultuosum, in ejus perniciem conspiraret.

par force, les portes du palais où le prince faisait sa demeure, et le somma de résigner tous les ornements impériaux. Moyennant cette abdication volontaire, on lui garantissait la vie sauve. Il consentit à tout, et fut emmené sous bonne garde à Flanone, en Dalmatie. C'était un lieu de sinistre augure, voisin de la ville de Pole, où avait succombé trente ans auparavant la première victime de cette descendance fatale de Constantin <sup>1</sup>.

Constance apprit avec une joie sans mélange le succès de cette longue trame, ourdie avec une habileté vraiment superflue. Son ambition une fois rassurée, il aurait voulu s'en tenir là, et ne pas pousser plus loin la vengeance. Ses flatteurs, et en particulier l'eunuque Eusèbe, le plus influent de tous, ne lui permirent pas de modérer son ressentiment. On exigea, au nom du salut de l'État, qu'un procès fût fait pour connaître à fond les coupables qui avaient conspiré avec la malheureuse victime. Eusèbe fut chargé lui-même d'aller faire l'instruction, et, soumettant pendant plusieurs jours l'infortuné prince à d'affreuses tortures morales, il lui arracha, par écrit, des aveux, dont le texte fut mis sous les yeux de Constance <sup>2</sup>. Ce simulacre d'enquête eut la conséquence à laquelle on pouvait s'attendre. Gallus eut la

1. Amm. Marc., xiv, 41.

2. Amm. Marc., *ib.* — Aurel. Vict., *Epit.* 42. — Zos., II, 55, raconte cette triste histoire avec des détails un peu différents. — Philost., III, 27, 28<sup>r</sup>. — Soer., II, 34. — *Chron. Alex.*, p. 541. La date de la mort de Gallus est portée, dans cette chronologie, à l'année 355.

tête tranchée dans sa prison <sup>1</sup>. Un courrier parti de Flanone tout exprès, vint à grandes journées et en crevant les chevaux, annoncer à Constance qu'il n'avait plus de rival dans l'empire, avec autant d'apparat, dit Ammien Marcellin, que s'il eût apporté les dépouilles du roi des Perses vaincu. Ce fut alors un concert d'enthousiasme et d'admiration sur le bonheur de ce souverain favorisé du ciel, à qui un signe de tête suffisait pour faire et défaire des empereurs. Ses courtisans l'appelaient : Votre Éternité <sup>2</sup>, et à ce nom risible, qu'il ne craignait pas de répéter lui-même, des ministres infidèles de Dieu ne rougissaient pas de joindre le nom presque aussi profane d'évêque des évêques.

Tout couvert du sang de ses proches, mais parvenu au comble des prospérités humaines, Constance vit enfin arriver le moment où il avait promis au pape Libère de s'occuper décidément, et pour en finir, des différends qui déchiraient l'Église. Son parti était, cette fois, bien pris de tout emporter de haute lutte, et de mettre le monde spirituel et matériel tout entier sous sa main. Le concile se réunit au début de l'année 355 <sup>3</sup>, à Milan, où Constance était déjà arrivé depuis plusieurs mois ; et l'on remarqua que pour la première fois depuis soixante-

A. D.  
355.

1. Amm. Marc., xv, 1.

2. *Luciferi Calaritani Opuscula*, Paris, 1368 : *De non parcendo in Deum delinquentibus*.

3. A. D. 355. — Indictio. xiii. — U. C. 1108. — Arbetio et Lollianus. Coss.

dix ans il n'y avait qu'une seule personne couronnée dans toute l'étendue du monde romain ; car Constantin lui-même s'était toujours associé, au moins nominativement, ni de ses fils, avec la qualité de César. Rarement, la masse effroyable de la toute-puissance avait pesé sur une tête plus incapable de la porter.

Pour le moment, cette omnipotence était dirigée tout entière, et comme braquée vers un seul point de l'horizon. Un homme sans armes, sans gardes, sans puissance, réfugié dans une extrémité de l'empire, entre une cellule et une église, passant ses journées entre l'aumône et la prière, avait l'honneur de concentrer sur lui-même toutes les jalousies, et bientôt toutes les colères impériales. Quelque habiles qu'eussent été les calomnies dirigées contre Athanase, et quelque aveugle que fût la crédulité qui les accueillait, son plus grand crime, on peut le croire, était d'avoir résisté un jour et de n'avoir jamais flêté. Ce n'était ni un tribun haranguant des multitudes, ni un courtisan intrigant dans une antichambre. Il ne bougeait pas, il ne parlait pas. Immobile et silencieux, il attendait qu'on vint l'enlever par la violence. Mais dans ce représentant désarmé de la conscience, le despote irrité sentait avec impatience un égal et presque un maître. Du sein de l'oppression universelle, c'était le réveil du droit appuyé sur la vérité <sup>1</sup>.

1. Le récit des longues démarches faites par Constance pour arriver à la condamnation d'Athanase, arrache à Gibbon cette réflexion : « La difficulté avec laquelle on procéda à la condamnation d'un évêque

De Milan à Alexandrie, il n'y avait que deux têtes levées, qui se faisaient face l'une à l'autre : Constance, le maître du monde, et Athanase, le serviteur de Dieu.

Le concile, dans la pensée de Constance et de ses conseillers, devait avoir pour résultat d'entraîner par la force l'adhésion de l'Église d'Occident aux sentences déjà portées tant de fois contre Athanase par les Orientaux, et d'arriver ainsi par la violence à cette unanimité que tant de délibérations et de discussions n'avaient jamais pu obtenir. Aussi avait-on mis un grand soin à réunir le plus grand nombre possible d'évêques d'Occident. Pour les évêques Orientaux, dont l'opinion était déjà connue et consignée dans plus d'un arrêt, on ne jugea pas nécessaire de les déranger. Il n'en vint qu'un très-petit nombre <sup>1</sup>. Mais, dit un historien, comme il ne s'agissait que de force et non de discussion, tous les soldats de Constance pouvaient passer à peu près pour autant d'évêques ariens <sup>2</sup>.

Les directeurs de l'assemblée, après l'empereur et les officiers, étaient les évêques de Pannonie, Valens et Ursace, aidés de plusieurs de leurs collègues de la même province, à qui la qualité de latins et l'usage facile de la langue de l'Occident assuraient un grand ascendant. Ils ne conçurent rien de mieux, pour entraîner

populaire découvrit au monde que les privilèges de l'Église avaient déjà réveillé dans le gouvernement romain un sentiment d'ordre et de liberté. »

1. Soz., II, 9. — Soc., II, 36.

2. Tillemont, *Les Ariens*, c. 41.

promptement la délibération, que de tendre une seconde fois le même piège où s'étaient laissés tomber à Arles les légats de Rome. On représenta aux évêques que la condamnation d'Athanase était une affaire tout isolée, toute personnelle; qu'on ne leur demandait aucune résolution touchant la foi, encore moins aucune modification de leur croyance, mais simplement la condamnation d'un obstiné, entaché de sabellianisme, comme ses amis Marcel et Photin. Comment refuser à l'empereur de rendre la paix à l'Église par le sacrifice d'une seule personne, dont les mœurs étaient suspectes, la foi douteuse, le caractère, à coup sûr, inquiet et incommode?

L'argumentation avait un côté spécieux, et, les menaces lui venant en aide, elle agissait puissamment sur les évêques. Mais dans une assemblée d'hommes revêtus d'un caractère sacré, Dieu, l'innocence, le bon sens et la bonne foi, ne devaient pas rester sans défenseur. Il suffit d'un de ces hommes tels que la foi sait les faire, fermes et droits d'esprit comme de cœur, chez qui la paix de l'âme assure la lucidité de l'intelligence, pour faire tomber tout l'artifice. L'évêque de Verceil, Eusèbe, le plus renommé des pasteurs de toute la haute Italie, — le même à qui Libère avait confié l'année précédente le soin de se rendre auprès de l'empereur —, avait fait d'abord quelques difficultés pour paraître au concile dont il n'espérait rien de bon. Mais Eusèbe avait en Italie une grande réputation de sainteté et de science; il vivait avec une austérité monastique, et il avait même

établi entre ses prêtres et lui une communauté de vie qui faisait ressembler son palais à un couvent<sup>1</sup>. Tout le monde sentait que sans lui la réunion était incomplète, et qu'il manquerait toujours quelque chose à l'autorité d'une sentence à laquelle il se serait volontairement abstenu de prendre part. Il y eut donc un concert d'instances, pour le prier de se rendre à Milan, et de la part de l'empereur, qui pensait l'entraîner comme les autres, et de la part de ses collègues plus timides d'Italie, qui voulaient se mettre à couvert derrière lui, soit pour s'encourager à la résistance, soit pour s'autoriser dans la faiblesse. Obéissant à ces invitations répétées, Eusèbe de Verceil arriva accompagné de deux ecclésiastiques de Rome, Panerace et Hilaire, et de son ami Lucifer, évêque de Cagliari en Sardaigne<sup>2</sup>.

Dès le lendemain de son arrivée, il se rendit à l'assemblée qui se tenait dans le chœur de l'église principale de Milan. Toute la partie supérieure de cette basilique avait été réservée aux évêques : un voile les séparait de la nef, où tout le peuple était assemblé, attendant avec curiosité le résultat des délibérations. On n'entendait pas les discours, mais les éclats de voix et le son des paroles pouvaient parvenir jusqu'à la foule. Eusèbe, à peine entré, se vit pressé de plusieurs côtés de mettre sa

1. S. Amb., éd. Ben., t. II, p. 1036-1039. *Epist. Vercellensi ecclesie*, n° 68-71.

2. Baronius, année 355, § 6 et suiv., cite les lettres du concile, de Constance, et du pape, à Eusèbe, pour l'appeler à Milan, d'après des pièces tirées des archives de Verceil. — S. Hil., *ad Const.*, I, p. 1223.

signature au bas de l'édit qui condamnait Athanase, et qui était déjà préparé depuis plus d'un an. « C'est bien, dit-il, sans se troubler ; mais il faut d'abord savoir quelle est la foi de ceux qui sont ici. » Puis tirant de sa poche le symbole de Nicée, et le déposant sur le bureau : « Que tout le monde signe ceci, reprit-il, et moi je signerai ensuite tout ce qu'on voudra <sup>1</sup>. »

Cette ouverture inattendue fut accueillie avec joie sur plusieurs bancs. Elle faisait respirer à l'aise tous les prélats qui craignaient à la fois, et de résister à l'empereur, et de trahir la vérité. Denys, évêque de Milan, qui pouvait bien être de ce nombre, s'empressant de se lever, prit rapidement la plume pour signer le symbole après Eusèbe de Verceil. Mais (et Eusèbe apparemment s'y était attendu), ce n'était point le compte des directeurs de l'assemblée, et ils ne voulaient à aucun prix de cette confirmation inattendue de la foi de Nicée. Valens, se levant donc aussi à son tour, mit brusquement la main sur le bras de Denys, et lui arracha la plume, avant qu'il eût signé, en s'écriant qu'on ne ferait rien par ce moyen. Une grande rumeur suivit cette scène violente, et fut entendue, à travers le voile, dans le bas de l'église. Le bruit se répandit aussitôt que l'on voulait faire abjurer aux évêques la foi de Nicée. Le peuple chrétien de Milan, assez indifférent peut-être au sort d'Athanase, qu'il ne connaissait guère, n'était nullement disposé à

1. Bolland, 25 mai, § 9 et 11. — S. Hil., *loc. cit.*

se laisser enlever la foi de son enfance. L'émotion fut donc très-vive dans toute la foule : hommes, enfants, et surtout femmes, se mirent à crier : « A bas les Ariens ! les Ariens hors de l'église ! » — Denys fut obligé de sortir, à deux reprises, pour calmer l'agitation et prier le peuple de rester en silence, afin de laisser décider les juges de la foi. Comme il rentrait, pour la seconde fois, dans la partie réservée, il trouva le tumulte au comble parmi les évêques. Deux officiers de Constance venaient d'entrer et arrachaient de son banc un des catholiques les plus décidés, qu'un historien dit être Lucifer de Cagliari. Un mot d'Eusèbe ou de Denys eût pu causer dans la ville la plus effroyable sédition, mais ce mot ne fut pas prononcé<sup>1</sup>.

La séance du lendemain s'ouvrit sous ces funèbres auspices, entre des légions sous les armes et une population en rumeur. Lucifer, gardé à vue dans sa demeure, n'y parut pas. On n'avait probablement pas osé mettre la main sur Eusèbe de Verceil, qui, plusieurs heures durant, et sans se laisser étourdir, ni par les instances, ni par les menaces, maintint son inébranlable position. « Signez le symbole, ne cessait-il de dire, et il en sera d'Athanase ce que la justice décidera. » Nulle défense n'eût été plus efficace en faveur d'Athanase, que cet abandon

1. Bolland. — S. Hil., *loc. cit.* Les deux récits de saint Hilaire et du manuscrit édité par le Bollandiste ne s'accordant pas complètement, nous les avons combinés de la manière qui nous a paru la plus vraisemblable.

apparent ; car rien ne mettait mieux en lumière combien sa cause et celle de la foi de Nicée étaient solidaires aux yeux de ses persécuteurs. Il n'y eut pas moyen d'ébranler Eusèbe, et tant qu'il tenait bon, personne n'osait céder sous ses yeux. Il fallut encore une fois lever la séance, et traverser la foule qui retentissait des cris de : « Vive Denys ! vive Eusèbe ! vivent les sauveurs de la foi ! » auxquels se mêlaient aussi ceux-ci : « Où est Lucifer ? Qu'on nous rende Lucifer ! » — Denys monta en chaire pour exhorter le peuple à la patience, mais il ne put se faire entendre, jusqu'à ce que les Ariens eussent évacué l'église, et qu'on eût fermé la porte à clef sur eux. Alors, il put célébrer en paix, au milieu de l'assistance émue, une messe d'actions de grâces <sup>1</sup>.

La situation s'aggravait en se prolongeant. Les chrétiens, inquiets du sort de leurs évêques, ne voulaient plus quitter l'église, ni jour, ni nuit. Vainement, à plusieurs reprises, l'empereur envoya-t-il des soldats pour dissiper la foule. Denys, qui n'abandonnait pas son troupeau, représenta aux officiers que la paix publique ne tenait qu'à un fil, qu'il avait lui-même beaucoup de peine à maintenir l'assistance en prières, et que, la moindre goutte de sang versé, il ne répondait plus de rien. Constance, n'osant braver de sa personne la fureur populaire, se résolut enfin à changer de système. Il calma le peuple, en laissant reparaitre Lucifer en liberté ; mais

1. Bolland, 25 mai, § 9 et 11.

il appela pour le lendemain tous les évêques dans son palais, loin de la surveillance des chrétiens de la ville. Malgré le danger évident d'un tel lieu de réunion, Eusèbe et Lucifer ne firent point difficulté de s'y rendre. Denys seul voulut rester dans l'église, pour entretenir la ferveur et contenir le ressentiment du peuple chrétien<sup>1</sup>. Pendant que tant d'évêques, tant de ministres des sacrements et de la parole divine, transigeaient sur la foi pour plaire aux rois de la terre, l'Évangile promis aux pauvres trouvait encore chez eux son plus sûr asile.

La personne sacrée de l'empereur entraît donc ici enfin directement sur la scène; il allait essayer toutes ses forces et porter les grands coups de l'autorité souveraine. Prélats, eunuques, courtisans, tout le monde s'entendait depuis plusieurs jours pour exalter et irriter son orgueil. On était parvenu à lui faire croire que c'était l'intégrité de sa puissance qui était en péril; que la pureté de sa foi, et, ce qui touchait peut-être plus encore sa vanité, son intelligence des questions religieuses, se trouvaient mises en doute. La veille du jour où il devait recevoir les évêques, Constance passa son temps à rédiger de sa propre main, sous une forme nouvelle, l'édit de condamnation d'Athanas. Il y avait apporté toute son éloquence, toute sa science littéraire, et était entré, avec plus de prétentions que de connaissances, dans beaucoup de détails théolo-

1. Bolland. — S. Hil., *loc. cit.* — S. Athan., *ad Sol.*, p. 861, 862.

giques. Il se prononçait dans ce document, à ce qu'il paraît, beaucoup plus nettement pour l'hérésie d'Arius, que la prudence des évêques de son conseil ne leur avait encore permis de le faire. Mais les rusés prélats le laissaient s'avancer, heureux de le voir s'engager de paroles et d'amour-propre, prêts à profiter de tout le terrain que l'autorité temporelle leur faisait gagner, et comptant, si le scandale était trop grand, l'excuser par l'ignorance théologique naturelle chez un prince qui n'était pas catéchumène <sup>1</sup>.

Les évêques convoqués arrivèrent au palais au jour marqué : l'empereur ne les reçut pas sur-le-champ, mais il leur fit présenter l'édit par les prélats de sa cour, restant lui-même caché derrière une tapisserie, d'où il pouvait entendre leurs réponses et voir l'accueil qui serait fait à ses ordres. Les députés annoncèrent, en effet, en son nom, qu'il était résolu à mettre enfin la paix dans ses États ; qu'il était las de ces divisions d'évêques qui troublaient tout, et qu'il se croyait désigné pour mettre un terme aux déchirements de l'Église, par la volonté de

1. Sulp. Sév., II, 39.—Luc. Cal. *De non conveniundo cum hæreticis*, p. 206 : Verbis pulcherrimisque sensibus conscribens edictum. Il est très-certain, par tous les récits (S. Athan., *ad Sol.*, p. 831 et 861. — Soc. — Sulp.-Sév. — S. Hil., *loc. cit.*), que Lucifer joua un très-grand rôle dans cette conférence. Lui-même, dans les écrits qu'il publia en exil contre Constance, rapporte à tout instant des traits, des paroles, ou de lui, ou de son interlocuteur, qui n'ont pu être échangés que dans cet entretien qui fut le seul, ou du moins le dernier. Nous avons choisi ces traits en les réunissant et les abrégeant, pour donner au lecteur une idée de la hardiesse et de l'émotion de cette grande scène.

ce même Dieu qui lui avait déjà permis de terminer ceux de l'empire. Un murmure accueillit ces paroles, et des objections commencèrent à s'élever de plusieurs côtés. Constance alors, perdant patience, entra ouvertement dans la chambre, et se mit à discuter lui-même, sans plus de contrainte. « La doctrine que vous combattez, leur dit-il, c'est la mienne : si elle est fausse, comme vous le dites, d'où vient donc que Dieu, secondant mes armes, a mis le monde entier sous ma loi ? »

Cette déification de la fortune était étrange dans la bouche d'un chrétien; mais il fallait quelque audace pour répondre à l'orateur et à l'argument. Peut-être la tâche était-elle trop forte pour les évêques des grandes cités d'Italie, accoutumés à vivre avec l'autorité impériale dans ces rapports de déférence, de soumission presque passive, que le despotisme exige de ceux qui l'approchent. L'évêque d'une île abrupte et solitaire, séparée par les flots du contact d'une civilisation trop polie, doué lui-même d'une éloquence vive, bien qu'inculte et sans art, soutenu, enfin, par l'âpreté naturelle et un peu orgueilleuse de son caractère, Lucifer de Cagliari, qui était sorti de prison de la veille, osa regarder le maître en face et lui répondre. Pour cet homme, aussi peu fait aux discussions de l'école qu'aux politesses des cours, les distinctions théologiques étaient inintelli-

1. Luc. Cal., *Pro Athanasio*, p. 22 : Dixisse te non negabis, nisi nostra fides, hoc est, que creitor a Lucifero amana, fuisset catholica, nunquam in omnes plebes accepisses potestatem.

gibles, et les ménagements politiques insupportables. Il n'apercevait qu'une chose dans la question : la doctrine d'Arius et la foi de Nicée; toutes les subtilités intermédiaires lui échappaient; et il ne voyait devant lui qu'un homme, dépositaire infidèle de l'autorité suprême, et persécuteur de la justice. Il parla très-rudemment à l'empereur : « Votre doctrine, lui dit-il, c'est celle d'Arius, ni plus ni moins; et ceux qui la soutiennent sont les précurseurs de l'Antechrist<sup>1</sup>. Votre puissance et vos succès ne prouvent rien en sa faveur. L'Écriture est pleine de souverains apostats qui ont désobéi à Dieu, et que Dieu n'a pas punis sur-le-champ. Combien de temps Dieu a-t-il épargné les Madianites et les enfants d'Amalec? Combien de temps Saül a-t-il gouverné, quoique Dieu eût déjà choisi et oint David pour le remplacer? Combien de temps Salomon a-t-il survécu à son idolâtrie<sup>2</sup>? Votre édit est rédigé en belles paroles, mais il contient tout le venin de l'hérésie; et contre ce venin, que votre père déjà distillait, le bienheureux Paul nous a prévenus en nous disant : que personne ne vous séduise par la sublimité des paroles..., que personne ne vous trompe par la philosophie. Vos discours ont donc beau être doux à entendre, nous n'en connaissons pas moins la vanité de toute votre science philosophique<sup>3</sup>. »

1. Luc. Cal., *Pro Athan.*, p. 41 : Cum te urgeremus, legati nos beatæ Ecclesiæ, sectam damnandam Arii, et illam magis dixisti esse catholicam, prænuntiavimus te Antichristi fuisse præcursorem.

2. *Id.*, *De reg. apost.*, passim.

3. *Id.*, *De non conveniendō cum hæret.*, p. 206.

Les voûtes du palais impérial frémissaient de ce langage inaccoutumé. La surprise de Constance à se voir ainsi braver en face égalait, étouffait, en quelque sorte, son indignation. D'une voix tremblante de colère : « Vous êtes un insolent, dit-il à Lucifer, qui insultez votre souverain contre le précepte de l'Écriture <sup>1</sup>. — Je ne vous insulte pas plus, reprit Lucifer, que Samuel, le saint prêtre de Dieu, n'a insulté Saül, lorsqu'il lui dit : Puisque tu ne fais pas cas de la parole de Dieu, ce Dieu te réduira à néant, et tu ne seras plus roi sur Israël. Je ne vous insulte pas plus que les prêtres qui chassèrent Osias du sanctuaire parce qu'il était atteint de la lèpre : vous aussi vous êtes malade et pestiféré, vous êtes atteint de la lèpre d'Arius. Si je mens, je vous insulte ; si je dis vrai, je ne vous insulte pas <sup>2</sup>. — Vous ai-je choisi pour conseiller, dit Constance poussé à bout, et ne puis-je faire ce qui me convient <sup>3</sup> ? »

Intimidé pourtant de la muette mais visible irritation des autres évêques, et cherchant un meilleur terrain que celui de la théologie, l'empereur en revint à la condamnation d'Athanase. Il pressa vivement la réunion de lui sacrifier un sacrilège, un séditieux, qui avait

1. *Id.*, *De non parcendo in Deum delinquentibus*, p. 225 : Contumaces nos clamitas; dicis indignum nos circa te facinus perpetratos, ut imperatori regni romani dicere auderemus : male facis.

2. *Id.*, *De non parcendo in Deum delinquentibus*, p. 231, 236. — p. 232 : Si mentimur, tunc contumeliosi, tunc superbi recte dicemur a te ; si vero dicamus verum, non sumus contumeliosi.

3. *Ibid.*, p. 233 : Numquid vos mihi consiliarios elegi, dicit, ut non prout mihi placitum est geram ?

menté la mort en troublant l'État et l'Église. Et comme les évêques s'exusaient sur l'absence du coupable, sur la difficulté de réunir des preuves qu'ils offraient d'aller chercher à Alexandrie, si on leur en donnait le temps, comme ils le pressaient de faire venir et de confronter les accusateurs et l'accusé : « Qu'est-il besoin de tant de formes ? interrompit le souverain ; c'est moi qui suis l'accusateur d'Athanase. Croyez, en mon nom, à tout ce qu'on dit contre lui. — Non, empereur, lui répondirent tout d'une voix Eusèbe et Lucifer ; vous ne pouvez être l'accusateur d'un absent : le fussiez-vous, son absence seule doit empêcher qu'on le juge. Il ne s'agit point ici d'une affaire d'empire, où vous puissiez décider comme souverain : il s'agit d'un évêque, et dans l'Église il faut que la partie soit égale entre l'accusateur et l'accusé. » — « Votre royaume ne vous appartient pas, ajoutaient-ils ; il est à Dieu qui vous l'a donné et qui peut vous le reprendre. Ne mêlez point Rome et l'Église, la puissance impériale et les canons. » — Sur ce mot de canons, l'empereur, lui coupant la parole : « Ma volonté, dit-il, est aussi un canon, et mes évêques de Syrie trouvent bon que je parle ainsi. Faites comme eux, ou vous serez exilés avec Athanase<sup>1</sup>. »

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 861, 862, p. 831, 832 : Καὶ λεγόντων, μὴ εἶναι τούτου Ἑλληκισιαστικὸν κανόνα, εὐθύς ἐκαίνως, ἀλλ' ὅπερ ἐγὼ βούλομαι τούτου κανὼν, ἔλεγε, νομιζέσθω αὐτῷ γὰρ μὴ λέγοντος ἀνέχονται οἱ τῆς Συρίας λεγόμενοι ἐπίσκοποι.

La discussion était terminée. On laissa les évêques se retirer, de crainte d'exciter quelque rumeur aux portes du palais, et on leur permit encore (tant la confiance dans la loyauté de ces intrépides confesseurs était grande) de retourner à l'église avec le peuple fidèle. Mais dans la nuit, l'eunuque Eusèbe, accompagné d'une escorte de gardes, vint les arrêter dans leurs chambres, et les conduisit dans les Thermes de Maximien Hèreule, où ils furent retenus quelques jours avant d'être dirigés sur le lieu d'exil. Ce premier convoi de martyrs ne contenait pas moins de cent quarante-sept personnes, tant évêques qu'ecclésiastiques et laïques. On prit un peu plus de précautions avec l'évêque de Milan même, Denis, soit pour ne pas trop irriter le peuple, soit qu'on espérât quelque retour de la faiblesse qu'il avait témoignée pendant les premiers jours. Voyant cependant qu'il résistait comme les autres, on le soumit à un simulacre de jugement, pour pouvoir le déposer et le remplacer. Quelque multipliées que fussent ces exécutions, elles n'égalèrent pourtant pas le nombre des évêques présents à Milan. Il y eut donc assez de défections et de faiblesses, pour couvrir d'une apparence légale ce tissu de fraudes et de violences. La charité d'Athanase et de ses amis a dérobé les noms des traîtres à la justice de la postérité<sup>1</sup>.

1. S. Athan., *loc. cit.* — Bolland., 25 mai. — Sulp. Sév., *loc. cit.* — Socrate et Sozomène, *loc. cit.*, disent que le concile se sépara sans rien faire. Mais Rufin, *Hist. eccl.*, 1, 20, dit que la plupart des évêques furent trompés, *plures decepti*. S. Athanase nommé parmi ceux qui

Mais aucune défection n'aurait valu, pour assurer l'autorité de la sentence et le succès de l'oppression, celle du chef de l'Église. L'incertitude qu'avait montrée Libère dans les premiers jours de son pontificat, l'imprudence qu'il avait commise en provoquant lui-même le concile, permettaient de ne pas désespérer entièrement d'obtenir cette importante adhésion. On essaya donc de séduire Libère, ou de l'intimider. L'eunuque Eusèbe, le grand instigateur de toute l'intrigue, se décida à partir lui-même pour Rome, porteur à la fois d'un ordre exprès de l'empereur et des plus riches présents, et décidé à mettre en œuvre, pour entraîner le pontife, toutes les ressources de son adresse personnelle et de la puissance impériale. Arrivé à Rome, il fut admis en présence du pape, qu'il traita avec un mélange de respect filial et de familiarité bienveillante : « Voici le seing de l'empereur, lui dit-il en lui prenant affectueusement la main, et voici ses présents. Obéissez et acceptez. » Libère se défendit avec un peu d'embarras, avec douceur, mais avec courage : « Comment pourrais-je faire, disait-il, ce que l'empereur me demande? Comment serait-il possible de condamner Athanase qui a déjà été justifié par tant de conciles, et qui a été renvoyé en paix par l'Église romaine? Présent, nous l'avons reçu comme un ami dans notre communion : absent, nous le condamnerions!

cédèrent Fortunatien d'Aquilée et Érémius de Thessalonique. (*Apol.*, p. 692.)

Cela se peut-il? L'ordre de l'Église ne le permet pas, et ce n'est pas là la tradition que nos pères nous ont laissée, et qu'ils avaient reçue eux-mêmes du grand apôtre saint Pierre. Si l'empereur veut la paix de l'Église, il faut casser d'abord tout ce qu'on a fait contre Athanase, et ensuite convoquer une assemblée ecclésiastique loin du palais, où il n'y ait ni empereur, ni comte, ni menace de jugement, où il n'y ait que la crainte de Dieu! Et puis il faut traiter de la foi d'abord comme on a fait à Nicée, et exclure les hérétiques... La foi doit passer avant tous les faits particuliers. Jésus-Christ ne guérissait les malades qu'après qu'ils avaient dit explicitement qu'ils avaient foi en lui. Voilà ce que nous avons appris de nos pères. Dites cela à l'empereur, c'est pour son bien <sup>1</sup>. »

Les efforts redoublés de l'eunuque furent inutiles, et il quitta le palais très-visiblement contrarié. En sortant, il se rendit à la basilique de Saint-Pierre, où il offrit sur l'autel, en présence des prêtres et du peuple, les présents que Libère venait de refuser. Cette démarche, destinée à calmer les inquiétudes des chrétiens, était très-irrégulière : ni sa qualité de laïque, ni sa condition d'eunuque, ne permettaient à Eusèbe d'approcher du sanctuaire. Libère, informé de cette violation des règles de l'Église, fit de fortes réprimandes au gardien, et arracha de l'autel, de sa propre main, l'offrande qui y était encore déposée. Cet acte de hardiesse

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 833.

était connu peu de jours après à Milan, par le récit que l'eunuque fit à son retour, et tous les courtisans, à l'envi, envenimèrent aux yeux de Constance la conduite du malheureux pontife <sup>1</sup>.

Il ne fut pas longtemps, en effet, sans voir arriver à Rome des émissaires chargés de le conduire, de gré ou de force, à Milan. Conformément à la règle de conduite habituelle de Constance, qui n'employait la violence qu'à la suite d'une longue ruse, ce ne fut pas par un commandement positif, mais par un mélange d'insinuations et de menaces, que le préfet de Rome, Léonce, eut ordre de hâter le départ du pape. On interdit à toutes les personnes de distinction d'entretenir aucune communication avec lui, et on surveilla de près leurs moindres paroles et toutes leurs démarches. On fit ainsi un vide complet autour du pontife. Ses amis le fuyaient : les sénateurs, les dames de qualité, avec qui il était en relations, quittaient Rome pour aller se cacher à la campagne. Aux portes de Rome, sur le port, il y avait des espions placés pour tenir note de tous ceux qui se rendaient au palais épiscopal. Le séjour de la grande cité devenait insupportable, et la terreur régnait partout dans les rangs des chrétiens <sup>2</sup>.

Contraint par cette violence déguisée, plus qu'il n'eût été par la force matérielle, Libère se décida enfin, la mort dans l'âme, à se diriger vers Milan. On le fit partir

1. S. Athan., *ib.*, p. 834.

2. S. Athan., *loc. cit.*

de nuit, pour dérober sa fuite à la foule qui le chérissait <sup>1</sup>. Il prit pourtant le temps de faire ses adieux à ses frères dans le sacerdoce, pensant qu'il ne rentrerait plus dans sa ville de Rome : puis il se mit en route plutôt trainé, dit Athanase, qu'amené aux pieds de l'empereur.

Il avait été devancé au palais par un évêque de sa province, Épictète de Centumcelles (Civita-Vecchia), qui aspirait secrètement à le remplacer, et qui se hâtait de flatter les puissants du jour. Ce fut en présence de ce rival que Constance reçut Libère. L'entrevue de ces deux hommes, sur qui se tournaient tous les regards et en qui se concentraient toutes les puissances de ce monde, fut orageuse, leur entretien bref et saccadé. Mais, heureusement pour la nature humaine, le représentant de la vérité et le défenseur des droits de l'âme ne s'humilia pas devant le dépositaire de la force matérielle. « Puisque vous êtes chrétien, lui dit Constance, et évêque de notre ville de Rome, je vous ai mandé pour vous faire savoir que vous ayez à rejeter de votre communion ce fou criminel qu'on nomme Athanase. Le monde entier désire qu'il soit frappé, et une sentence synodale l'a rejeté de la communion de l'Église. » — « Les jugements ecclésiastiques, répondit Libère, doivent se faire en toute justice... Je ne puis condamner celui que je n'ai pas jugé. » — « Mais, reprit l'empereur,

1. Amm. Marc., xv, 7 : ægre, populi metu, qui ejus amore flagrabat, cum magna difficultate noctis medio potuit asportari.

reur, la terre entière est convaincue de son impiété, et il se joue de nous depuis trop longtemps. » — « Ceux qui l'ont condamné, répliqua le pontife, ne savent ce qui s'est passé. Ils ont cédé à la vanité et à la crainte..... Valens et Ursace, qui le poursuivent, se sont rétractés autrefois entre ses mains. Quand ont-ils dit la vérité? aujourd'hui, quand ils l'accusent, ou bien hier, quand ils lui rendaient hommage <sup>1</sup>?

Épictète crut alors devoir intervenir, et, touchant au point sensible l'orgueil impérial : « Ne croyez pas, dit-il à l'empereur, que Libère vous parle dans l'intérêt de la foi, ou pour la défense des jugements ecclésiastiques. C'est pour aller dire à Rome, parmi les sénateurs, qu'il a vu l'empereur et qu'il en a eu raison. » Cette insinuation piquait au vif l'empereur : « Et qu'êtes-vous donc, dit-il à Libère? Faites-vous une partie de la terre à vous tout seul, pour vous opposer de votre chef à ce qui doit rendre la paix au monde romain? » Libère reprit paisiblement : « Quand je serais seul, la foi n'en souffrirait pas. Il ne s'est trouvé aussi que trois jeunes gens autrefois pour résister à un grand roi. » — « Voyez, interrompit Épictète avec un accent de triomphe, il vous compare à Nabuchodonosor. » — « Non, dit Libère, mais nous ne voulons pas condamner un homme sans l'entendre. Faites-le venir, faites assembler l'Église, et nous jugerons. » —

1. S. Athan., *ibid.*, p. 835. — Théod., II, 16.

« Quelle dépense, interrompit encore Épictète, serait suffisante pour voiturer tant d'évêques? » — « Les évêques, assura Libère, ne demandent rien au trésor public : les églises pourvoiront seules à leur transport. » — « Tout cela est vain, dit l'empereur : cet homme est condamné ; il a offensé tout le monde, mais personne plus que moi. Il n'a pas cessé d'exciter contre mon pouvoir la colère de mon frère Constant. Il n'y a point de victoire, pas même celle que j'ai remportée sur Magnence, qui me tienne tant au cœur que l'éloignement de ce scélérat. » — « Empereur, dit Libère, les évêques ne sont point faits pour venger vos injures <sup>1</sup>. »

Constance mit fin à l'entretien en accordant au pape deux jours pour réfléchir et se désister. La résolution du pontife fut inébranlable. Les deux jours passés, on lui annonça sa sentence d'exil, avec l'ordre de se rendre à Bérée, en Thrace. L'empereur lui fit offrir en même temps cinquante pièces d'or pour sa dépense. « Qu'on les reporte à l'empereur, dit le proscrit, je n'en ai point affaire, et il en a besoin pour payer ses soldats. » L'impératrice, troublée peut-être du spectacle de tant de violences, et voulant réparer, par un instinct de douceur naturelle, une partie des maux qu'elle avait involontairement causés, lui fit offrir aussi quelques éparques tirées de sa bourse particulière. Libère les refusa en souriant : « Elle a, dit-il, des évêques de ses amis qui

1. Théod., II, 16.

en sentent plus le besoin que moi. » Enfin, l'ennuque Eusèbe crut devoir imiter la générosité de ses maîtres, mais cette fois ce fut avec une indignation méprisante que l'offre fut rejetée. « Suis-je un criminel, s'écria le pape, pour que le devastateur des églises m'offre ainsi l'aurore? Va, malheureux, et songe avant tout à devenir chrétien. » Le lendemain les gardes l'attendaient pour partir : et de ce palais impérial, où faut de fois l'ami était venu dénoncer son ami, le frère dévouer son frère au courroux du maître ; où le chevet conjugal n'était pas un abri sûr contre la délation ; où on avait vu à tant de reprises les magistrats, les jurisconsultes, les interprètes du vieux droit romain, violer la loi devant le bon plaisir du souverain, sortait un vieillard seul, pâle, enchaîné, payant de sa liberté et de son repos sa fidélité à son Dieu, à l'amitié absente, au droit et à l'innocence <sup>1</sup>!

Aucun des assistants ne pouvait échapper complètement à l'impression de cette grande scène. Voici en quels termes un païen, témoin oculaire, la racontait peu d'années après. « En ce temps, dit Ammien Marcellin, sous l'administration du préfet Léonce, l'évêque de la loi chrétienne, Libère, fut amené à la cour de Constance, parce qu'il résistait aux ordres de l'empereur et aux décrets de plusieurs de ses collègues, chrétiens comme lui. C'était au sujet d'Athanase, alors évêque d'Alexandrie, qui s'était élevé beaucoup au-dessus des choses de son état, et s'était

1. Theod., II, 16.

ingéré dans des affaires qui ne le concernaient pas <sup>1</sup>. Des rumeurs persistantes l'ayant dénoncé, une réunion de plusieurs évêques assemblés en un même lieu, un synode, comme ces gens disent <sup>2</sup>, l'éloigna du poste sacré qu'il occupait. Car on disait qu'il était versé dans l'art de consulter le sort et de tirer des augures du vol des oiseaux. Il avait souvent prédit l'avenir, et on racontait encore de lui d'autres choses tout à fait étrangères à la loi dont il était le ministre. C'est cet homme que Libère avait reçu commandement de l'empereur de chasser, par un ordre écrit, de son siège épiscopal. Libère pensait d'Athanasie comme tout le monde <sup>3</sup>, mais il refusait avec obstination de le proscrire, répétant très-haut que ce serait le dernier des crimes de condamner un homme qu'il n'avait ni vu, ni entendu <sup>4</sup>. Il résistait ainsi ouvertement au désir de l'empereur; et celui-ci, très-ennemi d'Athanasie, bien qu'il eût déjà accompli sa volonté, s'efforçait cependant, avec une grande ardeur, de faire confirmer sa sentence par cette autorité supérieure

1. Amm. Marc., xv, 7 : *Ultra professionem altius se effertem sciscitarique conatam externa.*

2. *Cœtus in unum quæsitus ejusdem loci multorum, synodus, ut appellant.*

3. *Paria sentiens cæteris*, dit le texte. Le sens de cette phrase est énigmatique. Les autres, *cæteri*, sont-ils les évêques qui condamnaient Athanasie ou ceux qui l'approuvaient? J'incline à penser qu'Ammien, ayant vécu à la cour, croyait naturellement Athanasie condamné par la majorité des évêques, d'autant plus que Libère évitait de prendre directement sa défense, se retranchant derrière l'irrégularité de la procédure pour ne pas se prononcer.

4. *Perseveranter renitebatur, nec visum hominem, nec auditum damnare, nefas ultimum sæpe exclamans.*

qui appartient aux évêques de la ville éternelle <sup>1</sup>. »

L'observateur sagace, mais prévenu, qui assistait aux débats de l'Eglise avec ce mélange singulier d'admiration et de préjugés, était alors jeune et caché obscurément dans la compagnie de gardes qu'on nommait les *Protecteurs*. Il avait accompagné à Milan son général, le maître de la cavalerie, Ursicin, prévenu d'avoir prêté son concours aux machinations supposées de Gallus. Car l'inquiète jalousie de Constance suivait de tous les côtés à la fois, et comme sur toutes les pistes, tout ce qui pouvait troubler son pouvoir ; et pendant toute la durée du concile, concurremment avec l'instruction ecclésiastique, d'autres procès s'étaient suivis, et ceux-là sans contradicteur, contre les hommes considérables qui avaient approché le jeune César pendant la courte durée de son règne à Antioche<sup>2</sup>. Presque à l'heure même où Libère était emmené vers la Thrace, un jeune homme, victime de la même oppression, quittait aussi par la même route le palais impérial, après six mois d'angoisses et de contrainte. C'était le prince Julien, mandé à la cour aussitôt après la mort de son frère, et qui n'avait dû son salut qu'à l'extrême prudence de sa conduite et à la gracieuse intervention d'une femme.

Julien était naturellement désigné aux soupçons de son redoutable parent ; si Gallus avait eu des desseins

1. Licet secretum impletum, tamen auctoritate quoque, qua potiores æternæ urbis præcepti, firmari desiderio nitentur ardenti

2. Amm. Marc., xv, 2.

sur l'empire, il était naturel de supposer que Julien en avait été le confident et en demeurait l'héritier. Mais tel était le caractère singulier, telle était la réserve impénétrable du jeune homme, qu'en soumettant la conduite qu'il avait tenue pendant les deux années du règne de son frère à la plus malveillante investigation, il n'avait été possible d'en faire sortir le moindre indice sur lequel le génie inventif des Eusèbe et des Paul-la-Chaine pût bâtir une conspiration. L'enquête, en effet, avec quelque soin qu'elle fût poussée, n'avait pu produire que les faits suivants :

Pendant toute la durée du règne de Gallus, Julien n'avait vu son frère qu'une fois. C'était en 353, à Constantinople, au moment où le nouveau César allait prendre possession de son pouvoir. Julien lui-même n'était dans cette ville qu'en qualité de simple étudiant, avec la permission expresse de Constance <sup>1</sup>. Depuis cette époque, il avait écrit très-rarement à son frère, et seulement des lettres de peu d'importance <sup>2</sup>. Dans les écoles qu'il fréquentait, il avait mis le plus grand soin à ne se distinguer en rien des autres élèves, n'étalait aucun faste, ne se donnait aucun air de prince <sup>3</sup>. Son extrême ardeur pour les lettres, où il réussissait à merveille, sa passion pour la rhétorique, semblaient l'absorber exclusivement. A la vérité, quelques-uns des sophistes qu'il fréquentait

1. Amm. Marc., xv, 2. — Soc., iii, 1. — Liban., *Or.*, 10, p. 264.

2. Jul., *ad Athen.*, p. 502.

3. Liban., *ib.*, p. 263.

et qu'il comblait de ses libéralités, exaltaient beaucoup son mérite; et il leur arrivait de dire que ce jeune homme était digne de l'empire et ressemblerait à Marc-Aurèle. Mais Julien ne paraissait pas avoir jamais autorisé de pareils propos et rien ne permettait d'y voir autre chose que le langage de gens flattés de l'estime d'un prince, qui désiraient probablement occuper auprès de lui cette place de confident, que Fronton avait jadis remplie auprès du fils d'Antonin. Pour plus de prudence, l'Empereur, qui se faisait rendre compte de tout, avait bientôt jugé convenable d'ordonner à son cousin de quitter Constantinople, où il était trop en vue, pour le séjour plus modeste de Nicomédie, et le jeune homme s'était soumis sans la moindre résistance<sup>1</sup>.

Des soupçons un peu plus sérieux s'élevaient à la vérité sur la sincérité de sa foi chrétienne. Son goût si prononcé pour les lettres, et même pour la philosophie profane, cette étude constante à laquelle il se livrait sur les œuvres de Virgile, d'Homère et de Cicéron, cette préférence des modèles classiques aux grands maîtres de la chaire chrétienne, tout cela pouvait faire supposer qu'il avait peu de goût pour le culte qui avait interrompu la grande tradition de l'éloquence et de la poésie antiques. Mais, toutes les fois que des inquiétudes un peu graves avaient été exprimées à ce sujet, Julien avait trouvé moyen de les détourner par quelque acte de foi très-

1. Soc., III, 1. — Soz., V, 2. — Liban., Or., 10, p. 263.

explicite. En l'envoyant à Nicomédie, on lui avait très-soigneusement recommandé de ne pas suivre les leçons du fameux païen Libanius <sup>1</sup>, dont la renommée, on l'a vu, remplissait tout l'Orient. Non-seulement il s'était scrupuleusement conformé à cette interdiction, mais on l'avait vu assister avec assiduité aux leçons d'un rhéteur peu habile, qui ne devait sa place qu'à la faveur de l'empereur, et cette faveur elle-même qu'à ses invectives constantes contre les dieux des païens. Puis, bien qu'il fût en correspondance familière et amicale avec les rhéteurs principaux des villes d'Asie Mineure, bien qu'il leur envoyât souvent à corriger ses essais d'éloquence le sujet de ces lettres comme de ces exercices oratoires était si frivole qu'il n'y aurait vraiment pas eu moyen d'en prendre ombrage. Un jour c'était un panier de cent figes qu'il envoyait à l'un d'eux, et à cette occasion il exaltait le mérite du fruit du figuier et la vertu du nombre cent; une autre amplification traitait de l'écho et des rapports avec l'amitié. Le surveillant le plus ombrageux ne pouvait prendre de telles futilités en mauvaise part, et l'on voit même, par une lettre que nous possédons <sup>2</sup>, que Constance, heureux sans doute de savoir le jeune étu-

1. Liban., *Or.*, 10, p. 263, 264. — Soc. — Soz, *loc. cit.*

2. Jul., *Epist.*, VIII, XIX, XXIV, LIV. — Nous suivons pour la citation des lettres de Julien l'édition de Spanheim (qui est la plus complète dans cette partie) tandis que pour ses discours la numération des pages est empruntée à l'édition de Paris, 1630. La chronologie des lettres nous paraît avoir été très-heureusement déterminée par M. Desjardins, dans sa thèse sur Julien (Paris, 1845), d'après les indications de l'éditeur allemand Hegler.

diant ainsi occupé, l'encourageait en lui désignant parfois lui-même le sujet de ses discours, et l'avait entre autres choses, chargé de louer les beautés de Constantinople. A la vérité, dans les dernières années du règne de Gallus, il avait pris un peu plus de liberté. Il avait parcouru l'Asie Mineure, et à Pergame comme à Éphèse il avait fréquenté les philosophes de la secte alexandrine, *Ædesius*, *Chrysanthe* et *Maxime*. Il s'était fait instruire de leurs systèmes, avait paru goûter leurs leçons, s'était habillé à leur mode, et avait même laissé pousser sa barbe<sup>1</sup>. Mais, sur le premier indice de mécontentement venu de Milan, il avait à l'instant changé de conduite, et on l'avait vu reparaître à l'église, rasé, vêtu en moine, et reprenant avec assiduité l'office de lecteur des saintes Écritures, qu'on lui avait enseigné à remplir dès sa jeunesse<sup>2</sup>. Pour s'assurer tout à fait de sa disposition, Gallus qui, malgré ses vices, était zélé pour la religion chrétienne, lui avait envoyé un prêtre de sa cour, afin de l'interroger et de l'examiner sur sa foi. Ce prêtre, à son retour, avait rendu le meilleur compte de son enquête, ayant trouvé le jeune prince assidu à l'église et aux tombeaux de tous les martyrs. Il est vrai que c'était un nommé *Aétius*, grand *Arien* lui-même et médiocre garant de la foi d'autrui<sup>3</sup>.

1. Soc. — Soz., *loc. cit.* — Liban., *Or.*, x, p. 265. — Eunap., *Vit. Soph.*, *Maxim.*, p. 474.

2. Soc. — Soz. — Liban., *loc. cit.*

3. Philost., iii, 27. — Jul., *Epist.*, p. 454.

Sur ce point, comme sur tout autre, par conséquent, la conduite de Julien paraissait pleinement justifiée. Et cependant, ni la police de Gallus, ni celle de Constance, n'avaient réussi à tout connaître. Il est des plaies, en effet, qu'aucun œil humain, pas même le regard perçant de la jalousie, ne peut sonder jusqu'au fond. Dans les profondeurs de cette âme ravagée par un feu intérieur et pleine d'une ardeur sauvage, mais comprimée, nul ne pouvait démêler tous les sentiments que faisait naître, tous les artifices que suggérait une oppression commencée avec la vie. Personne ne savait, par exemple, que, pendant que le royal élève suivait les cours d'un professeur chrétien, il se procurait secrètement les leçons, les discours de Libanius, passait ses veilles à les étudier avec un soin tel, qu'il avait dérobé les secrets de composition du maître, et pouvait imiter sa façon d'écrire de manière à tromper les plus habiles<sup>1</sup>. Nul ne savait non plus jusqu'où était allée l'intimité du prince avec les philosophes alexandrins, très-mystérieux eux-mêmes sur les secrets de leur doctrine. Voici pourtant ce qui s'était passé dans ces confidences, dont Eunape avait gardé la tradition, et qui décidèrent, à l'insu de tout le monde, de la destinée du dernier neveu de Constantin.

1. Liban., *Or.*, 10, p. 263, et *Or.*, 4, p. 152. L'abbé de la Bléterie, rapportant ce trait de la vie de Julien, ajoute que cette ressemblance se retrouve en effet entre les écrits de l'empereur et du sophiste, mais « en beau, et de la manière qu'un homme de qualité qui parle bien, « sans affectation, peut ressembler à un rhéteur qui s'étudie à bien « parler. »

C'était à Pergame, dans la retraite du vieil *Ædesius*, le disciple chéri de Jamblique, héritier à la fois de sa renommée et de ce mélange de superstition et de science dont ce philosophe avait fait, nous l'avons vu, malgré la résistance de Porphyre, le symbole commun et le grand moyen de popularité des Alexandrins<sup>1</sup>. *Ædesius* était un vieillard prudent, très-troublé du malheur des temps, qui avait toujours devant les yeux le sort du philosophe Sopatre, massacré à Constantinople; il ne cultivait la science qu'en tremblant, et s'était laissé faire en quelque sorte violence par la renommée. Il était fatigué, et voulait finir ses jours en paix. Julien, en s'empressant auprès de lui, le flattait sans doute, mais l'inquiétait. Sans refuser précisément de l'instruire sur les principes généraux de la philosophie platonicienne, que Julien d'ailleurs pouvait étudier dans les livres de Plotin et de Porphyre, il aurait redouté de l'initier lui-même aux pratiques secrètes de l'extase et de la théurgie; il aurait craint de paraître quitter le métier encore licite de philosophe païen, pour la profession déjà si sévèrement défendue, de magicien et d'enchanteur. Mais Julien, doué d'un esprit perçant, devinait qu'on ne lui disait pas tout, et soupçonnait quelque mystère. Las enfin d'éluder toujours ses questions pressantes : « Aimable enfant de la sagesse, lui dit un jour *Ædesius* (laissez-moi vous nommer ainsi, car je

1. Voir plus haut, p. 171 et suiv.

vois en vous son image), vous connaissez mon âme, mais vous voyez aussi combien ce corps, qui est son organe, est déjà atteint de dissolution, et près de retourner à la substance dont il est sorti. Laissez-moi, adressez-vous à mes enfants. Ce sont eux qui sauront vous rassasier de toutes sortes de sciences et d'instructions. Et quand ils vous auront permis de puiser à la source des mystères, vous rougirez de n'avoir été jusqu'ici qu'un homme, et d'en porter encore le nom. Je voudrais que Maxime, ou Priscus, fussent ici; mais l'un est à Éphèse, et l'autre en Grèce. Je n'ai auprès de moi qu'Eusèbe et Chrysanthé : parlez-leur, et ménagez ma vieillesse. »

Renvoyé ainsi du maître aux élèves, Julien avait persisté dans sa recherche. Les deux disciples lui avaient fait de longues leçons, mais toujours en se renfermant dans le cercle des idées purement philosophiques. Ils lui avaient développé de nouveau, sous mille formes différentes, la théorie de la triade, les qualités diverses des trois hypostases divines, le saint enthousiasme produit par la vertu et la vérité. Arrivés là, ils s'arrêtaient avec affectation : « Voilà, disaient-ils, tout ce qu'il y a de certain et de solide. Quant au reste, ajoutaient-ils, ce peuvent être des illusions des sens, des œuvres de prestidigitateurs; il faut les laisser à ceux qui ont commerce avec les puissances matérielles. » Ces réserves excitaient de plus en plus la curiosité de l'impatient élève. « Que veut donc dire Eusèbe, dit-il enfin un jour à Chrysanthé,

et qu'est-ce que cette péroraison obligée de tous ses discours? — Demandez-le-lui vous-même, reprit Chrysanthé : s'il le veut, il peut vous le dire. » Directement pressé, l'autre maître se défendit longtemps ; puis feignant de céder malgré lui à l'insistance des questions qui lui étaient adressées : « Je veux vous parler, dit-il, de Maxime, notre collègue, qui est l'un de nos meilleurs et de nos plus précieux docteurs ; mais l'excès de son grand esprit lui fait dédaigner nos démonstrations, et il tombe par là dans de grandes singularités. Il n'y a pas longtemps, par exemple, qu'il nous a fait tous venir dans le temple d'Hécate, pour être témoins d'un fait étrange. Quand nous fûmes entrés et que nous eûmes adoré la déesse : Asseyez-vous, nous dit-il, mes amis, et voyez ce qui va se passer, et combien je vais être élevé au-dessus du vulgaire. A peine, en effet, fûmes-nous assis, qu'il fit brûler un grain d'encens, chanta je ne sais quel hymne, et nous vîmes la statue de la déesse qui commençait à lui sourire. Et comme nous étions effrayés de cette vue étrange : Ne soyez pas émus pour si peu de chose, nous dit-il ; vous allez voir les flambeaux prendre feu d'eux-mêmes dans les mains de la déesse. Et il n'avait pas fini de parler, qu'un éclair vint en effet allumer les flambeaux. Ce prodige, digne du théâtre, nous a causé, il est vrai, quelque émotion, mais nous sommes depuis rentrés dans le doute et la réserve. Faites comme moi ; que ce ne soit pas là ce qui vous séduise ; il n'y a de grand que la purification

de la raison. — Restez avec vos livres, s'écria brusquement Julien, et grand bien vous fasse : pour moi, j'ai trouvé l'homme que je cherche <sup>1</sup>. »

C'était le cri de l'âme qui se révélait. Séduit, dès sa jeunesse, par les gracieuses fictions de la Grèce ; atteint d'un dégoût croissant pour la foi de l'Évangile, qui ne lui était apparue que dénaturée par l'hérésie et transmise par les geôliers de son enfance et les meurtriers de son père ; fatigué des subtilités dogmatiques des Ariens, dont le langage barbare ne servait qu'à couvrir les raffinements de la flatterie ; attiré par les charmes de Platon et d'Homère, Julien, pourtant, n'était pas né pour vivre à l'ombre d'une école, dans l'adoration d'une littérature surannée. Tout épris qu'il était des vertus et des monuments d'un autre âge, il demeurait, au fond, de son temps et de sa famille. Il appartenait à un siècle que le doute avait lassé, à une race qui avait besoin de croire et d'agir. Le sang de Constantin courait en bouillonnant dans ses veines. Les creuses amplifications de la rhétorique, la métaphysique même, avec la sécheresse de ses abstractions, n'auraient pas longtemps satisfait son ardeur. En lui ouvrant par l'extase les portes d'un monde imaginaire, en captivant par les enchantements de la magie son imagination et ses sens, Alexandrie pouvait tromper du moins, si elle n'apaisait pas la soif de son âme. Il ne

1. Eunape, *loc. cit.*, p. 494, 495.

lui suffisait pas de penser, ni même de parler et d'écrire : il lui fallait aimer à tout prix, soit la vérité, soit l'erreur. Et pour maîtriser toutes les forces de son être, il fallait joindre les émotions de la foi à celles de l'art, et mêler l'encens des sacrifices aux fumées de la poésie et de la gloire.

« Julien, poursuit Eunape, courut donc à Éphèse, auprès de Maxime », et il trouva dans ce héros de la secte alexandrine l'interprète le mieux fait pour séduire un nourrisson d'Homère. Avec ses yeux brillants, sa barbe blanche, sa voix forte et harmonieuse, son langage coulant et poétique, Maxime, enfant de l'Asie Mineure, rappelait Chrysès ou Démodocus. Ce fut cet interprète des dieux qui le premier initia Julien à tous les arcanes de leur culte. Il descendit avec lui dans ces grottes souterraines, où les esprits surnaturels, décorés de tous les noms des dieux du paganisme, passaient pour apparaître aux regards fascinés de leurs enthousiastes adorateurs. Les écrivains chrétiens racontent, sans pourtant l'affirmer, que la première fois qu'une conjuration de ce genre fut faite devant Julien, le novice effrayé d'un bruit épouvantable qui retentissait dans la caverne, des spectres de feu qui voltigeaient dans l'air, des brouillards de vapeurs qui se répandaient de toutes parts, céda à une habitude d'enfance, et fit machinalement le signe de la croix. A l'instant toute la fumée se dissipa, et tout rentra dans le calme. Par deux fois, le même prodige fut renouvelé et se dissipa devant la même précaution. Qu'est

ceci? dit à Maxime l'élève tout étonné : les esprits ont-ils donc peur de ce signe? — Non, dit le maître; mais ils en ont horreur, et des deux puissances, c'est la pire qui l'emporte <sup>1</sup>. Rassuré par cette explication, entraîné par l'exemple de son maître, Julien s'enfonça chaque jour davantage dans les profondeurs d'une mystique moitié païenne, moitié philosophique, à la fois populaire et savante, et ce fut alors, dit Libanius, que « brisant comme un lion les liens qui l'enchaînaient, il embrassa la vérité au lieu de l'erreur, le culte véritable au lieu de l'adultère, et les vieux maîtres au lieu des novateurs téméraires qui les foulaient aux pieds <sup>2</sup>. »

C'était dans cette disposition d'âme, si soigneusement cachée et dissimulée par tout son extérieur, que l'avaient surpris la mort de Gallus et l'ordre de se rendre à la cour. Nulle plainte, nulle apologie de son malheureux frère, ne s'étaient échappées de cette bouche prudente. Quoique son langage fût assez digne et exempt des excès de flatterie auxquels Constance était habitué, pas une de ses paroles n'avait été de nature à fournir une arme contre lui <sup>3</sup>. Mais oublié dans quelque coin du palais, languissant dans une demi-captivité, quelles pensées

1. Théod., III, 3.

2. Eunnap., *loc. cit.*—Liban., *Panegyricus*, p. 175, et p. 265. Poursuivant sa métaphore, le rhéteur ajoute que Julien étant demeuré chrétien en apparence, au rebours de l'apologue antique, ce fut le lion qui garda la peau de l'âne.

3. Liban., *Or.*, 12, p. 267. Julien se vante, dans son discours à Thémistius, p. 465, que dans les lettres qu'il écrivait alors, on ne trouverait aucune trace de pusillanimité : ἡ ταπεινὸν, ἢ λίαν ἀγενές.

avait-il silencieusement nourries! quelle impression avait produite sur son esprit déjà prévenu le bruit des débats de l'Église et des incertitudes de ses membres, rapporté dans sa retraite par des témoins malveillants! Quand il se promenait dans Milan, à quelques pas devant les gardes qui ne le perdaient pas de vue, combien de fois, en passant près de la basilique, avait-il entendu l'écho des rumeurs populaires et les éclats de voix de la discussion du concile! Et la mémoire toute nourrie des dédains de Tacite et de Cicéron, que n'avait-il pas senti, que n'avait-il pas souffert, en voyant ainsi la majesté romaine compromise dans les déchirements d'une secte juive! De quel œil méprisant avait-il lu sur les murailles l'édit impérial contre Athanase, mélange de dialectique subtile et de brutalité arrogante, signé d'une main parricide? Combien de fois, en levant les yeux vers le ciel, avait-il vu se dresser entre le Dieu de Constance et lui, l'image sanglante d'un père qu'il n'avait pas connu, et d'un frère qu'il n'osait pleurer!

Au bout de six mois d'attente, fatigué de sa longue réclusion, Julien imagina de s'adresser à l'impératrice, dont la bonté était connue. Sa pétition était modeste : il demandait à retourner en Asie Mineure, où il avait quelques affaires, et de là en Grèce, pour y reprendre ses études chéries. Eusébie s'intéressa à sa jeunesse et à ses malheurs, et, bien convaincue de son innocence, elle lui fit obtenir un entretien de l'Empereur; il s'exprima avec convenance, et produisit une impression

favorable sur son redoutable parent. A la suite de cette entrevue, qui fut unique (car l'eunuque Eusèbe, craignant toute influence étrangère, ne voulut pas qu'elle se renouvelât), Julien obtint enfin ce qu'il désirait. On lui permit de se rendre, non en Asie, où l'on craignait probablement ses nombreuses relations, mais à Athènes, ville d'études et non de politique. Il se mit en route, après quelques délais, vers le printemps de 355, au moment même où commençait la grande persécution de l'Église<sup>1</sup>.

« Athènes, dit un Père, est une ville très-dangereuse pour le salut : ainsi en jugent du moins, et non sans raison, les hommes les plus pieux. Elle regorge, plus que tout le reste de la Grèce, des richesses criminelles, je veux dire des idoles ; et il est difficile de n'être point entraîné dans l'erreur par leurs panégyristes et leurs défenseurs<sup>2</sup>. »

Transporté dans cet asile des Muses, au pied de l'Acropole et du Parthénon, près du théâtre qui retentissait encore des vers de Sophocle, sur cette agora qu'ébranlait le dernier écho des paroles de Démosthènes, Julien respira pour la première fois avec délices un air qui ranimait ses sens et qui remplissait sa poitrine. En peu de temps, par son rang aussi bien que par ses talents, il devint le héros de ces écoles brillantes qui animaient la

1. Jul., *Or.*, III, p. 220. — Ed. Span., *ad Athen.*, p. 272. *ad Them.*, p. 259, 260. — Amm. Marc., xv, 2. — Liban., *Pan.*, p. 176. Julien, dans le passage cité de sa lettre à Thémistius, dit qu'on l'envoya à Athènes, parce qu'il n'y possédait ni un champ ni un jardin.

2. S. Grég. Naz., *Or.*, XIII, 21.

ville de leurs tournois d'éloquence et de leurs jeux d'adresse. Sophistes, rhéteurs, élèves, tout le monde s'empressait autour de lui. C'était pour tous un charme inattendu d'entendre la langue des poètes et des écoles, l'idiome natal du sol attique, parlé avec grâce et dignité par une bouche royale. Lutter d'éloquence, ou discuter de métaphysique avec un prince; le voir admirer des temples, verser quelques larmes sur leurs ruines, quelle consolation pour les sectateurs fidèles, mais humiliés, des divinités déchues! On ne le pressait sans doute pas trop de s'expliquer : on ne s'étonnait pas de le voir encore commenter les Écritures et suivre le culte chrétien. On sentait la sympathie dans l'accent de sa voix et dans le tour de sa pensée, avec cette perspicacité discrète qui est le partage des faibles et des vaincus. Et puis, le soir, quand l'ombre était venue, quand l'œil du gouverneur ou des *curieux* ne pouvait plus le suivre, ne disait-on pas qu'on le voyait souvent se rendre au temple d'Eleusis, où siégeait le pontife le plus renommé de la Grèce, l'héritier des mystères de la bonne déesse, et le correspondant actif et zélé de tous les philosophes asiatiques? Puis on se passait, pour le lire avec émotion, un discours composé par le prince lui-même au sujet d'un différend survenu entre les villes de Corinthe et d'Argos. Ce petit écrit aurait pu être composé par un païen de profession, tant on y parlait avec respect des souvenirs homériques d'Argos et des jeux séculaires de Corinthe. Il n'en fallait pas davantage pour que tous les dévots du vieux culte

offrissent en secret des sacrifices aux dieux en faveur du jeune prince et de son prochain avènement à l'empire <sup>1</sup>.

Ces succès, ces honneurs, ces jouissances d'artiste, ces extases de croyant surexcitées par de secrètes opérations magiques, tout contribuait à plonger Julien dans une sorte d'ivresse : mais n'osant s'y abandonner tout entier, par un reste de prudence, et par la crainte des regards qui le surveillaient ; tour à tour excité et contenu, rongant son frein et prêt à le briser, il éprouvait dans tout son être un ébranlement qui se trahissait dans son attitude. « Je le regardais, disait plus tard un de ses camarades d'étude, et je voyais une tête toujours en mouvement, des épaules branlantes et agitées, un œil égaré, une démarche chancelante, un nez qui respirait l'insolence et le dédain..... Et je me disais : Quel monstre Rome nourrit-elle ici ? »

Ce jugement sévère partait d'un petit groupe d'étudiants choisis, auxquels Julien ne dédaignait pas parfois de s'associer pour certaines études ; car, s'ils étaient très-différents dans leurs mœurs du reste de l'école, ils suivaient les mêmes leçons et tenaient le premier rang dans tous les genres de science. C'étaient des enfants

1. Liban., *Or.*, v, p. 176 ; x, p. 268. — Eunap., *Vit. Soph.*, p. 493. — Le discours en faveur des Argiens a été publié par Spaenheim dans son édition des œuvres de Julien, p. 407. Ce savant éditeur l'attribuait à une époque postérieure de la vie de Julien. M. Desjardins, suivant l'éditeur allemand des lettres de Julien, nous paraît avoir heureusement rectifié cette date.

2. S. Grég. Naz., *Or.*, v, 23, 24.

de familles chrétiennes de l'Asie Mineure, chez qui la pureté de la foi et des mœurs était héréditaire. Ils vivaient quatre ou cinq ensemble <sup>1</sup>, se tenant à part des plaisirs, des jeux et des rivalités de leurs collègues, tout entiers au travail, à l'amitié et à la prière. Deux en particulier se faisaient remarquer, l'un par la gravité de son caractère, l'autre par l'éclat d'une imagination ardente. Ils se nommaient Basile et Grégoire, nés tous deux en Cappadoce, le premier d'une famille noble de Césarée, qui comptait des martyrs parmi ses aïeux et des évêques parmi ses membres, et dont le chef professait avec éclat l'éloquence dans la province de Pont <sup>2</sup>; le second, originaire de la petite ville de Nazianze, enfant d'une mère toute sainte qui, unie à un mari encore païen, en avait fait, par ses prières et par ses jeûnes, un chrétien, puis un saint, et enfin un évêque. Le père de Grégoire, qui se nommait comme lui, avait reçu tardivement, à Nazianze même, le baptême, et ensuite la dignité épiscopale <sup>3</sup>. Réunis à Césarée d'abord, puis à Athènes, Grégoire et Basile s'étaient pris l'un pour l'autre d'une de ces amitiés passionnées qui enflamment la jeunesse, fleurs du printemps <sup>4</sup>, qui

1. On voit par les lettres de saint Basile, qu'il y avait un assez grand nombre d'écoliers chrétiens à Athènes. Il cite plusieurs de ses amis avec qui il avait étudié.

2. S. Greg. Naz., *Or.*, XLIII, *passim*. — S. Greg. Nys., *Vita Macrinæ sororis*.

3. S. Greg. Naz., *Or.*, XVI, *passim*.

4. S. Greg. Naz., *Or.*, XLIII, 19.

ne lui survivent que quand un rayon de la foi en a échauffé les germes. Avec des naturels différents, l'un plus austère, l'autre plus tendre, l'un plus réglé par les leçons de la science, l'autre plus entraîné par les élans de l'amour divin, c'était chez tous deux même ardeur dans la prière, même pureté de mœurs, même culte pour les pieux souvenirs du toit paternel ; et loin , bien loin après la ferveur des études chrétiennes , même enthousiasme pour les lettres, la poésie et l'éloquence. Basile gouvernait ses jeunes compagnons par la sagesse de ses conseils, Grégoire les animait par la chaleur communicative de sa parole ; Basile contenait Grégoire, dans ses entraînements ; Grégoire soutenait et ranimait l'âme plus sévère de Basile, attristée souvent par la corruption du siècle. « Ah ! disait plus tard Grégoire, comment se rappeler ces jours sans verser des larmes ? L'éloquence, la chose du monde qui excite le plus d'envie, nous enflammait d'une ardeur égale, et cependant nulle jalousie ne se glissait entre nous : un zèle commun nous excitait ; nous luttions, non à qui remporterait la palme, mais à qui la céderait à l'autre : car pour chacun la gloire de l'autre était la sienne propre. C'était une seule âme qui avait deux corps. Et s'il ne faut point croire ceux qui disent que tout est dans tout, du moins faut-il convenir que nous étions l'un dans l'autre... Nous ne connaissions que deux chemins, le premier, et le plus aimé, qui nous menait vers l'église et vers ses docteurs ; l'autre, moins élevé, qui nous conduisait à

l'école et vers nos maîtres. Nous laissons à d'autres les sentiers qui mènent aux fêtes, aux théâtres, aux spectacles et aux repas<sup>1</sup>. »

Dans cet asile, d'où émanait comme un parfum de sainteté, les bruits de l'école n'arrivaient pas. Les autres étudiants n'y pénétraient que rarement, avec embarras : car la réputation des jeunes gens était grande, et leur abord, bien qu'aimable, un peu imposant. Nul n'aurait osé les traiter familièrement, ni les provoquer par les plaisanteries et par les défis ordinaires entre camarades<sup>2</sup>. Julien pourtant, poussé par l'ardente curiosité qui l'animait, pénétra dans leur retraite. Il connaissait Basile depuis quelques années déjà, car le jeune chrétien avait étudié d'abord à Constantinople sous Libanius. Julien vint plus d'une fois dans le logis commun des deux amis s'asseoir à leur table, s'entretenir avec eux des belles-lettres, quelquefois expliquer les saintes Écritures, soit pour cacher, par une manœuvre adroite, les sentiments déjà trop apparents de son âme, soit peut-être qu'avant de rompre tout à fait avec la foi de son enfance il voulût jeter un dernier regard dans les profondeurs de l'Évangile. Les sujets communs de conversation ne manquaient pas, car Basile était un grammairien très-habile ; il pouvait disserter très-savamment d'histoire et de poésie : l'astronomie, la géométrie, l'arithmétique, la médecine même, lui étaient familières. Quelque agrément, sans

1. S. Greg. Naz., *Or.* XLIII, 20, 21.

2. *Ibid.*, 16, 17.

nulle intimité, pouvait donc régner dans ces entretiens. Dans les vastes plaines de l'art et de la science, sous la poétique lumière de la Grèce, ces deux sources, l'une déjà chargée d'un limon fangeux, l'autre gardant sa pureté native, pouvaient se rapprocher un instant sans mêler leurs ondes <sup>1</sup>.

Quelques mois s'étaient écoulés dans ces occupations diverses, lorsque soudain un ordre impérial vint mander le nouveau Julien à Milan. Quel était le motif de cet appel? Était-ce la mort, était-ce la couronne qu'on lui destinait? Avec les incertitudes et les caprices subits, habituels à Constance, on pouvait faire sans invraisemblance l'une et l'autre supposition. Au bout de peu de jours cependant, Julien apprit, à n'en pouvoir douter, qu'il marchait au trône et non au supplice <sup>2</sup>.

Constance, en effet, maître du pouvoir suprême, se trouvait de nouveau incapable de le porter. Sa faiblesse cédait sous le poids dont s'était chargée son ambition. Les embarras naissaient sous ses pas, de l'étendue même de son empire, sans compter ceux qu'il s'était imposés lui-même par ses violences. Pendant que tout l'Orient commençait à s'agiter convulsivement sous l'étreinte d'une persécution cruelle dont nous devons bientôt décrire toutes les horreurs, la barrière de l'Oc-

1. S. Greg. Naz., *loc. cit.* — S. Bas., *Epist.* 40 et 41. C'est la correspondance de Julien et de saint Basile. Il y rappelle à Julien le temps où ils étudiaient les lettres sacrées ensemble.

2. Amm. Marc., xv, 8. — Jul., *ad Athen.*, p. 508.

cident fléchissait sous la masse des tribus barbares. Déjà, dans l'année qui avait précédé le concile de Milan, il avait dû lui-même passer le Rhin, au-dessus de Bâle, pour réprimer les incursions de deux chefs allemands, Vadomaire et Gondomade. A son approche, ils avaient aussitôt demandé la paix, et l'avaient obtenue, grâce à la protection de leurs compatriotes, qui servaient en qualité d'officiers dans l'armée romaine, et grâce sans doute aussi au peu de goût que le souverain avait pour les rencontres un peu vives<sup>1</sup>. De nouvelles attaques, faites sur un autre point dans l'année suivante, avaient amené de nouveaux engagements, où Constance, représenté par ses généraux, avait remporté de médiocres avantages dont il avait fait beaucoup de bruit<sup>2</sup>. Mais il savait à quoi s'en tenir sur ces prétendues victoires, et il n'apercevait pas sans effroi la perspective d'avoir à peu près chaque année de pareils lauriers à cueillir.

Puis il s'embarrassait lui-même dans la complication de ses précautions et de ses méfiances. Il avait encouragé tous ceux qui l'approchaient à la délation. C'était, parmi les généraux et les courtisans, à qui dénoncerait le premier ses collègues. C'est ainsi que le général qui commandait en Gaule, Sylvain (fils d'un Franc, Bonitus, qui avait

1. Amm. Marc., xiv, 10. Il prête à Constance un discours tenu à ses troupes, où ce sentiment est très-évident. Nous ne rapportons pas en général les discours d'Ammien, qui ne présentent pas de caractère d'authenticité. Ce sont évidemment des études oratoires d'après Tacite et Tite-Live; mais il peut y avoir parfois quelque fond de vérité.

2. Amm. Marc., xv, 4.

été ami et allié fidèle de Constantin), homme de mœurs pures, qui jouissait de l'estime universelle, et dont la défection avant la bataille de Murse avait puissamment contribué à faire pencher la balance du côté de Constance, se vit accusé de révolte par un de ses employés qui avait produit contre lui des pièces fausses. Mandé à la cour pour répondre à ces dénonciations, Sylvain, qui était innocent, mais qui connaissait le caractère ombrageux de Constance, se crut perdu, et eut même un instant l'idée d'aller chercher un refuge chez les barbares, ses parents et les compatriotes de son père. Le désespoir lui fit prendre enfin précisément le parti qu'on lui avait faussement imputé; il réunit ses troupes, et se fit proclamer Auguste. Cette nouvelle arriva à Milan, au moment même où, par la maladresse de l'accusateur, la fausseté de l'imputation venait d'être démontrée. Sylvain, que l'on avait cru coupable pendant qu'il était innocent, se trouvait donc criminel au moment même où il était justifié. On envoya contre lui en grande hâte le maître de la cavalerie, Ursicin, qui, s'inspirant des habitudes perfides de Constance, demanda une entrevue au révolté sous prétexte de lui faire lui-même sa soumission, le fit ainsi tomber dans un piège, puis le mit à mort sans jugement <sup>1</sup>.

L'échauffourée n'avait duré que vingt-huit jours; mais elle avait suffi pour frapper de terreur l'imagi-

1. Amm. Marc., xv, 5. — Aurèl. Vict., *De Cæs.*, 42; *Epit.*, 42. — Jul., *ad Athen.*, p. 274. — Zon., xiii, 9. — Eutr., x, 13.

nation de Constance. Le trouble avait été grand aussi dans l'armée des Gaules, et les barbares en profitaient. Zosime compte jusqu'à quarante villes pillées cette année par les Francs, les Allemands et les Saxons. De ce nombre était la grande cité de Cologne. En outre, des désordres graves agitaient la ville de Rome, où le départ de Libère avait laissé une grande fermentation <sup>1</sup>. Il fallait prendre le parti d'agir partout énergiquement, et Constance ne se sentait pas ce courage. De guerre lasse, et passant d'une faiblesse à l'autre, de la jalousie à la paresse, il revint à l'idée de partager encore une fois l'empire. Seulement, pour ne pas se donner le ridicule de recommencer exactement ce qu'il avait détruit la veille, il voulut faire le partage sur des bases différentes. Il avait donné l'Orient et gardé l'Occident : cette fois le péril était en Gaule ; c'était là qu'il enverrait son collègue, et il se chargerait lui-même de faire cesser en Asie les dissensions religieuses qu'il y avait allumées.

Le parti une fois pris, le choix était indiqué ; car il n'y avait plus qu'un seul membre de la famille impériale, et quant à l'idée de choisir en dehors d'elle, dans les rangs des simples citoyens, la fierté monarchique de Constance ne s'y serait pas prêtée. Il hésita cependant quelque temps encore, ébranlé surtout par l'opposition de tous ses conseillers, qui voyaient avec désespoir s'élever une fortune nouvelle et une influence rivale. L'impératrice

1. Amm. Marc., xv, 7. — Zos., III, 4.

seule, sur qui Julien, dans sa courte entrevue, avait fait une impression favorable, et qui avait apprécié la distinction de son esprit et la dignité de ses manières, plaida vivement en sa faveur. Elle employa, pour décider Constance, un argument qui fait assez voir à quel point, avec la perspicacité féminine, elle avait pénétré les orgueilleuses misères de cette âme : « Julien est jeune, lui dit-elle : il a l'esprit simple ; il ne s'est occupé jusqu'ici que d'études, et n'a aucune expérience des affaires ; c'est l'homme qui vous convient. De deux choses l'une, en effet : ou bien il se servira heureusement de sa puissance, et ses succès vous profiteront ; ou bien il fera quelque faute, et la payera de sa vie : et vous n'aurez plus alors personne de votre famille qui puisse vous disputer l'empire. » Convaincu par ce raisonnement qui lui ouvrait la perspective de se servir d'abord, puis de se défaire de son parent, Constance, sans annoncer pourtant tout à fait encore sa résolution, envoya à Julien un ordre de rappel <sup>1</sup>.

Bien qu'averti des grandeurs qu'on lui destinait, Julien ne partit point sans un secret effroi. Les faveurs de Constance étaient presque aussi redoutables que sa disgrâce ; mais la vue de l'empire faisait battre le cœur d'un jeune ambitieux. « Vous savez, disait-il plus tard lui-même aux Athéniens, lorsque je fus appelé à la cour, vous savez quelles larmes je répandis, quels

1. Zos., III, 1. — Amm. Marc., XV, 7.

gémissements je fis entendre. Tendant les mains vers votre Acropole, je priai votre déesse Minerve de sauver son serviteur..... Il y a encore parmi vous des témoins qui peuvent l'attester, et la déesse elle-même le sait <sup>1</sup>. »

Il était attendu à Milan avec une vive curiosité par tout le monde ambitieux et frivole qui remplissait le palais. Il se logea modestement dans un faubourg de la ville. Eusébie lui envoya aussitôt des eunuques de son intimité pour lui porter ses compliments, et s'informer s'il désirait quelque chose d'elle. « En réponse, dit-il encore lui-même, je lui écrivis cette lettre : Que les Dieux vous donnent des enfants et des héritiers : je vous en supplie, renvoyez-moi dans ma demeure. Mais, ajoute-t-il, à peine eus-je écrit, que je me demandai s'il était bien prudent d'envoyer au palais une lettre à l'épouse de l'empereur, et je priai les Dieux de me faire savoir si je devais l'expédier... Et dans la nuit les Dieux m'envoyèrent cette pensée : Que vais-je faire? Je résiste aux Dieux, et je veux décider de mon sort avec plus de prudence qu'ils ne font eux-mêmes, eux qui savent toutes choses. C'est bien assez pour la sagesse humaine, de regarder ce qui est immédiatement sous ses yeux, et de ne point s'égarer dans le petit cercle des choses qui l'entourent... Eh quoi! Julien, tu t'irriterais si les choses que tu possèdes, ton cheval, ta brebis, ton bœuf, te refusaient le droit de te servir d'eux et

1. Jul., *ad Athen.*, p. 275. — Liban., *Or.* VIII, p. 235.

s'enfuyaient quand tu les appelles : et toi, qui veux être un homme, et non un homme du commun, mais un homme fidèle à ses devoirs, tu priverais les Dieux de ta personne, et tu ne voudrais pas qu'ils fissent de toi l'usage qui leur convient ! Est-ce là servir les Dieux ? Est-ce là être sage ? Est-ce là être courageux ? » Soit que ce conseil lui vint, comme il le dit, de l'inspiration divine, ou de sa propre ambition, Julien se décida à le suivre, et sa lettre ne partit pas <sup>1</sup>.

Peu de jours après, sa nomination au rang de César était décidée et publique ; et on vint le chercher pour le conduire au palais. Avant de l'admettre, il fallut modifier sa toilette : on lui rasa la grande barbe qu'il avait de nouveau laissée pousser, et on lui jeta sur les épaules le manteau militaire. Il était fort gauche dans cet appareil inaccoutumé pour lui. La violence qu'il se faisait pour contenir son émotion en entrant de nouveau dans ce palais où il avait été captif, où siégeaient les meurtriers de son père et d'où il allait sortir empereur, achevait d'embarrasser son attitude. Il s'avancait les yeux baissés, avec la tournure d'un étudiant, et très-gêné par son costume. Les courtisans, sur son passage, avaient peine à s'empêcher de rire <sup>2</sup>.

Constance, qui aimait l'apparat et les occasions de faire briller son talent oratoire, réunit toutes les troupes présentes à Milan, et, se plaçant sur un tribunal élevé

1. Jul., *ad Athen.* — Éd. Paris, *Or.* III, p. 225 et 226.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 273.

qu'entouraient des aigles et des drapeaux, il fit venir auprès de lui le nouveau César, et le présenta aux troupes. Il prononça alors une harangue très-étudiée qui depuis a servi de matière à l'éloquence académique d'Ammien Marcellin. Il représenta les dangers de l'empire, ses désordres intérieurs, l'audace croissante des barbares, la convenance, pour y mettre un terme, de faire choix d'un associé à l'empire. Il nomma Julien, et parut s'arrêter un instant pour attendre l'approbation de l'armée. Un murmure favorable s'étant élevé, il prit la pourpre et en revêtit de sa main le jeune prince, dont le visage toujours contracté ne se déridait pas : « Frère très-aimé, lui dit-il, votre jeune âge a reçu cette dignité, comme la fleur due à votre naissance. Ma gloire à moi-même s'en accroîtra, et je paraîtrai plus grand en partageant avec vous un pouvoir qui est dû à votre noblesse, que par l'éclat du pouvoir même. Venez vous associer à mes travaux et à mes périls, et recevez la charge de protéger les Gaules... De grandes nécessités nous pressent : brave, mettez-vous à la tête des braves. Mon affection vous accompagnera : nous servirons ensemble, et ensuite, s'il plaît à ce Dieu que nous invoquons, nous gouvernerons le monde pacifié, dans les mêmes sentiments de piété et de modération <sup>1</sup>. »

La conclusion de ce discours fut accueillie par les soldats avec une grande faveur : tous frappaient leurs

1. Amm. Marc., xv, 8.

boucliers contre leurs genoux, ce qui était le grand signe de joie et d'approbation dans les camps. A ce bruit, le nouveau César tressaillit, releva la tête et promena sur l'assemblée ses grands yeux pleins d'éclat; un sourire éclaira son visage. L'enthousiasme alors fut général : toute la foule se pressa autour du char où montaient ensemble les deux souverains, et leur retour fut un triomphe. Cependant, au moment de passer le seuil du palais, on entendit le prince, repris de terreur, murmurer tout bas ce vers d'Homère :

« La mort l'a couvert de pourpre, et la puissance du destin a mis la main sur lui. »

Ἐλλαβε πορφύρεος θάνατος καὶ μαῖρα κραταίῃ<sup>1</sup>.

Les jours suivants se passèrent en fêtes : il n'y avait jamais, dans la famille impériale, d'alliance politique sans mariage; et, quoique l'expérience eût bien prouvé la fragilité de tels liens, on tenait toujours à paraître les resserrer. Ce fut Hélène, dernière sœur de Constance, qu'on destina à Julien. Eusébie se mêla encore très-activement de cette union, et, en l'honneur d'un si beau jour, elle combla les époux de riches présents, parmi lesquels le plus précieux aux yeux de Julien était sans doute une riche bibliothèque, composée des meilleurs auteurs<sup>2</sup>. A son tour, il rendit politesse pour politesse. Il composa avec tout le soin dont il était capable, et dans

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — *Iliade*, v. 83.

2. Amm. Marc., *loc. cit.* — Jul., *Or.* III, p. 230.

les formes traditionnelles écoles, le panégyrique de Constance. C'était l'énumération de toutes les vertus du demi-dieu qui siégeait sur le trône impérial, le récit emphatique de ses exploits devant Nisibe ou contre Magnence<sup>1</sup>. En y regardant de près, on eût aisément reconnu l'imitation d'un morceau d'apparat, déjà composé sur le même sujet par Libanius. C'était le même ton de pensée et la même école de style, avec je ne sais quoi de plus net et de plus dégagé, qui trahissait déjà l'homme d'État caché sous le rhéteur. Les récits de batailles, bien qu'encore pleins des lieux communs ordinaires, ont pourtant une précision qui indique des études et une aptitude naissante. Mais rien ne révélait dans ce morceau de flatterie ni les ressentiments légitimes de la piété filiale, ni les sympathies d'un secret adorateur des Dieux. Pas un mot qui ne pût convenir à un chrétien, et Constance y était loué de ses vertus de famille, par l'orphelin qu'il avait privé de son père<sup>2</sup>.

1. Il y a trois discours de Julien à l'éloge, soit de Constance, soit de sa femme Eusébie. Tous les trois sont évidemment placés entre cette année 355 et l'époque de la rupture des deux princes. Nous en mettons un ici, avec tous les chronologistes (celui qui porte le numéro I dans toutes les éditions de Julien), et qui doit avoir été prononcé à Milan, en présence de Constance, puisqu'il ne contient aucune allusion aux doctrines favorites de Julien. Les suivants, au contraire, déjà fort empreints d'un caractère païen, ou du moins philosophique, se rapportent à une époque où Julien, encore obligé aux ménagements envers son collègue, prenait pourtant déjà plus de liberté. Un souvenir d'Athènes, qui ne se trouve que dans l'édition de Spanheim (p. 8), atteste aussi la disposition d'esprit d'un étudiant qui vient de quitter son école.

2. Jul., *Or.* 1, p. 60. M. Desjardins, dans la savante thèse citée

Un tel langage dut flatter l'empereur, qui avait entendu naguère des vérités plus dures de la part de vieillards plus faibles et moins offensés. Toute erreur est sœur du mensonge, et il y a dans les causes perdues une faiblesse qui énerve leurs plus courageux soldats.

Malgré ces flatteries réciproques, la méfiance durait toujours entre les deux parents. Sous prétexte de composer la maison royale et militaire du César, on changea tous les domestiques de Julien; on ne lui laissa que quatre de ses serviteurs, à savoir, deux esclaves encore enfants, son médecin et son bibliothécaire. Ces choix n'étaient pas tous heureux, car le médecin, qui se nommait Oribase, était déjà entré fort avant dans la confiance de son maître, dont il partageait les croyances païennes. Ainsi escorté, ou plutôt surveillé, Julien partit de Milan le 1<sup>er</sup> décembre, et Constance l'accompagna jusqu'à quelque distance de la ville<sup>1</sup>.

Un demi-siècle s'était écoulé depuis le jour où, s'échappant de Nicomédie, le chef de la race impériale avait mis le pied en fugitif sur le territoire des Gaules. Il y entra alors, ignorant de sa destinée, et ne sachant pas qu'il lui était réservé d'élever la croix, encore prosaïque, sur les ruines des temples. Au même âge, nourri dans les mêmes périls, mais l'âme pleine d'un dessein

p. 77, voit déjà dans cette pièce une nuance d'ironie cachée sous la flatterie. Nous ne pouvons la découvrir.

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — Jul., *ad Athen.*, p. 277; Or. III, p. 226. — Eunap., *Vit. Soph.*, p. 476.

mieux arrêté, Julien s'avancait par la même route, maudissant l'œuvre de Constantin. Il trouvait partout les églises ouvertes, les autels de Dieu chargés de présents et d'hommages. Tout semblait changé, et pourtant, du sein de cette Église triomphante, des gémissements s'échappaient encore, plus profonds peut-être et plus douloureux. La persécution sévissait presque aussi rude que cinquante années auparavant, et avec cet accroissement inouï de douleur, que les proscriptionnaires et les victimes invoquaient tous deux le nom de Jésus-Christ. Déshonorée, par ceux qui usurpaient son autorité, la foi semblait ainsi imposer les mêmes souffrances à ses serviteurs, tout en inspirant moins d'estime à ses ennemis. Triste fruit des prospérités humaines, et grande leçon pour ceux qui les désirent, les regrettent ou s'y confient !

## CHAPITRE IV

### LA PERSÉCUTION ARIENNE

(356 — 360)

## SOMMAIRE.

Conduite calme et prudente d'Athanase à Alexandrie. — Motifs qui suspendent l'exécution de la sentence de l'empereur. — Envoi du notaire Diogène. — Il n'ose mettre la main sur l'évêque et se retire. — Arrivée du duc Syrien avec les légions d'Égypte. — Il convient avec le sénat de la ville d'attendre, pour exécuter ses instructions, l'effet d'une dernière démarche auprès de l'empereur. — Visite de saint Antoine à Athanase. — Sa mort. — Le duc Syrien rompt la trêve et fait invasion dans l'église de Saint-Théonas. — Affreux massacre; Athanase disparaît. — Protestation des catholiques contre la conduite de Syrien, envoyée à l'empereur. — L'empereur refuse de l'entendre et envoie de nouveaux ordres pour la poursuite d'Athanase. — Nomination de Georges de Cappadoce comme évêque et du comte Sébastien comme gouverneur d'Alexandrie : leurs caractères. — Violences qu'ils exercent. — Fuite d'Athanase dans les monastères de la Thébaine. — Sa conduite et ses écrits pendant cet exil. — Redoublement de violences à Alexandrie. — Athanase quitte le monastère et s'enferme dans une caverne. — L'oppression des catholiques devient générale dans tout l'empire. — Conduite d'Eusèbe de Verceil et de Lucifer de Cagliari, exilés en Orient. — Commencements de saint Hilaire, évêque de Poitiers, en Gaule. — Son caractère, sa naissance, sa conversion. — Il adresse des représentations à l'empereur et est exilé en Orient. — Constance persécute à la fois les catholiques et les païens. — Lois portées contre les païens. — Constance se rend à Rome. — Son entrée dans cette ville. — Il s'y conduit avec douceur. — Les chrétiens de Rome lui demandent le rappel de Libère. — Singularité de sa réponse. — Constance se rend à Sirmium où il avait mandé l'évêque Osius. — Chute d'Osius. — Nouvelle formule de Sirmium. — Chute du pape Libère, qui signe une des formules de Sirmium et obtient par là la permission de rentrer à Rome. — Division dans l'Arianisme. — Trois partis : les semi-Ariens. — Les disciples d'Aëtius ou Anomœens. — Les évêques politiques — Nature et force de ces divers partis. — Aventures et caractère d'Actius. — Les semi-Ariens obtiennent de Constance la condamnation d'Aëtius et la convocation d'un concile général. — Les évêques politiques l'ont échouer ce dernier projet et y substituent deux conciles partiels, l'un à Séleucie en Orient, l'autre à Rimini en Occident. — Efforts de saint Hilaire pour ramener les semi-Ariens. — Son traité de *Synodis*. — La lettre à sa fille. — Les occidentaux à Rimini ne veulent point signer la formule de Sirmium. — Leur députation à l'empereur. — Elle est circonvenue; et se laisse imposer la signature d'une formule équivoque, que la majorité du concile de Rimini adopte. — Concile des Orientaux à Séleucie. — Saint Hilaire y assiste. — Son traité de la Trinité. — Le concile est suspendu, au moment où il allait condamner les Ariens. — Les évêques principaux se rendent à Constantinople. — Constance impose à tout le monde la formule de Rimini, et condamne à la fois les catholiques, les Anomœens, les semi-Ariens. — Triomphe des évêques politiques. — Indignation d'Hilaire et sa lettre à Constance.

## CHAPITRE IV.

### LA PERSÉCUTION ARIENNE

(356-360.)

Pendant que la fin de l'année 355 était occupée par ces événements de cour et de palais, que devenaient la sentence rendue contre Athanase et la suite des desseins de l'empereur en Orient? Chose étrange et inouïe dans les fastes de l'empire, la volonté souveraine, bien que proclamée avec éclat, souffrait encore quelques délais dans son exécution. L'empereur avait un ennemi déclaré, et ce mortel audacieux n'était pas encore retranché du nombre des vivants. Le début de l'année 356 trouvait encore Athanase sur son trône pontifical à Alexandrie <sup>A. D. 356-357</sup> 1.

Ce fait sans exemple s'expliquait par l'extrême prudence qui tempérerait le courage de l'évêque, et par l'extrême timidité qui contenait les violences de l'empereur. Depuis trois années que le glaive était suspendu sur sa tête, Athanase ne s'était pas départi un seul jour

1. A. D. 356. — Indictio. xiv. — U. C. 1108. — Constantius Aug. viii, et Julianus. Coss. — A. D. 357. — Indictio. xv. — U. C. 1109. — Constantius Aug. ix, et Julianus Cæs. ii. Coss.

de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Comme si le trouble qui agitait l'Église ne l'eût intéressé en aucune façon, comme si son nom n'eût pas éveillé tous les échos du palais impérial, il se livrait tout entier à ses devoirs d'évêque avec une sérénité que rien n'altérait. Attentif à ne pas mettre le pied hors de son diocèse, respectueux pour la puissance civile, même dans ses prétentions exagérées, quand elle ne lui demandait rien de contraire à la foi, ne trahissant sur son visage ni préoccupation, ni terreur, prêchant l'Évangile, soignant les malades, il ne paraissait pas se douter qu'il y eût un empereur, ni que cet empereur songeât à lui. Nulle provocation; nulle faiblesse; rien qui permit de l'accuser; rien qui fit espérer de le fléchir.

Et en même temps il préparait tout pour cette lutte qu'il n'avait pas même l'air de prévoir. Par des exhortations animées, par des lettres confidentielles, il ne cessait de ranimer le courage chancelant des fidèles et même des évêques de sa province. Dans ces entretiens paternels, cette âme, de fer pour la résistance, qui opposait une impassibilité glacée à toutes les puissances de la terre, se montrait toute brûlante d'un feu intérieur de piété et de tendresse : « O mon cher Draconce, écrivait-il à un jeune prêtre qui fuyait au désert pour se soustraire aux devoirs de l'épiscopat, je ne sais ce que je dois vous écrire. Dois-je penser que vous nous quittez parce que les temps qui s'approchent vous inquiètent, et que vous allez vous cacher par crainte des Juifs?

Quel que soit le motif qui vous pousse, votre conduite est digne de blâme. Vous ne devez point aller enfoncer la grâce que vous avez reçue : il n'est point digne de votre prudence de fournir à d'autres le prétexte de la faiblesse. Votre fuite va répandre le scandale. On ne croira pas que vous vous soyez éloigné sans dessein : on pensera que vous avez songé aux mauvais jours qui nous menacent et aux calamités qui pèsent sur l'Église. Vous fuyez, dites-vous, pour sauver votre âme : craignez que le péril que vous allez faire courir à d'autres âmes ne vous accuse devant le Seigneur. Que si, en effet, le Seigneur a dit que si quelqu'un scandalise un de ces petits, il vaudrait mieux pour lui être plongé dans l'eau avec une meule à son cou, que pensera-t-il de vous, quand vous serez devenu pour tant de frères un objet de scandale ? Alexandrie vous avait désigné comme l'un des évêques de notre contrée, avec une rare unanimité de sentiments ; votre départ a rompu cette concorde, et l'épiscopat auquel vous étiez appelé va devenir la proie des intrigues. Des païens avaient promis qu'ils recevraient la foi le jour de votre ordination : ils demeureront dans la gentilité, quand ils verront que votre piété se joue de la dignité que vous avez reçue. Comment justifierez-vous d'avoir causé tant de maux ?.... Comment rétablirez-vous la paix rompue ? — O mon fils chéri ! vous étiez ma joie, vous êtes devenu ma douleur : vous étiez ma consolation, et je gémissais en pensant à vous..... Mais il faut que vous le sachiez et que vous n'en con-

serviez aucun doute : avant d'être évêque, vous viviez pour vous-même; évêque, vous vivez pour ceux-là seuls à qui vous avez été consacré... Si ce sont les jours où nous vivons qui vous effrayent, cela n'est point d'un homme courageux, car c'est le cas au contraire de montrer le zèle de la foi du Christ, et de répéter hardiment les paroles du bienheureux Paul : C'est ici notre victoire de ne point céder aux temps, mais d'obéir à Dieu<sup>1</sup>. »

Cette attitude, de tous points irréprochable, mais inflexible, mettait les agents de l'empereur dans un cruel embarras. Pour complaire aux désirs de leur maître, ils auraient voulu prendre le prélat en faute sur quelque point étranger à la religion, sur quelque acte de rébellion et de provocation politique, qui permit de le frapper seul, sans engager de question de foi, et sans compromettre l'indépendance de l'Église. Dans cette vue, ils resserraient chaque jour la surveillance, encourageaient les délations, et se créaient à plaisir des griefs imaginaires. Ainsi, on fit un crime à Athanase d'avoir célébré, le jour de Pâques, le service divin dans une grande église que Constance avait fait construire à ses frais, sans attendre que l'empereur lui-même fût venu honorer la dédicace de sa présence. Athanase n'eut pas de peine à démontrer que c'était la foule des chrétiens, chaque jour plus grande, et trop à l'étroit dans les anciennes chapelles, qui avait exigé impérieusement

1. S. Athan., *ad Drac. epist.*, t. 1, p. 953 et suiv.

de lui cette anticipation, et qu'il ne s'y était décidé qu'à la suite d'accidents graves dont la dernière solennité avait été l'occasion. Les fidèles avaient déclaré qu'ils n'iraient plus à l'église pour y voir leurs femmes écrasées et leurs enfants foulés aux pieds. « Où vouliez-vous, disait Athanase, que je célébresse le service divin? En plein air et dans la campagne? car le peuple ne voulait plus rentrer dans les églises. La dédicace n'est point faite, d'ailleurs, assurait-il, et nous attendons l'empereur pour la faire, comme cela s'est déjà pratiqué en plusieurs endroits. » Les magistrats (chrétiens au moins de nom) n'avaient rien à répondre à de si bonnes raisons; et cette démonstration de l'accroissement du nombre des chrétiens dans Alexandrie les pénétrait de crainte; car tout nouveau converti était un ami de plus pour Athanase<sup>1</sup>.

Il fallait donc attendre pour agir les ordres précis de Constance; mais celui-ci ne se pressait pas de les envoyer. Il passait le temps à faire circuler dans les provinces l'édit rendu à Milan, pour le couvrir de souscriptions d'évêques, obtenues par séduction ou par violence, et ne voulait frapper Athanase que lorsqu'il l'aurait ainsi isolé dans l'Église<sup>2</sup>. Mais il redoutait toujours d'avoir à l'enlever violemment de l'autel, au milieu d'un peuple qui le chérissait; et il ne désespérait pas que son adversaire, intimidé, ne le dispensât lui-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 682-683.

2. *Id.*, *ad Sol.*, p. 842.

même de recourir à une si rude extrémité. En attendant, il répugnait à signer un ordre exprès qui pouvait exposer la volonté impériale à se voir méconnue par une insurrection populaire. Aussi Diogène, son envoyé, n'arriva dans Alexandrie qu'assez tard, porteur seulement d'une instruction verbale, et sans aucun appareil militaire.

Diogène n'en fit pas moins sur-le-champ savoir à l'évêque, qu'il eût à faire ses préparatifs pour quitter la ville. « Où sont vos ordres, répondit Athanase sans se troubler? Montrez-moi vos ordres. Voici les lettres de l'empereur qui m'ont autorisé à rentrer à Alexandrie, encore du vivant de l'empereur Constant : en voici d'autres qui m'ont encouragé à y rester, après le meurtre de ce prince. Je suis ici en vertu d'un ordre écrit de l'auguste empereur : serait-il convenable que j'en sortisse sur la parole d'un simple notaire? » Diogène, en effet, n'avait pas d'autre qualité : il n'était ni préfet, ni commandant de troupes ; et quand il apprit que la ville commençait à s'ébranler au sujet de sa mission, n'ayant aucune force armée à sa disposition, il prit peur et se retira<sup>1</sup>.

Force fut donc de faire un pas de plus, et de recourir aux légions qui étaient en Égypte et en Libye. Elles avancèrent en effet vers Alexandrie, et y firent leur entrée dans les premiers jours de janvier, sous le com-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 688; *ad Sol.*, p. 843. — Soz., iv, 9.

mandement du duc Syrien. Les Ariens de la ville, qui craignaient le peuple, respirèrent à l'aise en se voyant enfin sous bonne garde, et s'empressèrent autour du duc, qui passa plusieurs jours à tenir conseil et à faire grande chère en leur compagnie. De ces conciliabules partit un nouvel ordre à l'adresse d'Athanase, lui enjoignant de sortir d'Alexandrie. A la même demande, cette fois mieux appuyée, Athanase fit pourtant la même réponse : « Avez-vous des ordres? répétait-il; voici les miens : faites voir les vôtres. Je ne sortirai que sur l'ordre de l'empereur. Que je sache si vous parlez au nom de mon maître. Je vous vois entouré de gens suspects qui sont mes ennemis; vous prenez des détours; vous n'avez pas l'air de parler tout haut, comme il conviendrait à des gens qui agissent en vertu d'un ordre souverain. Écrivez-moi au moins que vous avez la commission expresse de l'empereur; il n'en faut pas moins à un évêque pour quitter son troupeau : car nous lisons dans les Écritures que c'est un grand crime pour nous de quitter le troupeau que Dieu nous a confié, et de laisser au loup, par notre absence, la facilité d'y pénétrer<sup>1</sup>. »

Syrien était fort embarrassé de produire l'ordre qu'on lui demandait, puisqu'il n'en avait pas reçu. Affirmer par écrit lui-même qu'il était dépositaire de la volonté impériale, c'était compromettre Constance

1. S. Athan., *Apol.*, p. 690, 691.

et s'exposer à être désavoué. Puis il sentait probablement qu'en le laissant ainsi sans instructions écrites, on avait voulu se réserver la faculté de rejeter sur sa tête, en cas de rébellion, la responsabilité du sang versé. Soit ruse, soit hésitation véritable, il consentit donc à laisser partir une députation de la ville d'Alexandrie, chargée d'aller s'informer de la volonté de l'empereur et de le fléchir, s'il était possible. Jusque-là, il s'engagea à laisser toutes les églises en repos<sup>1</sup>. Pour plus de sûreté, un acte constatant cet accommodement fut dressé en présence des magistrats de la ville.

Pendant que ces pourparlers duraient, et que toute la cité était dans le trouble, on annonça que la demeure épiscopale était honorée d'une visite qui n'était pas de nature à refroidir l'émotion<sup>2</sup>. C'était le saint homme Antoine, sortant de sa retraite malgré son grand âge et ses infirmités croissantes, pour venir donner à son ami une nouvelle marque d'attachement, et en même temps rendre un témoignage solennel à la foi du Christ menacée. Ce fut à l'instant, autour de lui, un concours empressé de fidèles et de curieux. Tout le monde courait

1. S. Athan., *Apol.*, p. 689.

2. Nous plaçons ici avec Tillemont le voyage de saint Antoine à Alexandrie, qui eut lieu à la veille d'un des exils du saint, parce que saint Jérôme, qui en parle, dit que le fait se passa dans son enfance, et qu'il n'était pas né à l'époque des autres persécutions d'Athanase. Quant à la mort de saint Antoine, elle est fixée par la *Chronique* de saint Jérôme à la dix-neuvième année du règne de Constance, c'est-à-dire en 356, et tous les martyrologes la placent au mois de janvier de cette année.

pour voir Antoine. Des païens, des prêtres même des faux dieux, l'attendaient sur son passage, ou se glissaient dans l'église pour l'apercevoir. On admirait sa verte vieillesse (il était plus que centenaire), que le temps semblait avoir respectée. Son teint était coloré, son regard vif, ses dents toutes intactes, bien qu'un peu usées sur les gencives par l'effet des années. Les mouvements de ses pieds et de ses mains étaient agiles, sa démarche ferme et légère <sup>1</sup>. On lui apportait de toutes parts des malades pour les guérir, ou des possédés pour les délivrer du malin esprit. On voulait toucher le bord de sa robe. « Prenez garde, disaient ceux qui l'environnaient, vous allez blesser l'homme de Dieu. — Laissez-les donc, reprenait doucement le saint, ils ne sont ni plus nombreux, ni plus bruyants que les démons que j'ai laissés sur la montagne <sup>2</sup>. »

Dans son langage, c'était toujours la même simplicité suave et rustique. Un vieil aveugle, nommé Didyme, savant dans l'étude des Écritures, demanda à l'entendre. Antoine se rendit à sa retraite, fit la prière avec lui, puis lui demanda soudain s'il ne regrettait pas d'avoir perdu la vue. « Hélas, dit l'aveugle après s'être fait un peu presser, je confesse à ma honte que j'en gémiss intérieurement. — Je m'étonne, reprit Antoine, qu'un homme judicieux comme vous paraissez être, regrette ces yeux de la chair qui sont communs aux mouches,

1. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 504.

2. *Ibid.*, p. 492.

aux fourmis et aux plus méprisables animaux ; et qu'il ne lui suffise pas de posséder cette lumière intérieure qui n'appartient qu'aux saints et aux anges, et par laquelle nous voyons, non les choses qui passent, mais Dieu lui-même. Réjouissez-vous d'avoir l'esprit plus éclairé que le corps, et de posséder ces yeux de l'âme que n'obscurcit point la paille du péché, plutôt que ces yeux charnels qui peuvent, par un seul regard impudique, nous précipiter dans les enfers. » — Un autre jour on le vit se diriger vers la maison d'un corroyeur inconnu d'Alexandrie, et comme on cherchait le motif de cette visite inattendue : « C'est, dit-il, que j'ai été averti de Dieu que cet homme est plus avancé que moi dans la piété. — Que pensez-vous du salut, demandait-il au corroyeur ? — Je crois, répondit l'ouvrier, que tous en sont dignes par leur vertu, excepté moi qui n'y arriverai point à cause de mes péchés. — Voyez, dit Antoine, il en a plus appris à son établi que moi dans ma solitude <sup>1</sup>. »

Après plusieurs jours passés dans des discours semblables, auxquels étaient jointes de très-vives allocutions contre l'hérésie arienne, Antoine sortit d'Alexandrie, reconduit assez loin hors de la ville par Athanase. Les adieux de ces deux amis furent pleins de joie et de paix : puis ils retournèrent à leurs destinées différentes. Athanase rentrait dans Alexandrie, où la persé-

1. Rufin, *De Vit. Patr.*, ch. 430.

cution l'attendait : Antoine sentait sa tâche finie, et allait mourir dans la solitude. Sur sa route, il traversa de nouveau tous ses monastères, laissant à chacun ses instructions. Partout on voulait le retenir ; nulle part il ne se laissait arrêter. Le lieu le plus reculé du désert était celui qu'il avait choisi pour finir seul, sous les yeux de Dieu, une vie que Dieu seul avait remplie, et rendre secrètement à la terre une dépouille mortelle à laquelle il ne pouvait pardonner d'avoir si longtemps retardé son âme dans la voie du salut<sup>1</sup>. Parvenu au fond d'une grotte creusée dans une montagne, sa retraite de prédilection, il sentit la vie qui lui échappait, et fit venir auprès de lui les deux seuls disciples dont il eût souffert la compagnie : « J'entre, dit-il, comme il est écrit, dans la voie de mes pères, et je vois que Dieu m'appelle. Vous autres, veillez et jeûnez, et ne perdez pas le fruit de votre long exercice... Vous connaissez les démons qui vous font la guerre ; vous savez qu'ils sont farouches, mais qu'ils sont impuissants : ne les craignez donc point, mais respirez toujours l'esprit du Christ<sup>2</sup>, et ayez confiance. Vivez comme si vous mouriez tous les jours... Point de commerce avec les schismatiques, ni avec les hérétiques ariens. Vous savez que je les ai toujours fuis, parce que leur hérésie fait la guerre à mon Christ... Si vous avez eu quelque souci de moi, gardez mon souvenir comme celui d'un père ; ne souffrez point qu'on

1. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 501.

2. τὸν Χριστὸν ἀεὶ ἀναπνέετα.

porte mon corps en Égypte, de peur qu'on ne le garde dans des maisons particulières, comme c'est la coutume : car vous savez combien j'ai blâmé souvent ceux qui font ainsi, et combien je les ai détournés de cette habitude <sup>1</sup>. Ensevelissez donc mon corps, et cachez-le sous la terre, et que personne que vous seuls ne connaisse le lieu de ma sépulture. Au jour du jugement, le Sauveur me rendra cette chair devenue incorruptible. Distribuez ainsi mes vêtements : donnez une de mes tuniques de poil de chèvre à l'évêque Athanase ; joignez-y mon manteau, qu'il m'a lui-même donné quand il était neuf, et que je lui rends tout usé. Mon autre tunique est pour l'évêque Sérapion : pour vous, gardez ma chemise de crin. Et puis, salut, mes enfants ! Antoine vous quitte, et ne demeurera plus avec vous <sup>2</sup>. »

Quand les disciples du saint vinrent à Alexandrie, pour s'acquitter du legs modeste dont ils étaient chargés, ils y trouvèrent tout en rumeur et les choses poussées enfin aux dernières extrémités. Le duc Syrien, soit qu'il eût reçu des ordres secrets, soit que la crainte de mécontenter Constance par ses hésitations, l'emportât sur celle de se compromettre par des violences, avait enfin pris son parti, et, joignant la mauvaise foi à la cruauté, il avait rompu la trêve sans prévenir. Le ven-

1. S. Athanase explique quelques lignes plus haut que cette coutume de garder les morts sans les enterrer, en les embaumant, afin de leur témoigner un respect superstitieux, déplaisait beaucoup à saint Antoine, et que ce fut sa raison principale pour aller mourir au désert.

2. S. Athan., *Vit. Ant.*, p. 503.

dredi, 9 février, au moment où le peuple et l'évêque étaient réunis en prières, sans aucune crainte, il fit subitement irruption dans l'église de Saint-Théonas, et remplit tout le sanctuaire du bruit et de l'éclat des armes.

« Il était nuit, dit Athanase, et il y avait dans l'église du peuple qui faisait la vigile de la fête du lendemain. Le chef militaire, Syrien, apparut tout à coup avec des soldats au nombre de plus de cinq mille, ayant des armes et des épées nues, des arcs, des flèches, des lances ; et il les rangea autour de l'église, de manière à empêcher toute personne de sortir. Moi qui ne croyais pas juste, dans un si grand désordre, d'abandonner mon peuple, et qui préférais m'exposer le premier au péril, m'étant assis dans ma chaire, j'ordonnai au diacre de lire le psaume : *La miséricorde de Dieu est grande dans les siècles* ; je dis au peuple de répondre et de se retirer ensuite chacun dans sa maison. Mais le chef s'étant élancé dans le temple, et les soldats assiégeant de toutes parts le sanctuaire pour me saisir, le peuple et les prêtres me pressent, me supplient de prendre la fuite : je refuse de le faire avant que chacun d'eux soit en sûreté. M'étant donc levé, et ayant prié le Seigneur, je les conjurai de se retirer. J'aime mieux, disais-je, être en péril que de voir maltraiter quelqu'un de vous. Plusieurs étant déjà sortis, et les autres se préparant à les suivre, quelques solitaires et quelques moines montèrent jusqu'à moi et m'entraînèrent. Et ainsi, j'en atteste la

suprême vérité, malgré tant de soldats qui assaillaient le sanctuaire, malgré ceux qui entouraient l'église, je sortis sous la conduite du Seigneur et j'échappai sans être vu, glorifiant surtout le Seigneur de ce que je n'avais pas trahi mon peuple, et de ce que, l'ayant mis d'abord en sûreté, j'avais pu être sauvé moi-même et me dérober aux mains qui voulaient me saisir<sup>1</sup>. »

Ce sobre récit ne disait pas tout. Du haut du siège où l'attachaient son devoir et son courage, Athanase n'avait pu tout voir, et son regard ne pouvait tout protéger. Pendant que le sanctuaire retentissait encore des accents de la prière, dans les bas côtés de l'église plus d'une lutte sanglante s'était engagée entre les fidèles et les soldats. Les sabres brillaient, les flèches volaient dans l'air, des cris se mêlaient aux chants sacrés, et le lendemain, quand le jour se leva sur cette scène d'horreur, des cadavres presque méconnaissables à force d'avoir été foulés sous les pieds, des débris d'armes, d'épées, d'ornements d'église, jonchaient le pavé du temple. Des femmes évanouies et à moitié nues étaient étendues sur les marches, le sang ruisselait de toutes parts, et Alexandrie entière, plongée dans une inexprimable confusion, apprit que le crime était consommé et que son évêque avait disparu.

1. S. Athan., *Apol.*, p. 716-717. Nous avons emprunté à M. Villemain la traduction de cet admirable récit (*Tableau de l'éloquence chrétienne au IV<sup>e</sup> siècle*). Il n'y a rien, ce semble, de mieux à faire que de reproduire ce que l'on ne saurait espérer de surpasser. — Soz., IV, 9.

Sous l'empire d'une indignation qui dominait leur effroi, les catholiques se réunirent dans la matinée du lendemain, pour adresser à l'empereur une protestation indignée contre les violences de son agent. Syrien, qui fut informé de leur démarche et qui savait bien qu'il avait agi sans ordre exprès, s'en montra assez troublé. Rien n'eût été si conforme au caractère de Constance que de désavouer les violences commises, tout en en recueillant le profit. N'ayant cependant plus d'autre ressource que de pousser jusqu'au bout l'intimidation, le duc manda les signataires de la protestation et leur ordonna de mentionner expressément dans leur lettre, que l'exécution s'était passée sans troubles et sans coûter la vie à personne. En même temps il envoyait des soldats à l'église de Saint-Théonas pour enlever les cadavres et les débris d'armes qui attestaient encore la lutte nocturne. Les chrétiens résistèrent tant aux ordres impérieux du duc, qui les faisait frapper de coups de bâton, qu'aux efforts des soldats; et ce fut l'occasion de nouveaux désordres, à la suite desquels fut rédigée une seconde protestation, que nous trouvons dans les œuvres d'Athanasie, et qui commençait en ces termes :

« Le peuple d'Alexandrie, qui est sous la direction du très-respectable Athanasie, fait savoir les faits suivants :

« Par un premier acte, nous avons porté témoignage de la violence nocturne qui a été faite tant à nous qu'au temple du Seigneur ; et ce témoignage n'était pas néces-

saire, car toute la ville a vu ces faits et les connaît. Les cadavres des gens tués, trouvés dans l'église, ont été exposés publiquement, ainsi que les arcs et les autres armes qui attestent, comme des témoins qui crieraient à haute voix, la violation de la loi qui a été commise. Mais puisque le clarissime duc Syrien veut nous contraindre par la force de déclarer qu'il n'y a point eu de troubles et que personne n'a péri, c'est pour nous une preuve très-assurée que ce qui s'est passé n'est pas l'effet de la volonté du très-clément Auguste Constance; car le duc ne concevrait pas de crainte de toutes ces choses, s'il les avait accomplies par ordre... Nous renouvelons donc notre témoignage, et comme quelques-uns d'entre nous font route vers le très-pieux Auguste, nous les avons adjurés par le salut du très-pieux empereur (que le Dieu tout puissant garde!), nous prions aussi le préfet d'Égypte, Maxime, et tous les *curieux*, et tous les magistrats clarissimes, de raconter tout au pieux empereur. Nous adjurons aussi tous les gens de mer de divulguer ces faits en tous lieux où ils aborderont, afin de les faire parvenir aux oreilles du prince, et de tous les préfets, et de tous les magistrats, et afin qu'il soit connu que, sous le règne de Constance, des vierges et beaucoup d'autres personnes ont été martyrisées par les ordres de Syrien. »

Suivait le récit des faits, semblable à celui d'Athanasie, à cette exception près qu'ignorant encore le sort du prélat ou ne voulant pas révéler le lieu de sa retraite,

les signataires déclarent qu'il a été enlevé à demi mort, sans connaissance, et qu'on ne sait s'il est encore en vie. Puis ils continuent :

« Si tout ceci est la volonté du prince, à savoir de nous persécuter à outrance, nous sommes prêts à subir le martyre : s'il en est autrement, nous prions le préfet d'Égypte, Maxime, et les autres magistrats, de conjurer le prince que de tels crimes ne se renouvellent pas, et de faire en sorte que nos prières parviennent jusqu'à lui. Qu'il ne permette pas qu'on nous impose un autre évêque, ce à quoi nous résisterions jusqu'à la mort, ne voulant que le respectable Athanase que Dieu nous a donné suivant la succession de nos pères, et que le religieux empereur a envoyé ici avec des lettres expresses, et sous la garde de son serment <sup>1</sup>. »

La ville, occupée militairement, attendit avec anxiété, mais en repos, la réponse de Constance à cette prière, qui ne partit sans doute pas sans être accompagnée d'un récit du duc Syrien destiné à en prévenir l'effet. Plusieurs semaines durent se passer ainsi dans cette pénible angoisse, et pendant tout ce temps on ne savait ni dans quel lieu Athanase était réfugié, ni s'il respirait encore. Enfin la réponse impériale arriva, et elle éteignit la dernière lueur d'espoir des fidèles. L'empereur, très-soulagé d'apprendre que le coup était frappé et qu'Alexandrie lui obéissait encore, avouait, approuvait tout, et ne témoi-

1. S. Athan., *Populi Alexandrini protestatio*, p. 866-868.

gnait qu'un regret : c'est qu'on eût laissé échapper Athanase. Délivré de la crainte qui seule mettait des bornes à sa fureur, il n'apportait plus de ménagements dans ses expressions. « Sénat, peuple d'Alexandrie, assemblez-vous, disait-il; vous tous, jeunes gens de la ville, réunissez-vous. Poursuivez le traître, ou sachez que je vous tiendrai pour mes ennemis. S'il est réfugié chez les Barbares, il faut l'en tirer. » Et il désignait spécialement, comme la retraite où il soupçonnait qu'on pourrait trouver le fugitif, le petit royaume d'Auxume, district d'Éthiopie voisin de l'Égypte, converti par les soins d'Athanase, et gouverné spirituellement par son disciple et ami, Frumence. Athanase assure que l'empereur prit soin d'écrire par le même courrier au prince d'Auxume, pour le prier de lui livrer le maître et le disciple<sup>1</sup>.

Le porteur de ces ordres, le comte Héraclé, ne paraissait nullement disposé à en laisser languir l'exécution. A peine arrivé, il fit afficher la lettre impériale et y joignit, en son nom, de nouvelles menaces. Il déclara au peuple que, si la moindre résistance s'élevait dans la ville, toute distribution de pain serait suspendue, et qu'on jetterait en prison tous les séditeux. « A aucun prix, répétait-il à tout venant, l'empereur ne veut plus entendre parler d'Athanase, et toutes les églises vont être remises aux Ariens. » Ces paroles étranges circulaient dans la ville, où elles causaient une grande émo-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 693; *ad Sol.*, p. 843.

tion. « Qu'est cela? disait-on de toutes parts; l'empereur est-il donc décidément hérétique? <sup>1</sup> »

Il fallait pourtant bien se procurer quelques auxiliaires, pour ne pas avoir l'air d'agir exclusivement par la force et sous l'inspiration d'un seul parti. Ce fut encore cette fois aux païens qu'on eut recours, et l'artifice employé par l'envoyé de Constance, pour les enrôler à son service, sans avoir l'air de s'allier avec eux, fut singulier. Il fit venir les principaux d'entre eux, ceux qui étaient sénateurs et magistrats de la ville, et leur déclara, d'un air d'autorité, que l'empereur se proposait de fermer tous leurs temples et d'abattre leurs idoles; mais que leur obéissance empressée, dans une circonstance aussi grave que l'expulsion d'Athanase, pourrait leur faire trouver grâce. La menace n'était pas sans vraisemblance, car on savait que Constance, par un double jeu qu'out mis en pratique plus d'une fois les oppresseurs de l'Église qui tiennent à paraître ses protecteurs, annonçait l'intention d'imposer la foi chrétienne à tous ses sujets. Peu de temps auparavant, sous les yeux d'Athanase, un ordre impérial avait prohibé la solennité publique d'une grande fête de l'ancien culte national<sup>2</sup>. Les païens, très-indifférents sur le fond de la question soulevée par Arius, mais plus ennemis d'Athanase que de tout autre, ne pouvaient hésiter à se racheter à

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 846.

2. Soz., iv, 40. — On ne sait à quelle époque se place l'anecdote rapportée par cet historien.

si bon marché. Ils promirent donc toute espèce de concours, et, pour commencer, des jeunes gens envoyés par eux firent invasion, peu de jours après, dans une église où le peuple était assemblé. Ils entrèrent armés de pierres et de bâtons, chantant des vers obscènes, insultant les femmes, battant les vieillards, brisèrent l'autel qui était de bois, déchirèrent les voiles de la tenture, et firent du tout un grand feu sur la place, qui s'étendait devant l'église. « Victoire ! s'écriaient-ils dans leur ivresse, Ariens et Grecs ne sont plus qu'un, et Constance va reconnaître nos mystères. » Ils amenèrent même dans l'église une génisse et se mettaient en devoir de la sacrifier, quand on fit remarquer que l'usage en vigueur dans le pays ne permettait de sacrifier que des mâles. Par l'effet de ces violences, les églises furent bientôt vides et prêtes à recevoir sans difficulté le successeur hérétique d'Athanase <sup>1</sup>.

Car c'était là, en définitive, qu'on en devait venir, et l'on ne savait trop quel serait l'homme assez hardi pour recueillir l'héritage qui avait si mal profité, dix ans auparavant, entre les mains de Grégoire. L'épreuve tenta pourtant l'ambition d'un des compatriotes de l'usurpateur précédent, Georges, originaire comme lui de Capadoce. C'était un homme de basse extraction, fils d'un foulon, dit Ammien-Marcellin <sup>2</sup>. Les écrivains ecclé-

1. S. Athan., *Ib.*, p. 848. — Ἐλεγον : ἑλλήνων γέγονε Κωνσταντῖος, καὶ οἱ Ἀριστοὶ τὰ ἡμῶν ἐπέγνωσκον.

2. Amm. Marc., xxii, 41.

siastiques en font le plus odieux portrait. Il était, disent-ils, ignorant, larron, adonné aux plaisirs de la chair et surtout de la table. Ce dernier défaut lui avait coûté une place qu'il occupait avant d'être entré dans les ordres. Il exerçait les fonctions de receveur d'une des fermes du Trésor, celle qui fournissait des viandes salées pour la nourriture des soldats à Constantinople, et il avait été surpris détournant les fonds à son profit, pour subvenir aux frais de sa bonne chère : d'où lui était venu le surnom de *Mangeur du Trésor*. Les Ariens ne l'en avaient pas moins fait prêtre, quoiqu'il ne se mît point en peine de couvrir ses vices par le moindre vernis d'hypocrisie. Il annonçait, de plus, des instincts cruels. Ammien-Marcellin confirme cette peinture par deux mots plus sobres, mais d'une valeur extrême dans la bouche d'un païen : « C'était, dit-il, un homme qui oubliait que sa profession n'enseigne que la justice et la douceur. » Tel était le choix qui fut arrêté dans un petit concile de prélats ariens à Antioche. On le désigna à Constance qui se hâta de lui écrire en l'appelant le révérendissime Georges, maître très-habile dans le chemin du ciel <sup>1</sup>.

Georges ne tarda pas à se mettre en campagne, et avant la fin du carême, c'est-à-dire dans les derniers jours

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 844. — *De Syn. Ar. et Sc.*, p. 912. — *Apol.*, p. 695. — Soz., III, 8 ; IV, 8. — Amm. Marc., XXII, 41 : *Professionis suæ oblitus, quæ nihil nisi justam et lenem suadet.* — S. Grég. Naz., *Or.* XXX, 16.

de mars (Pâques tombant cette année le 6 avril<sup>1</sup>), il arrivait, accompagné d'un nouvel officier supérieur; car Constance, avec sa mobilité et ses caprices accoutumés, changeait à tout instant ses agents, n'étant jamais ni satisfait du zèle, ni sûr de la fidélité d'aucun. Celui-ci, qui portait le nom de Sébastien, était un bel esprit qui avait étudié, pour être rhéteur, à l'école de Libanius, et qui avait embrassé la secte subtile des manichéens. Il joignait les prétentions d'un savant et les passions d'un sectaire à la brutalité d'un soldat. Apparaissant dans cette redoutable compagnie, Georges fut reçu au milieu d'un calme et d'une stupeur universels<sup>2</sup>. La ville, pleine de soldats et environnée de troupes dont les postes se relevaient à tout instant, n'aurait osé bouger. « Voyez Alexandrie, disait un peu plus tard un contemporain, s'adressant à Constance lui-même : quelles guerres autour d'elle ! Ce ne sont à tout moment que des expéditions militaires qui la font trembler.... On change les préfets et les généraux ; on soulève le peuple ; on fait marcher les légions : et tout cela pour qu'Athanase ne puisse pas prêcher Jésus-Christ<sup>3</sup>. »

Constance ne s'en applaudissait pas moins, avec ravissement, d'une soumission obtenue à si grands frais. Il ne craignait pas d'en féliciter les Alexandrins : « Votre

1. S. Athan., *De fuga Apol.*, p. 704.

2. S. Athan., *ad Sol.*, p. 850, 851. — Amm. Marc., **xxiii**, 3, et la note de Valois sur ce passage.

3. S. Hil., *Contra Const.*, p. 1246.

cité, leur écrivait-il dans un véritable accès de rage triomphante, n'a donc point renié ses habitudes héréditaires et les traditions de ses fondateurs : elle s'est montrée, comme toujours, obéissante et docile. Après cette preuve de soumission, si nous ne surpassions pas en bienveillance pour vous Alexandre lui-même, nous pécherions gravement... Quel lieu du monde ignore l'honneur qui vient d'être acquis dans ces derniers événements? Je ne sais, en vérité, à quoi le comparer. La plus grande partie de votre ville était dans l'aveuglement; un homme la gouvernait, sorti des plus bas fonds; il conduisait dans les ténèbres tous ceux qui cherchaient la vérité, les séduisant non par des paroles saines, mais par des jongleries. Et il avait des flatteurs qui l'applaudissaient, qui s'écriaient d'admiration (lesquels, je pense, grommellent bien quelque chose encore en ce moment entre leurs dents) : les simples, trompés, se laissaient entraîner à vivre suivant les conseils de cet homme, et la chose publique, emportée comme par un torrent, s'en allait vers un cataclysme... Mais le voilà, ce grand homme, cet homme courageux : il n'a pas su comparaître pour se défendre; il s'est condamné lui-même, il a fui ! Je conseille aux Barbares de s'en défaire au plus vite, de peur qu'il ne pervertisse ceux qu'il rencontre, se lamentant devant eux avec des airs et des larmes de théâtre. Quant à lui, donc, qu'il s'en aille et ne revienne plus; et quant à vous, distinguez-vous du grand nombre, comme vous avez toujours fait,

par votre sagesse et votre vertu.... Ne vous souvenez plus des vains bavardages de ce scélérat... convaincu de tant de crimes qu'il ne les expierait pas encore suffisamment s'il subissait dix fois la mort <sup>1</sup>. »

Personne n'était dupe (et Georges moins que tout autre) du prétendu congé donné en de tels termes à Athanase par l'empereur : il était clair que lui apporter la personne ou la tête de son ennemi était encore le meilleur moyen de se mettre en grâce. A peine installé, par conséquent, le nouvel évêque, aidé par son associé Sébastien, fit commencer une exacte recherche pour s'assurer de la retraite du proscrit. Églises, maisons, jardins, couvents, tombeaux même, tout fut ouvert, inspecté et bientôt pillé par une soldatesque furieuse qui, très-animée à la poursuite, ne négligeait pas, chemin faisant, de penser à ses propres profits. Les amis connus d'Athanase, désignés pour être l'objet des plus sévères perquisitions, étaient soumis à des violences qui les pénétraient de terreur. On entraît chez eux à toute heure, au nom du prince; on les rouait de coups, pour leur faire dire ce qu'ils ne savaient pas; on enlevait au hasard de leur maison tous les objets de quelque valeur. Ils fuyaient précipitamment dans les faubourgs et dans les campagnes, ou s'embarquaient sur le fleuve. C'était une émigration générale, mais secrète, car les portes de la ville étaient gardées, les che-

1. S. Athan., *Apol.*, p. 694, 695.

mins couverts de sentinelles, les vaisseaux qui entraient au port ou en sortaient soigneusement fouillés<sup>1</sup>.

On avait beau chercher, on ne trouvait rien. On commençait à dire, soit qu'Athanase était mort, soit qu'il avait su, par des arts magiques, se rendre invisible<sup>2</sup>. Des couvents de la ville, il était naturel de passer à ceux du désert. Le monastère de Tabenne fut un des premiers qu'on visita. Telle était pourtant la vénération qu'inspirait ce pieux établissement à tout le pays, qu'on n'osa pas procéder à la visite avec la brutalité ordinaire. Un officier d'un grade élevé, accompagné d'un prélat arien et d'une bonne garde d'archers, remonta le Nil pour aller lui-même faire l'inspection. En l'absence de Théodore, successeur de Pacôme, c'était un moine du nom de Psarphias qui était chargé de la direction. « Athanase n'est-il point parmi vous? demanda l'officier : nous avons ordre de l'empereur de le chercher et de l'emmener. — Athanase est notre père, répondit Psarphias; nous l'aimons et le reconnaissons comme tel, mais nous ne l'avons jamais vu. » On lui ouvrit toute la maison, qu'il put fouiller à son aise, et où il ne rencontra aucune trace du fugitif. En entrant dans l'église, il trouva les moines assemblés qui faisaient l'office : « Priez pour moi, leur dit-il. — Nous ne pouvons prier avec les amis d'Arius », dirent-ils unanimement : et ils le lais-

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 849. — Soz., iv, 10. — Théod., ii, 4. — Ce dernier auteur dit que Constance avait mis la tête d'Athanase à prix. Il n'y a rien de semblable dans la lettre d'Athanase.

2. Soz., *loc. cit.*

sèrent dans l'église, d'où il sortit tout troublé, racontant qu'il avait eu des visions effrayantes de la colère de Dieu <sup>1</sup>.

L'instinct pourtant l'avait bien guidé, et c'était dans une de ces retraites du désert que vivait, sous l'humble vêtement du moine, l'homme qui mettait le monde entier en rumeur. Après la nuit du 5 février, les amis d'Athanase l'avaient emmené précipitamment hors de la ville, et caché dans un des premiers couvents qu'ils rencontrèrent. Il n'y voulait d'abord pas séjourner. Son dessein, vainement combattu par ceux qui l'entouraient, était d'aller trouver l'empereur à Milan, et de demander publiquement justice. « L'empereur, disait-il, m'a donné sa parole de me protéger toujours. Il ne peut avoir oublié à ce point ses serments : c'est à moi de les lui rappeler. » Dans cette pensée, il s'était déjà mis en route pour se rapprocher du bord de la mer et chercher quelque lieu écarté où il pût s'embarquer. Il s'avancait prudemment, d'asile en asile, toutes les maisons des chrétiens fidèles s'ouvrant devant lui pour lui servir de refuge<sup>2</sup>. A chaque pas, on lui apprenait quelque violence nouvelle de ses adversaires : il voyait arriver tout en larmes les fugitifs d'Alexandrie.

1. Bolland., 14 mai.

2. Palladins, auteur de l'*Historia Lausiaca*, avait causé lui-même avec une vierge qui avait caché Athanase sous son toit pendant plusieurs jours. Elle racontait que le saint s'était présenté chez elle, conduit par une vision céleste, et qu'elle avait servi d'intermédiaire à une correspondance avec Alexandrie. *Hist. Lausiaca*, ch. 136.

« N'avancez pas, lui disait chaoun : on vous cherche partout ; on vous attend pour vous assassiner. » Il n'en répétait pas moins qu'il voulait aller devant l'empereur ; que c'était un devoir de lui apprendre l'abus qu'on faisait de son nom. Enfin, on lui apporta les lettres de Constance qui avaient suivi l'arrivée de Georges, jointes à celle que ce prince avait écrite au prince d'Auxume, pour poursuivre sa victime même en dehors des limites de l'empire. Devant ces preuves manifestes de la volonté impériale, il sentit que toute insistance n'était plus qu'une imprudence inutile, et il rétrograda vers les couvents du désert <sup>1</sup>.

Ces maisons, vouées à la prière et au silence, s'échelonnaient d'étape en étape le long du Nil, et les dernières se perdaient dans la solitude, comme la source même du fleuve. Rien n'était si aisé que de passer inaperçu de l'une à l'autre ; et c'est ainsi qu'Athanase put tromper, plusieurs mois durant, la vigilance d'une police infatigable. A la moindre alerte venue d'Alexandrie, un esquif mis à flot sur le fleuve, ou une caravane nocturne traversant les sables, dont le vent du désert effaçait rapidement la trace, le transportait sans bruit vers une retraite nouvelle. Partout où il descendait, les directeurs de la maison le recevaient comme leur père ; et parmi les plus jeunes, habitués à obéir et à se taire, nulle question indiscreète ne s'élevait pour

1. S. Athan., *Apol.*, p. 691, 692, 693, 697.

demander le nom du vénérable inconnu ; nulle parole imprudente ne le murmurait au dehors. Les Pères s'assemblaient autour de lui : il leur racontait ses traverses, répondait à leurs interrogations sur les subtilités du schisme très-imparfaitement comprises au désert, envoyait des messagers ou en recevait pour subvenir, même de loin, par ses conseils, aux besoins de son Église opprimée. Puis il reprenait le train de vie d'un moine ordinaire, et on voyait ce héros des grandes luttes, cet administrateur actif d'une cité populeuse, assidu aux prières, aux offices, aux exercices prolongés de la méditation, étonner les plus vieux athlètes de la pénitence par son intelligence des voies intérieures de la piété et la sérénité d'une vie contemplative.

« Il lui fallut fuir alors, disait plus tard son panégyriste, et nul exil ne fut mieux employé, car il se rendit dans ces divines retraites de la méditation qui sont en Égypte, où des hommes, se séparant du monde et embrassant la solitude, vivent pour Dieu seul..... Et là Athanase, qui avait le don de concilier et de rapprocher toutes choses, suivant l'exemple de Celui qui, par son sang divin, a uni tout ce qui était divisé, sut unir la vie solitaire avec les biens de la société religieuse ; montrant que le sacerdoce est aussi une philosophie <sup>1</sup>, et que la philosophie a besoin d'un sacerdoce qui l'enseigne. Et il sut si bien concilier ces deux choses, une tranquillité

1. Saint Grégoire appelle souvent de ce nom (*φιλοσοφία*) la vie contemplative adonnée à la méditation.

active et une activité tranquille, qu'il fit comprendre à tous que la vie monastique consiste plutôt dans le ferme détachement du cœur, que dans la séparation du corps <sup>1</sup>. »

De nombreux écrits sortis de sa plume pendant ces heures de repos forcé, où sa vie dépendait toujours d'une indiscretion ou d'un hasard, attestent cette variété de préoccupations et cette plénitude de facultés. Tour à tour racontant son histoire, défendant sa cause, exhortant son Église, exposant le dogme, réfutant l'hérésie, jamais son esprit ne fut plus lucide, jamais sa réflexion ne fut plus mûre, jamais son éloquence ne s'échappa plus animée et plus incisive que dans ces jours d'angoisse. Plus d'un volume de ses œuvres, écrit pendant cette retraite forcée, nous apporte, avec les plus solides instructions chrétiennes, l'écho des transports contenus de cette âme ardente.

C'est d'abord une apologie de toute sa vie, adressée directement à l'empereur lui-même. Sans doute, c'était le résumé de ce qu'il comptait lui dire en face, s'il lui avait été donné de l'aborder ; mais contraint de fuir sa présence, il cherchait du moins à lui faire arriver la vérité par quelque voie détournée. Nulle flatterie, nulle bravade, nulle parole inutile. Tout est concis, nerveux, mâle, dans ce langage d'un accusé parlant à son juge, d'un sujet parlant à son maître, qui n'oublie pas un instant qu'il est aussi un évêque parlant à un fidèle.

1. S. Grég. Naz., *Or.* XXI, 19, 20.

« . . . . Comme je sais, dit-il, que vous êtes chrétien depuis beaucoup d'années, et que vos parents vous ont élevé dans la crainte de Dieu, c'est avec un cœur tranquille que je viens me justifier devant vous. Je répéterai les paroles du bienheureux Paul, et c'est là, très-religieux Auguste, l'intercesseur dont je me servirai auprès de vous, car je sais que ce héraut de la vérité trouve en vous le plus soumis des auditeurs. . . . On prétend que j'ai semé la division entre vous et le pieux auguste Constant, de bienheureuse mémoire. . . Suis-je donc un insensé, suis-je à ce point hors de sens, que vous me soupçonniez d'une pensée pareille? . . . Votre frère, ce grand serviteur de Dieu, n'était pas d'un naturel si crédule, et je n'avais pas moi-même assez de crédit sur lui pour que la prudence m'eût permis de calomnier un frère auprès de son frère, un empereur auprès d'un empereur? Je ne suis point en délire, ô empereur, et je n'ai jamais oublié cette instruction de l'Écriture : Même dans la retraite de ta conscience, ne maudis point le roi; même dans le fond de ton lit, ne parle point mal de l'homme opulent : car les oiseaux du ciel iront redire tes paroles. Que si vous autres rois, vous savez faire en sorte que rien ne vous dérobe les choses dites contre vous, même en secret, comment est-il croyable qu'en présence de l'empereur et de tant de gens qui nous écoutaient, j'aie osé mal parler de vous? Informez-vous, en effet, et vous saurez que je n'ai jamais parlé seul à seul à votre frère, mais

toujours en présence de l'évêque du lieu où nous étions, et de tous les gens de sa cour : j'entrais avec eux, je sortais avec eux, et toutes les personnes présentes vous l'attesteront... Une seconde calomnie prétend que j'ai écrit au tyran dont je ne veux pas même prononcer le nom, et la grandeur de ce mensonge est telle, qu'il frappe mes sens d'horreur. En vérité, religieux empereur, je me demande avec surprise s'il est possible qu'un homme soit assez égaré pour mentir à ce point... Et je ne sais par où commencer pour répondre, car toutes les fois que je veux parler, ma langue se glace d'étonnement et d'horreur. Car enfin, pour ce qui touche votre bienheureux frère, il y avait quelque prétexte, quelque apparence à m'accuser : il avait désiré me voir ; il avait daigné vous écrire à mon sujet ; il m'avait témoigné plusieurs fois, absent ou présent, son estime. Mais cet infernal Magnence (j'en atteste Dieu et son Christ), je ne l'ai jamais vu, et je n'ai jamais rien su de lui. Inconnu, comment aurais-je parlé à un inconnu?..... Et si j'avais voulu lui écrire, comment aurais-je commencé ma lettre? Tu as bien fait, aurais-je dû lui dire, toi qui as tué Constant, l'homme du monde qui me tenait le plus en estime, et qui me comblait de ses bienfaits. Je te sais gré d'avoir privé de la lumière tous mes amis, tous les hommes fidèles et chrétiens dont j'ai été l'hôte à Rome, la bienheureuse Eutropie (votre tante, ô Constance), Abulère, cet excellent homme, Spérance, cet ami fidèle, et tant d'autres gens

de bien... Voilà le compliment que j'aurais eu à lui faire. Et l'on veut faire croire que j'ai été l'ami d'un tel monstre, et que je lui ai donné le salut de paix ! »

La pièce continue sur ce ton animé, passant toutes les accusations en revue, et les terrassant de cette logique dédaigneuse. Mais sa défense personnelle était le moindre des soucis du proscrit : ce sont les périls de la foi qui lui remettent bientôt la plume à la main. Sur la nouvelle, que l'on faisait circuler dans les diocèses d'Égypte plusieurs formules de foi, différentes de celle de Nicée, quoique encore éloignées de celle d'Arius, et qu'un certain nombre de fidèles se laissaient séduire par cet artifice : « Prenez garde, leur écrit-il sur-le-champ, dans une lettre circulaire envoyée, du fond de sa retraite, à tous les évêques, les gens qui vous circonviennent cachent leur dessein et ne se servent des paroles de l'Écriture que comme d'un hameçon pour attirer à leur malice les ignorants. Voyez, en effet, si je n'ai pas raison. Ils font des formules de foi : de deux choses l'une, ou bien ils n'y sont poussés par aucune nécessité, et alors ce qu'ils tentent est superflu et presque nuisible... Ou bien, c'est pour s'excuser de partager l'hérésie d'Arius, et alors ce qu'ils ont à faire, c'est d'extirper les mauvaises plantes jusqu'à la racine et de frapper de notes d'infamie ceux qui répandent cette ivraie... Mais c'est précisément ce qu'ils ne font pas et

1. S. Athan., *Apol.*, p. 673 et suiv.

ce qu'ils ne veulent pas laisser faire, ce qu'ils empêchent par toutes sortes de moyens. Ils se justifient donc, dans ces formules, précisément de la chose dont on ne les accuse pas... Ils sont comme un homme qui, accusé d'adultère, se défendrait de vol ou qui, prévenu du soupçon de meurtre, démontrerait qu'il n'a fait ni faux serment, ni détournement de dépôt. Ce serait plutôt une dérision qu'une excuse, et ce serait presque un aveu du crime. Car, qu'y a-t-il de commun entre un meurtre et un dépôt, entre un adultère et un vol?..... Pour nous, nous sommes chrétiens, et non Ariens; et plût à Dieu que ceux qui ont rédigé ces nouvelles formules n'eussent point les sentiments d'Arius! Mais maintenant il faut parler franchement, car nous n'avons point reçu un esprit de servitude qui engendre la crainte; c'est à la liberté que l'Esprit de Dieu nous a appelés. Et ce serait une grande honte si cette foi, que nous avons reçue du Sauveur par les Apôtres, nous l'abandonnions pour Arius et pour ceux qui pensent comme lui. Mais la plupart des gens de ce pays, connaissant l'artifice de ces rédacteurs de professions de foi, sont décidés à résister jusqu'au sang à leur malice, et cela surtout parce qu'ils comptent sur votre courage. Puis donc que nous sommes en face de l'hérésie, et qu'elle est sortie comme un serpent de sa caverne, mais que l'enfant divin, qu'Hérode cherche pour le tuer, est conservé parmi vous; puisque la vérité vit en vous, puisque votre foi est pleine de vigueur, allons donc, je

vous en conjure, tenant dans les mains cette doctrine que vos pères vous ont transmise à Nicée, donner au monde l'exemple de la confiance et de la foi en Dieu. C'est ici le combat de la foi : il y a plus d'une attaque de l'ennemi, et celui-là n'est pas seul martyr qui refuse d'encenser les idoles ; mais refuser de renier la foi, c'est là le témoignage, le martyre éclatant de la conscience <sup>1</sup>. »

Ce n'était pas assez de ces vives exhortations : elles étaient bientôt suivies de quatre traités dogmatiques, discutant toutes les questions agitées entre les ariens et les orthodoxes. Là, nulle allusion aux événements du jour, nulle trace des émotions de la lutte : le dogme seul et l'Écriture. Ces dissertations sont fatigantes pour un lecteur moderne, que n'intéressent plus les détails d'une question épuisée : quand on les étudie de près et avec patience, peut-être le caractère particulier du génie d'Athanase, l'union de la fermeté à la souplesse, s'y développe-t-il mieux que partout ailleurs. A voir sur quoi la discussion porte, sur quelle interprétation forcée des textes de l'Écriture, sur quelle puérile ambiguïté de mots, on s'étonne de quelles objections daigne se préoccuper un si grand génie. Regardez de près : la subtilité naît

1. S. Athan., *Contra Arian. Or.* 1, p. 292, 293, 303. — Cette pièce porte dans l'édition que nous citons le titre de *Premier discours contre les Ariens*, bien qu'elle n'ait rien de commun avec les quatre qui suivent, et que sa suscription particulière en fasse une vraie circulaire aux évêques d'Égypte. — Voir Tillemont, *Saint Athanase*, note 76.

de la difficulté qu'on lui pose ; le bon sens jaillit, droit et ferme, de la réponse. Fatigué parfois lui-même des misères auxquelles on le condamne : « O les fous, s'écrie-t-il, ô les chicaneurs ! Mais il faut bien leur répondre. Il vaudrait mieux se taire ; mais puisqu'ils ne se tiennent point en repos, pour réfuter leurs impertinences il en faut peut-être dire de pareilles. » Dénouant alors d'une main délicate les mille liens dans lesquels on veut l'enlacer, puis saisissant d'un bras de fer son ennemi, le géant l'entraîne avec lui sur les hauteurs de la métaphysique chrétienne.

Au fond, ces petits traités ne sont qu'un long dilemme posé aux Ariens sous mille formes : « Ou Jésus-Christ est Dieu, ou il est une créature. S'il est Dieu, que nous reproche-t-on ? S'il est créature, pourquoi l'adorez-vous ? Vous êtes des païens et des gentils, si vous adorez ce qui est créé. Idolâtres ou catholiques : vous n'avez point d'intermédiaire <sup>1</sup>. » C'est sur ce point vulnérable de l'Arianisme que portent incessamment les traits d'Athanase. Et, en effet, l'identité parfaite de sa substance avec la substance divine était la seule chose qui distinguât le Christ de tous les demi-dieux, fils de dieux, de toutes les incarnations poétiques ou grotesques dont l'antiquité avait chargé ses autels. S'il n'était pas le grand Dieu lui-même, le Dieu unique,

1. Cette assimilation entre les païens et les Ariens revient à toutes les pages. — Voyez, entre autres, p. 385, 392.

il n'était qu'un nom de plus ajouté à la liste des faux dieux. Il prenait rang avec Jupiter, avec Neptune, avec Apollon, dans un Olympe placé à moitié chemin, à mi-côte du ciel et de la terre, au-dessous des retraites inaccessibles d'un Dieu suprême, immuable et inconnu. Le polythéisme rentrait par une porte détournée, si une main vigoureuse ne l'avait démasqué et déposé. Là est pour l'histoire de l'intelligence humaine l'intérêt persistant de la lutte de l'Arianisme, et le cri d'Athanasie, poussé jusqu'à nous du fond du désert, vient encore ébranler tous les échos de la raison comme de la foi.

Pendant les nouvelles d'Alexandrie devenaient chaque jour plus sinistres, car l'inutilité des perquisitions irritait et exaspérait les persécuteurs. Leur colère était surtout redoublée par la désertion des églises dont les prêtres ariens avaient pris possession. Les chrétiens fidèles les fuyaient pour aller tenir leurs réunions, soit de piété, soit de charité, aux portes de la ville, dans des campagnes reculées. Défense fut faite aux ecclésiastiques rebelles de célébrer le service divin, ou de distribuer les aumônes ; défense aux pauvres, de les recevoir. Puis, le premier dimanche qui suivit la Pentecôte, informé qu'une de ces réunions prohibées se tenait dans un cimetière, le comte Sébastien y fait subitement invasion avec trois mille hommes, l'épée nue, au moment où la messe finissait. Il fait arrêter les fidèles de distinction, principalement les vierges, et les faisant dé-

pouiller de leurs vêtements, il ordonne qu'elles soient frappées de verges qu'on avait formées de branches de palmier fraîches dont on n'avait pas enlevé les épines. Le supplice fut prolongé assez longtemps pour coûter la vie à beaucoup de ces saintes filles et à plusieurs hommes. On laissa leurs corps gisant dans la campagne, avec défense de les enterrer. Les mêmes violences ne tardèrent pas à s'étendre sur toute la surface de l'Égypte : seize évêques bannis, trente forcés de fuir, partout des prêtres dispersés, martyrisés ou proscrits ; des églises pillées et des instruments de supplice dressés sur toutes les places publiques ; tous ces désordres couvrirent l'Égypte d'un spectacle de désolation que n'avait égalé aucune des persécutions du paganisme <sup>1</sup>.

Le bruit de ces malheurs arrivait dans la retraite d'Athanase, apporté par des fugitifs dont les larmes ou les blessures lui déchiraient le cœur. La crainte d'exposer ses pieux hôtes à ce redoublement de cruauté le décida alors à se séparer même de cette société silencieuse, où il goûtait les douceurs de la sympathie. Fuyant toute habitation d'homme, il alla chercher un asile tellement secret qu'il ne pouvait, dit-on, y jouir librement de la vue de l'air. C'était, ou quelque grotte souterraine, ou quelqu'un de ces vastes caveaux funéraires dont la piété des Égyptiens avait couvert la campagne, et qui, souvent abandonnés et oubliés, deve-

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 850 et suiv. ; *Apol.*, p. 692 ; *De fuga*, p. 704 et suiv. — Théod., II, 14.

naient la retraite des bêtes sauvages. Un seul fidèle en savait le chemin et venait l'y trouver pour lui apporter sa nourriture et lui remettre ou prendre ses lettres <sup>1</sup>. Car du fond de son cachot inconnu, où le jour ne pénétrait pas, sa voix trouvait encore moyen de se faire entendre. Il y a même dans les écrits qui, par leur date, ont dû évidemment être composés dans les entrailles de la terre, plus de feu encore, des transports plus ardents d'une sainte colère, et comme une verve plus àpre. Sous l'étreinte chaque jour plus resserrée de la persécution, le courage se concentre et s'exalte.

Il apprend, par exemple, que ce courage était mis en doute par les évêques ariens qui, de dépit de ne pas le trouver, répétaient en riant qu'il avait fui. « Quoi! s'écrie-t-il, bondissant d'indignation, j'entends dire que Léonce d'Antioche, Narcisse de Nérouiade, Georges de Laodicée, et les autres Ariens, se raillent de moi et m'appellent lâche, parce que je ne me suis pas livré de moi-même à leurs coups <sup>2</sup>!... Et ils ne voient pas que

1. Soz., iv, 10. — Rufin, i, 18. — Luc. Cal., *Epist. ad Athan.*, à la fin du volume des œuvres de Lucifer.

2. S. Athan., *De fuga*, p. 701. — Ce traité d'Athanase, et celui que nous allons citer tout à l'heure, sont évidemment postérieurs, au moins de dix-huit mois ou deux ans, aux précédents, puisqu'il y est fait mention de la chute d'Osius et de Libère, qui n'eut lieu qu'à la fin de 357 ou au début de 358. Mais la suite du récit nous a obligé de les placer ici, parce que s'il s'était écoulé un assez long laps de temps, il ne s'était pourtant pas opéré de changement notable dans la situation du prélat proscrit, entre ses premiers et ses derniers écrits. On dit qu'il

par ces railleries ils se dénoncent eux-mêmes. Car, s'il est mal de fuir, il est plus mal encore de poursuivre. Celui qui fuit se cache pour ne pas mourir; celui qui poursuit, court pour tuer... S'ils trouvent la fuite honteuse, qu'ils rougissent eux-mêmes de leur poursuite, car s'il n'y avait pas d'embûche, il n'y aurait pas de fuite non plus<sup>1</sup>... Devant qui fuit-on? Est-ce devant les gens humains et doux, ou devant les gens féroces et criminels? On fuyait devant Saül, et on se réfugiait chez David<sup>2</sup>... S'il est mal de fuir, pourquoi Jacob a-t-il fui devant Ésaü? Pourquoi Moïse a-t-il fui chez les Madianites? Et que diront-ils, ces mauvais plaisants, de David fuyant de sa maison devant les meurtriers de Saül, se cachant dans une caverne, et déguisant son visage, jusqu'à ce qu'il ait échappé aux embûches d'Abimélech? Que diront-ils, ces bavards imprudents, du grand Élie qui savait faire descendre la puissance de Dieu sur la terre, et ressusciter les morts, mais qui se cachait devant Achab et devant les menaces de Jézabel, dans le temps même où les fils des prophètes fuyaient la mort dans les cavernes d'Abdias? — Mais peut-être que ce sont là des exemples trop anciens et qu'ils n'ont pas

resta six ans dans sa caverne. Quelque soin que je mette à suivre fidèlement l'ordre chronologique, ou conçoit que dans le récit de faits qui se passèrent dans des lieux aussi éloignés les uns des autres, il faut s'écarter quelquefois de la suite des dates pour ne pas briser à tout moment la narration.

1. S. Athan., *De fuga*, p. 705, 706.

2. *Ibid.*, p. 706.

lu ces vieux écrits. Ne se souviendront-ils pas au moins de l'Évangile, et des disciples fuyant la fureur des Juifs, et de Paul descendu des murailles de Damas dans une corbeille<sup>1</sup>?... Tous ces saints ne fuyaient point par crainte : non, grand Dieu ! Mais ils considéraient la fuite comme l'exercice et la préparation de la mort. Ils ne voulaient point s'offrir témérairement au péril, car c'est être coupable de sa propre mort, et désobéir à Dieu, qui a dit : Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni ; et ils auraient cru plutôt faire acte de timidité en se dérochant au péril et au tourment de l'exil, plus terrible que ceux de la mort. Heureux, en effet, est celui qui meurt ; il se repose de ses misères. Mais celui qui fuit, attendant d'heure en heure l'arrivée de ses ennemis, souhaiterait bien souvent d'être mort. Ceux donc qui mourront dans la fuite ne mourront point sans gloire : ceux-là aussi auront la palme du martyre... Ces hommes qui ont fui avaient tant de courage que nul n'en pourrait douter. Le patriarche Jacob, qui avait bien fui devant Ésaü, quand il vit la mort présente, n'en fut point ému ; et il fut béni à cette heure même chacun de ses fils suivant son mérite. Le grand Moïse, qui avait fui devant Pharaon et s'était caché chez les Madianites, dès que Dieu le lui ordonna, se présenta sans crainte en Égypte ; et quand il lui fut dit : Monte sur la montagne et meurs, il ne refusa point de marcher, mais il s'é-

1. S. Athan., *De fuga*, p. 707.

lança de grand cœur... Pierre, qui s'était caché chez les Juifs; Paul, qui avait fui, quand ils surent qu'ils trouveraient le martyr à Rome, ne renoncèrent point à s'y rendre, mais y marchèrent avec joie... Mon sang va être répandu comme une libation, disait Paul, et le jour de ma délivrance approche. Ces exemples prouvent que la fuite n'est point le résultat de la crainte, ni un acte lâche et vulgaire, mais qu'elle est l'effet d'une grande force de courage<sup>1</sup>. »

Puis il reprend encore une fois, dans une lettre animée, le récit de ses traverses et des fureurs de Constance.

« C'étaient des eunuques, dit-il, qui menaient tout cela : et ce qu'on ne saurait assez remarquer dans toutes ces intrigues, c'est que l'hérésie arienne, qui ne veut point que Dieu ait un Fils, allait chercher son appui parmi les eunuques, hommes stériles par le corps comme par l'âme, et qui ne peuvent point souffrir qu'on prononce le nom de fils devant eux. L'eunuque éthiopien, qui ne comprenait point ce qu'il lisait, eut à la parole de Philippe qui lui enseignait le Sauveur; mais les eunuques de Constance ne croient point à la confession de Pierre, leur enseignant le Fils de Dieu : et ils s'emportent contre ceux qui disent que Dieu a un Fils. La loi ecclésiastique défend que les eunuques siègent dans les conseils de l'Église, et ce sont eux maintenant qui

1. S. Athan., *De fuga*, p. 712, 713.

se font maîtres de tous les jugements ecclésiastiques. Constance ne fait que ce qui leur plaît, et des hommes qui se nomment évêques ratifient leurs sentences. Oh! qui se fera l'historien d'une telle honte? Qui osera la raconter à la génération future? Et qui la croira, si on la lui raconte? Des eunuques, race avide de volupté et pleine de malice, qui n'ont d'autre souci que de priver les autres de ce que la nature leur a refusé; des eunuques, à qui l'on confierait à peine le gouvernement de sa propre maison, gouvernement aujourd'hui l'Église!<sup>1</sup>... Quand de telles choses se sont-elles vues depuis que le monde existe? Quand les jugements de l'Église ont-ils dû leur autorité à l'empereur? Quand le jugement impérial a-t-il été tenu pour valable dans l'Église? Il y a eu bien des conciles avant nos jours, et bien des jugements ecclésiastiques; mais jamais prêtre n'a consulté empereur sur de tels sujets, et jamais empereur n'a prétendu régir les choses de l'Église. L'apôtre Paul avait des amis dans la maison de César, et il les salue dans sa lettre aux Philippiens; mais il ne se les associait pas pour juger les choses ecclésiastiques. Mais maintenant l'hérésie arienne nous donne un spectacle tout nouveau. Des évêques prêtent la puissance épiscopale à Constance, pour l'aider à faire ce qui lui plaît, et afin qu'il puisse persécuter sans qu'on l'appelle persécuteur. A leur tour, on leur prête la puissance impériale, pour qu'ils

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 834, 835.

se délivrent de leurs ennemis, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas impies comme eux. Ceci est une comédie où des gens jouent le rôle d'évêques, et où Constance dirige la scène<sup>1</sup>... Et en voyant tout ce qui se passe, et l'impudence qu'affiche l'impiété, qui est-ce qui oserait dire encore que Constance est chrétien? N'est-il pas plutôt l'image de l'Antechrist? Quel est celui des signes de l'Antechrist qui lui manque? En quoi Constance n'est-il pas semblable à l'Antechrist et l'Antechrist à Constance? N'est-ce point par son ordre que les Ariens et les païens ont sacrifié dans la grande église de Césarée et blasphémé contre le Christ? Et n'est-ce point à ce signe que la vision de Daniel fait reconnaître l'Antechrist?... Le voilà bien tel qu'il doit être, parlant contre le Très-Haut, défendant l'impiété, faisant la guerre aux saints, poursuivant les ministres de Dieu, et usant pour sa perte du peu de temps de pouvoir que Dieu lui donne<sup>2</sup>.... Oui, assurément, Constance nous montre la véritable image de l'Antechrist. Et ainsi, pour en finir, si jamais il fut glorieux de tenir ferme à l'Écriture contre les hérésies, c'est aujourd'hui et contre celle-ci. Or, le précepte de l'Écriture est celui-ci : *Sortez, sortez, éloignez-vous, ne touchez point à l'impureté, séparez-vous de ceux-ci, vous qui portez les vases divins.* Et voici l'instruction qui convient à tous. Si quelqu'un a été pris par cette erreur, qu'il en sorte comme de

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 845.

2. *Ibid.*, p. 860.

Sodome, sans se retourner, de peur de subir le sort de la femme de Loth. Quant à ceux qui sont restés purs de l'impunité, qu'ils en aient la gloire devant Dieu, et qu'ils disent : *Nous n'avons point élevé nos mains vers des dieux étrangers ; nous n'avons point adoré l'œuvre de nos mains ; nous n'avons servi aucune créature, mais toi seul Dieu, qui as tout créé par ton Verbe, ton Fils unique, notre Seigneur, par lequel à toi, comme à lui et à l'Esprit saint, soient la gloire et l'empire aux siècles des siècles* ! »

Ces paroles, sorties toutes brûlantes d'un asile inconnu, faisaient circuler partout un frémissement d'indignation. Partout la puissance impériale rencontrait une résistance inconnue aux âges précédents, résistance qui prenait rarement les armes et ne versait le sang que par entraînement et à regret, mais qui trouvait un invincible point d'appui dans la force de la conscience affranchie et de l'opinion indignée.

Les scènes lamentables de l'Égypte se reproduisaient, en effet, de toutes parts. Partout on offrait aux évêques la condamnation d'Athanase à signer ; et si la défection épiscopale se faisait attendre, la persécution arrivait, suivie de l'héroïque désobéissance des fidèles. Le courage ne faisait pas défaut en Orient même, quoique le nombre des évêques complaisants y fût très-grand, et que l'hérésie arienne, qui y avait pris naissance, y eût

jeté des racines plus étendues. A Antioche, où une succession de pasteurs hérétiques gouvernait déjà depuis plus de trente ans<sup>1</sup> ; à Constantinople, où, depuis l'exil de l'évêque Paul, suivi promptement de sa mort, l'usurpateur Macédonius régnait en maître<sup>2</sup>, il se trouva pourtant un noyau de chrétiens persévérants qui payèrent leur fidélité de la confiscation de leurs biens, de l'exil et des plus affreux supplices. On détruisait leurs églises ; ils les rebâtissaient le lendemain. La nouvelle capitale de l'empire, à peine achevée, était ainsi le théâtre de luttes violentes entre les soldats et la foule, qui mettaient à forte épreuve la solidité déjà très-mal assurée de ses monuments et le calme de sa population, formée, par des émigrations de toute sorte, d'aventuriers et de gens sans aveu. Les ruines faites par la sédition et par l'émeute s'y mêlaient de toutes parts aux constructions inachevées. C'est ainsi que l'église des Saints-Apôtres, où reposait la dépouille de Constantin, se trouvait ébranlée à peine vingt ans après sa fondation. Macédonius voulut enlever le corps du prince, pour le faire déposer dans un lieu plus sûr. Dans l'état agité des esprits, ce fut le signal d'une insurrection. On répandit parmi le peuple que, non content de déchirer le symbole du grand concile, les Ariens voulaient encore déterrer les restes du saint empereur qui y avait figuré. Chacun courut aux armes. Au premier rang des révoltés figurait la petite

1. Voir la première partie de cette histoire, t. II, p. 300.

2. Voir plus haut, p. 65.

secte des Novatiens dont Constantin avait négocié à Nicée la réconciliation avec l'Église, et qui, malgré la persévérance de ses coutumes bizarres, demeurait inébranlablement attachée à la mémoire du concile. On se battit plusieurs jours dans le sanctuaire de Saint-Acace, où le corps avait été déposé, et le sang ruisselait, dit Sozomène, de l'intérieur de l'église jusque sur la place qui y conduisait<sup>1</sup>. La lutte ne finit que par l'intervention de l'empereur, qui blâma l'évêque et se réserva de disposer lui-même, à son arrivée, des restes mortels de son père.

Ailleurs, la résistance, plus évangélique et plus digne, avait pour soutiens les évêques d'Occident, proscrits à Milan, et qu'on avait envoyés passer leur temps d'exil en Asie. Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari, détenus dans deux villes de Palestine, y étaient l'objet à la fois des traitements les plus rigoureux de la part des magistrats, et de la pieuse admiration de la foule chrétienne. On s'empressait autour d'eux, pour entendre le récit de leurs peines. La maison où demeurait Eusèbe à Scythople et qui appartenait à un juif converti de distinction, le comte Joseph, était chaque jour encombrée de visiteurs, qui arrivaient les mains chargées de présents, d'habits, d'aliments, pour subvenir à tous ses besoins. Ce spectacle, qui faisait de l'exil un triomphe, irrita les Ariens de la ville, qui avaient dans l'évêque

1. Soz., iv, 20, 21. — Soc., II, 38.

Patrophile un chef actif et obstiné. On alla tirer brutalement le confesseur de sa maison, et on l'enferma dans la cellule d'un hospice, où personne n'eut permission de le venir voir. Eusèbe se laissa faire en silence; mais le lendemain Patrophile reçut de lui un billet avec cette suscription : « Eusèbe, serviteur de Dieu, au géolier Patrophile. » Il lui annonçait sa résolution de ne pas manger un morceau de pain, de ne pas boire une goutte d'eau dans sa prison, décidé qu'il était à se laisser plutôt mourir de faim qu'à renoncer à recevoir sa nourriture des mains de ses frères. Patrophile, ému de cette froide intrépidité, n'osa prendre sur lui de causer la mort d'un collègue, et lui fit rendre sa liberté. La foule lui fit cortège de la prison jusqu'à sa demeure, et voulut illuminer elle-même tout le bâtiment. Peu de jours après, il recevait une députation de deux prêtres de son église qui avaient traversé la mer pour venir lui apporter les souvenirs et les collectes de son troupeau. A son tour, il distribuait des aumônes à ceux qui l'avaient assisté la veille; il écrivait aux fidèles d'Italie pour les encourager et les remercier, et resserrait ainsi encore, du fond de sa retraite, toutes les mailles de ce réseau que l'organisation ecclésiastique avait jeté sur le monde, et qu'aucune puissance humaine ne pouvait plus briser<sup>1</sup>.

1. La lettre d'Eusèbe de Verceil à son église, qui rend compte de cette anecdote, a été publiée par Baronius (*Ann. eccl.*, ann. 356, § 95), et porte un grand caractère d'authenticité. — S. Épiphane (*Hær.*, xxx, 5) raconte qu'il a été voir lui-même le confesseur Eusèbe dans sa retraite de Scythople, chez le comte Joseph.

Lucifer supportait les peines de l'exil avec moins de patience et bravait la persécution avec plus d'audace encore. Dans une suite de pamphlets écrits d'un style dur et rustique, comme il le dit lui-même, ce rude paysan poussait la liberté évangélique jusqu'à ses plus extrêmes limites : *Défense d'Athanase, Condamnation des rois apostats, Nulle société avec les hérétiques, Il ne faut point épargner les ennemis de Dieu, Mourons pour le Fils de Dieu*, tels étaient les titres de ces traités acerbes, où les anathèmes sévères de la langue biblique sont épuisés par cet autre Élie contre un nouvel Achab : le serpent de la Genèse, le loup de l'Évangile ne sont plus que des images adoucies de l'empereur arien. « Au dernier jour, dit-il, comme Adam dit à Dieu : c'est le serpent qui nous a séduits ; nous, évêques, si nous faiblissons, nous dirons : c'est Constance qui nous a séduits... Viens donc, empereur, pourquoi ne te venges-tu pas de moi, de ce mendiant qui t'insulte?... Penses-tu que nous respecterons ton diadème, tes pendants d'oreilles, tes bracelets, tes riches vêtements, et que nous oublierons le maître des cieux et de la terre<sup>1</sup>? » Tous ces écrits circulaient rapidement, grâce à la communication constante des églises entre elles, malgré la police et les distances. Athanase en eut connaissance dans sa retraite, put faire demander ces écrits, les recevoir, et bien qu'il dût déjà y reconnaître des

1. Luc. Cal, *Op.*, p. 2, 232, 293.

traces de cet esprit trop véhément qui le mit plus tard lui-même aux prises avec Lucifer, il n'hésita pas, devant tant de courage et dans un tel péril à lui envoyer ses félicitations. Il l'appelait : « O véritable Lucifer, qui portes le flambeau de la vérité et le mets sur le chandelier, pour qu'elle luise aux yeux de tous. » Bien plus, l'empereur lui-même reçut un jour un de ces manuscrits, qui lui fut directement adressé. Surpris d'une telle audace, et ne voulant pas croire qu'elle fût possible, il fit écrire à Lucifer par Florentius, son maître des offices, pour savoir s'il était bien réellement l'auteur de l'envoi. Nous possédons encore cette étrange correspondance, dans laquelle le persécuteur semble reculer intimidé devant la victime.

« Florentius, maître des offices, au très-excellent seigneur Lucifer :

« Quelqu'un est venu offrir en votre nom un manuscrit à notre Seigneur et Auguste; et celui-ci a désiré qu'il fût renvoyé à Votre Sainteté, et veut savoir si c'est bien vous qui l'avez adressé. Répondez donc ce qui est vrai, et renvoyez le manuscrit, afin qu'on puisse l'offrir de nouveau à son Éternité. »

Lucifer répond sans hésiter :

« Mon fils très-cher, votre lettre très-honorée me fait savoir qu'un homme a remis en mon nom, à l'empereur, un manuscrit qu'il dit avoir été adressé par mon humilité. Votre religieuse Prudence saura que j'ai examiné avec soin ce manuscrit, et que je le remets, pour

vous être rendu, à Bonose, l'agent d'affaires. Et maintenant Votre Générosité voudra bien dire à l'empereur que je le reconnais pour mien sans difficulté. Et quand l'empereur aura commencé de réfléchir aux raisons qui m'ont décidé à discuter de cette sorte, il verra que nous sommes décidés à souffrir la mort qu'on nous prépare<sup>1</sup>. »

C'était autour de Constance même, et aux portes de son palais, que cette forte organisation de l'Église se jouait de sa colère et bravait sa puissance. Avec quelque dureté qu'il eût sévi, il n'avait pu bannir tous les évêques d'Occident, et ceux qui restaient sur leurs sièges, même au prix de quelque complaisance extérieure, conservaient pour Athanase un penchant secret, et pour la foi de Nicée un profond attachement. Dans les diocèses où on avait installé de force des évêques intrus, les populations en masse refusaient de communiquer avec eux. Le diacre Felix, créé évêque de Rome en place de Libère, restait seul dans son église, abandonné de son troupeau et d'une grande partie de son clergé, bien qu'il protestât très-hautement qu'il était fidèle à la foi de Nicée<sup>2</sup>. Zosime, établi à Naples, aux mêmes conditions, n'y recevait pas un meilleur accueil, et un mal très-grave qui le frappa peu après, fut considéré par tout le monde comme une justice de Dieu<sup>3</sup>. Plus on

1. Ces lettres se trouvent à la fin des œuvres de Lucifer de Cagliari.

2. Rufin, I, 22. — Soz., IV, 11. — Soc., II, 37. — Théod., II, 16.

3. Marcellini et Faustini, *Libellus precum*, p. 55. — *Hist. eccl.*

s'éloignait d'Italie, du côté de l'Occident, plus la résistance était prononcée. Le vieil Osius, bien que déjà affaibli par l'âge, et assailli chaque jour d'instances et de menaces qui ébranlaient son intelligence obscurcie, tenait encore réunis autour de lui les évêques d'Espagne<sup>1</sup>. Enfin, en Gaule, un athlète plus jeune venait de se lever tout à coup du sein du paganisme, et consacrait à la foi du Verbe une ardeur mûrie par la réflexion et l'étude. C'était Hilaire, noble de Poitiers, récemment converti à la foi chrétienne, puis promu à l'épiscopat de sa ville natale, après une jeunesse passée dans la culture des lettres et dans les jouissances honnêtes de la vie du monde<sup>2</sup>.

Hilaire était animé pour la divinité du Verbe d'une sorte de passion, née de la reconnaissance personnelle; car il devait à cette croyance ineffable le repos d'une intelligence longtemps agitée par les doutes d'une philosophie curieuse. Il nous a enseigné lui-même dans ses écrits toutes les étapes de la voie laborieuse qui l'avait conduit à ce terme suprême de la foi, et il explique par

1. S. Athan., *ad Sol.*, p. 841.

2. Le fait que S. Hilaire avait passé ses premières années dans le paganisme ressort, suivant nous, très-évidemment du récit qu'il fait lui-même de sa conversion au début du livre *de la Trinité*, et dont nous allons donner un extrait. L'éditeur bénédictin paraît en douter cependant, sur le témoignage très-postérieur de Fortunat. Il est obligé de supposer que le début du livre *de la Trinité* est une supposition faite à plaisir par S. Hilaire. Nous ne voyons rien qui autorise cette hypothèse. Voir sur ce point et sur les faits suivants l'ouvrage intitulé : *Hilarius von Poitiers*, de Renkens, Schaffouse, 1864.

là même le dévouement sans bornes qui devait remplir toute sa vie. Jeune encore, riche, heureusement marié, père d'une fille qu'il adorait, placé au premier rang de cette noblesse des Gaules qui brillait par le savoir autant que par l'élégance et la politesse, il avait un jour senti s'élever du sein de sa conscience une redoutable question. Quel était le but de sa vie? Suffisait-il de la laisser couler doucement dans l'opulence tranquille qui l'entourait? Vivre pour jouir, n'était-ce pas vivre comme les bêtes? N'était-ce pas vivre pour mourir? « Non, s'était-il écrié, la vie ne peut nous être donnée seulement pour nous mener à la mort; et le doux sentiment de l'existence ne peut nous conduire uniquement à la crainte douloureuse de la perdre <sup>1</sup>. »

Jetant alors les yeux sur les systèmes des philosophes : « Je trouvai, dit-il, juste et sensée la sentence de ceux qui disent qu'il faut conserver sa conscience pure de tout crime, puis pourvoir aux difficultés de la vie, les éviter par la prudence ou les supporter patiemment; et cependant ceux-là même ne me semblaient point en dire assez pour qu'on pût apprendre d'eux à vivre bien et heureusement. Leurs préceptes étaient ordinaires, conformes au sens commun de l'humanité. Les méconnaître, eût été se ravalier à l'état de la bête; et les enfreindre après les avoir connus, eût été dépasser les brutes en stupidité. Mon âme avait soif de faire autre chose que ce qu'il serait criminel de ne pas faire : elle aspirait à con-

1. S. Hil., *de Trinitate*, 1, 2.

naître le Dieu de qui elle tenait le bien de la vie, pour s'y consacrer tout entière, pour s'ennoblir en le servant, pour appuyer en lui toute son espérance, et se reposer en lui, comme dans un port ami et sûr, contre les orages de l'existence. Voir, comprendre et connaître ce Dieu, ce fut le désir qui l'enflamma<sup>1</sup>. »

Mais les dieux du paganisme, les dieux de tout âge, de toute espèce, les petits dieux, les grands dieux, les dieux représentés par des idoles et déshonorés par de ridicules symboles; tout cela eut bien vite lassé cette âme éprise du bien infini. Déjà il s'élevait jusqu'à la pensée d'un être tout-puissant et éternel, en qui il n'y aurait ni plus, ni moins, ni avant, ni après, lorsqu'il tomba, dit-il, sur les livres que la religion des Hébreux disait écrits par Moïse et par les prophètes. « J'entendis alors le Dieu créateur rendant témoignage de lui-même, en ces mots : *Je suis celui qui est, Dites aux enfants d'Israël : celui qui s'appelle Je suis m'a envoyé à vous. J'admire cette parfaite définition de Dieu qui traduisait la notion incompréhensible de la nature divine, par l'expression la plus appropriée à l'humaine intelligence. Rien ne se conçoit, en effet, comme plus essentiel à Dieu, que l'être, parce que celui qui est par essence ne peut avoir ni fin, ni commencement, et que, dans la continuité d'une béatitude incorruptible, il n'a pu et ne pourra jamais ne pas être. »*

De l'idée de Dieu, aperçue dans son existence infinie,

1. S. Hil., de Trinit. 1, 3.

Hilaire avait passé rapidement, sous la conduite du psalmiste, à l'admiration de sa Providence dans la majesté de ses œuvres. Et pourtant ce spectacle, en le ravissant, ne le satisfaisait pas encore. Plus il connaissait Dieu, plus s'allumait en lui le désir de le connaître toujours, plus le tourmentait la crainte de perdre par la mort le sens divin de cette connaissance ; et la vue de son corps destiné à périr alarmait son âme sur sa propre destinée<sup>1</sup>. Ce fut alors qu'il ouvrit l'Évangile selon saint Jean, et que, dans l'éblouissante majesté des premières pages, il lut ces deux paroles : *Le Verbe est Dieu, et le Verbe a été fait chair*. « Alors, s'écrie-t-il, mon âme inquiète trouva plus d'espérance qu'elle n'avait rêvé... Je compris que le Dieu-Verbe s'est fait chair, afin que, par ce Verbe incarné, la chair même pût s'élever jusqu'à Dieu. Et pour nous faire voir que le Verbe incarné n'est pas autre chose que le Verbe-Dieu, et que la chair qu'il a prise n'est pas différente de la nôtre, c'est parmi nous qu'il a habité. En y habitant, il reste Dieu... En daignant prendre notre chair, il ne perd pas sa dignité propre ; Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité, parfait par sa nature, mais véritablement doué de la nôtre ! Mon âme transportée embrassa la doctrine de ce divin mystère, s'élevait ainsi à Dieu par sa chair même, et appelée par la foi à une naissance nouvelle<sup>2</sup>. »

1. S. Hil., *de Trinit.*, 40. — Fatigabatur animus partim suo, partim corporis metu.

-2. *Ibid.*, 40, 11, 12. — Verbum Deus caro factus est, ut per

C'était à ce dogme, qui terminait ses angoisses et comblait ses espérances, qu'Hilaire avait tout sacrifié. Abandonné tout entier à Dieu, dès le premier jour; fuyant désormais la philosophie autant qu'il l'avait recherchée, de peur de se laisser dérober le joyau précieux de la vérité qu'il portait en lui-même, il avait fait de sa vie et de son langage bien avant même qu'il fût prêtre, une prédication constante de la Trinité et de l'Incarnation divine. Tout l'Évangile semblait, pour lui, tellement réduit à ce seul point, que pendant longtemps il ne soupçonna même pas qu'un doute pût s'élever au sujet de la nature du Verbe incarné. Il croyait à la divinité de Jésus-Christ, d'après l'évident témoignage de l'Écriture, sans s'être mis en peine de lire ou du moins d'étudier, nous assure-t-il, même le symbole de Nicée <sup>1</sup>.

Deum Verbum carnem factum caro proficeret in Deum Verbum. Ac ne Verbum caro factum aut aliquid aliud esset quam Deus Verbum, aut non nostri corporis caro esset, habitavit in nobis: ut dum habitet, non aliud quam Deus maneret.... Per dignationem assumptæ carnis, non inops suorum, quia tanquam Unigenitus a Patre plenus gratiæ et veritatis et in suis perfectus fit, et verus in nostris. Hanc itaque divini sacramenti doctrinam mens kete suscepit, in Deum proficiens per carnem et in novam nativitatem per fidem vocata.

1. S. Hil., *de Syn.*, p. 1203. — Regeneratus pridem et in episcopatu aliquantisper manens, fidem Nicenam nunquam nisi exsulaturus audivi; sed mihi homousii et homœousii intelligentiam Evangelia et Apostoli intimaverant. — Il faut le témoignage de S. Hilaire lui-même pour faire prêter foi à un fait si étrange. Il n'est pourtant pas possible de prendre le texte à la lettre, et il faut croire qu'en disant qu'il ne connut le symbole de Nicée qu'au moment d'être exilé, Hilaire veut dire qu'il ne l'étudia, et ne comprit ou ne connut les débats auxquels le symbole donnait lieu, qu'au moment de prendre part à la discussion qui entraîna son exil. Le futur *exsulaturus* est assez vague pour se prêter à cette interprétation.

Il en était là encore, même après que le choix populaire l'eut désigné pour le rang épiscopal. On juge ce qu'il dut sentir quand il apprit coup sur coup, que des chrétiens ébranlaient le centre même du christianisme, qu'un empereur chrétien persécutait ceux qui s'y tenaient attachés, et que des évêques mouraient dans les tourments pour le mystère de la crèche et de la croix.

Il remplit la Gaule entière de l'explosion d'une surprise indignée. Inspirant à tous ses confrères le courage dont il était animé, il convoqua une réunion d'évêques, qui sépara ouvertement de sa communion Valens et Ursace, les deux proscripteurs d'Athanase, et Saturnin, primat d'Arles, qui avait partagé leurs violences. Après ce défi audacieux, jeté à l'autorité impériale, il ne s'en chargea pas moins de se faire auprès de l'empereur l'organe des vœux de la province. Mais, habitué par l'apprentissage d'une haute situation politique à traiter les affaires en homme du monde, il apporta autant de mesure dans cette mission qu'il avait mis de hardiesse à l'entreprendre. Sa lettre à Constance (la première de celles que nous possédons), est un chef-d'œuvre de modération éloquente. Flattant habilement sa préoccupation connue, il le rassure sur la pleine soumission des Gaules, cette conquête si récente et toujours si agitée, où Constance venait à regret de se donner un suppléant et un rival. « Tout est calme, lui dit-il, parmi nous; on n'entend point de propos pervers ni factieux; il n'y a point de soupçon de sédition, pas même de mur-

mures trop bruyants. Nous demeurons dans la paix et dans le respect... Nous ne demandons qu'une chose de Votre Piété, c'est que ceux qui sont retirés dans l'exil et dans le fond des déserts, ces prêtres excellents, que rehausse la dignité du grand nom qu'ils portent, puissent retourner dans leurs sièges; et qu'ainsi partout règnent la liberté et la joie.» Ainsi parle l'ancien curial, le magistrat municipal, habitué à prendre soin de la police des cités. Puis le philosophe converti par le libre usage de sa raison proteste au nom de la dignité de Dieu et de l'homme contre l'emploi de la violence mis au service de la religion. «Vous travaillez, dit-il, empereur; vous gouvernez l'état par de sages maximes; vous veillez jour et nuit, afin que tous ceux qui sont sous votre empire jouissent du bienfait de la liberté... Dieu aussi a amené l'homme à le connaître par son enseignement, mais ne l'a pas obligé par la force. Inspirant par l'admiration des merveilles célestes le respect de ses commandements, il dédaigne l'hommage de toute volonté qui serait contrainte à le confesser. Si une pareille contrainte était employée, même à l'appui de la vraie foi, la sagesse épiscopale viendrait l'arrêter et dirait : Dieu est le Seigneur de tout; il n'a pas besoin d'un hommage forcé; il ne veut pas d'une profession de foi arrachée; il ne faut pas le tromper, mais le servir; c'est pour nous, plutôt que pour lui, qu'il faut l'adorer. Je ne puis accueillir que celui qui vient volontairement; je ne puis écouter que celui qui prie, et marquer du signe de la foi que

celui qui la professe. Il faut chercher Dieu dans la simplicité du cœur, le vénérer avec crainte, et conserver son culte par une volonté sincère. Qui a jamais entendu parler de prêtres obligés de craindre Dieu par les chaînes et par les supplices<sup>1</sup>? »

Quelque modéré que fût ce langage, Constance n'était assurément pas d'humeur à le supporter patiemment; et s'il eût encore commandé directement en Gaule, le châtement d'Hilaire ne se fût point fait attendre. Mais le nouveau César qui gouvernait les provinces Transalpines, ne paraît point avoir apporté le même empressement à le punir. Tout entier à des préparatifs militaires contre les Barbares, enfermé dans son camp, à Vienne, sur le Rhône, il ne prêtait aux affaires de l'Église qu'une attention très-indifférente. Il fallut donc que l'évêque d'Arles, Saturnin, se donnât beaucoup de mouvement et fit beaucoup de démarches; il fallut qu'il convoquât une assemblée du petit nombre de prélats de son parti à Béziers, et qu'il recourût à plusieurs reprises à l'intervention de Constance, pour arracher enfin à l'insouciant Julien un ordre d'exil contre son adversaire. L'Athanasé des Gaules ne quitta sa patrie que vers la fin de 356, en compagnie d'un intime ami, Rhodane, évêque de Toulouse; laissant derrière lui un clergé qu'il avait eu le temps de pénétrer de son esprit, des évêques tous unis dans la même foi, et une fille chérie à peine parvenue à l'adoles-

1. S. Hil., *ad Const.*, p. 1220 et suiv.

cence : seul regret qui vint assombrir sa joie de souffrir pour la vérité<sup>1</sup>.

Pendant qu'à la vue de cette suite d'exécutions iniques une sourde indignation soulevait toutes les populations chrétiennes, Constance siégeait paisiblement à Milan, dans toute l'infatuation du souverain pouvoir. Il ne paraissait même avoir d'autre préoccupation que d'accroître encore le nombre de ses ennemis, en portant les derniers coups au culte païen. De ce côté, sans doute, ses rigueurs étaient justifiées par de meilleurs prétextes ; mais au point de vue de la prudence politique ils n'étaient guère mieux calculés, et le motif qui le déterminait ne paraît pas avoir été beaucoup plus pur. C'était toujours lui-même, son pouvoir et son orgueil, qu'il avait en vue. Se croyant maître de l'Église, il lui convenait que l'Église, à son tour, fût maîtresse de tout. Il lui promettait la domination pour la consoler de la servitude. Ce n'est pas la seule fois, dans l'histoire, que de tels marchés ont été offerts à l'Église ; et, à vrai dire, le despotisme ne peut guère lui en proposer d'autres. Des richesses pour ses ministres, des supplices pour ses ennemis, c'est tout ce que le pouvoir absolu peut mettre

1. S. Hil., *ad Const.*, p. 1225, 1226, 1239, 1252.—Sulp. Sév., II, 39.—S. Jér., *de Viris illustribus*, 100.—Conf. la vie de S. Hilaire mise en tête de l'édition des Bénédictins. La date de l'exil de S. Hilaire est déterminée par Sulpice Sévère, qui dit qu'au concile de Séleucie Hilaire était dans la quatrième année de son exil, et par le séjour de Julien à Vienne, qui se termina, au dire d'Ammien Marcellin, au mois de juin 356.

à son service. Constance ne lui épargnait aucun de ces dons funestes.

Dès le lendemain de la chute de Magnence, une loi adressée au préfet de Rome était venue rétablir l'interdiction des sacrifices nocturnes et secrets dont l'usage s'était réintroduit, soit par la permission expresse de l'usurpateur, soit grâce aux désordres de la guerre civile <sup>1</sup>. Mais ce n'était là que la répétition d'ordres déjà donnés plusieurs fois, comme on l'a pu voir, et qui ne frappaient que des superstitions prohibées. C'était peu pour l'ardeur de Constance ; il aurait voulu comprendre dans l'interdiction le culte légal tout entier, et deux lois étaient déjà préparées pour interdire entièrement, sous peine de mort, toute espèce de sacrifices, et procéder à une clôture générale de tous les temples. Une mesure si hardie, qui eût été toute une révolution dans l'État, ou ne vit point le jour, ou fut abandonnée tout de suite après avoir été promulguée. Tout porte à croire que le texte assez mutilé de ces deux lois, que nous trouvons encore dans les recueils, n'est qu'un simple projet conservé dans les archives impériales, et qui n'aura pris rang dans les codes, qu'à l'époque où la destruction complète du culte païen ne permettait plus aux compilateurs de comprendre les difficultés qui s'étaient opposées à leur exécution <sup>2</sup>. Mais au défaut d'une

1. *Cod. Theod.*, xvi, t. x, l. 5. — On ne saurait douter cependant que Magnence fût chrétien au moins de nom ; des médailles, dont plusieurs sont citées par Baronius (année 350) ne permettent à cet égard aucune incertitude.

2. *Ibid.*, t. x, l. 4 et 6. — Ces deux lois ont fait le désespoir

opération si radicale, Constance en tenta une plus détournée qui le menait indirectement au même but. Il fit rentrer hardiment au nombre des pratiques défendues toute la partie du culte national qui avait pour

de tous les commentateurs. Leurs termes ne se prêtent à aucune exception, à aucune interprétation. — *Claudi templa... accessu vetitis omnibus.... volumus cunctos sacrificiis abstinere... pœna capitali subjugari præcipimus eos quos operam sacrificiis dare vel colere simulacra constiterit.* Il est clair que, si ces lois ont été publiées, elles ont dû opérer une révolution entière dans l'État, et principalement en Italie, où les temples étaient si nombreux.

Cependant, il est certain aussi que cette révolution n'eut pas lieu. Dès l'année suivante (la seconde de ces lois est de 356), Constance était à Rome, visitant, on le verra, les temples païens, très-paisiblement ouverts, comme ils le furent encore beaucoup d'années après lui. Il ne fit rien pour les fermer, et se borna à faire ôter du sénat l'autel de la Victoire. Beaucoup des inscriptions que nous avons citées plus haut et qui donnent à des magistrats des titres, soit de fonctions du culte romain, soit même du culte mithriaque, datent des années 357, 358 et 359. On a un calendrier des fêtes païennes de l'année 354, qui paraît postérieur à la première de ces lois (Grævius, *Thesaurus antiquitatum Romanarum*, t. viii, p. 95). En un mot, les preuves de l'existence des temples postérieurement à ces lois abondent de toutes parts.

Dans cette difficulté, nous avons adopté l'hypothèse formée par Labastie (*Mémoires sur le souverain pontificat des empereurs romains*, Acad. des inscr., t. xv, p. 97), à savoir que ces deux lois, si elles ont été faites par Constance, n'ont jamais été publiées de son vivant; que c'étaient de simples projets déposés à la secrétairerie d'État, *in scriiis memoria*, et retrouvés depuis par le compilateur du code Théodosien, à une époque où le culte païen ayant cessé d'être redoutable, on ne pouvait comprendre le motif qui les avait fait abandonner. Les raisons que donne Labastie à l'appui de cette conjecture, sont : 1<sup>o</sup> que la première de ces deux lois est sans date de lieu, et la seconde sans suscription ; 2<sup>o</sup> que la seconde, insérée dans le code Justinien (ii, *De pag. sac. templis*), est attribuée à Constantin le Grand; 3<sup>o</sup> que la date de la première est manifestement fautive, puisqu'elle porte : *Constantio IV et Constante II Coss.*, et que le quatrième consulat de Constance ne correspond pas au second de Constant, ni même de Gallus: 4<sup>o</sup> enfin, que le préfet du prétoire Taurus, auquel elle est adressée, n'a pu avoir cette dignité avant les dernières années de Constance, puisqu'il figure

objet la connaissance de l'avenir. Trois lois, datées de Milan et rédigées dans des termes dont la sévérité est effrayante, n'ont point d'autre but que d'assimiler à la magie toute espèce d'art augural, y compris celui qui s'exerçait dans les temples par les aruspices officiels : « Que personne, dit la première de ces lois, ne consulte ni aruspice, ni mathématicien, ni diseur de bonne aventure<sup>1</sup>. Que les coupables déclarations des devins et des augures se fassent. Que les Chaldéens et les Mages, que le vulgaire appelle faiseurs de maléfices à cause de la grandeur de leurs crimes, ne se mêlent plus de tels métiers. Que la curiosité de deviner l'avenir soit réduite au

dans Ammien Marcellin (xv, 6), comme simple questeur en 354.

Ces raisons nous paraissent très-valables, et nous préférons l'hypothèse de Labastie à celle d'une falsification complète, parce que s'il est impossible d'admettre que Constance ait prohibé absolument le culte païen, il est certain cependant que la menace de cette prohibition fut répandue, comme on l'a pu voir plus haut dans le récit de l'expulsion d'Athanase, et qu'assez de pas furent faits dans ce sens pour que Libanius ait pu dire (sans y insister, il est vrai, comme il l'eût fait en cas d'une persécution véritable) que Constance ferma les temples (*Or. xxvi*, p. 591); et pour que Sozomène, contemporain de la rédaction du code Théodosien, ait pu mentionner (ii, 17) la fermeture des temples comme un fait accompli. La délibération de deux lois comme celles-ci, dans le consistoire sacré, aura suffi pour répandre au loin la terreur, et la fermeture de plusieurs temples survenue pour des faits particuliers de magie, de divination, etc., dans plusieurs endroits, aura paru à des témoins mal informés l'exécution d'une mesure générale. Conf. Lasaux (*Untergang des Hellenismus*, Munich., 1854, p. 54, 55). Dans cette excellente dissertation, l'auteur prend parti pour l'authenticité des deux lois. — Valois, *Note sur Amm. Marc.*, xxii. 4.

1. « Harioli. » — L'étymologie de ce mot et son sens primitif sont douteux. On le fait venir en général de *fari*, dire, prédire l'avenir. Tertullien en donne une autre origine très-peu probable. — Voir la note de Godefroy à la loi citée.

silence. Quiconque enfreindra cet ordre, le glaive vengeur le frappera du supplice capital<sup>1</sup>. » — « Beaucoup de gens, dit la seconde loi, osent, par des artifices magiques, troubler le cours des éléments, compromettre la vie des innocents, en évoquant les mânes par leurs prestiges<sup>2</sup>, et promettre à chacun de le délivrer de ses ennemis. Tous ces gens, ennemis de la nature, qu'une peste cruelle les saisisse et nous en délivre<sup>3</sup>. »

C'était franchir un pas considérable. Priver les autels des dieux de tous leurs adorateurs curieux ou cupides, leur refuser le droit de répondre aux vœux des ambitieux ou des amants, détacher ainsi de leur culte toutes les passions qui l'avaient nourri tant d'années, c'était leur porter un coup mortel. Frapper la magie sans pitié, même quand elle s'exerçait à l'ombre des temples consacrés, c'était en même temps lever le voile qui couvrait l'alliance récente et mystique de la philosophie et de la superstition. Le paganisme, atteint de la sorte dans ses dernières retraites, se débattit et résista. La lutte ne se produisit pas au grand jour par d'éloquentes protestations comme celles qui sortaient de la bouche des chrétiens proscrits ; tant de courage n'habite point des cœurs corrompus ; de tels appels, d'ail-

1. *Cod. Theod.*, ix, t. 16, l. 4.

2. *Ibid.*, l. 3. *Manibus accitis ventilare*. Le mot *ventilare* exprime l'action de remuer à grands bras, en faisant du vent autour de soi. Il est ici probablement appliqué aux gestes et aux contorsions que faisaient les enchanteurs pour évoquer les mânes.

3. *Ibid.* — Ces lois portent les dates de 356 à 357.

leurs, se fussent perdus dans le mépris public. Ce fut dans l'ombre, par des pratiques ténébreuses, mais qui pénétraient jusque dans le palais même des Césars, que le polythéisme se défendit. Les courtisans, les généraux, les *agents d'affaires*, dont un si grand nombre étaient païens, continuèrent, jusqu'aux portes mêmes de l'antichambre de Constance, à se faire dire leur bonne aventure. L'interdiction, chaque jour violée, ne servit donc qu'à alimenter un nouveau genre de spéculation. De nouveaux crimes, en effet, si communs, si faciles à commettre, ou du moins à supposer, étaient une bonne fortune inappréciable pour tous les délateurs. La cour se divisa entre ceux qui consultaient les devins et ceux qui les livraient à la police. Constance se vit à la fois, et entouré de gens qui violaient sa loi, et assailli de dénonciations. « Il suffisait, dit Ammien Marcellin, que quelqu'un eût consulté un savant sur le cri d'un rat ou la rencontre d'une belette, ou sur quelque autre signe de ce genre, ou eût employé, pour se soulager de ses maux, quelque chanson de vieille femme (sorte de remèdes dont la médecine ne conteste pas l'autorité), pour que, saisi, dénoncé sans savoir pourquoi, il fût traîné au jugement, et bientôt au supplice <sup>1</sup>. »

Au simple délit de divination, le génie des inquisiteurs de Constance ne tarda pas à en joindre un autre.

1. Amm. Marc., xvi, 8.

On lui persuada, ou il s'imagina lui-même que, quand l'empereur s'était déclaré ennemi des dieux, ceux qui les consultaient encore avaient nécessairement juré la perte de leur souverain. Il crut qu'on ne pouvait demander aux démons que la mort du prince chrétien et du plus grand des serviteurs de Dieu. Dès lors, interroger les augures ne fut plus seulement offenser Dieu, ce fut offenser l'empereur : ce ne fut plus un acte d'idolâtrie, ce fut un crime de lèse-majesté, mot bien autrement terrible qui éveillait la cendre des Domitien et des Néron. Il n'y eut plus de jour où quelque grand de la cour ne fût mis en jugement pour une accusation de ce genre <sup>1</sup>, et l'âpre inquiétude de Constance s'aigrissant sans mesure se révéla enfin dans la loi suivante, adressée principalement à sa cour, à ses amis. Peut-être aussi était-elle destinée à être entendue au delà des Alpes par le jeune César, dont le nom, comme on le verra, s'illustrait tous les jours aux armées, mais qui continuait à porter dans toutes les affaires religieuses une modération suspecte.

« Bien que d'ordinaire, et sauf les exceptions prévues, le corps des hommes élevés aux honneurs ne doive point être soumis à la torture, et quoique les magiciens de toute sorte, quelque partie de la terre qu'ils habitent, doivent être tenus pour ennemis du genre humain; cependant, comme ceux qui font de tels métiers en notre cour offensent plus directement encore notre propre

1. Amm. Marc.. xviii, 3; xix, 12.

Majesté, nous décidons que si quelque magicien, ou quelque homme mêlé aux pratiques magiques (que le vulgaire appelle faiseur de maléfices), ou quelque aruspice, ou quelque diseur de bonne aventure, augure ou mathématicien, ou divinateur de songes, en un mot, quelque homme de cette espèce, est saisi dans notre cour ou dans celle de César, aucune dignité ne le préservera des tourments et de la mort. Et s'il refuse d'avouer le crime dont il est convaincu, il sera mis sur un cheval, des ongles de fer déchireront ses flancs, et il expiera ainsi justement son crime<sup>1</sup>. »

Ces excitations à la violence, propagées de la cour dans les provinces, y avaient nécessairement pour conséquence de cruelles exécutions. La loi sans doute n'était pas rigoureusement appliquée partout, et plus d'une population, profitant de la connivence des gouverneurs païens, défendait encore ses vieux oracles. Mais il n'en fallait pourtant pas davantage pour qu'un ministre qui voulait plaire, pût arbitrairement, sur le soupçon toujours facile à justifier de pratiques augurales, fermer les temples, les détruire, les piller, et en offrir les débris à l'église voisine, si elle avait à sa tête un prêtre hérétique bien vu du maître, ou à quelque ennemi soi-disant chrétien de la communauté<sup>2</sup>. Par

1. *Cod. Theod.*, ix, t. 16, l. 6. — Cette loi est de l'année 358, postérieure par conséquent d'un an à l'époque où nous sommes parvenus; mais nul doute qu'elle n'ait été motivée par une longue suite de faits antérieurs.

2. *Amm. Marc.*, xxii, 4, dit des courtisans de Constance : *Pasti*

ces faveurs compromettantes, l'Église devenait complice, aux yeux des peuples, d'un zèle amer qu'elle n'avait pas provoqué, dont elle éprouvait elle-même les plus rudes atteintes, et contre lequel protestaient en vain ses véritables représentants. Des lois sévères contre les Juifs, des exemptions imprudentes et excessives accordées au clergé<sup>1</sup>, achevaient de jeter indistinctement sur tout ce qui portait le nom de chrétien une sombre couleur de cupidité et de violence; et la postérité même, trop aisément trompée par cette confusion, a fait tomber plus d'une fois sur l'Évangile la solidarité des méfaits du persécuteur d'Athanase<sup>2</sup>.

Ravi cependant d'être obéi, même au prix du sang des innocents et de l'honneur de l'Église; contemplant d'un œil sec toutes les ruines qui l'environnaient, les temples dépouillés, aussi bien que les églises détruites; nageant dans l'orgueil de la toute-puissance, Constance n'avait plus qu'une pensée: c'était d'aller se faire voir, dans ce comble de la grandeur humaine, à la capitale de l'empire, qu'aucun empereur n'avait visitée depuis 30 ans, et qui était restée en suspicion par suite des mauvaises

templorum spoliis; et S. Hilaire dit à Constance : Auro reipublicæ sanctum Dei oneras, et vel detracta templis, vel publicata edictis, vel exacta pœnis Deo ingeris. *Contra Const.*, p. 1245.

1. *Cod. Theod.*, xvi, t. 8, l. 6 et 7, t. 2, l. 11 et 12. J'ai analysé plus haut, p. 128, ces deux dernières lois.

2. La plupart des historiens ecclésiastiques s'accordent à blâmer, comme intempestive et violente, la conduite de Constance à l'égard du culte païen pendant ces dernières années. Le professeur Döllinger, dans ses *Origines du christianisme*, qualifie proprement d'*absurde et sotté* la protection donnée par Constance au christianisme, t. II, ch. 1<sup>er</sup>.

dispositions qu'elle avait témoignées à Constantin. Un voyage à Rome était le rêve de son ambition enivrée, et, dès le milieu de 357, il se crut en mesure de le réaliser. Une légère victoire remportée dans une bataille livrée à coup sûr contre les Barbares, en Rhétie, lui permettait de donner à son entrée toute la solennité d'un triomphe. Il s'était assuré, d'ailleurs, des dispositions paisibles de la population, en envoyant, dès l'année précédente, sa femme Eusébie sonder le terrain. La grâce de l'impératrice, sa beauté, sa douceur, ses abondantes aumônes, lui avaient gagné tous les cœurs, et elle avait rapporté de ce premier voyage des impressions qui permirent à son époux de satisfaire en sécurité le désir qu'il nourrissait depuis longtemps <sup>1</sup>.

Rien ne fut négligé pour la splendeur de la cérémonie. L'empereur se fit accompagner de sa femme et de sa sœur Hélène, femme de Julien, et destinée à représenter ce jeune César, qui n'avait pas de temps à perdre en fêtes, ou qu'on ne se souciait pas de produire. Le jeune prince persan Hormisdas, frère de Sapor, banni de sa patrie dès son enfance et élevé, comme on l'a vu, à la cour impériale <sup>2</sup>, devait se joindre au cortège pour en augmenter l'éclat. Toutes les grandes villes furent invitées à envoyer des couronnes d'or qui durent être présentées au souverain le jour de son entrée, avec l'accompagnement obligé d'un panégyrique fait

1. Jul., *Or.* III, p. 240.

2. Voir première partie de cette histoire, t. II, p. 307, 308.

par le rhéteur du pays le plus en vogue. La ville de Constantinople, bien qu'elle ne pût voir, sans quelque jalousie, cette visite rendue à sa sœur aînée, mit pourtant un grand empressement à désigner son député. Ce fut un sénateur, du nom de Thémistius, grand philosophe, grand orateur, et surtout grand flatteur, qui, malgré ses opinions païennes, avait déjà fait deux fois l'éloge de l'humanité et de la philosophie de Constance, et avait mérité ainsi les honneurs de la curie. Thémistius se hâta de composer son morceau d'éloquence, destiné à rappeler, en style pathétique, à l'empereur les mérites et le dévouement de la seconde Rome. Tombé malade, au moment de se mettre en route, il ne voulut pas laisser perdre son chef-d'œuvre : il eut soin de l'envoyer à l'empereur, d'en faire publiquement lecture à ses concitoyens, et la postérité peut encore l'admirer aujourd'hui dans ses œuvres<sup>1</sup>.

A Rome les préparatifs ne furent pas moins empressés. C'était toujours cette même population, avide de plaisirs et de fêtes, incapable autant qu'insouciante de la vraie liberté, mais conservant avec ses maîtres la franchise de son langage, comme un souverain déchu qui garde encore dans ses manières la dignité du rang qu'il a perdu. Cette fois, le plaisir de revoir un empereur après trente ans de privation et de pénitence, le divertissement des fêtes qu'on se promettait,

1. Thém., *Or.* 3, p. 40 et suiv. — Voir aussi la vie de ce rhéteur par le père Hardouin, en tête de ses œuvres, Paris. 1784.

l'emportaient chez elle sur toute autre pensée. Puis un grand changement s'était opéré, sinon dans les mœurs et les vrais sentiments, au moins dans la foi extérieure des habitants. La désertion de l'autorité impériale avait laissé agir sans contre-poids l'ascendant de l'autorité spirituelle. La grandeur de l'évêque de Rome avait profité de l'éloignement de l'empereur ; et, par suite de cet accroissement, aussi bien que par la distribution habile et bienfaisante des richesses attribuées à l'Église romaine, et par l'influence des vertus de ses pontifes, le christianisme avait fait dans les rangs du peuple de très-rapides progrès. Le sénat, les corps constitués, restaient encore, il est vrai, presque exclusivement voués au culte des faux dieux et ne voyaient peut-être pas sans inquiétude un voyage dont ils pouvaient suspecter les motifs. Mais le peuple était désormais au moins partagé, et Constance n'avait point à craindre de lui la malveillance séditeuse qui avait jadis irrité l'orgueil et égaré l'esprit de son père.

Ce fut dans les derniers jours d'avril que le cortège impérial, suivant la voie Flaminienne <sup>1</sup>, arriva à proximité de Rome. A plus de quinze lieues encore de la ville, au petit village d'Oericulum, dans le voisinage de

1. La date du voyage de Constance à Rome est déterminée dans les *Fastes d'Idace et la Chronique Alexandrine*. S. Jérôme s'est trompé d'une année. Ammien Marcellin dit qu'il n'y resta qu'un mois, et qu'il en partit le iv kal. de juin ou le 2<sup>e</sup> mai. Son arrivée eut donc lieu dans les derniers jours d'avril. Conf. Clinton, *Fasti Romani*.—*Cod. Theod., Chron.*, p. 57.

Narni, Constance fit ranger en bataille ses compagnies de *protecteurs*, toutes composées de beaux jeunes hommes, fils des premières familles de l'empire, et qui s'avançaient plutôt parés qu'armés de leurs boucliers et de leurs casques d'or. Leurs bannières, chargées de lourdes broderies se dressaient au-dessus de leurs têtes, trop roides pour flotter au vent<sup>1</sup>. « Ce n'était plus le temps, dit tristement le stoïque Ammien, où les plus vieux généraux se contentaient, dans la paix, de marcher précédés de deux licteurs. » Puis venait Constance lui-même, assis sur un chariot doré, et littéralement couvert de pierreries. Les rayons du soleil, réfléchis par ces métaux et ces bijoux divers, formaient, en se jouant, mille feux étincelants. Il était seul, car, par une étiquette sévère dont il était l'inventeur, il s'était imposé la règle de n'admettre jamais personne dans sa voiture. Au-dessus de sa tête flottaient les étendards de pourpre consacrés, sortes de ballons tissus en forme de serpents, où le vent s'engouffrait par la gueule avec un sifflement étrange, et simulait ensuite de redoutables mouvements de queue<sup>2</sup>. Derrière s'avançaient les cohortes de cavalerie, nommées *cataphractes*, toutes bardées de fer, de pied en cap, mais dont l'armure était faite de

1. *Rigentiaque auro vexilla.*

2. Ces dragons figurent dans plusieurs autres descriptions de cortèges impériaux. Lindenbrog, dans la note de ce passage d'Ammien Marcellin, cite, entre autres, S. Chrys. *Or. de futuro Dei judicio*, S. Grég. Naz., IV et V; Claud., *in III consul. Honor.*, etc.

mailles si légères et si flexibles, qu'elle se prêtait à tous les mouvements du corps. C'était une invention que Constance avait lui-même empruntée aux Perses <sup>1</sup>.

La foule grossissait de moment en moment autour du cortège. Aux portes de la ville, on trouva le sénat, les grands corps, les chefs des familles patriciennes, qui venaient apporter leurs hommages. Les cris de vive l'empereur Auguste retentissaient de toutes parts, et se mêlant au bruit des clairons, puis répétés par les échos des montagnes, produisaient un fracas étourdissant. Mais Constance, immobile sur son char, ne tressaillait pas, ne sourcillait pas, ne clignait pas les paupières. Il ne cessait de regarder fixement devant lui, portant le corps roide, la tête haute, ne tournant les yeux ni à droite, ni à gauche : les cahots de la voiture ne lui arrachaient pas un mouvement. Durant toute la cérémonie, on ne le vit pas une seule fois ni cracher ni se moucher, ni passer la main sur son visage. On ne lui surprit qu'un seul geste : en passant sous les portes, il courbait sa petite taille, comme s'il eût craint que son front n'allât heurter le sommet des arcs de triomphe. Ainsi s'avancait, à travers les flots des Romains surpris, l'idole que l'Orient envoyait à leur adoration <sup>2</sup>.

Quand il eut fait suffisamment preuve d'une majestueuse impassibilité, il sortit enfin de ce rôle de statue pour faire entendre à ses sujets une éloquence

1. Amm. Marc., xvi, 10.

2. *Ibid.*

justement renommée, et dont il était très-fier. Il harangua le peuple du haut du tribunal : s'il eût osé, il aurait parlé volontiers du haut des Rostres, qu'il contemplait avec une admiration marquée. Il voulut ensuite se rendre au sénat; mais une question d'étiquette religieuse faillit tout compromettre. Dans le lieu ordinaire des séances de l'assemblée, qui était probablement un temple, s'élevait un autel de la Victoire, déesse à qui l'orgueil romain avait toujours aimé à témoigner sa reconnaissance. Constance déclara que ses yeux seraient souillés par le spectacle des honneurs rendus à un démon. Le sénat soupira; mais, sacrifiant l'allégorie de la fortune à la réalité du pouvoir, il fit retirer les emblèmes divins devant la divinité de chair et d'os. L'autel fut enlevé, et Constance put venir à la curie <sup>1</sup>.

Satisfait de cette complaisance, heureux des hommages qu'il recevait, Constance se montra dès lors moins exigeant et prêt à tout prendre en bonne part. Il parcourut la cité entière, avec une admiration qu'il ne craignait plus de laisser voir. Il entra sans difficulté dans les temples du Capitole, dans le Panthéon, visita les Thermes, les cirques et les théâtres. La grandeur, la majesté des constructions, lui causaient une stupéfaction dont il n'était pas maître. Il convenait que l'Orient n'offrait rien de semblable. En parcourant le forum de Trajan, accompagné du prince Hormisdas, il admira le cheval sur lequel la statue de l'empereur était

1. S. Amb., *Op.*, t. II, p. 829 et 841.

placée : « Voilà une belle sculpture, dit-il ; pour ceci, je puis le faire copier, et je le ferai. — Prenez garde, seigneur, lui dit Hormisdas, avant de faire venir le cheval, il faudrait avoir bâti l'écurie. — Et que pensez-vous de tout ce que nous voyons, disait-il à ce même interlocuteur, à la fin d'une de ces fatigantes excursions? — Quel dommage, reprit le prince proscrit avec une nuance de mélancolie, qu'on meure ici comme ailleurs ! »

Pendant que ces visites faites de bonne grâce aux monuments de la vieille Rome rassuraient les païens sur les desseins immédiats de l'empereur, d'autres victimes plus intéressantes de son despotisme s'assemblaient secrètement dans la ville, pour aviser aux moyens de tirer parti de sa présence. C'étaient les chrétiens restés fidèlement attachés à leur pontife proscrit. Le nombre en était très-grand, et à leur tête figuraient beaucoup de dames de distinction, femmes de

4. Ann. Marc., *ibid.* — Le texte de la phrase d'Hormisdas porte : *id tantum sibi placuisse aiebat, quod didicisset ibi quoque homines mori.* Mais la phrase ainsi faite exprime un sentiment d'une amertume vraiment excessive. En substituant, comme le propose Valois dans sa note, et comme Gibbon s'y est décidé, le mot *displacuisse* à *placuisse*, on arrive au même sens, mais sous une forme plus adoucie et plus élégante. Quant à la bienveillance avec laquelle Constance visita les temples païens, la lettre de Symmaque à l'empereur Valentinien ne laisse sur ce point aucun doute : *Per omnes vias urbis æternæ lætum sequutus senatum, vidit placido ore delubra, legit inscripta fastigiis deorum nomina, percontatus est templorum originés, miratus est conditores....* Symmaque ajoute qu'il ne refusa pas de pourvoir aux dépenses des cérémonies des Romains, et nomma des nobles au sacerdoce (S. Amb., *Op.*, t. II, p. 29). Si l'on n'avait pas d'autre témoignage, celui-ci suffirait pour infirmer les deux lois discutées plus haut.

sénateurs ou de hauts dignitaires. Elles pressaient sans relâche leurs maris d'aller trouver l'empereur et d'obtenir de lui le retour de l'évêque. « Si vous n'en venez pas à bout, disaient-elles, nous quitterons la ville et nous irons retrouver cet auguste et cher exilé. » Les hommes, plus intimidés ou moins zélés, étaient difficiles à déterminer. « Allez-y vous-mêmes, finirent-ils par dire : à nous autres, Constance ne pardonnerait pas une démarche qui lui déplairait ; mais il ne voudra pas sévir contre des femmes : il vous accordera ce que vous demandez, ou du moins il vous renverra sans vous maltraiter. » A la réflexion l'avis parut bon, et les dames chrétiennes se décidèrent à se rendre en pompe, et parées de leurs plus beaux ornements, au palais de l'empereur. En voyant entrer dans la cour de son palais ces matrones, dont il n'eut pas de peine à reconnaître la qualité, l'empereur ordonna qu'on les introduisit, et il leur fit très-bon accueil. « Seigneur, lui dirent-elles, en se jetant à ses pieds, prenez pitié de cette grande ville privée de son pasteur et exposée à l'invasion des loups ravissants. — De quoi vous plaignez-vous, reprit l'empereur? Vous avez un évêque tout à fait en état de remplir sa charge. » Les dames lui représentèrent que Félix n'était qu'un intrus dont les bons chrétiens fuyaient la communion <sup>1</sup>.

Le favorable accueil de la ville, le plaisir qu'il prenait à s'y trouver, avaient mis l'empereur en veine de

1. Théod., II, 17.

douceur. Il voulait obliger tout le monde, et c'est à cette charitable intention sans doute qu'il faut attribuer une pensée que Théodoret lui prête, mais à laquelle il est difficile de croire qu'il se soit sérieusement arrêté. Il annonça, dit cet historien, l'intention d'offrir à Libère la permission de revenir, à la condition qu'il consentirait à partager avec Félix le siège épiscopal. Cette idée plaisante, qui attestait la profonde ignorance du chrétien qui se mêlait de régir l'Église, circula rapidement dans la ville. C'était jour de cirque, et Constance assistait aux jeux. Le projet de l'empereur se répandit sur tous les bancs, et fut accueilli par un concert de quolibets et de railleries : « Voilà qui va bien, disait-on ; il y a deux factions dans les jeux du cirque : chacune a déjà ses couleurs ; chacune aura aussi son évêque. » Puis, passant de la plaisanterie à une émotion plus sérieuse que le lieu ne paraissait le comporter, la foule en chœur s'écria : « Un Dieu ! un Christ ! un évêque ! » Il n'en fallut pas davantage, sans doute, pour détourner Constance de son étrange projet, et ne voulant pas se créer d'embarras en face de la foule excitée, craignant tout ce qui ressemblait à une commotion populaire, il se borna à laisser espérer qu'il ferait quelque chose pour Libère, si Libère, à son tour, entendait raison<sup>1</sup>. Cette

1. Théod. — Nous n'osons prendre sur nous la responsabilité de donner comme absolument authentique le fait allégué par Théodoret. En tout cas, si l'idée étrange qu'il prête à Constance fut réellement conçue par cet empereur, nous ne pouvons croire qu'il ait été jusqu'à en faire l'objet d'une lettre lue dans le cirque, comme l'historien l'affirme. Il

vague promesse ne l'empêchait pas de rester en amitié avec l'usurpateur Félix, comme on peut le voir par plusieurs lois qu'il lui adressa pour renouveler, en les accroissant, les privilèges de son Église. Une singulière disposition, que nous avons déjà rencontrée, et qui exempte des impôts ordinaires, même les opérations commerciales des ecclésiastiques, et étend cette exemption à leurs femmes et à leurs enfants, y est reproduite et amplifiée <sup>1</sup>.

Jusqu'au bout de son séjour, Constance fut fidèle à ce système de conciliation. Satisfait de la soumission de tous ses sujets, il leur témoigna à tous son contentement : aux chrétiens il accorda, non la suppression complète, mais la flétrissure officielle des combats de

avait sûrement auprès de lui un conseil ecclésiastique qui l'aurait empêché de commettre une pareille énormité. On peut admettre tout au plus que ce fut un projet communiqué en conversation à quelques personnes, et ébruité par indiscretion. Les récits de Sozomène (iv, 15), Rufin (1, 27), Sulpice Sévère, etc., attestent également que la foule intervint à Rome en faveur de Libère; et le premier de ces historiens va même jusqu'à dire qu'il y eut une sédition pour le faire rappeler, où périrent plusieurs personnes. Nous ne pouvons admettre un fait de cette gravité, en présence du témoignage d'Ammien Marcellin qui affirme que Constance se trouvait si bien à Rome qu'il aurait voulu y rester. Or, Constance ne se serait sûrement pas bien trouvé dans une ville où une sédition aurait eu lieu sous ses yeux. Quant à l'affirmation commune de ces divers historiens, à savoir que Libère fut rappelé à la suite de ces interventions bruyantes de la foule, nous dirons plus loin pourquoi nous ne pouvons l'admettre.

1. *Cod. Theod.*, xvi, t. 2, l. 13, 14. — Cette loi est d'octobre 357, plusieurs mois après le départ de Constance de Rome; mais, comme celles que nous allons citer, elle est évidemment la conséquence de ce séjour, et atteste la disposition de l'empereur pendant tout le voyage.

gladiateurs, dans une loi qui interdisait à tout militaire d'y prendre part<sup>1</sup>. Avec les Ariens il tint quelques conférences sur les questions dogmatiques, et dicta des formules de foi<sup>2</sup>. Avec les sénateurs qui se plaignaient toujours de la lourde charge des fonctions publiques, il combina une série de mesures pour faire revenir dans la cité les gens riches qui s'en éloignaient et laissaient ainsi peser sur les nobles présents le fardeau entier des devoirs civiques<sup>3</sup>. Au peuple, enfin, il accorda des jeux, des représentations presque constantes, dans lesquels il laissa la foule faire la loi elle-même, l'allonger, modifier le programme comme elle l'entendait. Enfin, il promit à la ville, comme marque de son souvenir, de lui faire venir d'Égypte le grand obélisque d'Héliopolis, que son père Constantin avait fait transporter à Alexandrie. La promesse fut tenue, en effet, l'année suivante, et c'est le même monument qui fait face aujourd'hui, sur la place de Saint-Jean-de-Latran, à la métropole de Rome<sup>4</sup>.

Un mois s'écoula dans ces occupations et ces divertissements, et Constance y prenait tant de plaisir, trouvait l'air de Rome si pur et si doux, qu'il y fut resté volontiers plus longtemps. Mais des alarmes conçues sur la sécurité des frontières de Mœsie et de Pannonie, les soins d'un

1. *Cod. Theod.*, xv, t. 12, l. 2.

2. *Martinus Victorius*, l. 1, p. 198. — *Bibl. Patr.*, t. 19, p. 4.

3. *Cod. Theod.*, vi, t. 4, l. 11.

4. *Ann. M. C. loc. cit. et xvii, 4.*

traité de paix ou du moins d'une trêve à renouveler avec les Perses, l'arrachèrent à ces distractions et le ramenèrent vers les provinces septentrionales, qui étaient devenues le siège obligé du pouvoir impérial. Il était de retour à Milan, et de là à Sirmium, avant la fin de l'année 357. Il y avait donné rendez-vous à la fois au préfet du prétoire, Musonien, qui arrivait d'Orient, porteur des propositions de Sapor, et à Osius de Cordoue, venu d'Espagne, dont on lui avait mandé que l'intelligence s'affaiblissait, et dont il espérait, à l'aide de ses conseillers habituels, Ursace et Valens, vaincre enfin la résistance<sup>1</sup>.

Avec Musonien l'entrevue fut courte, et les affaires assez promptement réglées. Le préfet repartit, muni de pleins pouvoirs de l'empereur pour conclure le traité. Avec Osius, la négociation fut plus longue et plus pénible. Il arrivait accompagné de Potame, évêque de Lisbonne, que les ennemis d'Athanase avaient entièrement gagné à leur cause. Un mois durant, le vieillard, plus que centenaire, fut assiégé de menaces, d'obsessions de toutes sortes. Un séjour incommode sous un ciel rigoureux, loin du soleil de sa patrie, était le moindre des tourments qu'on lui imposait. Mille privations venaient accroître pour lui les infirmités de la vieillesse ; et en même temps on le poursuivait d'argumentations et de sophismes, auxquels son esprit

1. Amm. Marc., *loc. cit.* — S. Athan., *ad Sol.*, p. 841.

droit et simple s'était toujours difficilement prêté, et auxquels sa tête affaiblie ne pouvait maintenant plus suffire. Las enfin autant qu'étourdi, ne comprenant plus ni ce qu'on lui disait ni ce qu'il faisait, le vieux confesseur finit par faire entendre qu'il se soumettrait à l'empereur et qu'il se prêterait à tout, pourvu qu'on le laissât tranquille <sup>1</sup>.

Cette soumission, extorquée à la faiblesse de l'âge, fut exploitée avec une ardeur et une habileté incroyables. On présenta à la signature d'Osius non-seulement l'édit d'exil d'Athanase, mais une nouvelle profession de foi (c'était la coutume des hérétiques d'en faire tous les jours de nouvelles). Celle-ci allait dans la voie de l'hérésie d'Arius beaucoup plus loin qu'aucune des précédentes : elle attribuait exclusivement à la personne du Père les qualités de *Tout-Puissant*, d'*Invisible*, d'*Immortel* et d'*Impassible*; elle affirmait que le Fils est inférieur au Père en majesté, en honneur, en gloire et en dignité, qu'il lui est soumis en toute chose, et elle défendait, comme inutile et superflue, toute discussion sur la similitude ou l'identité de substance des diverses personnes divines. C'était l'annulation de l'œuvre de Nicée. On la fit revêtir de l'adhésion du président même du grand concile <sup>2</sup>.

1. Marc. et Faust., *Lib. prec.*, p. 34. — S. Athan., *ad. Sol.*, p. 840-41. — Soz., iv, 12. — S. Epiph., *Hær.*, LXXIII, 14. — Soer., II, 31.

2. S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 902, 904. — Soc., II, 31. — S. Hil., *de Syn.*, p. 1156.

C'était un coup terrible pour la foi; mais ce n'était pourtant pas le comble. Dans les jours de péril, et sur le champ de bataille, la faiblesse est contagieuse. A peine la défection d'Osius était-elle connue, et pendant que le héros de tant de luttes traînait languissamment sur le chemin d'Espagne sa vieillesse humiliée, des lettres venues de Bérée, en Thrace, apprirent que l'exil ébranlait aussi la fidélité du chef même de l'Église : Libère faiblissait. Sa nature, plus généreuse que ferme, s'était exaltée jusqu'à l'héroïsme pendant l'émotion des jours de crise. Mais ce courage un peu factice tombait dans la solitude; l'oubli, le silence de l'exil le plongeaient dans un morne accablement. On l'avait séparé de tous les prêtres de son église, et même d'un diacre très-aimé qui était son secrétaire et son favori. L'évêque de Bérée, Démophile, Fortunatien, évêque d'Aquilée, l'un et l'autre dévoués aux schismatiques, ne cessaient de l'entretenir des bonnes dispositions de l'empereur à son égard, du léger sacrifice qu'on lui demandait, du repos de l'Église qui dépendait de sa complaisance. L'Orient entier, lui disait-on, n'attendait qu'un mot pour rentrer dans la paix. Athanase, qu'il n'avait jamais vu, valait-il donc à lui seul la paix du monde? Le récit des scènes qui s'étaient passées à Rome acheva d'allumer chez l'exilé le désir passionné de se retrouver dans sa ville chérie, dans sa dignité sans égale dans le monde, au milieu du respect et de l'amour de l'élite du genre humain. « Ce goût de la gloire humaine fut, dit le grave Baronius, la Dalila qui triompha de l'âme de ce

Samson. » Il se décida enfin à faire savoir à Constance, par l'intermédiaire d'Ursace et de Valens, qu'il était prêt à faire sa paix avec les Orientaux, et que, s'il avait jusque-là défendu Athanase, c'était pour rester fidèle à la décision de Jules, son prédécesseur, plutôt que par conviction personnelle. Sa lettre, d'un ton humble, suppliant, et qu'on dirait mouillée de ses larmes, attestait à la fois l'angoisse et l'affaiblissement de son âme<sup>1</sup>.

1. La chute de Libère est attestée par les témoignages, 1<sup>o</sup> de S. Athanase (*ad Sol.*, p. 837, et *ad Const.*, p. 807); 2<sup>o</sup> de S. Hilaire qui s'adressant à l'empereur Constance, lui dit, en parlant de ce pape : Nescio utrum majore impietate relegaveris, quam remiseris; 3<sup>o</sup> par les trois lettres du pontife lui-même, insérées dans les *Fragments* de S. Hilaire; 4<sup>o</sup> par S. Jérôme, de *Viris illustribus*, 97, et dans sa *Chronique*; enfin par Sozomène, iv, 15. De très-savants commentateurs ont essayé vainement, à mon sens, de détruire cet ensemble de témoignages, en contestant l'authenticité des deux passages d'Athanase et des lettres insérées dans les *Fragments* de S. Hilaire (voir *Bollandistes*, 23 sept. — Zaccaria, de *Commentitio Liberii lapsu*, dont l'abbé Rohrbacher a adopté le thème). En admettant, en effet (ce qui pourrait être contesté), que les deux passages d'Athanase ne soient pas de la même date que les écrits dont ils font partie, comme ils se trouvent dans tous les manuscrits, la conclusion à tirer serait simplement qu'ils ont été ajoutés par Athanase lui-même, pour compléter son récit. On sait, en effet, que ce saint, très-grand collecteur de pièces, gardait avec soin ses manuscrits et les communiquait à diverses personnes (*ad Serap.*, p. 670), longtemps après les avoir publiés. Quant aux lettres recueillies par S. Hilaire, il n'y a point de doute qu'elles n'aient subi de graves interpolations, et que l'état actuel du texte ne mérite pas grande confiance; mais le fond, au moins, doit nécessairement être vrai, et la falsification contemporaine, sans cela elles n'auraient pu obtenir ni cours, ni créance, surtout auprès de S. Hilaire lui-même. Il nous paraît donc impossible de détruire le concours de témoignages qui attestent la chute de Libère; mais nous reconnaissons que la mesure et la nature de sa fausse démarche sont très-difficiles à déterminer. Voir, sur ce sujet, Hefele, *Concilien-geschichte*, p. 647 et suiv.), et sur l'authenticité, des fragments attribués à S. Hilaire. La question de la chute du pape Libère vient d'être traitée de nouveau, dans le même sens que les *Bollandistes* et Zaccaria, par M. Éd. Dumont, *Revue des questions historiques*, juillet 1866.

En retour, on lui envoya à signer une formule de foi dont le mot *consubstantiel* était effacé. Quelle était cette formule? dans quels termes était-elle conçue? de laquelle des réunions nombreuses que le schisme tenait depuis trente années, était-elle émanée? assurément ce n'était point celle qu'Osius venait de signer : des textes très-positifs s'opposent à cette conjecture, qui serait pourtant la plus naturelle. Mais quel choix avait-on fait parmi ces mille formules adoucies, qui avaient été essayées, puis abandonnées, à Antioche, à Milan, et à Sirmium même, dix années auparavant? C'est sur quoi disputent et discuteront longtemps encore les érudits de toute nature et de toute croyance, sans pouvoir ni se tirer de l'obscurité des textes, ni se défaire de leurs arrière-pensées systématiques. La question, à peu près insoluble, est sans importance pour le dogme. Quelle qu'ait été l'erreur de Libère, qu'elle ait consisté dans l'abandon d'un innocent et la simple suppression d'un mot consacré; qu'elle l'ait entraîné jusqu'à l'affirmation indirecte d'une opinion qui pouvait atténuer la dignité du Christ, elle est douloureuse, mais non compromettante pour l'Église. Nul théologien n'a jamais pu penser que Libère, seul, sans conseil, adhérant timidement, sous l'influence de la violence et contre son opinion connue, à une décision de foi qu'il n'avait ni rédigée, ni discutée, ait eu aucune qualité pour engager avec lui soit l'Église soit la papauté; il parlait comme simple fidèle, et faiblissait comme simple pécheur. Les faiblesses d'un

homme ne sauraient porter atteinte à l'autorité ni de l'Église, ni du siège de Rome<sup>1</sup>.

Deux chutes si éclatantes auraient dû, ce semble, porter le découragement dans les rangs des fidèles, et l'exaltation du triomphe parmi les zélateurs de l'hérésie. Par une heureuse dispensation de la Providence, et par un de ces retours d'opinion fréquents dans les temps de partis, ce fut le contraire qui arriva. La défection d'Osius et de Libère marqua comme le point culminant que devait atteindre le débordement de l'hérésie. Parvenue presque au sommet de l'Église, elle allait, comme une marée qui se retire, commencer lentement à descendre.

1. La difficulté consiste dans la singularité du texte de la première lettre insérée dans les *Fragments* de S. Hilaire. Libère dit dans cette lettre qu'il a signé une formule de foi rédigée par des évêques à Sirmium (p. 1335). La supposition naturelle serait que cette formule a dû être celle qui venait d'être rédigée dans cette ville, cette année même, pour être signée par Osius. Mais le collecteur des *Fragments* (qu'on croit être S. Hilaire) ajoute une énumération des prélats qui avaient rédigé la formule, et dans le nombre il s'en trouve, ou qui étaient morts en 357, ou qui devaient (comme Basile d'Ancyre par exemple) protester l'année 358 contre tout ce qui venait de se faire à Sirmium. Baronius en tire donc très-raisonnablement la conséquence que cette formule ne saurait être la dernière de Sirmium, mais bien celle qui avait été dressée dans cette même ville, huit ans auparavant, pour la condamnation de l'évêque Photin. Il resterait à rendre compte de la singularité de cette exhumation d'une formule oubliée, enterrée depuis huit ans.

Ce qui, à mon sens, empêche de prêter beaucoup d'importance à cette discussion, c'est l'état informe et visiblement mutilé de la lettre qui lui sert de base. Cette lettre est dans un latin incompréhensible; elle est criblée d'interjections et de parenthèses, qu'il faut attribuer, soit au premier collecteur, soit à quelque copiste. Toutes les falsifications peuvent être supposées dans une pièce en pareil état, et par conséquent aucun des raisonnements rigoureux qu'on peut

La division des vainqueurs est l'écueil de toute victoire, et le christianisme triomphant en avait fait lui-même, malgré la protection divine, la douloureuse épreuve. L'hérésie arienne, née et nourrie de l'orgueil humain, cette source de toute discorde, ne devait point échapper à la condition commune. A vrai dire, elle renfermait dans son sein, dès le premier jour, le germe d'une division que toute l'habileté de ses chefs avait réussi à pallier, mais non à étouffer, et que le cours des temps, l'enivrement du succès, comme le développement logique des idées, devaient manifester chaque jour davantage.

Tout le dogme de la Trinité, fondement du christia-

en tirer n'est solide. Hefele a été jusqu'à proposer de considérer cette lettre et les deux suivantes comme complètement fausses, et de s'en tenir au récit de Sozomène, qui ne fait dater la chute de Libère que de l'année suivante, au moment où il vint à Sirmium lui-même, pour adhérer à une décision des semi-Ariens. Il soutient cette opinion avec son habileté accoutumée, mais sans réussir à nous persuader qu'il n'y ait rien de vrai dans trois pièces qui font partie d'une collection aussi ancienne, et qui avaient été admises par des contemporains. Du reste, dans tout ce débat, où la passion s'est trop mêlée, il ne faut pas perdre de vue qu'aucune question théologique n'est engagée, pas même celle de l'infaillibilité du pape. Comme dit à ce sujet très-bien le collecteur très-ultramontain des conciles généraux, Mansi, cité par M. de Maistre lui-même (*Du Pape*, t. I, c. xv) : « Supposons que Libère eût formellement souscrit à l'Arianisme, parla-t-il, dans cette occasion, comme pape *ex cathedra*? Quels conciles assembla-t-il « préalablement pour examiner la question? S'il n'en convoqua point, « quels docteurs appella-t-il à lui? Quelles supplications publiques et « solennelles indiqua-t-il pour invoquer l'assistance de l'Esprit-Saint? « S'il n'a pas rempli ces préliminaires, il n'a pas enseigné comme « maître et docteur de tous les fidèles.... Nous cessons donc (en ce « cas) de reconnaître le pontife romain comme infaillible. »

nisme, repose sur deux vérités principales : l'unité de la substance, la distinction des personnes divines. Il n'y a qu'un Dieu en trois personnes. Telle est la doctrine enseignée par Jésus-Christ et empreinte, pour ainsi dire, avec le sceau du baptême, sur le front de tous les chrétiens. Telle était la croyance qui, transmise par la tradition de l'autorité et reçue par la soumission des fidèles, s'était conservée intacte pendant des siècles. Mais du jour où le raisonnement s'était éveillé, et, à l'aide des armes toujours dangereuses de la philosophie, avait essayé de sonder la profondeur du mystère, deux hérésies contraires avaient pu naître. Méconnaître, ou l'unité de la substance, ou la distinction des personnes ; assimiler complètement le Fils au Père, pour tout perdre ensuite dans leur unité substantielle ; ou bien oublier la divinité qui leur est commune, pour ne songer qu'à leur distinction personnelle, telles étaient les deux erreurs contre lesquelles la pensée humaine, aux prises avec le mystère, avait dû venir échouer. Sur l'un de ces écueils, Sabellius avait sombré ; Arius avait témérairement touché l'autre <sup>1</sup>.

On a pu voir avec quel soin l'Église assemblée à Nicée avait tracé entre ces erreurs opposées le sillon étroit de sa doctrine. Les anathèmes qui frappaient l'Arianisme naissant, n'avaient point épargné l'erreur, déjà aupara-

1. Voir, sur ces points, les détails donnés dans l'éclaircissement A du second volume de la première partie de cette histoire, principalement p. 408-416.

vant condamnée, de Sabellius<sup>1</sup>. En maintenant contre Arius l'unité substantielle, l'égalité absolue du Fils et du Père, le concile n'avait pas négligé de rappeler que cette identité pourtant n'équivalait point à une confusion complète. Par une de ces décisions suprêmes que l'intelligence doit accepter plutôt que sonder, mais qui lui projettent comme un trait de lumière dans l'obscurité où elle se perd, le concile avait soigneusement maintenu, en regard l'une de l'autre, l'unité de la substance et la distinction des personnes.

Ces précautions pourtant n'avaient pas suffi pour lever tous les doutes et prévenir toutes les calomnies. A peine la délibération terminée, ceux que la sentence du concile avait vaincus et réduits au silence, ne s'étaient pas tenus pourtant pour battus. Ils ne s'étaient pas, comme on l'a vu, fait faute de répéter que, pour se retenir sur la pente où Arius avait placé la foi, le concile, par un brusque mouvement de réaction, venait de se précipiter dans l'extrémité opposée. Le mot *consubstantiel* servait principalement de prétexte à ces attaques. C'était, disait-on, un mot nouveau qui ne se trouvait pas dans les Écritures, que Jésus-Christ n'avait pas prononcé et qui pouvait donner matière à de dangereux commentaires. Puis bientôt, les imprudences et les excès de langage de quelques ennemis d'Arius, comme Marcel d'Ancyre, ou Photin de Sirmium, avaient accredité chez un grand nombre de membres de l'Église

1. Voir la première partie de cette histoire, t. II, p. 40-41.

d'Orient l'idée que les rédacteurs du symbole de Nicée prêtaient le flanc, à leur insu, au retour de l'erreur sabellienne. Des hommes simples, très-sincèrement attachés à la foi traditionnelle, nullement suspects d'innovation, et peu versés dans les discussions dogmatiques, étaient amenés par là à considérer le mot *consubstantiel* comme une périlleuse invention, qui, au lieu de préserver l'Église du naufrage, avait ouvert une voie d'eau dans sa nacelle déjà battue de tant de vents.

Trente années durant, cette crainte avait été exploitée sans relâche, cette idée commentée sous mille formes, répétée sur mille tons par Eusèbe et ses héritiers. Insensiblement, la pression du pouvoir et la faiblesse des cœurs aidant, leur tactique avait gagné du terrain. Ceux même qui ne partageaient pas leur manière de voir s'y associaient souvent par désir de paix. Si l'on pouvait, avec le sacrifice d'un seul mot, et d'un mot d'origine nouvelle, satisfaire l'empereur et rétablir la paix, pourquoi s'obstiner à refuser cette satisfaction à des frères et à un maître ? Ainsi raisonnaient dans toutes les villes d'Orient tous ces gens dont les partis abondent, d'un esprit doux mais faible, d'une nature conciliante et timide, qui craignent les périls et répugnent aux violences de la lutte. A ceux-ci Athanase paraissait toujours respectable par ses vertus, mais incommode par ses exigences. Sans le condamner trop sévèrement, ils le jugeaient emporté par un excès de zèle, peut-être par un amour-propre d'auteur. Le change-

ment d'un seul mot, disait-on, valait-il tant de désordre? Bien plus, ce n'était pas même un mot; une lettre seule suffirait. Que l'on insérât une seule lettre, un *iota*, dans le mot sacramentel; qu'au mot ὁμοούσιος on consentit à substituer le mot ὁμοιώσιος; de la *même substance*, qu'on fit ainsi *substance semblable*; cette expression adoucie rassurerait bien des consciences troublées; personne ne réclamerait contre une telle transaction. Les évêques alors rentreraient dans leurs sièges; les sanctuaires seraient rouverts, les deux pouvoirs seraient réconciliés, et rien n'arrêterait plus les destinées triomphantes de l'Église.

Tels étaient les raisonnements spécieux et même les motifs véritables d'une grande partie de ceux qui s'engageaient chaque jour dans les rangs de l'Arianisme. A vrai dire, c'était la plus grosse et la meilleure fraction des dissidents qui pensait ainsi. Des scrupules un peu puérils, un goût de conciliation qui dégénérait en excès de complaisance; tous ces sentiments, plus pusillanimes que coupables, n'étaient point incompatibles avec un fonds de vertu chrétienne et un attachement sincère à la foi. C'était le cas de Basile d'Ancyre, de George de Laodicée, d'Éleuze de Cyzique; tel avait été aussi, tout en se compromettant moins, Maxime de Jérusalem; et son disciple et son successeur, Cyrille, quoique d'un esprit plus ferme et d'une doctrine plus sûre, ne se détachait pas encore tout à fait du même groupe.

Mais en regard de ces esprits incertains, qui formaient

le fond et comme la masse du parti, d'autres se présentaient qui servaient sous le même drapeau, tout en étant animés de sentiments bien différents, et à la poursuite d'une plus haute ambition. Ceux-là, véritables dépositaires de la doctrine d'Arius, ne s'arrêtaient point à quelques chicanes de mots; c'était toute une révolution qu'ils apportaient dans les idées. La tradition des Pères, le texte des Écritures, tout cela au fond leur importait peu. Le renom de novateurs philosophiques leur inspirait moins d'effroi que d'attrait. L'Arianisme n'était pour eux qu'un moyen de mettre d'accord la foi de l'Église avec un système de métaphysique très-voisin de celui des néoplatoniciens d'Alexandrie. Au sommet de l'échelle des êtres, un Dieu unique, impassible, invisible, inconnu; l'unité des Éléates, le terme absolu de toute dialectique, l'abîme et le silence des systèmes orientaux, sans rapport avec le monde et sans action sur sa durée; au-dessous de lui le Verbe, la première des créatures, en même temps que l'intermédiaire de toute création; le lien de la divinité et du monde, l'organisateur de la matière; la transition du fini à l'infini, voilà le système que, moitié par voie d'interprétation des textes, moitié par déduction dialectique, ils se proposaient hardiment de substituer à la notion simple de la Trinité chrétienne. Arius en avait dessiné à Nicée les premiers linéaments, au milieu du scandale de l'assistance. Comprimée par les anathèmes de l'Église et les arrêts sévères de Constantin, atténuée, amoindrie, désavouée par son auteur même, cette doc-

trine pourtant n'avait jamais péri complètement; elle avait toujours circulé dans l'ombre, au sein de quelques écoles cachées. Enhardie par l'exil du héros de Nicée, elle se produisait de nouveau au grand jour et déployait aux yeux des fidèles épouvantés la témérité de ses conséquences.

Ainsi se dessinait une seconde fraction du même parti, d'un esprit tout opposé à la première, minorité audacieuse qui suppléait au nombre par l'activité. Elle avait trouvé récemment un chef habile dans un aventurier du nom d'Aétius, sorti des dernières classes du peuple, un de ces hommes de bas étage, mais d'esprit entreprenant, qui montent à la surface des sociétés politiques et religieuses, quand l'orage en trouble le fond. Esclave dans sa jeunesse, puis ouvrier en métaux, puis serviteur d'un médecin qui lui avait appris les éléments de son art, Aétius avait fait successivement tous les métiers et s'en tint assez longtemps à celui de son dernier maître. Pratiquant l'art de guérir, avec l'audace d'un empirique, il gagna de l'argent, vint à Antioche et se fit admettre dans des écoles de médecine, où on remarqua vite, dans les discussions, la force de ses poumons et son imperturbable faconde. Il sentit bientôt que, dans un temps où les discussions théologiques pouvaient mener à tout, de tels talents seraient encore mieux placés dans une école de théologie; mais les premiers éléments des lettres lui manquaient. Il se mit, sans fausse honte, au service d'un maître de

grammaire, pour les apprendre; et en peu de temps il en savait assez pour entreprendre contre son professeur même une discussion sur les Écritures, où il parut avoir l'avantage. Encouragé par le succès, il étudia avec plus d'ardeur sous la direction de plusieurs prêtres et évêques ariens d'Antioche, de Tarse, et d'Anazarbe, et donna publiquement des conférences sur divers sujets. Mais un voyage à Alexandrie acheva de le consommer dans l'art de raisonner. « Ce fut là, dit saint Épiphanie, qu'à l'école d'un sophiste aristotélicien, travaillant du soir au matin, il apprit la dialectique et ne songea plus qu'à expliquer par des figures logiques tout l'ordre des choses divines. » Ce fut là aussi, sur cette terre natale du néoplatonisme et de la doctrine arienne, qu'il osa donner à son système tout son développement et en tirer des conséquences qui auraient peut-être fait reculer Arius lui-même. Dépouillant tout artifice de langage, il déclara qu'il ne pouvait exister entre le Père et le Fils, entre l'Être infini et son Verbe, non-seulement aucune unité, aucune égalité, mais pas même de similitude. Le Fils n'était pas même l'image du Père. Vainement lui objectait-on, du sein même de l'école arienne, les textes précis des Écritures, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène : il répondait qu'il se moquait des autorités, et qu'il fallait tout résoudre par le raisonnement et tout réduire en syllogisme <sup>1</sup>.

1. Philost., III, 15, 16. — S. Epiph., *Hær.*, LXXVII, 2. — Soc., II, 35. — Soz., III, 15. — S. Athan., *de Syn.*, p. 873.

Il s'en fallait beaucoup assurément que la hardiesse de tels procédés fût goûtée, ou que la rigueur de telles conséquences fût admise par la majorité des prélats ariens, et le scandale qu'Aétius causait parmi les fidèles donna lieu de très-bonne heure, surtout chez les schismatiques, qui se sentaient compromis, à de très-graves inquiétudes et à de très-vives récriminations. Aussi Aétius, qui s'était flatté sans doute de parvenir aux grandes dignités ecclésiastiques, ne put aller au delà du rang de diacre, que lui conféra l'évêque d'Antioche, Léonce, et dont il ne put même tranquillement exercer les fonctions. Mais le désordre était grand dans toutes les églises d'Orient; toute répression sévère y était impossible, et Aétius était l'homme du monde le mieux fait pour profiter de ce relâchement. Actif, grand parleur, toujours en mouvement et en visite, de mœurs faciles lui-même et prêchant aux autres une morale commode, il savait se faire bien voir des hommes influents. De retour à Antioche, il avait réussi à se mettre en grâce auprès du César Gallus, qui goûtait un prédicateur de sa sorte, et l'employait dans des missions confidentielles; et il avait dû à cette faveur quatre ans d'un enseignement tranquille. Constance le connaissait et l'estimait moins; mais, pour les exécutions violentes auxquelles sa politique se portait, il fallait des gens d'entreprise, déterminés, prêts à payer de leur personne, et pouvant éblouir la foule. Aétius était inappréciable dans de telles occasions. Aussi, à peine l'usurpateur Georges était-il

arrivé à Alexandrie, qu'Aétius était accouru à sa suite, prêt à monter sur la brèche, à prêcher, à tenir école, à attaquer de toute manière les amis et les opinions d'Athanase. Grâce à ces services précieux et à ses puissantes protections, Aétius, souvent inquiet, jamais découragé, suspect au grand nombre, mais attirant la curiosité et plaisant aux esprits aventureux, avait pu dix années durant répandre tout haut sa doctrine, et rassembler autour de lui un groupe assez redoutable d'élèves et de partisans <sup>1</sup>.

Intentions, mobiles et croyances, tout différait donc, on le voit, entre les deux nuances de chrétiens qui pourtant marchaient unies, depuis trente ans déjà, sous les bannières de l'Ârianisme. Ici, le goût de la paix poussé jusqu'à l'abandon de la vérité : là, l'esprit de contention et l'audace des systèmes. Ici, la terreur d'une innovation, même verbale : là, l'entreprise avouée de réformer la foi par la philosophie. A vrai dire, avec de telles divergences, une si longue union n'eût pas été possible, si entre ces deux caractères opposés ne s'était placé dès l'origine un intermédiaire plus habile que l'un et plus résolu que l'autre, dont l'ascendant avait su les contenir. C'était un petit noyau de prélats ambitieux, pour qui les idées comme les croyances étaient peu de chose, mais pour qui le pouvoir était tout. On en a vu le modèle achevé dans Eusèbe de Nicomédie ;

1. Philost. — S. Ephiph. — Soc. — Soz., *loc. cit.* — Théod., II, 24, 27.

mais l'original avait suscité plus d'une copie. Du jour où le goût malheureux de la race de Constantin pour les discussions théologiques avait été connu, il s'était trouvé plus d'un flatteur avide, même sous la robe sacerdotale, pour recueillir précieusement le secret d'un nouveau moyen de brigue et de puissance. Des prêtres corrompus par la faveur, des courtisans intrus dans le sanctuaire, n'avaient plus considéré les débats dogmatiques que comme un moyen de servir des querelles de palais et des rivalités d'antichambre. Avoir un parti dans l'Église et le faire prévaloir à la cour, ce fut la pensée sacrilège que plus d'un successeur des apôtres osa porter à l'autel. Dans de telles vues, et pour forger un instrument de servitude, l'hérésie était commode et même nécessaire; car l'erreur a des souplesses qu'ignore l'inflexible vérité. Mais il fallait une hérésie modérée, peu bruyante, point populaire, une hérésie de cour, pour ainsi dire, qui ne causât point trop de scandale au vulgaire chrétien, qui n'inquiât pas trop la conscience du prince, qui sût se contenir elle-même dans les bornes de la sagesse politique. C'était à ce point de vue qu'Eusèbe et ses imitateurs avaient envisagé l'Arianisme, et dans ce sens qu'ils l'avaient gouverné. Planant ainsi des hauteurs de leur ambition sur les deux partis qui subdivisaient le schisme; étrangers aux scrupules des uns comme aux emportements des autres; aussi peu timorés que téméraires, ils les méprisaient également et les flattaient successivement. Car ce n'était pas trop du concours de

ces deux forces, pour tenir tête au seul adversaire qui leur parût digne à la fois et de leur estime et de leur haine; à cet Athanase, aussi dédaigneux des intrigues de cour qu'habile à les pénétrer, pour qui la politique n'avait pas plus de secrets que la dialectique d'ambages, qui d'un regard lisait sous leurs masques et d'un mot flétrissait leurs ruses. C'était contre ce rocher de la foi qu'épuisaient tous leurs efforts, en Occident Ursace et Valens, en Orient les gens comme Acace, de Césarée, habile et astucieux successeur du flatteur de Constantin. Et ne perdant jamais de vue ce point de mire, tour à tour caressants et altiers, sachant menacer, céder, revenir à la charge, alarmer la confiance des faibles, contenir les exaltés, assiéger l'oreille du prince, ces excellents capitaines avaient réussi à tenir pendant un quart de siècle leurs troupes ralliées, pour marcher à l'assaut du pouvoir et à la ruine de leur ennemi.

Le temps était venu, cependant, où l'efficacité de cette politique était épuisée, et où le maintien de l'union n'était plus possible. La division intérieure, après avoir grandi longtemps en silence, devait enfin éclater. Les hardiesses chaque jour plus choquantes d'Aétius excitaient chaque jour aussi, de la part des Ariens modérés, de plus vives réclamations. Ils se sentaient entraînés, malgré eux, sur une pente qui bordait un abîme, et ne trouvaient plus aucun point d'arrêt pour se retenir. Le comble fut mis à leurs inquiétudes, lorsque, vers le

commencement de 358<sup>1</sup>, ils apprirent coup sur coup que le siège primatial d'Antioche, vacant par la mort de Léonce, était tombé, par suite d'intrigues et de violences, entre les mains d'un ami et d'un soutien connu d'Aétius, Eudoxe, évêque de Germanicie ; et que le premier acte du nouveau pontife avait été de mander son confident auprès de lui, et de promulguer en Orient la formule même de foi qu'on venait de faire signer à Osius, à Sirmium. Cette formule, si explicite sur l'inégalité des deux personnes de la Trinité, acceptée avec tant d'empressement et promulguée avec tant d'emphase, devenait par là comme le symbole de la nouvelle doctrine philosophique, et elle apparaissait revêtue de l'assentiment de l'empereur et de l'adhésion d'un des plus illustres confesseurs de Nicée. On disait même qu'on la portait au pape Libère, et qu'il allait y apposer sa signature<sup>2</sup>. Le péril de la foi était donc imminent, même pour les yeux les plus aveuglés. Les modérés sentirent enfin qu'il était temps de s'arrêter dans une telle voie.

Le signal fut donné par quelques prêtres d'Antioche qui s'étaient opposés aux desseins d'Eudoxe, et qu'il avait chassés de son Église. Ils allèrent trouver Georges de Laodicée, et celui-ci, prenant l'alarme à l'instant,

1. A. D. 358. — Indictio. I. — U. C. 1110. — Datanus et Cercalis. Coss.

2. Soc., II, 37. — Soz., IV, 12, 13, 15. — Théod., II, 25. — La date de l'élevation d'Eudoxe au siège d'Antioche est déterminée par ce fait, qu'il était auprès de l'empereur, à Rome, au moment de la mort de son prédécesseur Léonce. — Philost., IV, 4, 5.

invita tous les évêques qui appartenaient à la même nuance intermédiaire que lui, à se réunir pour tenir conseil sur la conduite à suivre. Un petit conciliabule fut ainsi formé à Ancyre par les principaux prélats d'Asie Mineure<sup>1</sup>, parmi lesquels on eût été heureux de compter Cyrille de Jérusalem, le plus honoré et le plus illustre de tous ceux qui, dans la crise précédente, n'avaient pas pris nettement le parti d'Athanase. Mais on apprit en même temps qu'il était tombé en différend avec son métropolitain Acace de Césarée, et qu'illégalement déposé, il errait, chassé de son siège, malgré ses protestations<sup>2</sup>. Ce coup, qui semblait annoncer une guerre déclarée à tout ce qui ne partageait pas l'exaltation des partis extrêmes, ne fit qu'inquiéter davantage tous les ariens modérés. Sous l'empire d'une crainte qui les touchait personnellement, les évêques réunis à Ancyre, rassemblèrent tout leur courage et anathématisèrent hardiment, sinon la formule de Sirmium elle-même, au moins toute la doctrine qui

1. Soc. — Soz. — Théod. — Philost., *loc. cit.*

2. Soc., II, 46. — Soz., IV, 25. — Théod., II, 25. — S. Épiph. *Hœr.* LXXIII, 27. — L'orthodoxie de S. Cyrille de Jérusalem, à cette première époque de sa vie, est l'objet de grandes discussions. Elle a été fortement contestée par Rufin (I, 23), et par S. Jérôme dans sa *Chronique*. Nous croyons qu'il est impossible de lui reprocher aucune erreur de doctrine. Mais il est certain qu'en fait il ne rompit qu'assez tard toute communion avec les semi-Ariens, espérant sans doute, comme S. Hilaire, les ramener à une plus juste appréciation des dogmes, en ne les chicanant point sur des mots. Dans la stratégie des partis, telle que nous la décrivons en ce moment, Cyrille forme donc l'extrémité de l'aile droite du semi-Arianisme touchant à l'orthodoxie, ou de l'aile gauche de l'orthodoxie touchant au semi-Arianisme.

y était consacrée. Dans une lettre circulaire <sup>1</sup> d'une longueur démesurée et d'un style un peu embrouillé, adressée à tous les évêques d'Asie Mineure, ils établirent longuement la parfaite similitude de la substance du Père et du Fils, avec des arguments qu'à l'éloquence près on croirait empruntés à saint Athanase. Après quoi, cependant, pour qu'on ne les accusât pas de démentir tout leur passé, ils conclurent en anathématisant aussi formellement le mot *consubstantiel*. Mais, malgré cette réserve, plus verbale au fond que réelle, la division de l'Arianisme était consommée : les deux fractions avaient désormais leurs symboles, leurs chefs, leurs mots d'ordre, leurs surnoms différents. On appela les uns

1. S. Épiph. *Hær.*, LXXIII, 2-12. — Cette lettre, d'un style à la fois confus et diffus, atteste l'embarras de ses rédacteurs. En combattant les Anomœens, ils craignent évidemment à tout moment de se servir des arguments allégués depuis si longtemps contre Arius par les orthodoxes. Toute la discussion des textes de l'Écriture est pourtant très-visiblement empruntée aux fameuses polémiques d'Athanase; et, tout en lisant cette pièce, il est impossible de ne pas voir combien les semi-Ariens, dans ce mouvement en arrière, étaient rejetés, malgré qu'ils en eussent, du côté de la vraie foi. A certains moments, il est impossible de distinguer leur argumentation de celle des orthodoxes. S. Hilaire (*de Syn.*, p. 1157-1158), en traduisant les anathèmes de la réunion d'Ancyre, passe les cinq premiers et le dernier, c'est-à-dire celui qui anathématise le *Consubstantiel*, ce qui a fait supposer à quelques écrivains qu'il n'avait pas été définitivement adopté. Mais cette hypothèse n'a rien de vraisemblable. S. Hilaire, en écrivant le livre *des Synodes* pour faciliter une conciliation entre les semi-Ariens et les orthodoxes, n'insiste jamais sur ce qui avait pu les diviser; et c'est à cette précaution seule qu'il faut attribuer son silence. Une lettre de S. Basile atteste que le *Consubstantiel* fut réellement anathématisé à Ancyre, et cette précaution était nécessaire pour que les semi-Ariens ne fussent pas accusés auprès de l'empereur de se démentir.

*semi-ariens* ; les autres reçurent du public le nom d'*anomaens*, du mot grec qui signifie *dissemblable*. Mais pour qui serait l'empereur ? Ce fut la question qu'à peine l'acte de courage consommé, chacun des membres de la réunion se posa avec inquiétude.

Ce n'était pas tout, en effet, d'avoir protesté pour son honneur et sa conscience : il fallait aussi mettre sa personne en sûreté. Tout intimidés de leur audace, les prélats semi-ariens, Basile d'Ancyre en tête, se faisant accompagner d'un prêtre qui avait été chambellan, allèrent se jeter aux pieds de l'empereur pour lui expliquer pourquoi ils avaient osé, en matière de foi, penser ce jour-là autrement que lui <sup>1</sup>. Ils trouvèrent Constance de retour à Sirmium d'une expédition heureuse qu'il avait faite au delà du Danube. Il avait déjoué les ruses des Sarmates, en avait taillé en pièces un grand nombre, puis s'était décidé à conclure avec eux un traité qui leur était avantageux, en vertu duquel il les avait remis en possession lui-même d'un territoire usurpé par leurs sujets révoltés. Ses soldats lui avaient décerné, pour ce haut fait, le surnom de *Sarmatique*. Il leur avait fait un beau discours et rentrait en triomphe <sup>2</sup>. Tout allait donc

1. Soz., iv, 13.

2. Amm. Marc., xvii, 12, 13. — *Cod. Theod., Chron.*, p. 58. — Les détails donnés par Ammien Marcellin sur les négociations entre Constance et les Limigantes, sujets révoltés des Sarmaties, et sur son entrevue avec eux, où il faillit être tué, ne présentent pas tous les caractères de la vérité. Ammien n'est tout à fait croyable que quand il raconte ce qu'il a vu lui-même. Ailleurs, son goût de faire l'histoire à l'antique l'emporte souvent.

bien pour le maître du monde, et cette prospérité croissante le maintenait en humeur bienveillante.

D'ailleurs Constance, comme son père, se croyait chrétien accompli, et à beaucoup de prétentions théologiques il joignait beaucoup de méfiance contre les philosophes. Les semi-Ariens se firent donc aisément écouter, quand ils représentèrent la formule de Sirmium comme entachée d'un esprit philosophique dangereux. Puis ils surent insinuer, non sans adresse, qu'Aélius et ses amis avaient été bien avant dans la confiance du César Gallus, si justement puni pour ses conspirations, et qu'on ne savait pas jusqu'où l'amitié avait pu pousser la confiance. Tout cela fut représenté en langage fort décent, avec cette attitude soumise de plaideurs devant un juge, qui était, suivant Constance, la tenue convenable pour des évêques devant l'empereur, et à laquelle il n'avait jamais pu plier ni les Athanase, ni les Lucifer, ni les Hilaire <sup>1</sup>. La supplique fut donc bien venue, et mandant auprès de lui ses conseillers Ursace et Valens, aussi bien que les autres évêques de sa cour, l'empereur leur demanda avec quelque aigreur pourquoi ils l'avaient laissé s'écarter de la vraie doctrine au sujet de la substance divine. Trop bons courtisans pour ne pas sentir dans quel sens soufflait le vent de la faveur, Ursace et Valens jouèrent la surprise et l'innocence, s'excusèrent de n'avoir pas inséré dans leur symbole le mot de *semblable en substance*,

<sup>1</sup>. Soz., iv, 45. — Philost., iv, 8. — S. Hil., *de Syn.*, p. 1194.

sur ce que, décidés à faire disparaître le terme de *consubstantiel*, cause de tant d'orages, ils n'avaient pas bien saisi la différence de deux expressions si voisines : une fois instruits de la valeur de cette correction, ils promirent qu'ils ne feraient nulle difficulté de s'y ranger<sup>1</sup>. On modifia donc, ou plutôt on retira la dernière formule de Sirmium. Pour plus de solennité, on fit venir de Bérée le pape Libère, qui attendait toujours dans l'angoisse le prix de sa faiblesse, et qui dut s'estimer heureux qu'on ne lui demandât pas d'aller plus loin dans la voie de la faiblesse. De concert avec cette haute autorité, le *Homoiousios* fut introuvé dans le symbole à la place de l'*Homoousios*, omis sinon condamné<sup>2</sup>. Enfin, pour achever le triomphe du semi-Arianisme, Constance prit la plume lui-même, révoqua la nomination d'Eudoxe au siège d'Antioche, le traitant officiellement de sophiste et de coureur, et le bannit en compagnie d'Aétius et de ses principaux disciples. Puis, après avoir joint ces nouvelles victimes à tant d'autres, et frappé des mêmes peines ce qu'il regardait comme des excès contraires, il crut sincèrement avoir sauvé la foi et placé l'Église dans un juste

1. S. Hil., *loc. cit.*

2. Il est difficile de savoir si ce fut une formule nouvelle qu'on rédigea à cette occasion, ou simplement les anathèmes d'Ancyre qu'on renouvella. Voir, à ce sujet, note de Valois sur Soz., iv, 45. Il ne paraît pas certain que l'anathème contre le mot *Consubstantiel* fut compris dans la rédaction ; mais la phrase de S. Hilaire sur le renvoi de Libère, citée plus haut, ne permet pas de douter que la formule signée par lui contient un point que ce docteur lui-même, malgré son esprit de conciliation, ne pouvait admettre. Conf. Hefele, *Conciliengeschichte*, t. 1, p. 672.

équilibre, à égale distance entre Aétius et Athanase<sup>1</sup>.

Mais sa satisfaction n'était au fond nullement partagée par ses conseillers habituels, les prélats politiques et courtisans, les eunuques, les chambellans, tout ce monde actif et remuant qui ne considérait la religion que comme un instrument d'intrigue. Pour tous ceux-là, le pas rétrograde que venait de faire l'empereur était un légitime sujet d'inquiétude. La perspective d'un accommodement possible entre les orthodoxes d'Occident et les Orientaux modérés, cet objet des vœux de tous les dissidents honnêtes, ne leur souriait nullement : ils n'y voyaient que le retour en grâce d'adversaires jurés, et, par suite, l'ébranlement de leur propre crédit. Leur crainte fut redoublée lorsqu'ils apprirent que l'empereur, de plus en plus séduit par ses succès théologiques, rêvait la convocation d'un grand concile universel, où il se proposait probablement de faire réformer le symbole de Nicée dans le sens du semi-Arianisme, et de l'imposer ensuite, sous cette forme mitigée, au monde chrétien tout entier. Pour mieux égaler la gloire de son père, en même temps qu'il croyait corriger ses fautes, c'était à Nicée même que Constance se proposait de provoquer une nouvelle réunion de l'Église. Avec la perspicacité de l'intérêt personnel, les prélats politiques devinèrent à l'instant que, dans une telle assemblée, la majorité serait nécessairement formée par les plus mo-

1. Soz., iv, 13. — Philost., iv, 8. — Théod., II, 25.

dérés de toutes les opinions : on se verrait, on s'expliquerait, bien des méfiances tomberaient, bien des calomnies seraient réfutées, les orthodoxes sauraient exploiter à leur profit les alarmes causées aux semi-Ariens par les exagérations d'Aélius ; et de ce rapprochement d'idées analogues et de sentiments communs la paix pouvait sortir. Or, le trouble est l'élément de l'intrigue, et la paix lui répugne par instinct.

Ce qui justifiait leurs inquiétudes, c'était l'apparition simultanée d'un éloquent manifeste de conciliation, fait par l'un des plus illustres proscrits de la foi catholique, l'évêque de Poitiers, Hilaire. Hilaire, banni des Gaules, avait été transféré en Asie, et, à peine arrivé, avec le coup d'œil d'un homme habitué aux affaires, il avait promptement sondé la division intérieure qui travaillait l'hérésie, et compris le parti qu'on en pouvait tirer pour ramener ceux qui n'étaient victimes que d'une erreur passagère. Suivant une ligne de conduite un peu différente de celle de ses compagnons d'infortune, il s'abstint soigneusement de toute parole vive contre ses adversaires, rechercha leur conversation, les aborda en tout lieu avec le salut de paix ; et, sans s'unir avec eux par la communion des saints mystères, ne fit point difficulté cependant d'entrer dans leurs églises et de se joindre à leurs prières <sup>1</sup>. Il acquit par là leur bienveillance et, en même temps, la connais-

1. S. Hil., *contr. Const.*, p. 1239.

sance du trouble de leurs esprits. Il avait prévu la réaction qui s'opérerait chez eux, et se tenait prêt à en profiter.

La publication du livre *des Synodes*, envoyé par lui aux évêques de sa province, suivit en effet immédiatement la révolution de palais qui avait été la suite de cette réaction. Répondant à des questions qui lui étaient posées, Hilaire entreprend, dans ce traité, de donner aux Occidentaux un fil conducteur à travers le labyrinthe des professions de foi orientales. Il reprend, l'une après l'autre, à peu près toutes ces formules, il les discute, les examine, leur donnant à toutes le sens le plus favorable, le plus conforme à l'orthodoxie, dont elles soient susceptibles, ne rejetant absolument, comme impie et blasphématoire, que la dernière formule de Sirmium; et pour toutes les autres, sans justifier l'omission du mot *consubstantiel*, s'efforçant toujours de prouver que, si le terme ne s'y trouve pas, au moins des idées équivalentes y sont souvent exprimées; que, dès lors, le différend est purement verbal et ne devrait pas mettre des chrétiens aux prises. Ses concessions ne vont nulle part jusqu'à abandonner le mot *consubstantiel*; mais tous ses efforts sont employés à en bien expliquer, à en bien éclaircir le sens, de manière à faire tomber les préjugés, à dissiper les nuages, à donner, en un mot, aux deux partis de l'Église, une intelligence réciproque et charitable de la difficulté qui les sépare. « Le mot *consubstantiel*, dit-il, ne doit être ni légèrement omis, ni enseigné sans explication. On

peut le dire avec piété : on peut aussi l'omettre sans impiété<sup>1</sup>. »

Le but du traité entier est évident. A la veille d'un concile universel, c'est un programme tracé aux évêques d'Occident pour faire rentrer dans le sein de la foi, sans les effaroucher ni les humilier, tous les schismatiques modérés d'Orient, que l'expérience commençait à éclairer. Hilaire, changeant souvent d'interlocuteur, adresse lui-même parfois la parole avec tendresse à ces faibles dans la foi : « O vous, leur dit-il, qui avez pris enfin à cœur la doctrine évangélique et apostolique, vous chez qui, du sein des ténèbres de l'hérésie, la chaleur de la foi se rallume, quelle espérance vous nous avez rapportée de voir renaître la vérité, par l'audace que vous venez de montrer contre l'essor d'une audacieuse perfidie!... L'hérésie, se dévoilant par une profession explicite et d'une autorité publique, allait proclamer tout haut, avec triomphe, ce que jusqu'ici elle ne faisait que murmurer tout bas... Grâce à vous, l'empereur, averti, non de son erreur, mais de celle de ses conseillers, s'est délivré de ses liens. » Et il ajoute : « ...Nous sommes en exil, mais qu'importe? Demeurons toujours proscrits, pourvu que la vérité commence à être prêchée<sup>2</sup>. »

1. S. Hil., *de Syn.*, p. 1190. — Non est, fratres carissimi, una Patris et Filii deneganda substantia : sed nec irrationabiliter prædicanda... Potest una substantia pie dici et pie taceri. Quid verbi calumniam suspicioni tenemus, rei intelligentia non dissidentes? ?

2. S. Hil., *Ibid.*, p. 1193, 1194.

Le messager qui portait ces paroles pacifiques en Occident était, en même temps, chargé d'une autre lettre où le cœur du saint confesseur s'abandonnait dans un épanchement plus doux ; par un contraste touchant, où la même âme se révèle sous deux aspects différents, il envoyait de tendres instructions à sa fille, en même temps qu'à ses frères en épiscopat des conseils pour le gouvernement de l'Église.

« A ma très-chère fille Abra, Hilaire, salut dans le Seigneur.

« J'ai reçu vos lettres, où je vois que vous me regrettez, et je n'en doute pas, car je sais combien est désirable la présence de ceux que nous aimons. Et puisque mon absence vous est pénible, je ne veux pas que vous croyiez que je vous aime moins, parce que je reste si longtemps loin de vous, et je veux m'excuser de mon départ, pour que vous voyiez qu'il vous est bon que je sois parti... Voici donc pourquoi je suis en route. J'ai appris qu'il y avait dans le monde un jeune homme ayant une perle et une robe d'un prix inestimable, et que celui qui pourrait les obtenir de lui aurait des richesses et un bien au-dessus de tous les biens humains. A cette nouvelle, je suis parti pour chercher ce jeune homme, et l'ayant trouvé après un voyage bien difficile et bien long, je l'ai vu et je suis tombé à ses pieds, car il est si beau, qu'on ne peut le regarder en face. Et lorsqu'il me vit prosterné, il me demanda ce que je voulais; et je lui ai répondu qu'on m'avait parlé

de sa robe et de sa perle, et que je venais pour cela; car j'ai une fille que j'aime beaucoup, et c'est pour elle que je voudrais qu'il me donnât cette robe et cette perle... Ce jeune homme donc, qui est si bon qu'il n'y a rien de meilleur au monde, m'a répondu : As-tu vu cette robe et cette perle que tu me demandes, avec tant de larmes, de donner à ta fille? Et je lui ai dit : Seigneur, j'en ai entendu parler, et je sais qu'elles sont excellentes. Et alors il a ordonné à ses ministres de m'aller montrer la perle et la robe. La robe m'a été présentée d'abord, et j'ai vu, ma fille, ce que je ne puis rendre. Comparée à cette finesse, la soie n'est qu'une toile grossière; comparée à cette blancheur, la neige paraît noire; comparé à cet éclat, l'or paraît livide... Et puis j'ai vu la perle, et je suis tombé en la voyant, car mes yeux n'en ont pu soutenir le feu... Et comme j'étais là, étendu, quelqu'un des assistants m'a dit : Je vois que vous êtes un bon père, et que vous désirez cette perle et cette robe pour votre fille. Mais, pour accroître votre désir, je vous dirai ce qu'elles ont encore de particulier. Cette robe n'est jamais atteinte par les vers; on ne l'use pas, on ne la souille pas, on ne la déchire pas : elle reste toujours telle qu'elle est. Et la vertu de la perle est telle, que celui qui la porte n'a ni maladie à craindre, ni vieillesse, ni mort... Et ayant entendu cela, je n'ai fait que pleurer et prier davantage... Alors le jeune homme m'a ordonné de me lever et m'a dit : Tes prières et tes larmes me touchent,

et puisque tu veux donner ta vie pour cette perle, je ne puis te la refuser ; mais voici mes conditions : La robe que tu me demandes est telle, qu'on ne peut l'avoir si on veut en porter quelque autre, soit de couleur, soit d'or ou de soie : et je la donnerai à celui qui n'aura porté que des vêtements d'étoffe simple et sans teinture... Et ma perle est de telle nature, que je ne la puis donner qu'à ceux qui n'ont point eu d'autres joyaux... Avant donc de la donner à ta fille, il faut savoir ce qu'elle veut faire... C'est pourquoi je vous écris, vous priant de vous réserver pour cette robe et cette perle, si vous ne voulez pas affliger votre vieux père... Si donc on vous apporte une autre robe, de soie ou d'or, ou de quelque couleur brillante, dites à celui qui vous l'offre : J'en attends une autre, et mon père est en voyage depuis si longtemps pour me la rapporter. Jusque-là, la laine de mes brebis me suffit, avec sa couleur naturelle. Et je désire cette robe dont on m'a dit qu'elle ne s'use ni ne se déchire. Et si l'on vous propose une perle à mettre au doigt et au cou, dites : Que voulez-vous que je fasse de ces perles inutiles ? J'en attends une plus belle et plus profitable ; et je crois ce que mon père m'a dit, parce que lui-même a cru celui qui lui a fait cette promesse.»

A cette aimable allégorie était joint l'envoi de deux hymnes, l'un pour la prière du soir, et l'autre pour celle du matin. En enseignant à son enfant à demander chaque jour l'humble pardon de ses péchés, il lui recommandait également de maudire l'erreur d'Arius et les

aboiements de Sabellius<sup>1</sup>. Ainsi se mêlaient dans cette grande âme les suaves inspirations de l'amour paternel aux soins de la charité épiscopale, en même temps qu'un long usage du monde lui faisait porter, dans le gouvernement de l'Église, une prudence exempte de faiblesse, mais non de politique.

Les progrès de son habile travail de conciliation étaient assez actifs pour jeter une grande inquiétude parmi les Ariens exaltés, et pour valoir même à Hilaire quelques témoignages de méfiance de la part d'un petit nombre de confesseurs orthodoxes, aigris par l'exil, et qui trouvaient qu'il allait trop loin dans la voie des concessions. Mais, pendant qu'il se défendait contre ces accusations, parties principalement du voisinage de l'ardent Lucifer de Cagliari<sup>2</sup>; pendant qu'il préparait tout, autour de lui, pour agir efficacement sur les délibérations du futur concile, un événement inattendu vint rompre toutes ses mesures, et rendre le courage aux prélats de la cour.

Toute réflexion faite, c'était à Nicomédie, et non à Nicée, que Constance avait indiqué le rendez-vous de l'assemblée. On lui avait sans doute fait craindre que, sur cette terre natale du grand symbole, le triste contraste du présent et du passé ne fût trop saillant, et que les souvenirs de l'éloquence d'Athanase ne se réveillassent avec

1. S. Hil., *Op.*, p. 1210-1214. *Hymnum fideli modulando gutture, Arium sperno, latrantem Sabellium.*

2. *Ibid.*, p. 1206, 1207.

trop de vivacité. Au moment où tout était déjà préparé à Nicomédie pour recevoir les évêques, un effroyable tremblement de terre déchira le sol de cette ville et détrui it de fond en comble la grande église bâtie par Constantin. Le faite en tomba sur la tête de l'évêque Cécrops, et l'écrasa. Le vicaire Aristénète, grand ami de Libanius, eut le même sort dans son palais. Cette catastrophe, précédée d'une extrême sécheresse, eut lieu le 24 août. Elle fut suivie d'un incendie qu'on ne put éteindre pendant plus de cinquante jours, et qui consuma les plus beaux quartiers de la ville et fit périr une grande partie de la population. Le contre-coup de la secousse se fit sentir à Nicée, dans presque toute la province de Pent, et au delà même du détroit, jusqu'aux portes de Constantinople. Chacun tira parti de l'événement suivant ses croyances et ses dispositions. Libanius en fit le sujet d'une déclamation, où il prenait Neptune à partie pour n'avoir pas épargné la cinquième ville du monde. Le diacre Éphrem, du fond de ses montagnes de Mésopotamie, pleura l'événement dans une élégie sur l'inconstance des choses de la terre. Les chrétiens rappelèrent que le désastre avait été prédit par un saint homme du nom d'Arsace, qui avait péri lui-même avec la ville, et se raillèrent des astrologues qui avaient promis à Nicomédie une durée éternelle. Les païens remarquèrent que c'étaient les bâtiments consacrés au culte par Constantin qui avaient le plus souffert. Les Ariens, enfin, ne manquèrent pas de dire très-haut que

Cécrops, semi-Arien, avait reçu le prix de ses faiblesses récentes pour les défenseurs du *Consubstantiel*. Mais, au milieu de ces récriminations réciproques, une chose était évidente, c'est que le concile ne pourrait se tenir dans la ville ruinée <sup>1</sup>.

Les évêques, déjà en route, reçurent donc l'ordre de s'arrêter, et Constance dut délibérer de nouveau sur le lieu qu'il allait choisir. Déjà même il revenait à l'idée de désigner Nicée, lorsque les prélats courtisans, par l'intermédiaire de l'eunuque Eusèbe, qui leur était dévoué, lui suggérèrent la pensée de renoncer au grand trouble que causait la convocation d'un concile général, et de se borner à inviter les deux Églises d'Orient et d'Occident à tenir séparément leurs assises dans deux villes qu'elles désigneraient. Le prétexte mis en avant était sans doute les énormes frais du déplacement qui devait s'opérer, comme toujours, en *voiture publique*, c'est-à-dire aux dépens du trésor impérial. Le véritable motif est aisé à deviner. En séparant ainsi l'assemblée en deux fractions, on enlevait à l'une et à l'autre cette autorité suprême qui n'appartient qu'à l'Église entière : puis, livrées à elles-mêmes, les majorités des deux réunions, au lieu de se rapprocher et de s'entendre, suivraient chacune sa pente naturelle, et arriveraient ainsi à des décisions différentes, puisqu'elles ne seraient pas concertées :

1. Soz., iv, 16. — Philost., iv, 10. — Amm. Marc., xvii, 7. — S. Jér., *Chronic.* — Aurél. Vict., *de Cæs.*, 16. — Liban., *Or.* vi, *Epist.* 25, 31. — Idac., *Fast.* — *Chron. Alex.*, p. 682.

elles s'engageraient dans de nouvelles dissidences. Les rôles, d'ailleurs, étaient distribués par avance : Ursace et Valens, parlant la langue latine, se chargeaient de suivre en Occident les intérêts communs du parti, qu'Acace de Césarée se faisait fort de servir en Orient<sup>1</sup>.

Aussi mobile qu'impérieux, Constance donna les mains à cette proposition dont il ne comprenait pas la portée, et ne songea plus qu'à choisir les deux villes qu'il assignerait comme rendez-vous aux deux fractions de l'Église. Le choix était indifférent aux Occidentaux, pour qui tout lieu était bon, parce qu'ils n'éprouvaient les uns contre les autres aucune méfiance. On proposa la ville de Rimini, qui fut acceptée par tous sans difficulté. Mais les évêques d'Orient, travaillés par leurs divisions intérieures, passèrent plus de six mois<sup>2</sup> avant de pouvoir se mettre d'accord sur le nom d'une ville, chacun craignant de donner l'avantage à telle nuance plutôt qu'à telle autre, suivant les dispositions des divers diocèses et des évêques qui les gouvernaient. De guerre lasse, enfin, on se décida pour Séleucie, en Isaurie. Pendant que ces débats se prolongeaient à Sirmium, sous les yeux mêmes de Constance, on ne se faisait pas faute de se disputer aussi par avance sur le

A. D.  
359

1. Soz., iv, 16. — S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 869, 874. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1353. — S. Athanase explique très-clairement le motif des évêques qui donnèrent à Constance le conseil de diviser le concile.

2. A. D. 359. — Indictio. ii. — U. C. 1112. — Eusebius et Hypertius. Coss.

fond même de la foi, et sur le sens et les limites de l'expression *semblable en substance*. Pour n'en pas perdre l'habitude, et pour préparer les travaux du concile, on dressait des formules de foi, et Athanase se raille agréablement d'un nouveau symbole qui fut rédigé, sous les yeux du *Roi éternel* Constance, et avec la date expresse du 22 mai 359, de crainte, dit-il, qu'on ne se trompât et qu'on ne prit la vérité d'aujourd'hui pour celle d'hier <sup>1</sup>. Ce symbole ne différait de celui qui avait été précédemment adopté que par ce seul fait, qu'au lieu de proclamer le Fils semblable *en substance*, on y disait d'une façon plus générale qu'il est semblable au Père *en toutes choses*.

La décision ainsi arrêtée après tant d'incertitudes, Constance écrivit de nouvelles lettres, envoya de nouveaux ordres, et les officiers se mirent de nouveau en campagne. Ces marches et ces contre-marches, qui épuisaient de fatigue les chevaux des relais impériaux et grevaient le trésor de frais énormes, couraient les chrétiens de ridicule. On riait publiquement

1. Soz., iv, 16. — Philost., iv, 41. — Soc., n, 37, 39. — S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 871-875. — S. Épip., *Hær.*, LXXIII, 22. — On voit par la date mise en tête de cette pièce, qu'elle doit être placée entre le tremblement de terre de Nicomédie et la convocation du concile de Rimini. La question agitée était de savoir si on dirait simplement que le Père est semblable au Fils, ou bien si l'on ajouterait qu'il est semblable *en substance* ou *en toutes choses*. Les semi-Ariens s'opposèrent à la formule simple, et se contentèrent du mot semblable *en toutes choses*, en expliquant qu'ils comprenaient *la substance* dans ces derniers mots.

de ces évêques qui couraient les grandes routes, pour savoir ce qu'ils devaient croire<sup>1</sup>. Dociles aux ordres de l'empereur, bien que sensibles à l'humiliation qu'on leur imposait, les évêques d'Occident furent les premiers prêts, et se montraient aussi les plus pressés d'en finir. Beaucoup d'entre eux, ceux des Gaules en particulier, ne voulaient point accepter les voitures de l'empereur, et vinrent à leurs frais, logeant en route chez leurs confrères<sup>2</sup>. A peine arrivés, et se trouvant réunis au nombre de plus de quatre cents, sur lesquels on ne comptait pas plus de soixante à quatre-vingts hérétiques, il se mirent à l'œuvre avec la simplicité et la promptitude de gens qui, ne doutant nullement de leur foi, n'éprouvaient nul embarras à l'exprimer. Mais avant toute délibération, Taurus, préfet du prétoire d'Italie, qui avait reçu ordre d'assister à leur assemblée, et à qui on avait promis le consulat si les choses étaient menées au gré de l'empereur, leur donna lecture d'une longue lettre de Constance, qui leur commandait de traiter d'abord des matières de foi, et de s'abstenir surtout de toute intervention dans les affaires de l'Église d'Orient. La lecture faite et écoutée avec respect, Ursace, Valens et leurs amis se levèrent pour donner connaissance, à leur tour,

1. Amm. Marc., xxi, 16. Ut catervis antistitum jumentis publicis ultro citroque discurrentibus per synodos, quas appellant, dum ritum omnem ad suum trahere conantur arbitrium, rei vehiculariæ succideret nervos.—S. Athanase, *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 870, dit aussi que ces allées et venues étaient un scandale pour les catéchumènes, et un sujet de risée interminable pour les païens.

2. Sulp. Sév., II, 41. — S. Athan., *ibid.*, p. 874, 908.

de la dernière profession de foi rédigée à Sirmium, sous les yeux de l'empereur : « Voilà, dirent-ils, ce qui a reçu l'assentiment de l'empereur, et ce qu'il nous paraît sage d'accepter. Il n'y a là dedans aucun nouveau terme, rien qui ne soit dans les Écritures, point d' chicane de fausse logique. Vous ne voudrez sûrement pas diviser l'Église pour des mots qui ne sont pas dans l'Évangile'. »

La proposition était brusque et surprit étrangement l'auditoire. Les Occidentaux n'étaient point habitués à tout ce manège de professions de foi, corrigées, surchargées, amendées, auquel les docteurs d'Orient s'adonnaient avec tant d'ardeur. Ils en étaient restés au symbole de Nicée, qu'ils récitaient régulièrement dans leurs prières. L'idée d'adopter sans discussion une nouvelle formule qui retranchait le mot le plus considérable de l'ancienne, leur causa un grand scandale. Sans vouloir rien écouter, et se bouchant presque les oreilles pour ne point entendre, ils résolurent de s'en tenir purement et simplement au symbole de leurs pères, déclarant qu'il ne fallait y rien ajouter, ni en rien retrancher; et comme Valens, Ursace et leurs amis, réclamaient, se récriaient, tenaient des conciliabules, refusaient d'apposer leurs signatures aux décisions de la majorité, sans marchander davantage, on les déclara hérétiques et dégra-

1. Sulp. Sév., II, 41. — S. Hil., *Fragm.* p. 1340. — Soc. — Soz. — S. Athan., *loc. cit.* — Théod., II, 18.

dés. Tout cela fut fait comme une affaire toute naturelle, sans hésiter et en très-peu de jours, car, dès le 22 juillet, des députés étaient déjà partis pour aller annoncer ce résultat à l'empereur<sup>1</sup>.

Peut-être peut-on croire qu'Ursace et Valens s'étaient attendus à ces résolutions, et ne furent pas, au fond, très-vivement contrariés de les voir prises avec cette extrême netteté. Ils prévirent, en effet, l'impression que Constance en allait ressentir. Le mettre ainsi, dès le premier mot, face à face avec le concile de Nicée; déchirer, sans daigner les discuter, tous les documents qu'il avait rédigés lui-même; déposer, sans le prévenir, ses meilleurs amis : c'était faire acte de courage et de bonne foi, plus que d'adresse, car c'était le blesser au point le plus sensible de sa vanité. Par cette démarche, faite sans ménagement, toute tentative d'accommo-

1. S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 876, 880. — Soz., iv, 17, 18. — Soc., ii, 37. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1342. — C'est ici que se place la lettre synodale du Concile de Rimini, que nous avons déjà eu l'occasion de citer comme une des preuves du baptême de Constantin *in extremis*. La phrase où cette mention du baptême de Constantin est faite étant assez obscure, on a essayé d'en altérer le sens en supposant que le texte devait porter *Constant* et non *Constantin*. Nous croyons que cette correction ne supporte pas l'examen. Il est dit que *Constantin* avait mis le plus grand soin à établir la formule de foi de Nicée. Or, cette assertion très-vraie de Constantin lui-même, serait parfaitement fautive pour son fils Constant, qui ne se mêla jamais de débats théologiques; et d'ailleurs, que faisait à Constance l'opinion de son frère, avec qui il avait toujours vécu en médiocre intelligence, et qu'il savait très-bien différer d'opinion avec lui sur la question arienne? — L'autorité de Constantin, au contraire, était excellente à citer auprès d'un fils qui lui devait son trône et sa gloire, et ne répudiait nullement les traditions paternelles.

dement, toute politique de conciliation, était ruinée par la base, et les conseillers habituels de l'empereur allaient par là même reprendre sur son esprit un crédit un instant ébranlé.

L'événement confirma ces prévisions. Quand l'empereur apprit ce que les députés de Rimini apportaient (d'habiles messagers, envoyés en même temps qu'eux, arrivèrent assez d'avance pour l'en prévenir), son parti fut aussitôt pris de ne pas les recevoir. Athanase, arrivant en personne à sa cour, ne lui aurait pas causé plus d'effroi ou plus de colère. Maître de lui, cependant, et préférant toujours d'instinct, au début de toute affaire, la ruse à la violence, il ne manifesta pas ouvertement sa colère. De Sirmium, il partit pour Constantinople : les députés durent l'y suivre pour attendre leur audience. Mais il eut aussitôt une tournée à faire sur la frontière, pour examiner l'état des troupes qui défendaient l'empire contre les Barbares, et il fit savoir qu'à son retour il s'arrêterait à Andrinople, et que c'était là qu'on pourrait le trouver pour parler d'affaires. « Vous savez, écrivait-il aux Pères qui attendaient sa réponse à Rimini, que, quand il s'agit de traiter des choses qui touchent notre sainte religion, on ne saurait avoir l'esprit trop dégagé des soins de la terre... Que Votre Gravité ne s'offense donc point si je lui fais attendre un peu le retour de ses députés<sup>1</sup>. »

1. Soc., II, 37. — Soz., IV, 19. — S. Athan., *loc. cit.* et p. 930. — Théod., II, 20, 21. — Marc. et Faust., *Lib. prec.*, p. 24, 25. —

En attendant, les députés de Rimini restaient aux prises avec les conseillers ordinaires de l'empereur, qui avaient ordre de tout mettre en œuvre pour leur faire trahir leur mandat. Le choix de ces députés avait été fait par le concile avec la naïveté imprudente de la bonne foi. C'étaient des jeunes gens sans instruction, et surtout sans habitude des cours<sup>1</sup>. Ils eurent bien vite donné leur mesure aux habiles observateurs qui les entouraient. Carences, menaces, subtilités dogmatiques, on n'épargna rien pour les étourdir et les éblouir. Quand on les eut suffisamment ébranlés, on les fit venir à une petite distance d'Andrinople, dans une ville qu'Hilaire appelle Nice; et là, on leur proposa de souscrire une profession de foi qui déclarait le Fils semblable au Père, d'une façon générale, sans ajouter le mot de substance, et même en proscrivant absolument l'usage de ce mot, comme propre uniquement à nourrir d'inutiles débats<sup>2</sup>. Pressés de toutes parts,

Sulp. Sév., II, 41. — *Cod. Theod. Chron.*, p. 60. — Socrate et Sozomène font voyager Ursace et Valens à la cour de l'empereur, pour l'avertir eux-mêmes des procédés du concile de Rimini. Nous n'avons pas pu adopter cette version. Il nous semble trop invraisemblable que ces deux meneurs du parti aient quitté le théâtre de la délibération, pour aller trouver eux-mêmes Constance.

1. Ex parte nostra, dit Sulpice-Sévère, leguntur homines adolescentes parum docti et parum cauti.

2. Bien que nous ne puissions avoir la prétention de reproduire dans ce récit toutes les professions de foi des Ariens, semi-Ariens, Anomœens, etc., ce qui chargerait l'esprit du lecteur et n'éclaircirait point ses idées, nous croyons devoir faire remarquer qu'il y a dans cette période quatre formules de foi en présence, toutes émanées de l'empereur ou de ses conseillers, et qui correspondent aux diverses oscillations de son esprit. Ce sont : 1° La formule rédigée à Sirmium, pour être signée

cédant à l'appareil de la force autant qu'à celui d'une dialectique dont ils n'avaient pas l'usage, les députés balancèrent plusieurs jours, et enfin signèrent. Constance, alors, n'eut plus d'objections à les laisser repartir. Il les chargea lui-même d'une lettre pour le préfet Taurus, à qui il donnait l'instruction d'imposer au concile entier ce qu'on venait d'arracher à ses envoyés<sup>1</sup>.

Cependant les évêques assemblés à Rimini ne comprenaient rien à ces délais. Entassés dans une petite ville, sans ressources, manquant de tout, ils voyaient par Osius. Elle établit l'inégalité complète du Père et du Fils. Cette formule est anomœenne : c'est elle qui provoqua la réaction du semi-Arianisme ; 2° La formule rédigée aussi à Sirmium par Basile d'Ancyre, à la suite de la réunion d'Ancyre, et qui établit la similitude en substance. Cette formule est semi-arienne, et correspond au moment où Constance, averti qu'il avait été trop loin, recule, bannit Eudoxe, Aëtius, et se jette dans les bras du semi-Arianisme ; 3° Une dernière formule rédigée à Sirmium, à la veille du concile de Rimini, et pareille à la seconde, à cette différence près que le mot *substance* n'y figure plus, et qu'on y dit seulement que le Fils est semblable au Père *en toutes choses* ; 4° La formule de Nice, qui fait un pas de plus que la précédente, et proscribit nominativement l'emploi du mot *substance*, comme dangereux pour la foi. Ces deux dernières sont l'œuvre d'Acace, d'Ursace et de Valens, du parti des courtisans, de ceux en un mot qui voulaient favoriser les Anomœens sans se compromettre avec eux, et arrêter les tendances trop conciliatrices des semi-Ariens. C'est cette dernière qui finit par prévaloir à Rimini et à Constantinople.

1. Théod., *loc. cit.* — S. Hil., *Fragm.*, p. 1346. — Cette formule de Nice, en Thrace, est très-obscurément indiquée dans S. Athanase, *de Syn.*, p. 905 et 934, et dans Socrate et Sozomène ; le texte de Théodoret l'éclaircit parfaitement. Elle fut rédigée avec les députés du concile de Rimini, imposée ensuite au concile même, et enfin adoptée à Constantinople, après le concile de Séleucie. Socrate dit qu'on avait choisi ce lieu de Nice, à cause de la ressemblance du nom avec celui de Nicée, et pour faire illusion aux ignorants. — Marc. et Faust., *Lib. prec.*, p. 25.

arriver avec désespoir l'hiver, qui redoublait leurs privations et leur fermait le retour vers leurs pays. L'impatience de partir les gagnait tous : ils étaient d'ailleurs sans chef avoué, sans guide éminent, tous les évêques orthodoxes, de quelque mérite, languissant dans l'exil depuis dix années. Ils s'étaient défendus au premier moment contre la violence qu'on voulait leur faire, précisément par la simplicité de leur esprit ; mais cette même simplicité les rendait à la longue accessibles à tous les artifices. Dans leur ardeur de savoir des nouvelles de la cour et de fixer la date de leur départ, ils causaient avec les hérétiques, qu'ils supposaient mieux informés qu'eux. Ces conversations altéraient peu à peu leur ingénuité native. Quand on les avait bien entretenus de l'*homoousios* et de l'*homoiousios*, de l'*hypostase* et de l'*ousie*, de tous ces composés et de toutes ces nuances de la langue grecque, auxquelles la raideur de la langue latine se prête si maladroitement ; quand on leur avait rempli l'esprit de fausses synonymies et de vaines distinctions, ils sortaient de ces entretiens ne voyant plus clair dans l'état de leur propre intelligence. Ils ne comprenaient plus qu'une chose, c'est que l'Église était déchirée, leurs troupeaux sans pasteurs ; que la foi se perdait dans les divisions, et que la neige qui commençait à tomber sur les montagnes élevait une barrière entre eux et leurs diocèses abandonnés <sup>1</sup>.

1. Sulp. Sév., II, 43. — Maro. et Faust., *Lib. prec.*, p. 25. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1347, 1348.

Leur joie fut donc grande, quand ils apprirent, dans les derniers jours d'octobre, le retour de leurs députés. Mais leur désappointement fut presque égal, quand ils surent à quelles conditions ce retour était acheté. Une grande division se déclara alors entre eux. Les uns, à bout de patience, déclarèrent qu'ils voulaient retourner chez eux, à quelque prix que ce fût; les autres résistaient encore, mais commençaient à équivoquer et à disputer sur les termes. Ursace, Valens, le préfet Taurus, tous les prélats suspects d'hérésie, se mêlaient activement à ces débats : « Qui êtes-vous donc, disaient-ils en raillant, des chrétiens ou des Athanasiens? Adorez-vous Jésus-Christ ou le mot *Consubstantiel*? » — Puis on leur offrait la profession de foi à signer, accompagnée d'un permis de partir. Chaque jour comptait une signature de plus et un évêque de moins dans la ville. Au bout de peu de temps, il n'en restait plus que vingt, maintenus encore dans la résistance par Phébadé d'Agen<sup>1</sup>, et Servais de Tongres. Pour venir à bout de cette dernière opposition, on leur offrit une transaction : c'était, non d'altérer le formulaire, mais d'y ajouter, contre Arius, tel anathème qu'ils voudraient. Valens lui-même s'offrit à prononcer cet anathème devant le peuple. Lassés, au fond, d'une lutte inégale, les évêques qui résistaient encore accueillirent avec joie cet expédient, et le mot *Consubstantiel* perdit ainsi ses derniers

1. On a de Phébadé, évêque d'Agen, un petit traité contre les ariens, inséré dans la *Bibliotheca patrum*, t. iv, p. 230 et suiv.

défenseurs. Valens, en retour, s'exécuta de bonne grâce, et tout haut, dans la grande église, il anathématisa tous ceux qui diraient que Jésus-Christ n'est pas Dieu, Fils de Dieu, éternel, et surtout qu'il est une créature. Il est vrai qu'en prononçant cette dernière parole, il ajouta cette restriction, dont on n'était pas convenu, et que personne ne comprit ou ne remarqua : « Il n'est pas une créature *comme les autres créatures*<sup>1</sup>. »

Après cette scène publique, tous les évêques quittèrent Rimini. Ils regagnaient leurs diocèses, inquiets, confus, se disputant en route les uns avec les autres, sur le sens de la concession qu'ils avaient faite, insistant tous pourtant sur ce point que si, pour le besoin de la paix, ils avaient abandonné le mot *Consubstantiel*, au moins ils avaient maintenu et sauvé l'idée. Au fond, ils se sentaient humiliés et coupables. Ils avaient raison : le mal qu'ils avaient fait était même plus grand qu'ils ne savaient. Le contre-coup de leur faiblesse allait se faire sentir dans l'autre partie du monde, et renverser tout un plan de campagne très-bien conduit, que les conseils habiles d'Hilaire de Poitiers avaient déjà amené aux plus heureux résultats.

Il y avait déjà plus d'un mois, en effet (depuis la fin de septembre), qu'après de difficiles préliminaires, le concile d'Orient s'était enfin réuni à Séleucie d'Isaurie, nommée Séleucie-la-Rude, à cause de la contrée montagneuse qui l'environne. L'empressement n'était pas

1. Sulp. Sév., II, 44. — Rufin, I, 16. — S. Jér., *Dial. adv. Luc.*, 18, 19.

grand : on était très-fatigué de disputes en Orient, et chaëun se méfiait de son voisin. Il n'y eut guère plus de cent cinquante prélats exacts au rendez-vous. La grande majorité était prise dans cette masse d'Ariens modérés, qu'on nommait généralement semi-Ariens, et qui avaient adopté l'*homoiousios* pour symbole. L'orthodoxie de Nicée n'y comptait que douze représentants. Trente-neuf ou quarante seulement inclinaient plus ou moins du côté d'Aétius; mais encore dans le nombre fallait-il compter Acace de Césarée et plusieurs de son espèce, indifférents au fond de la question, prêts à sacrifier la doctrine comme la personne des Anomœens, et ne cherchant qu'à tirer de l'assemblée une décision qui maintînt exclusivement entre leurs mains la direction de l'empereur et de l'Église <sup>1</sup>.

Parmi ceux qui arrivèrent dès le premier jour, le proscrit Hilaire ne craignit pas de se présenter <sup>2</sup>. Il

1. Soc., II, 39. — Théod., II, 26. — S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 880, 881. — S. Hil., *Contr. Const.*, p. 1247, 1248. — S. Épiph., *Hær.*, LXXIII, 23. — S. Hilaire compte autrement que S. Athanase le nombre des prélats présents à Séleucie. Il en range cent cinq parmi les partisans de l'*homoiousios*, et dix-neuf seulement parmi les Anomœens. On peut faire accorder les deux calculs, en supposant qu'il y avait à peu près dix-neuf Anomœens décidés partisans d'Aétius, et que les vingt autres mentionnés par Athanase appartenaient à cette nuance intermédiaire dont Acace était le représentant, que les historiens confondent trop aisément avec celle des Anomœens purs, et qu'il en faut bien distinguer, puisque c'est elle qui triompha et fit exiler Aétius. Acace s'appuyait sur les Anomœens pour lutter contre les tendances de conciliation des semi-Ariens, mais il était, au fond, indifférent à la querelle religieuse.

2. S. Hil., *ibid.* — Sulp. Sév., II, 42. Cet auteur atteste la faveur

apportait avec lui et pouvait donner à lire à ses collègues, un grand ouvrage dogmatique qui ne contenait pas moins de douze livres, et qui, sous le titre de *Traité de la Trinité*, était une longue réfutation de l'Arianisme. C'était là qu'il racontait comment il était parvenu à la foi de l'entière divinité du Christ, par la marche naturelle de son esprit, sans autres livres que l'Évangile, sans connaître même le symbole de Nicée. Tout le plan de ce vaste ouvrage, un des plus beaux monuments dogmatiques de cet âge, était de faire dériver la doctrine catholique directement de l'Écriture sainte, sans l'intermédiaire de la tradition et des symboles, sans rentrer dans les discussions épineuses de la terminologie<sup>1</sup>. Tandis que les polémiques d'Athanase sont des réfutations constantes, où l'adversaire est à chaque instant pris au corps, où tout respire l'ardeur de la lutte, la démonstration d'Hilaire se déroule paisiblement avec la clarté de l'enchaînement logique. Les polémiques d'Athanase ont leur date et leur adresse : séparées de l'une et de l'autre, on les comprend mal. Le traité d'Hilaire, élevé tout entier à la région des idées éternelles, est propre à enseigner tous les siècles. On y retrouve pourtant tous les traits de son rang et de sa race : c'est la diction choisie et tempérée de l'homme

avec laquelle Hilaire fut reçu à Séleucie par les semi-ariens : *Magnum cum favore receptus omnium.*

1. La date de l'ouvrage de *la Trinité* est déterminée par cette phrase du livre x : *Loquimur exules per hos libros.* Son exil finit, en effet, peu de temps après le concile de Séleucie.

du monde ; c'est aussi cette lucide disposition des parties, cette facilité de tout ramener à des généralités fécondes ; ce rapide passage des principes les plus élevés à leurs dernières conséquences pratiques, toutes ces brillantes qualités, en un mot, qui ont fleuri de bonne heure sur le sol des Gaules. L'ouvrage entier pourrait avoir pour épigraphe cette phrase qui le couronne : « L'apôtre ne nous a pas laissé une foi nue et pauvre de raison ; et bien que la foi soit ce qu'il y a de plus nécessaire pour le salut, si elle n'est point instruite par la science, elle pourra bien dans le combat trouver quelque retraite pour se protéger elle-même, mais elle ne saurait s'avancer avec la certitude de vaincre. Elle sera comme le camp où les faibles se réfugient, mais elle ne marchera point avec l'ardeur invincible de l'homme armé. Il faut donc détruire les disputes insolentes qui se font contre Dieu, battre en brèche les murailles des raisonnements trompeurs, et écraser les esprits orgueilleux qu'enfle l'impiété <sup>1</sup>. »

Muni de ce traité, qu'il désirait faire connaître en Orient, Hilaire s'était mis hardiment en route pour se rendre au concile, et avait même réclamé du gouverneur

1. S. Hil., *De Trinit.*, xii, 20. — Fidem non nudam Apostolus atque inopem rationis reliquit: quæ quamvis potissima ad salutem sit, tamen, nisi per doctrinam instruat, habebit quidem inter adversa tutum refugiendi secessum, non etiam retinebit constantem obnitendi securitatem: eritque ut infirmis sunt post fugam castra, non etiam ut arma habentibus adest imperterrita fortitudo. Contundendæ sunt ergo insolentes adversum Deum disputationes, et destruenda rationum fallacium munimenta, et elevata ad impietatem ingenia conterenda.

de la province où il passait ses jours d'exil, le brevet de course publique que l'Empereur avait promis à tous les évêques. L'édit de convocation étant général, le gouverneur n'avait point osé le lui refuser. Comme il était en chemin, un de ses biographes raconte qu'un jour de dimanche, traversant une bourgade de Phrygie, il s'arrêta pour entrer dans une église. Par hasard, une jeune fille païenne se trouvait là mêlée à la foule des chrétiens qui priaient. Elle se nommait Florentia et appartenait à l'une des principales familles du pays. Une voix intérieure se fit tout à coup entendre d'elle et elle s'écria comme inspirée : Voici le serviteur de Dieu qui entre ; et, se précipitant aux pieds de l'évêque gaulois, elle le supplia, en fondant en larmes, de lui toucher le front et d'y tracer le signe de croix. Hilaire, tenant cette inspiration divine pour une instruction suffisante, ne fit point difficulté de marquer la jeune pénitente du sceau des catéchumènes. Florentia courant alors chercher son père et toute sa famille, les amena presque de force auprès de l'évêque et les contraignit, par ses supplications, à se faire chrétiens comme elle. Puis, tranquilisée sur leur salut, elle prit congé d'eux, en leur annonçant qu'elle était décidée à suivre jusqu'au bout du monde celui qui l'avait engendrée à la foi et à une vie meilleure. Vous m'avez mise au jour, disait-elle à son père, mais celui-ci m'a régénérée. Florentia tint parole, et depuis ce jour, elle s'attacha au sort d'Hilaire, et partagea avec un chaste et pieux

dévouement toutes les traverses de la vie de l'exilé<sup>1</sup>.

Ce ne fut point sans peine qu'Hilaire, arrivé à Séleucie, obtint la permission de prendre séance au concile. Le magistrat, chargé de la direction du concile (car là, pas plus qu'à Rimini, l'autorité civile n'était absente ni inactive), ne savait si l'ordre de l'Empereur autorisait cette intervention d'un évêque d'Occident. Les amis d'Acace de Césarée et les Anomœens s'écriaient qu'il ne fallait pas recevoir un Gaulois, un ignorant entaché de Sabellianisme. L'insistance modérée, mais ferme, d'Hilaire vint à bout de toutes les résistances, et il siégea lui seul, latin et proscrit, dans cette assemblée de Grecs et de courtisans<sup>2</sup>.

La présence d'Hilaire au concile de Séleucie avait un but très-évident. N'ayant pu obtenir la réunion générale de l'Église, qu'il avait souhaitée, il voulait au moins tirer parti des dispositions nouvelles des prélats d'Orient, pour leur faire faire, vers le symbole de Nicée et la foi orthodoxe, autant de pas qu'il serait possible. Diminuer la distance qui séparait les catholiques des semi-Ariens, jusqu'à ne laisser entre eux que l'épaisseur d'un mot, dernier voile qu'on ferait ensuite facilement tomber : c'était sa pensée constante. Presque au même moment, soit par l'effet de

1. Cette petite anecdote est rapportée dans la vie de saint Hilaire par Fortunat, et l'éditeur bénédictin a cru devoir l'admettre dans la sienne. Nous imitons son exemple, sans garantir l'authenticité du fait.

2. S. Hil., *Contra Const.*, p. 1248. — Sulp. Sév., II, 42.

communications écrites, soit par la rencontre naturelle de deux hommes de bien et de génie, Athanase, toujours instruit de tout, du fond de sa retraite, était arrivé à la même pensée, et déclarait très-haut dans ses lettres qu'il fallait distinguer avec soin les Ariens purs de ceux qui n'étaient arrêtés que par le mot *consubstantiel* : « Ceux-là, disait-il, il ne fallait pas les traiter en ennemis, mais en frères, puisqu'on ne discutait point avec eux sur les idées, mais sur les mots <sup>1</sup>. » Cette tactique, aussi habile que charitable, rencontrait une opposition directe dans les vues d'Acace de Césarée, qui, comme les autres évêques politiques de son espèce, n'avait, lui, pour unique pensée, que de prévenir tout rapprochement. Hilaire et Acace, bien qu'ils fussent presque aussi étrangers l'un que l'autre aux deux opinions qui se disputaient l'assemblée, étaient donc, au fond, les vrais adversaires en présence.

Aussi, on peut supposer, sans exagération, que ce furent les conseils d'Hilaire qui inspirèrent l'énergie inaccoutumée avec laquelle les semi-Ariens conduisirent le débat pendant les trois seules séances qu'il fut donné au concile

1. S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 915. — Une phrase de ce même traité *Des synodes*, p. 869, où Athanase dit qu'il va rendre compte de ce qu'il a *su et vu* lui-même, a fait croire à quelques écrivains qu'il avait assisté secrètement au concile de Séleucie. Rien ne nous paraît confirmer cette assertion. Un fait si grave aurait laissé plus de traces. Nous pensons, comme les Bollandistes (dans la vie d'Athanase) que le mot *έώρησα*, *j'ai vu*, doit s'entendre des actes du concile dont Athanase cite en effet une grande partie. Mais s'il ne fut pas présent en personne, il est très-probable qu'il se fit soigneusement tenir au courant de tout, et que la conduite d'Hilaire au concile fut concertée avec lui.

de tenir. Dans la première, on décida l'ordre des matières que le concile aurait à traiter. Acace, pour prolonger le débat et l'envenimer par des querelles d'amour propre, aurait voulu que l'on commençât par examiner des griefs personnels, des plaintes faites, soit par des évêques déposés, soit contre des évêques en place; et le nombre de ce genre de réclamations était grand, chacun ayant dans cette Église en désordre quelque violence à se reprocher ou quelque plainte à faire. Les semi-Ariens virent le piège, l'évitèrent, et passèrent outre, séance tenante, à la discussion de la foi. Acace, se levant alors, exactement comme avait fait Valens à Rimini (ce qui prouve avec quelle entente les deux rôles avaient été concertés), proposa à l'adoption de l'assemblée, en invoquant l'autorité de l'empereur, la dernière formule de Sirmium. Peut-être, s'il eût été seul, eût-il fait accepter sans trop de difficulté sa proposition, car on se rappelle que si le mot *substance* avait été retranché de cette formule, le mot *semblable* s'y trouvait encore. Mais Acace avait derrière lui des soutiens dangereux, qui, en commentant sa pensée et en l'appuyant, compromirent et perdirent tout. On vit reparaitre dans leur langage l'Arianisme entier et les inspirations évidentes d'Aétius. Une violente agitation se manifesta alors dans toute l'assemblée : tout ce qui était semi-arien s'effraya et se mit à chercher à tout prix quelque formule qui se distinguât bien ouvertement d'Acace et de ses dangereux amis. Beaucoup, sans doute, réfléchirent, à ce moment suprême, avec amer-

tume, qu'en cessant de se tenir attachés au roc de Nicée, ils s'étaient lancés sur une mer d'erreur, où l'ancre était impossible à jeter<sup>1</sup>. Beaucoup, si une fausse honte ne les eût retenus, en seraient revenus purement et simplement, pour sortir de ce dédale, au premier et au plus grand de tous les symboles. N'osant aller jusqu'à braver ainsi tout respect humain et se donner à eux-mêmes un tel démenti, ils voulurent au moins se rapprocher le plus possible du point de départ. La formule qu'ils choisirent était la plus voisine de celle de Nicée, et pour la date et pour les termes. C'était celle qu'avait proposée, près de vingt ans auparavant, Eusèbe de Nicomédie à Antioche, lorsque, pour la première fois après la mort du grand Constantin, il avait osé s'écarter timidement, et par des expressions encore couvertes et ambiguës, de la voie tracée par le concile. On ne pouvait raser de plus près le port où on n'osait encore aborder. Ce fut donc le formulaire d'Antioche qu'on imposa à Acace et à ses partisans, deux jours durant, malgré leurs cris, leurs réclamations, leurs tergiversations, leurs récriminations de toute sorte, et bien qu'Acace, fortement pressé, offrit de joindre à sa proposition première un anathème explicite contre Aétius et les

1. Cette indécision et ce regret percent dans les phrases que Socrate met dans la bouche de Sophrone de Paphlagonie et d'Éleuze de Cyzique : Revenons à la foi de nos pères : ferons nous chaque jour de nouvelles professions de foi ? On voit aussi l'avantage qu'Acace tirait de cet argument, puisque la foi de Nicée avait été changée, on pouvait bien faire encore de nouveaux changements.

doctrines anomœennes. Après deux orageuses journées, où il ne put rien gagner, Acace eut recours à la dernière raison de son parti. Le premier octobre, à l'ouverture de la quatrième séance, le questeur Léonas déclara qu'il avait eu ordre de l'empereur de se trouver à une assemblée régulière, mais que, puisqu'on ne pouvait s'entendre sur rien, il ne compromettrait pas davantage l'autorité impériale dans ce démêlé : « Allez dans votre église, leur dit-il à tous avec un sentiment de mépris qui commençait à être fort général, et criez-là tout à votre aise <sup>1</sup>. »

C'était, en réalité, la dissolution du concile qu'il prononçait. Avec les habitudes prises par les Orientaux, et auxquelles les semi-Ariens avaient tant de peine à renoncer, du moment où l'agent de l'empereur se retirait, l'assemblée ecclésiastique était par là même invalidée. Peu importaient, par conséquent, à Acace et à ses amis, les résolutions que put prendre dans les jours suivants la majorité du concile, les sentences qu'elle porta, les dépositions qu'elle prononça. Leur parti était pris de n'en plus tenir compte et de transporter, sans perdre un instant, le débat auprès de l'empereur lui-même, à Constantinople. Acace s'y rendit tout le premier, accompagné d'Eudoxe, évêque déposé d'Antioche, qui avait à cœur de se justifier auprès de Constance. Ils y devan-

1. Soc., II, 39, 40. — Soz., IV, 22. — Théod., II, 26. — S. Athan., *de Syn. Ar. et Sel.*, p. 881. — S. Épiph., *Hær.*, LXXIII, 25. — S. Hil. *Contra Const.*, p. 1247 et suiv. — Sulp. Sév., II, 42.

cèrent de plusieurs jours les députés que les semi-Ariens ne tardèrent pas à y envoyer, et auxquels Hilaire, attentif à suivre l'issue de ce grand débat, se joignit avec empressement. Enfin, pour que personne ne manquât au rendez-vous, Aétius, à qui sa qualité de diacre n'avait pas permis de siéger au concile, mais qui pouvait sans difficulté discuter de théologie dans un palais, arriva lui-même dans la ville impériale avec son disciple chéri, Eunome, plus habile et plus mesuré que lui dans la discussion, mais d'opinion tout aussi extrême<sup>1</sup>.

Tous les acteurs de Séleucie se trouvaient ainsi sur ce nouveau théâtre, et malgré l'extrême prévention de Constance, que les dénonciations d'Acace avaient fortement irrité, la discussion, reprise sous ses yeux, se poursuivit pendant plusieurs jours avec un avantage marqué pour les semi-Ariens, lesquels, de leur côté, faisaient tous les jours aussi un pas de plus pour se rapprocher de l'orthodoxie. Une longue discussion entre Eustathe de Sébaste, l'un d'eux, et Eudoxe, puis entre Basile d'Ancre et Aétius, avait déjà grandement avancé ces deux résultats. Aétius s'était montré, à son ordinaire, très-hautain, très-hardi, dédaigneux de l'autorité des Pères, peu respectueux pour celle de l'Écriture. Il avait pénétré Constance de terreur par la témérité de ses raisonnements. Il se raillait même assez hautement de ceux qui, pensant comme lui, n'osaient parler tout haut, ni tout

1. Soc. — Soz. — S. Athan. — Théod. — S. Hil., *loc. cit.* — Philost., iv, 4, 12. — Sulp. Sév., II, 45.

dire <sup>1</sup>. De leur côté, dans l'ardeur de le réfuter, les semi-Ariens empruntaient de plus en plus, sans s'en apercevoir, le langage d'Hilaire et d'Athanase. Il leur arrivait de défendre l'identité de la substance, et, en se familiarisant avec l'idée, ils se réconciliaient avec le mot. Tout marchait donc à souhait vers le but qu'Hilaire s'était proposé, quand ses espérances furent tout à coup renversées, et la face des choses toute changée par un orage qui éclatait du coin de l'horizon où on l'aurait le moins attendu. C'étaient les évêques de Rimini qui venaient annoncer la faiblesse des Occidentaux <sup>2</sup>.

Ce fut un coup de théâtre qui bouleversa tout. L'Occident passait, avec raison, pour l'asile et le rempart de la foi de Nicée. Là se trouvaient les défenseurs jurés, ceux qu'on nommait même, par dérision, les adorateurs du *consubstantiel*. Quand ceux-là même consentaient à signer une formule de foi, très-vague, où la similitude du Père et du Fils était à peine affirmée d'une façon évasive et générale, qui pouvait se montrer plus difficile et plus obstiné qu'eux? Le triomphe d'Acace fut donc extrême, et le découragement gagna aussitôt ses adversaires. Constance, d'ailleurs, que tous ces débats commençaient à étourdir et à fatiguer, vit avec joie

1. S. Épiph., *Hæc.*, LXXVI, 3.

2. Soc., II, 41. — Théod., II, 27. — Philost., IV, 12. — On peut voir dans Théodoret combien les arguments du semi-arien Sylvain, évêque de Tongres, se rapprochent de la consubstantialité pure. Philostorge donne l'avantage à Aëtius dans le débat; mais il est évident, par le traitement que lui réservait Constance, qu'il l'avait grandement scandalisé.

apparaître un moyen de tout terminer et de mettre d'accord les passions opposées des deux parties de son empire. La formule que l'Occident avait acceptée, il fallait la faire contre-signer par l'Orient. Ordre fut donc envoyé aussitôt à tous les évêques de souscrire, sans plus de débat, le même formulaire qui avait reçu la signature des évêques de Rimini, et avertissement donné aux divers partis, que celui qui ferait difficulté de se conformer à cet ordre, éprouverait les effets du courroux impérial <sup>1</sup>.

De vains efforts furent tentés pendant les derniers jours de l'année 359 pour arrêter le cours de cette résolution. Les députés de Séleucie s'adressèrent, avec supplications et avec larmes, à l'équité de l'empereur et essayèrent de réveiller son ancienne bienveillance. Hilaire, voyant avec désespoir détruire tout l'échafaudage de ses généreuses combinaisons, demanda en vain par trois fois à être entendu, dans des lettres pleines de noblesse, dont une est encore entre nos mains. Constance ne voulut rien écouter, et, dès le premier mois de l'année suivante, sa volonté était exécutée. La formule de Rimini avait été signée par la presque totalité des prélats présents à Constantinople, et ceux qui résistaient étaient châtiés. C'étaient, du côté des semi-Ariens, Basile d'Ancyre, Éleuze de Cyzique, Eustathe de Sébaste, et l'évêque même de Constantinople, Macédonius. Ils furent tous

1. Soz., iv, 23. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1350, 1351.

déposés et proscrits. A l'autre extrémité, c'était Aétius lui-même et son disciple Eunome, trop compromis pour se rallier à aucun moyen terme. D'ailleurs, la fraction victorieuse des prélats courtisans, après s'être servie de ces deux philosophes de bas étage pour le succès de ses intrigues, ne faisait nulle difficulté de les sacrifier aux préventions du public chrétien et de l'empereur. Aétius fut abandonné de tout le monde, même de son ami Eudoxe d'Antioche, qui acheta à ce prix la succession de Macédonius au siège de Constantinople. L'ambition, parvenue à son but, rejetait avec dédain le marchepied qui l'avait aidée à l'atteindre<sup>1</sup>. Enfin Constance compléta l'ensemble de ces mesures par une nouvelle disposition établissant l'immunité des terres ecclésiastiques, et où il mentionnait spécialement qu'il agissait sur la demande du concile de Rimini. La loi en elle-même était juste et modérée, mais portée dans de telles circonstances, et adressée au préfet même qui avait négocié la signature des prélats, elle paraissait le prix payé par la politique victorieuse à la religion subornée<sup>2</sup>.

C'était, en effet, la politique, et la politique seule qui

1. Sulp. Sév., II, 42. — S. Hil., p. 1226 et suiv. — Soz., *loc. cit.* — Soc., II, 41, 42. — Philost., IV, 42. — Théod., II, 26, 27. — On voit par ces divers auteurs que, pour faire prononcer la déposition des prélats semi-Ariens et la condamnation d'Aétius, Constance réunit une sorte de concile à Constantinople, probablement composé des évêques présents et de ceux des provinces voisines. Il paraîtrait, d'après Philost., VII, 6, que quelques prélats ne voulurent pas consentir à la condamnation d'Aétius.

2. *Cod. Theod.*, XVI, t. 15, l. 42.

trionphait. Depuis quarante ans que ce grand débat s'agitait devant le monde, deux systèmes avaient été en présence, celui de la vraie foi qui unissait les diverses personnes divines dans une commune majesté et dans une égale adoration; celui d'une philosophie téméraire qui sondait et scindait la Trinité, et portait la division dans la substance divine. Entre ces deux doctrines tranchées flottait un groupe d'esprits moins décidés, qui cherchaient à expliquer le dogme sans le détruire. Chacune de ces opinions avait son sens philosophique et théologique. Identité, similitude, dissemblance de substance, chacun de ces mots représentait, sinon une vérité, au moins une idée et une conviction. Mais les vainqueurs de Constantinople étaient également étrangers à toutes les nuances de la pensée chrétienne; c'était un ramas d'hommes dépourvus de croyance, qui prononçaient une suite de mots vides de sens. La formule de Rimini déclarant que le Fils est semblable au Père, sans dire s'il est son égal, son inférieur, ou sa créature, ne tranchait aucune question, et défiait l'examen par sa nullité même. Elle n'était ni orthodoxe, ni semi-arienne, ni pleinement arienne. C'était une pure arme de guerre, une équivoque destinée à recruter des alliés et à frapper des adversaires dans tous les rangs. Jamais ne fut consommée plus audacieuse invasion de la politique dans la religion.

Jamais aussi la servitude ne produisit de fruits plus amers. Sous une apparente unanimité, arrachée par la

force, la confusion était partout. « Le monde, dit saint Jérôme par une exagération éloquente, gémissait et s'étonnait de se trouver arien <sup>1</sup>. » Chacun était surpris de ce qu'il avait fait, de ce qu'il avait dit et de ce qu'il était. Dans l'Église chacun avait peine à reconnaître sa foi; dans l'hérésie personne ne comprenait plus son système. A part les lumineuses exceptions qui brillaient dans l'exil, au milieu de cette série d'épreuves diverses, tour à tour les plus fidèles avaient faibli, et les plus obstinés s'étaient rétractés. Tous erraient maintenant, égarés, cherchant leur voie, et privés de leurs guides. Les évêques, rentrant dans leurs diocèses, rapportaient et répandaient autour d'eux le trouble de leur esprit. Heureux encore quand le désordre ne descendait pas aussitôt dans la place publique et dans les rues. Osius, à peine de retour à Cordoue, mourait tristement, ne

1. S. Jér., *Dial. adv. Luc.*, 49: « Ingenuit totus orbis et arianum miratus est se esse. » Cette phrase est évidemment une exagération de rhétorique, car la formule signée alors par la plupart des évêques d'Occident et d'Orient était plutôt encore un non-sens qu'une hérésie. Elle laissait dans le doute la question qu'on avait tranchée à Nicée, défendait même de l'agiter, mais elle ne la résolvait pas précisément en sens contraire. D'ailleurs, il s'en fallait bien qu'elle eût en sa faveur, je ne dis pas l'unanimité, mais même la majorité des évêques. Le nombre des prélats présents à Rimini, à Séleucie, était petit, et on verra de combien de protestations leur faiblesse fut suivie, à commencer par celle du pape Libère, que nous relaterons plus tard. En tout, il n'y a eu dans toute cette époque qu'une seule décision de toute l'Église, et par conséquent un seul décret de foi infallible: celui de Nicée, et celui-là ne fut jamais ni retiré, ni modifié par aucune autorité égale à celle qui l'avait porté. Les autres décisions furent toujours isolées, partielles et faillibles. Il y eut donc du trouble, de la confusion dans les esprits et dans les consciences, jamais contradiction dans la véritable loi ecclésiastique.

pouvant supporter les reproches de sa province, et maudissant d'une voix faible l'erreur qui l'avait déshonoré<sup>1</sup>. Rome se partageait violemment entre le peuple attaché au pape Libère, malgré sa faiblesse, et un groupe d'hérétiques obstinés qui suivaient l'usurpateur Félix<sup>2</sup>. Parmi les évêques défectionnaires de Rimini, les uns, honteux et repentants, écrivaient aux confesseurs exilés pour demander pardon. D'autres s'enfermaient dans leurs églises, ne voulant plus communiquer avec personne, ni entendre parler de rien. D'autres enfin s'engageaient et se maintenaient, par vanité, dans l'opinion qu'ils avaient embrassée par terreur<sup>3</sup>. Dans les rangs de l'Arianisme, c'étaient mêmes incertitudes, bien qu'avec moins de scrupules, et mêmes querelles, tempérées par moins de charité. Le calme, banni du monde chrétien, ne régnait plus qu'au fond des retraites de la solitude. Là se reflétait dans le cristal des âmes pures cette lumière de Nicée, brisée de toutes parts par le prisme de l'erreur.

« Heureux, s'écriait du sein des âpres montagnes de

1. Marc. et Faust., *Lib. prec.*, p. 35 et 39. — S. Hil., *Fragm.*, p. 1356. Il faut atténuer certainement la sévérité des lucifériens Marcellin et Faustin sur la fin d'Osins, parce que l'opinion de ces deux écrivains les portait à noircir, autant qu'il était en eux, la conduite des défectionnaires. Mais la lettre citée dans les *Fragments* de saint Hilaire atteste cependant que le retour du vieux confesseur en Espagne ne s'opéra point sans scandale.

2. Marc. et Faust., p. 4. — Soc., n, 37. — S. Jér., *Chron.* — Voir Baronius, *Ann. eccl.*, ann. 357, § 57, sur les troubles qui, d'après les monuments de l'Église de Rome, suivirent la rentrée de Libère.

3. S. Jér., *Dial. adv. Luc.*, 19.

la Mésopotamie un de ces gens du désert, heureux celui qui a fixé son regard sur le miroir limpide de la vérité pour y regarder le mystère de la génération divine qui surpasse toutes paroles !.. Heureux s'il a élevé autour de ses oreilles la muraille du silence, et si les discussions des docteurs ne l'ont point franchie ! Heureux celui qui a laissé croître silencieusement en lui les ailes de l'Esprit-Saint, et, voyant qu'il y a des débats sur la terre, a pris son vol et s'est élevé vers le ciel ! Heureux le matelot de la foi qui, des orages de la controverse, a abordé dans le port du silence ! Heureux celui qui a senti que le langage de sa bouche était trop faible pour cette inexprimable génération de Dieu,.. qui ne se perd point dans la recherche de l'incompréhensible, mais qui chante devant toi, Seigneur, comme une harpe dont les sons portent la paix à ceux qui l'entendent... Heureux celui qui est muet quand on discute la génération, mais qui résonne comme une trompette quand on l'adore ! Heureux celui qui sait qu'il est difficile de te connaître, et qu'il est doux de te louer !.. Heureux qui n'a point goûté la sagesse des Grecs, ni perdu la saveur de la simplicité des Apôtres <sup>1</sup>. »

Ainsi parlait, avec une suavité céleste, la piété attristée des solitaires. Mais d'autres, plus actifs et nés pour la lutte, ne consentaient pas à se réfugier dans ce port du silence. Au contraire, du sein de l'oppression, dans

1. S. Ephrem. *Select. works*, Oxford, 1847, p. 110, 112.

le désespoir apparent de toute force humaine, le jour de parler, et de parler haut, leur paraissait venu. Devant le triomphe de l'impunité, l'habile modérateur des partis, l'homme d'état de l'Église, dont le zèle s'était longtemps contenu dans les règles d'une sainte prudence, n'ayant plus rien à ménager, laissait enfin échapper tous les élans de son âme.

« Il est temps de parler, écrivait Hilaire; le temps de se taire est passé. Attendons-nous au Christ, puisque l'Antechrist a vaincu. Les mercenaires ont fui : c'est aux pasteurs d'élever la voix... Tout le monde m'est témoin que, depuis que je suis retenu en exil, je n'ai point quitté la confession du Christ; mais je n'ai rejeté aucun moyen acceptable et honnête de rétablir la paix... Et puisque j'ai gardé le silence jusqu'ici, et que l'amertume d'une injure encore récente ne me l'a point fait rompre, on comprendra que si je parle aujourd'hui avec la liberté d'un chrétien, ce n'est aucune passion humaine qui m'y pousse. Je ne parle point sans réflexion, puisque je me suis tu si longtemps. Et j'ai eu quelque mérite de modération à me taire, puisque j'ose parler aujourd'hui... Je m'adresse donc à toi, Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses, père de notre Seigneur Jésus-Christ. Que ne m'as-tu fait naître, que n'as-tu placé ma vie dans un temps où j'aurais pu te confesser, toi et ton fils, devant les Néron et les Décus ! Alors, échauffé de l'Esprit-Saint, et par la miséricorde du Seigneur Dieu Jésus-Christ, je n'aurais pas redouté la torture du che-

valet, me souvenant qu'Isaïe a été scié par le milieu du corps. Je n'aurais pas craint le bûcher, me rappelant que les enfants hébreux ont chanté au milieu des flammes. La croix, le brisement des jambes, ne m'eussent point effrayé, car j'aurais su que c'est de la croix que le larron a passé dans le Paradis. J'aurais sondé sans crainte la profondeur de la mer et les tourbillons de l'Océan, sachant, par l'exemple de Paul et de Jonas, que la mer sait épargner la vie des justes. C'eût été un bonheur pour moi de combattre contre des ennemis déclarés de ton nom, contre des gens à qui nul n'aurait pu refuser le nom de persécuteurs; car ils auraient employé les supplices pour me contraindre à renier ta loi... Nous aurions combattu, à visage découvert, contre des impies, des bourreaux, des égorgeurs. Et ton peuple, averti par cette persécution publique, nous aurait suivis comme ses guides à la confession de ta foi.

« Mais maintenant nous combattons contre un persécuteur déguisé, contre un ennemi caressant, contre l'Antechrist Constance. Il ne nous frappe point sur le dos; il nous flatte sur le ventre <sup>1</sup>. Il ne nous condamne point pour nous faire naître à la vie; il nous enrichit pour nous conduire à la mort. Il ne nous enferme point dans un cachot pour nous affranchir; il nous honore dans son palais pour nous asservir. Il ne déchire point nos flancs, mais il maîtrise notre

1. Non dorsa cædit, sed ventrem palpat.

cœur. Il ne tranche point notre tête par le glaive; il tue notre âme par son or; il ne nous menace point publiquement des bûchers, mais il allume secrètement le feu de l'enfer. Il ne dispute point, de crainte de perdre, mais il caresse pour régner. Il confesse le Christ pour le nier; il décrète l'unité pour empêcher la paix. Il réprime l'hérésie pour qu'il n'y ait plus de chrétiens. Il honore les prêtres pour qu'il n'y ait plus d'évêques. Il édifie les églises pour démolir la foi... Je te déclare donc, ô Constance, ce que j'aurais dit à Néron, ce que Décius et Maximien auraient entendu de ma bouche. Tu combats contre Dieu; tu te déchaînes contre l'Église; tu persécutes les saints; tu détestes les prédicateurs du Christ; tu anéantis la religion; tu es le tyran, non des choses humaines, mais des choses divines... Oui, Néron, Décius, Maximien, votre cruauté nous a mieux servis. C'est par elle que nous avons vaincu le diable. Par vous, le sang bienheureux des martyrs a été partout répandu et recueilli; leurs ossements vénérables nous servent encore aujourd'hui de témoignages. Devant eux on voit les démons s'enfuir, les maux disparaître, les miracles s'accomplir... Mais toi, ô le plus cruel des hommes cruels, tu nous fais plus de mal, et tu nous laisses moins d'excuse... Aux malheureux qui succombent devant toi tu ne laisses pas même la ressource de montrer au souverain juge leurs corps meurtris de cicatrices, et d'excuser leur faiblesse par la nécessité. Et tu mesures les maux de la persécution de telle sorte, que

tu ne laisses ni excuses pour ceux qui tombent, ni gloire du martyr pour ceux qui résistent<sup>1</sup>. »

Les prières d'Hilaire, à peine prononcées, étaient déjà reçues dans le ciel. A la place de ces amitiés couronnées qui corrompaient les sources mêmes de la vie, l'ennemi qu'il appelait de ses vœux était déjà né pour l'Église. De la poussière antique de Rome, de la cendre des Décius et des Sévère, s'était élevé un ouvrier de la colère céleste, chargé de venger et d'éprouver le peuple de Dieu, de châtier les séducteurs et de purifier les victimes.

1. S. Hil., *Contra Const.*, p. 1237-1243.

FIN DU TOME TROISIEME.

# TABLE

## DU TOME PREMIER DE LA DEUXIÈME PARTIE

### CHAPITRE PREMIER

#### ATHANASE A ROME.

(337-343)

**Sujet de cette seconde partie. — Ses difficultés. — Funérailles de Constantin. — Constance y preside. — Caractere de Constance. — Soulèvement militaire et renvoi du préfet Ablave. — Assassinat du patrice Optat. — Massacre des membres principaux de la famille imperiale. — Apotheose de Constantin à Rome. — Nouveau partage de l'Empire entre les trois jeunes empereurs. — Leur entrevue à Sirmium. — Affaires de l'Eglise. — Dispositions differentes des trois empereurs. — Constantin le jeune permet à Athanase de retourner à Alexandrie. — Sa lettre aux Alexandrins. — Athanase ne profite pas sur-le-champ de la permission. — Les empereurs font rentrer tous les évêques exilés, sans distinction de croyance. — Guerre de Constance contre les Perses : caractère equivoque, resultat fâcheux de cette guerre. — La guerre eclate entre Constantin le jeune et Constant. — Constantin le jeune entre en Italie ; ses victoires ; sa mort. — Constant reste maître de tout l'Occident. — Athanase rentre à Alexandrie. — Difficultes de sa situation, — Eusebe de Nicomédie recommence ses intrigues contre lui. — Deputation des Eusebiens auprès du pape Jules. — Les deputes d'Athanase devancent ceux d'Eusebe. — Jules convoque un concile pour l'année suivante. — Emotion repandue en Égypte. — Les évêques de la province protestent en faveur d'Athanase. — Vision de saint Antoine. — Athanase se rend à Rome. — Effet produit par sa presence. — Les Eusebiens n'osent pas l'y suivre, et se rennissent en concile à Antioche. — Mort d'Eusebe de Cesaree. — Canons du concile d'Antioche. — Leur portee et leur caractere. — Athanase est declare declin et remplace par Gregoire de Cappadoce. — Les Eusebiens ne professent pourtant pas l'arianisme. — Symboles d'Antioche : leur nombre, leur ambiguité. — Entrée violente de Gregoire à Alexandrie. — Retour et fuite d'Athanase. — Sa lettre aux évêques. — Le concile se reunit à Rome. — Lettre des Eusebiens pour refuser de s'y rendre. — Scandale cause par cette lettre et réponse du pape Jules. — Les Occidentaux s'adressent à l'Empereur Constant pour obtenir la reinstegration d'Athanase. — Caractere de Constant. — Il mande Athanase auprès de lui. — Conduite reservee d'Athanase à**

la cour. — Constant demande à son frère la convocation d'un concile œcuménique. — Desordres en Orient. — Mort d'Éusèbe de Nicomédie. — Sédition à Constantinople. — Constance consent à la convocation du concile. — Réunion du concile à Sardique. — Les Eusébiens s'y rendent bien qu'avec répugnance. — Ils demandent l'exclusion d'Athanase et des autres prélats déposés à Tyr. — Elle leur est refusée. — Ils se retirent et s'arrêtent à Philippopolis. — Lettres du concile de Sardique. — Lettre du conciliabule de Philippopolis. — Canons du concile de Sardique. — Envoi des députés du concile à Constance, à Antioche. — Piège qui leur est tendu par l'évêque Étienne. — Mort de Grégoire à Alexandrie. — Constance consent au rappel d'Athanase. — Lettre qu'il lui écrit. — Retour d'Athanase et son entrevue avec l'empereur. . . . . 4

## CHAPITRE II

### TRANSFORMATION DU PAGANISME.

Athanase rentre à Alexandrie. — Effets de son retour. — Rétractation d'Ursace de Singidon et de Valens de Murse. — État de l'Église chrétienne pendant cette paix momentanée. — Développements de la vie monastique. — Fondation des ordres religieux. — Saint Pacôme. — Sa naissance. — Sa vocation. — Il institue le premier monastère. — Ses règles. — Fécondité de cette institution. — Miracles de saint Pacôme et des Pères du désert. — Leur caractère. — Fondations pieuses. — Hôpitaux. — Hospices. — Caractère de l'enseignement de l'Église dans cette période. — *Catéchèses* de saint Cyrille de Jérusalem. — Influence du christianisme sur la législation. — Diverses lois des fils de Constantin, dans lesquelles cette influence est visible. — Abus de la protection des empereurs. — Quelques chrétiens les poussent à la prohibition absolue du culte païen. — Firmicus Maternus. — Conduite équivoque et contradictoire des fils de Constantin à cet égard. — Force subsistante du paganisme. — En quoi elle consistait. — Jeux et théâtres, prohibés par la loi chrétienne. — Les populations ont peine à y renoncer. — Écoles de littérature presque entièrement soumises à l'influence païenne. — Sophistes : leur vie, leur autorité. — Histoire de Libanius. — Magie : sorciers, enchanteurs. — Culte de Mithra : époque de sa diffusion dans l'empire : ses ressemblances avec le christianisme. — Philosophie néoplatonicienne d'Alexandrie. — Son éclectisme, ou conciliation des divers systèmes. — Elle entreprend de concilier la philosophie et la fable. — Théories à l'aide desquelles elle y parvient. — Triade et série des êtres ou âmes. — Extase. — Théurgie, repoussée par Porphyre, défendue et prêchée par Jamblique. — Elle prévaut et transforme le paganisme, en lui rendant un moment d'autorité et quelques chances de succès. . . . . 93

## CHAPITRE III

### LA JEUNESSE DE JULIEN.

(345-356)

Affaiblissement de l'Empire. — Continuation de la guerre de Perse. — Sapor II considère les chrétiens comme des amis de Rome, et les persécute. — Jacques, évêque de Nisibe. — Confession et martyre de l'évêque de Ctésiphon Siméon, et

de l'eunuque Ustazade. — Reprise des hostilités. — Bataille de Singare. — Second et troisième sièges de Nisibe. — La ville est défendue par l'évêque Jacques et le diacre Ephrem. — Incidents du siège : il est levé et l'armée de Sapor mise en déroute. — Assassinat de Constant en Gaule. — L'usurpateur Magnence se fait proclamer empereur. — Il est reconnu par tout l'Occident, sauf l'Illyrie, qui proclame Vétranion. — Magnence envoie à Constance une députation qui passe par Alexandrie. — Constance fait tête à l'orage et ne veut reconnaître ni Magnence, ni Vétranion. — Il marche contre l'Occident. — Son entrevue avec Vétranion, qui est contraint d'abdiquer. — Il élève à la dignité de César son cousin Gallus, en lui confiant le gouvernement de l'Orient. — Naissance, histoire, caractères de Gallus et de son frère Julien. — Séjour de Constance en Thrace, pendant l'hiver de 350 à 351. — Les évêques ariens qui l'accompagnent tiennent concile à Sirmium et condamnent l'évêque Photin. — Reprise de la guerre au printemps de 351. — Hésitation des deux généraux : bataille de Murse. — Défaite de Magnence. — Sa fuite en Italie, puis en Gaule : triomphe complet de Constance. — Supplices des partisans de Magnence. — Affreuse tyrannie de Constance. — Les évêques ariens veulent profiter de sa toute-puissance pour perdre Athanase sans retour. — Ils se servent, dans cette pensée, de l'influence de l'impératrice Eusébie. — Caractère et qualités de cette princesse. — Mort du pape Jules. — Avènement de Libère. — Athanase et les orthodoxes témoignent de toute manière leur soumission à Constance. — Constance mande Athanase à sa cour. — Le prelat décline cette invitation, et bientôt après celle du pape Libère, qui l'engage à venir à Rome. — Libère envoie une députation à Constance, pour parler en faveur d'Athanase. — Cette députation, reçue à Arles, est circonvenue par l'empereur et les prélats ariens, et consent à la condamnation d'Athanase. — Libère la désavoue et demande à l'empereur la convocation d'un concile à Milan. — Inconvénients de cette demande, qui est accordée par l'empereur et dont l'exécution est renvoyée au printemps suivant. — Exces et mauvaise administration de Gallus en Orient. — Jalousie de Constance contre lui : il veut le perdre. — Massacre de l'envoyé de Constance, Domitien, à Antioche. — Constance mande Gallus à sa cour. — Gallus s'y rend après beaucoup d'hésitation : il est saisi et mis à mort. — Constance seul maître de l'Empire. — Concile de Milan : hésitations de l'assemblée : conduite énergique d'Eusébe de Verceil et de Lucifer de Cagliari. — Émotion de la ville. — L'empereur mande les évêques en sa présence. — Son édit contre Athanase : sa discussion avec Eusébe et Lucifer. — Exil des évêques réfractaires. — Constance veut extorquer l'adhésion de Libère. — Libère se refuse à la donner : on le fait venir à Milan. — Débat entre le pape et l'empereur. — Exil du pontife. — Procès de Julien, frère de Gallus. — Sa conduite réservée et digne à Milan, où il est amené. — État secret de son esprit : ses rapports mystérieux avec les sophistes en Asie Mineure et son apostasie déjà consommée, mais encore ignorée. — Il obtient, par l'intercession de l'impératrice Eusébie, la faveur d'être envoyé à Athènes. — Son attitude et ses études dans cette ville. — Il y rencontre les jeunes Grégoire et Basile de Cappadoce. — Origine et caractères de ces deux jeunes chrétiens. — Julien est rappelé à la cour pour être fait César. — Motifs de cette détermination : agitation de la Gaule, révolte et supplice du général Sylvain. — Constance se décide à partager l'Empire une seconde fois. — Hésitations, craintes de Julien. — Il est reçu à la cour et proclamé devant l'armée. — Il fait le panégyrique de Constance et épouse sa sœur Hélène. — Son départ pour la Gaule, à la fin de l'année 355..... 177

## CHAPITRE IV

## LA PERSÉCUTION ARIENNE.

(356 - 360)

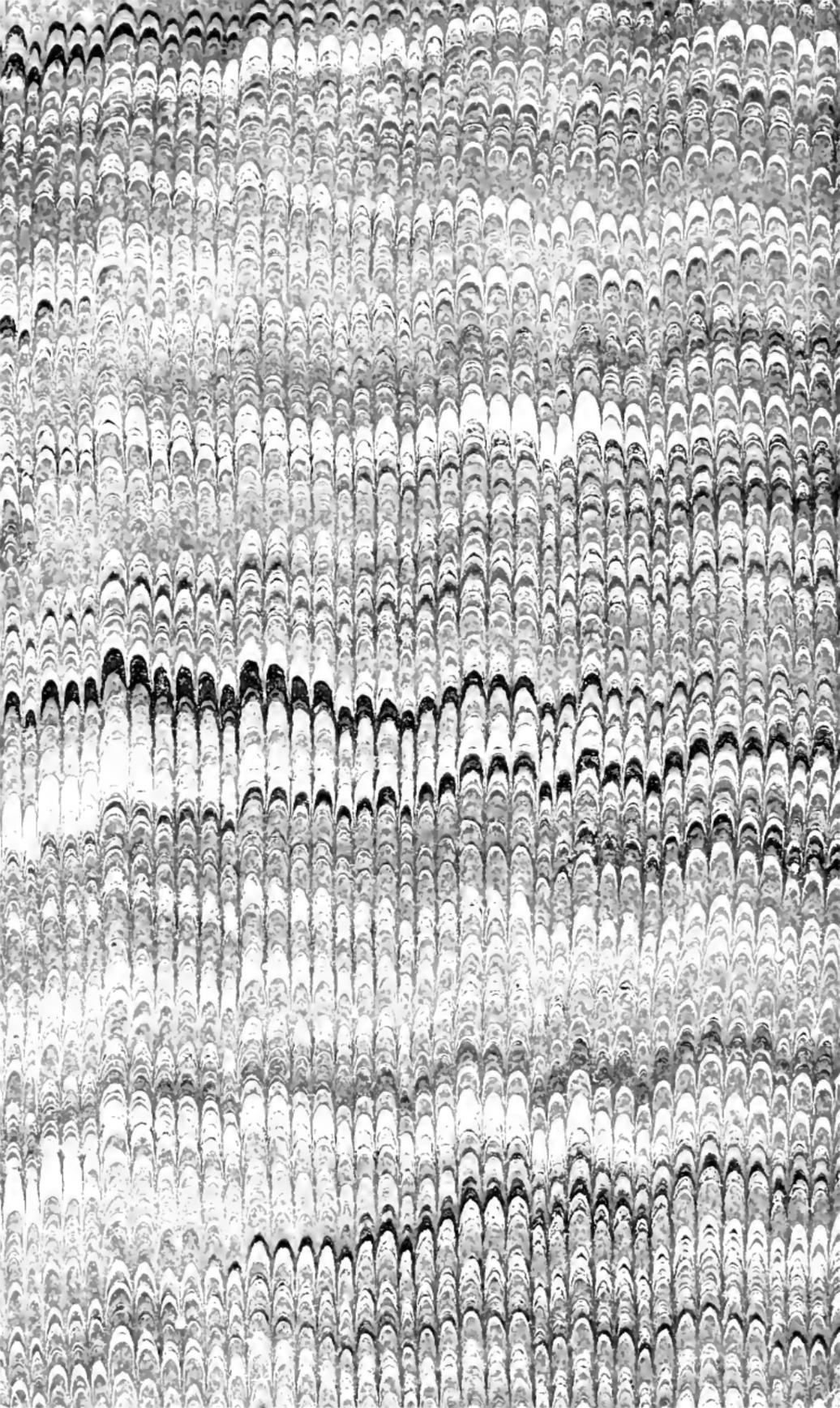
Conduite calme et prudente d'Athanase à Alexandrie. — Motifs qui suspendent l'exécution de la sentence de l'empereur. — Envoi du notaire Diogène. — Il n'ose mettre la main sur l'évêque et se retire. — Arrivée du duc Syrien avec les légions d'Égypte. — Il convient avec le sénat de la ville d'attendre, pour exécuter ses instructions, l'effet d'une dernière démarche auprès de l'empereur. — Visite de saint Antoine à Athanase — Sa mort. — Le duc Syrien rompt la trêve et fait invasion dans l'église de Saint-Théouas. — Affreux massacre; Athanase disparaît. — Protestation des catholiques contre la conduite de Syrien, envoyée à l'empereur. — L'empereur refuse de l'entendre et envoie de nouveaux ordres pour la poursuite d'Athanase. — Nomination de Georges de Cappadoce comme évêque et du comte Sébastien comme gouverneur d'Alexandrie : leurs caractères — Violences qu'ils exercent. — Fuite d'Athanase dans les monastères de la Thébaïde. — Sa conduite et ses écrits pendant cet exil. — Redoublement de violence à Alexandrie. — Athanase quitte le monastère et s'enferme dans une caverne. — L'oppression des catholiques devient générale dans tout l'empire. — Conduite d'Eusèbe de Verceil et de Lucifer de Cagliari, exilés en Orient. — Commencements de saint Hilaire, évêque de Poitiers, en Gaule. — Son caractère, sa naissance, sa conversion. — Il adresse des représentations à l'empereur et est exilé en Orient. — Constance persécute à la fois les catholiques et les païens. — Lois portées contre les païens. — Constance se rend à Rome. — Son entrée dans cette ville. — Il s'y conduit avec douceur. — Les chrétiens de Rome lui demandent le rappel de Libère. — Singularité de sa réponse. — Constance se rend à Sirmium où il avait mandé l'évêque Osius. — Chute d'Osius. — Nouvelle formule de Sirmium. — Chute du pape Libère, qui signe une des formules de Sirmium et obtient par là la permission de rentrer à Rome. — Division dans l'Arianisme. — Trois partis : les semi-Ariens. — Les disciples d'Aëtius ou Anomœens. — Les évêques politiques — Nature et force de ces divers partis. — Aventures et caractère d'Aëtius. — Les semi-Ariens obtiennent de Constance la condamnation d'Aëtius et la convocation d'un concile général. — Les évêques politiques font échouer ce dernier projet et y substituent deux conciles partiels, l'un à Seleucie en Orient, l'autre à Rimini en Occident. — Efforts de saint Hilaire pour ramener les semi-Ariens. — Son traité de *Synodis*. — La lettre à sa fille. — Les Occidentaux à Rimini ne veulent point signer la formule de Sirmium. — Leur députation à l'empereur. — Elle est circonvenue, et se laisse imposer la signature d'une formule équivoque, que la majorité du concile de Rimini adopte. — Concile des Orientaux à Seleucie. — Saint Hilaire y assiste. — Son traité de la Trinité. — Le concile est suspendu au moment où il allait condamner les Ariens. — Les évêques principaux se rendent à Constantinople. — Constance impose à tout le monde la formule de Rimini, et condamne à la fois les catholiques, les Anomœens, les semi-Ariens. — Triomphe des évêques politiques. — Indignation d'Hilaire et sa lettre à Constance..... 303

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.









**University of Toronto  
Library**

---

**DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET**

---

Acme Library Card Pocket  
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

